

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 422

22 PAGES

— JEUDI 3 AOUT 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

L'ÉVOLUTION DU P.C.I.

M. Berlinguer recommande de ne plus se référer au marxisme-léninisme

LIRE PAGE 4.

Les États-Unis et l'Amérique latine

Élections pour rien en Bolivie

Jeter le glaive sur un des plateaux de la balance a, certes, permis au *général Juan Pereda*, mal élu le 9 juillet dernier, de se faire désigner chef de l'État bolivien en remplacement du général Banzer. Le recours aux centurions pour faire reconnaître ce que l'opposition jugeait une victoire frauduleuse et *que*, lui-même, ne considérait pas comme son bon droit — il avait demandé l'annulation du scrutin — n'a pas résolu pour autant les graves problèmes qui avaient conduit les autorités militaires de La Paz à organiser des élections en 1978.

En anticipant un scrutin d'abord annoncé pour 1980, le général Banzer répondait surtout à des considérations internationales.

Au plan intérieur, le chef de l'État *pouvait, en effet*, se targuer de quelques jolis succès économiques, même si les bénéfices, comme presque partout en Amérique latine, retombaient surtout sur ses concitoyens les plus favorisés. Son exceptionnelle longévité politique — sept années, dans un pays où les « pronunciamientos » et les coups d'État réussis se comptent par dizaines en un siècle et demi d'indépendance — ne pouvait, d'autre part, manquer d'impressionner favorablement les militaires et de nombreux civils.

En revanche, la politique étrangère du général Banzer était critiquée. Ses pairs, comme les hommes politiques et les journalistes qui pouvaient encore s'exprimer, la trouvaient, en général, trop favorable aux intérêts brésiliens à l'est, et, tous comptes faits, peu efficace à l'ouest, où Bolivie ne désespère pas de récupérer une « ouverture sur l'océan » perdue au profit du Chili il y a près d'un siècle.

Aborder dans un climat de réconciliation nationale 1979 (centenaire de la désastreuse « guerre du Pacifique », considérée à tort ou à raison dans toute *la région comme* une date cruciale) et aussi répondre à la « croisade » du président Carter en faveur des droits de l'homme : telles étaient les raisons qui avaient conduit Hugo Banzer à annoncer des « élections libres ».

Mais, comme *tous leurs* émules galonnés du sous-continent, les militaires boliviens n'imaginaient pas y voir triompher un autre que leur candidat ! Or l'opposition civile, et singulièrement celle de gauche, avait manifesté une vitalité inattendue. C'est à cela que répondait le récent soulèvement militaire de Santa-Cruz. Le général Pereda l'a-t-il, de façon machiavélique, lancé lui-même, ou a-t-il pris le train en route ? C'est en vertu de ce coup de force, et non du verdict des urnes, qu'il occupe aujourd'hui le palais Quemado à La Paz.

Ainsi l'objectif premier du scrutin, la réconciliation nationale, n'est pas atteint. L'opposition, par *la voix de* M. Hernan Siles Zuazo, personnalité arrivée en seconde position le 9 juillet à la tête d'une coalition progressiste, demande que de nouvelles élections soient organisées le 6 août. Le général Pereda, résistant aux pressions des *officiers* « *institutionnalistes* », vient de répondre qu'il n'y aurait pas de nouveau scrutin avant 1980.

A Washington, d'autre part, on n'est pas satisfait. Le gouvernement de M. Carter, pour qui, après les élections en République Dominicaine, le scrutin en Bolivie constituait une étape importante de la « redémocratisation » de *l'Amérique* latine, n'a, jusqu'à présent, marqué que de la « désapprobation » envers le nouveau régime. Si le général Pereda, qui paraît hésiter sur ce point, se lançait dans une farouche répression de l'opposition politique et syndicale, les États-Unis auraient les moyens d'aller plus loin : ils peuvent jeter sur le marché des stocks d'étain propres à faire baisser les cours de cette matière première vitale pour l'économie du petit pays andin.

Des militaires perplexes, des civils résolument hostiles : les *élections du 9 juillet* ont bien été un coup pour rien pour le régime militaire de La Paz.

Trois officiers chiliens inculpés à Washington pour l'assassinat d'Orlando Letelier

La justice américaine a, le mardi 1er août, inculpé trois officiers chiliens, dont le général Contreras, ancien chef de la police politique, pour l'assassinat à Washington, en septembre 1976, d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Allende. Une demande d'extradition de ces trois militaires doit être adressée aux autorités chiliennes.

L'inculpation de complicité dans l'assassinat en septembre 1976 à Wasghinton, d'Orlando Letelier, ancien ministre de Salvador Allende, formulée le mardi 1er août par la justice américaine à l'encontre du général en retraite Manuel Contreras Sepulveda, ancien chef de la police politique chilienne (DINA) (1) met en cause le général Pinochet, estime-t-on à Washington, dans les milieux proches de l'administration. La DINA était, en effet à l'époque, directement responsable devant le seul chef de l'État.

Bien que la demande d'extradition qui doit être adressée au gouvernement chilien ait peu de chance, pense-t-on, d'être suivie d'effets rapides, cette démarche de la justice américaine est importante. Elle a valeur de test de la profondeur des intentions de M. Carter en ce qui concerne l'action en faveur des droits de l'homme en *Amérique latine.*

(Lire la suite page 5.)

(1) La DINA (direction nationale des enquêtes) a été supprimée en août 1977 et remplacée par une centrale nationale d'information (C.N.I.).

Paris expulse trois membres de l'ambassade d'Irak et demande à Bagdad de les poursuivre

Couverts par l'immunité diplomatique, les trois membres de l'ambassade de la République d'Irak impliqués dans la fusillade de la rue du Général-Appert et qui étaient gardés à *vue seront incessamment expulsés de* France. Après les graves incidents du 31 juillet qui ont opposé policiers français et service de sécurité irakien à la fin de la prise d'otages, le premier ministre a en effet publié, ce mercredi 2 août, le communiqué suivant :

« Grâce à l'action efficace menée par la police et au sang-froid qu'elle a manifesté, le terroriste qui s'était introduit dans les locaux de l'ambassade d'Irak a renoncé à mettre à exécution ses menaces contre les otages qu'il détenait et s'est rendu sans condition aux forces de l'ordre.

» Au moment où les inspecteurs se préparaient à l'emmener, des membres de l'ambassade ont fait feu indistinctement sur le groupe qui montait dans la voiture de police, tuant un inspecteur de la police judiciaire, en blessant deux autres ainsi que le terroriste. Au cours de l'échange de coups de feu, un Irakien a été tué.

» Trois membres de l'ambassade qui ont participé à la fusillade ont été placés sur-le-champ en garde à vue.

» Leur statut diplomatique leur conférant l'immunité de juridiction pénale, les autorités françaises ont décidé leur expulsion immédiate et réclamé leur inculpation par la justice irakienne. »

La garde à vue des trois membres de l'ambassade doit s'achever ce mercredi dans la soirée. Les trois hommes, M. Khali Al Windawi, attaché d'ambassade, qui serait responsable des services de sécurité, et MM. Abdel-Ahmed Natik et Ibrahim Sigab, qiu affirment être premier secrétaire d'ambassade, auraient été arrêtés par les policiers à l'extérieur de l'ambassade de la République d'Irak après la fusillade de la rue du Général-Appert dans le seizième arrondissement.

Mardi soir 1er août l'éventualité d'une remise en liberté de ces trois membres de l'ambassade d'Irak a *provoqué* la *colère* des inspecteurs de police judiciaire qui se sont rendus en cortège au ministère de l'Intérieur pour remettre uen motion à M. Christion Bonnet, ministre de l'intérieur, qui a reçu une délégation. Dans ce texte les policiers s'inquiètent du fait que « *des puissances trangères alors que nous nous proposons de leur assurer au péril de nos vies la sécurité qui leur est due, soient en mesure d'entretenir des groupes armés pouvant se permettre de commettre des exactions à l'extérieur de leurs propres locaux* ». Les inspecteurs auxquels se sont joints des commissaires soutenus par le Syndicat des commissaires de police, qualifient d' « *intolérable la libération des suspects interpellés, sous prétexte d'immunité diplomatique* ».

Quant à l'auteur de la prise d'otages, qui serait Ahmed Hammani, frère de *Saïd Hammani*, représentant de l'O.L.P. à Londres, assassiné le 4 janvier dernier, il a été transféré ce matin de l'hôpital Beaujon à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu. Toutefois, son identité n'est toujours pas confirmée et un *journal koweitien, Al Siyassah*, rapporte, ce mercredi, qu'aucun des cinq frères de Saïd Hammani n'a participé à la prise d'otages de l'ambassade d'Irak à Paris.

Attentat à Karachi

A Londres, les deux suspects impliqués dans l'attentat manqué contre l'ambassadeur d'Irak, vendredi 28 juillet, Khouloud Moghrabi, dix-neuf ans, Libanaise, sœur de Dalal Moghrabi — l'auteur de l'attaque contre un autobus israélien en mars dernier, — et Abou Naama Mahmoud, trente ans, d'origine algérienne, doivent comparaître ce 2 août devant le tribunal de Marylerone, près de Londres.

Le consulat d'Irak à Karachi (Pakistan) a, d'autre part, été attaqué ce mercredi matin, dès l'ouverture des bureaux, par des hommes qui, selon la police, seraient des Palestiniens. Des coups de feu ont été tirés et un homme aurait été tué. *(Lire nos autres informations page 6.)*

AU JOUR LE JOUR

ÉCHANGES

Le président Carter n'a pas tort de dire qu'échanger Chtcharansky contre un espion pourrait laisser entendre qu'il était espion lui-même. On ne manque pourtant pas à l'Ouest de détenus politiques qui ne sont pas des espions. Le gouvernement français, par exemple, pourrait offrir un autonomiste breton.

Ou bien, il pourrait offrir un diplomate irakien. Ce serait une élégante façon de respecter l'immunité diplomatique tout en marquant sa réprobation d'un crime bien plus grave que la curiosité intempestive. La tradition antique a toujours toléré que le héraut, ancêtre du diplomate, ouvre les yeux et les oreilles, mais elle n'a jamais admis qu'il ouvre le feu.

ROBERT ESCARPIT.

La sidérurgie se prépare à des décisions douloureuses

La sidérurgie française sera de nouveau sur la sellette à la rentrée. Confrontée à une crise sans précédent, cette industrie, écrasée sous les dettes et soutenue à bout de bras par les banques, est en faillite virtuelle. Depuis plusieurs mois, fonctionnaires, banquiers et industriels examinent les solutions qui pourraient lui permettre de remédier à son endettement excessif et de lui rendre sa compétitivité.

Aucune décision n'est encore arrêtée. Tout porte à croire cependant que les décisions prises entraîneront des révisions déchirantes, tant sur le plan financier et industriel que sur le plan humain.

« *Les tabous sont tombés !* » Ainsi un sagace banquier a-t-il commenté le rapprochement entre Usinor et Châtillon-Neuves-Maisons, « *dans l'éventualité d'une coordination plus étendue entre les deux sociétés afin d'être à même d'utiliser au mieux les différents outils de production existants ou à créer* ».

En clair, cela signifie que non seulement les activités de ces deux groupes — qui présentent des affinités certaines — mais également leurs investissements vont être harmonisés, une fusion à la limite n'étant pas totalement exclue. Sachant que le personnel employé atteint 37 000 et 11 000 personnes de part et d'autre, et que les chiffres d'affaires se montent respectivement à 9,7 milliards et 2,8 milliards de francs, pour des productions de 8,3 millions et 1,3 million de tonnes d'acier, on s'aperçoit que ce n'est pas là une mince affaire.

Foin des particularismes locaux, des rivalités d'hommes, des susceptibilités de groupe qui surprenaient tous les nouveaux venus dans la profession ! On est loin de l'époque où le géant Usinor lançait une O.P.A. sur Marine-Firminy pour faire pièce à son grand concurrent Sacilor, lequel finissait par emporter le morceau en y consacrant 300 millions de francs « sortis » comme par enchantement par la famille Wendel. Les temps sont trop durs et la direction de Neuves-Maisons l'a bien précisé : « *L'octroi de subsides du gouvernement est conditionné à un accord entre Usinor et Châtillon pour harmoniser leurs investissements* », c'est-à-dire ne pas construire à 100 kilomètres l'une de l'autre deux aciéries coûteuses.

Sous la pression des circonstances, la sidérurgie française se résigne donc à poursuivre la réorganisation de ses structures. Comme les circonstances ne sont pas bonnes, la refonte risque d'être « sévère » et les questions financières deviennent aiguës.

Après un *boom fabuleux* qui prit fin à l'été 1974, une chute profonde et un espoir de redressement cruellement déçu au premier semestre 1976, la sidérurgie européenne sait désormais qu'elle va devoir se battre pour survivre, dans un marché mondial déprimé par la crise et livré à une concurrence sauvage.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 19.)

Dites-le vite...

par PIERRE MARCILHACY

Les querelles, les états d'âme de MM. Chirac, Lecanuet et autres Barre, les querelles, les états d'âme de MM. Marchais, Rocard ou Mitterrand, nous n'en avons rien à *faire*. Cela n'amuse plus personne. La vie du pays, l'avenir de ce que nous appelons encore notre civilisation, le devenir de nos enfants dépendent d'éléments d'une autre valeur et d'une autre densité.

De temps à autre, certains y pensent, comme à regret, et puis s'empressent d'oublier. Parfois aussi, de grandes voix s'élèvent, comme celle de Soljenitsyne, qui irrite autant par son goût du messianisme et de la prophétie que parce qu'il dit tout haut ce que d'autres pensent et énoncent à voix basse.

La vérité, cette sacrée vérité a, parfois, dans sa *nudité*, des attitudes d'agressivité obscène : « *Cachez, cachez ce sein que je ne saurais voir* » ; parce que le sein est fripé et que, derrière lui, le cœur est *pourri*, il est malséant de montrer aux vivants les germes de la mort. Et cependant, celle-ci est là qui nous guette, et non la nôtre propre, inéluctable, vers laquelle nous nous dirigeons dès notre naissance, mais la mort d'une manière d'être, de *vivre, de penser*, de croire, une sorte de fin du monde qui n'aurait pas la splendeur des explosions mais la laideur de ces fins de vie qu'entraînent les maladies qu'on affuble de vilains noms : sclérose, gangrène, cancer, valadies vénériennes.

***

Nous disparaîtrons ou, du moins, notre cadre de vie *tombera* en poussière par notre faute, par notre très grande faute.

Nous succomberons parce que nous plaçons notre espérance dans les biens matériels et les avantages ou plaisirs qu'ils procurent. Sur ce point, comme sur bien d'autres, Soljenitsyne, après Pasternak, a raison, car seul l'esprit engendre la vie collective et lui permet de survivre.

Appuyés sur les mécanismes étatiques et collectivistes, la Russie des soviets et les États marxistes-léninistes ont tenté, au nom du bonheur global, de faire disparaître la liberté d'être et de se différencier des autres. Malgré leur persévérante oppression, le traitement infligé à leurs ressortissants, en brimant les corps, a renforcé les âmes et la « Journée d'Ivan Dessinovitch » n'est jamais terminée.

De leur côté, les États occidentaux, issus de la formation chrétienne et dominés par l'économie de marché, ont cultivé la recherche du vivre au moindre effort et du jouir non de la vie, mais de tout ce qui permet de la créer et de la poursuivre. Dans ces pays, le progrès matériel délite l'esprit. Le monde occidental est devenu impérialement matérialiste *tout* en condamnant, pour péché de matérialisme, le monde socialiste ou communiste. Le confort qu'il *développe*, avec les appétits et la recherche des satisfactions physiques, a *entouré* les hommes d'une gangue douillette dont les effets sont, en définitive, plus pernicieux pour l'esprit que les chaînes au pied ou la rigueur du goulag.

***

Voilà où nous en sommes dans ce beau pays de France gorgé d'histoire, béni par les dieux et qui fut, jusqu'à présent, le terroir où naissaient les idées généreuses et les controverses fécondes.

Il n'y a vraiment pas de quoi se vanter. Le seul *dénominateur* commun qui existe dans notre collectivité nationale est un rapport d'argent : celui qu'on a, celui qu'on veut avoir pour profiter d'une *société* de jouissance et, partant, d'insatisfactions sans cesse dépassées. Et comme, au sein de notre petit univers français, il y a *non* seulement des riches mais des moins riches, et même des pauvres anxieux du lendemain, ceux qui possèdent s'indignent vertueusement du manque d'esprit civique de ceux qui ne prélèvent encore qu'une faible part du produit national brut.

Le langage qu'on leur tient ne tend qu'à leur inspirer la crainte matérielle de perdre ce qu'ils ont. Ce langage, inspiré par le plus pur matérialisme civique, est celui qu'emploient tous les personnages cités plus haut. Nous n'avons rien à en faire puisqu'il ne nous ouvre aucune porte vers l'esprit.

***

Entendons-nous bien. Nous ne voulons *pas plus du cléricalisme* des Églises que du cléricalisme d'État. Le premier, s'il a servi au maintien d'un certain ordre et à l'établissement d'une civilisation, a finalement abouti à la dévaluation de la foi. Quant au second, il est fondé sur le *matérialisme le plus intégral* et sert de philosophie aux scandaleux procès qui viennent de se dérouler en Russie. Ceux-ci constituent un outrage à la sainte liberté. Ils rappellent les détestables *souvenirs* de l'incendi du Reichstag. Nous récusons *ces parodies de justice comme* nous récusons tous les cléricalismes, parce qu'ils s'appuient sur des données matérielles pour rechercher des résultats matériels.

On peut, comme moi, croire en Dieu. On peut ne pas croire en Dieu. *On n'a pas le droit de ne pas croire* aux valeurs de l'esprit dont, du moins sur notre terre, le genre humain possède l'apanage. Si on nie les valeurs spirituelles, on renie l'homme, et la civilisation qu'il prétend bâtir, ou défendre constitue l'antichambre de *la mort, par la voie du suicide.*

Il y a autre chose à dire et mieux à faire, mais il faut avoir le courage de commencer par le commencement.

Si vous croyez en l'homme, dites-le, prouvez-le et défendez tous azimuts ses droits et sa liberté contre toutes les agressions matérielles. Si vous croyez en Dieu, nom de Dieu ! comme dit Maurice Clavel, dites-le bien haut et que vos propos ne se bornent pas à chatouiller votre cœur ou à résonner sous la voûte des églises. Et dites-le vite, car, un jour peut-être plus proche qu'on ne le pense, personne ne vous croira plus.

Le jeudi 3 août

M. GISCARD D'ESTAING SE REND EN BRETAGNE POUR « CONTROLER » LES MESURES DE PRÉVENTION CONTRE LA POLLUTION MARINE

(Lire page 7.)

« EXPRESSIONNISTES ABSTRAITS » A WASHINGTON

Les nouveaux venus du milieu du siècle

Les « expressionnistes abstraits » *de New-York à la National Gallery* de Washington. Sept artistes dont le renom dans le monde de l'art contemporain n'est plus à faire. Sept salles faites tout exprès pour *s'accorder* aux dimensions et au nombre des tableaux et des *sculptures. Autant de sanctuaires* blancs où une lumière zénithale baigne les œuvres de silence et invite au sérieux et à la méditation. D'une salle à l'autre, cinq tableaux de Pollock, les « classiques » de 1950, dont « Lavender *mist* » récemment acquis par la National Gallery ; six d'Arshile Gorky, sur le thème du chant du *laboureur* ; dix de Robert Motherwell, dédiés à l'Espagne républicaine ; six de Wilhem de Kooning, sur la *femme* ; quinze de Barnett Newman, rêverie mystique sur « le chemin de croix » ; une dizaine de Rothko, en gris et marron ; enfin, *treize sculptures de David Smith* pour le festival de Spolète.

La disparition toute récente de Harold Rosenberg et de Thomas B. Hess, deux critiques et historiens de cette école, qui, par leurs *écrits*, ont participé à son accouchement, donne un sens particulier à cette manifestation de prestige (« le *Monde* » des 15 et 19 juillet).

Quel contraste entre le luxe de ces salles « sanctuarisées » de la *National Gallery* et les conditions précaires, le sentiment d'angoisse, d'insécurité et d'incompréhension, dans lequel les œuvres chaotiques, sans images, des expressionnistes abstraits avaient été créées !

(Lire page 13 l'article de JACQUES MICHEL.)

FEMMES

Travail : une nouvelle donne

« TRAVAIL » est un mot d'hommes. Ils nous l'ont imposé comme tant d'autres qui fondent sur nous à l'improviste à tous les coins de notre vie : veuve, primipare, que sais-je ? Ces mots-là pèsent si lourd que nous ne pouvons pas les soulever ; comme les Tables de la Loi, ils sont de pierre et portent gravés les commandements de l'homme. Il nous faut tout en prendre, ou laisser tout. Le mot *travail* a, quelque part, à faire avec la Loi : il n'est pas maniable.

Il y a un discours sur le travail des femmes qui, tel un genre littéraire, se développe à l'intérieur d'un champ balisé. Une barrière immatérielle délimite ce champ : il y a les femmes qui travaillent et celles qui ne travaillent pas. A l'intérieur du champ sont rangées en bon ordre les questions pertinentes qu'il faut aborder si l'on veut être écouté : absentéisme, qualification, inégalité, rapport au pouvoir...

Parler de travail entre nous, dans des rencontres de femmes, est une autre histoire. *Désir* et *Refus* sont les pôles autour de quoi s'enroule la parole de chacune. Ce qui se dit là ? — « *cette plainte de toutes les femmes* » et cet espoir, et la source murée depuis si longtemps qui voudrait tant venir au jour.

Mais, amies de ces rencontres, nous ne le savons que trop : notre feu et notre eau, personne ne les attend là-haut. Car ce qui pèse au-dessus de nos têtes ce n'est plus la terre du travail humain, c'est le béton de l'*entreprise*.

L'*entreprise* — comme le mot *travail* — est une affaire d'hommes. Ils ont fixé la règle du jeu : rentabilité, division des tâches, productivité, hiérarchie, horaire, implantation, système de sécurité, système de vente, promotion, salaire. Ils ont inventé, financé, organisé, rationalisé, mis en marche et contrôlé la plus extrordinaire machinerie que le monde ait connue. *Taylor* était un homme. Quand ils ont compris que les gens mouraient dans leurs usines et leurs bureaux — mouraient d'ennui, de contrainte ou de fatigue — ils ont « humanisé » la machinerie. *Elton Mayo* était un homme. On ne meurt plus guère aujourd'hui dans l'entreprise, on n'y meurt plus de fatigue, de contrainte ou peut-être d'ennui. Quelque chose d'autre a commencé d'arriver : les portes se sont refermées. Ceux du dehors — des jeunes, des femmes, des vieux — ne peuvent/ne veulent s'y engouffrer. Naguère espace de travail, l'entreprise en devient citadelle. Cernée par le chômage, elle se claquemure et se « dégraisse ». Le *ministre du travail* est toujours un homme.

Les femmes qui travaillent en entreprise sont soumises — comme le sont les autres — à cette loi où *elles* n'ont pas eu de part. La donne s'est faite sans elles : le jeu qu'elles ont en main ne comporte pas d'atouts maîtres. Il ne leur reste qu'à perdre (c'est le « travail-trimard ») ou à tricher.

La triche fait partie du jeu : elle est prévue, réglée. Séduire le partenaire/patron ou le servir à la façon dont sert le mort (en lui laissant la main), c'est rester dans la donne de l'homme. Il y a des secrétaires « *qui font la pluie et le beau temps* ». « *Elles ont le vrai pouvoir* », dit-on d'elles. Bien sûr. Sous procuration...

Il y a aussi, c'est vrai, des femmes chefs d'entreprise ou cadres supérieurs.

Mais ces mots-là n'ont pas de féminin. Si la femme veut les porter, il faut qu'elle se déguise. Qu'elle ait si totalement intériorisé la Loi qu'elle en soit devenue porte-parole. Porteuse de la parole de l'homme. Pas de la nôtre.

Ainsi notre parole de femme est-elle absente de l'entreprise, absente irrémédiablement : absente à la création, absente à la direction, absente même à la contestation.

Car nous ne contestons pas l'entreprise. Elle est devant nous comme un monument : d'ordre, d'intelligence et de raison. Elle est faite de la *main* de l'homme et nous ne pouvons nous retenir de l'admirer. D'en admirer la rigueur, l'efficacité, le génie. Nous l'admirons, — mais nous ne l'aimons pas : nous n'y sommes pas heureuses.

« *Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?* », n'est-ce pas. Eh bien, oui ! Cela, entre *autres* : nous voulons le travail, pas la peine.

Ce n'est pas nous qui avons dit : « *Tu travailleras dans la douleur.* »

Et cela nous paraît possible. Comment ne le voyez-vous pas, vous, les hommes, puisque c'est vous qui l'avez rendu possible ? On peut produire aujourd'hui autrement que depuis la nuit des temps : ce qui réclamait des mois d'apprentissage, à un typographe demande aujourd'hui quelques gestes de dactylo ; et demain les longues années de spécialisation médicale s'évanouiront devant le programme informé d'une boîte électronique entre les mains d'un simple citoyen avisé.

Vous avez changé le monde avec votre technique, votre progrès, et vous vous êtes arrêté là. Vous n'avez pas changé notre vie au travail. Nous allons essayer de le faire.

Quelque chose vient de se produire, pour la première fois dans notre commune histoire : les femmes s'en vont. Oh ! pas toutes, bien sûr. Il en restera longtemps assez dans vos bureaux, vos ateliers, vos magasins et vos laboratoires. Mais quel homme n'a pas, depuis quelque temps devant le discours enfin désentravé des femmes, ressenti ce creux soudain, au-dedans de lui, cette évidence fugitive : les femmes s'en vont. Jusqu'à présent c'était vous qui partiez, les hommes. Qui partiez chaque matin, ou qui partiez un triste soir. Et nous, nous attendions — « *Mais où vont-ils donc, les hommes, quand ils s'en vont ?* »

Un matin prochain, c'est nous qui sortirons. Nous allons prendre les mots *travail*, *entreprise*, et nous allons les désarmer, les retourner, les enchanter. Nous ferons du *trava il* la *trava elle* — action et fête. Nous ouvrirons, à côté de vos chantiers où tout est bruit, béton, artifice, affrontement, des espaces où nous pourrons allumer nos feux au bord des rivières.

Nous ne les appelerons pas *entreprises*. Car *entreprendre* est dominateur et nous ne voulons dominer personne. Le mot entre*preneur* (ô combien masculin ! combien singulier !) ne s'écrit pas entre*preneuses* au féminin pluriel : nous l'écrirons plus volontiers entre*donneurs*.

Vous pouvez, à votre tour, si vous le voulez, nous attendre. Vous pouvez aussi nous rayer de vos carnets d'adresses en sifflant le vieux refrain de la femme qui si souvent varie. Mais allons ! Il se trouvera bien, de temps en temps, un homme *ou* l'autre pour venir voir ce qu'elles fabriquent, ces trava*elleuses*, dans leurs entre*donnes* toutes neuves...

EVE DE CHEVEIGNÉ.

Les manuels scolaires renforcent les stéréotypes sur le rôle des femmes

constate l'U.F.F.

« *Réviser les manuels scolaires afin qu'y soit donnée une autre image de la femme* », c'est l'objectif d'un mémoire adressé à M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, par l'Union des femmes françaises (U.F.F.) qui affirme regrouper près de cent trente mille femmes. Ce mémoire s'appuie sur une enquête qui a été faite par l'U.F.F. sur une cinquantaine de manuels actuellement utilisés dans l'enseignement élémentaire.

La femme est toujours décrite dans les manuels comme dépendante de son mari, de ses enfants. Son univers est réduit à la maison « Maman range le linge dans son armoire ; papa conduit sa voiture ; pendant que maman coud, papa lit. » Il n'y a pas dans les manuels étudiés par l'U.F.F. une seule femme qui soit représentée au travail (alors que 38,7 % des femmes travaillent).

« *Ce que la femme peut aimer*, déclare l'U.F.F., *souhaiter, n'est jamais évoqué. Jamais elle ne fait quoi que ce soit pour elle, pour son propre plaisir. Tous ses actes, tous ses choix, n'existent et n'ont de raison d'être que par rapport à l'homme ou à l'enfant.* »

Au contraire, l'image du père est valorisée. « Il travaille, part en voyage, fait du sport. » « Je suis grand, je lis un livre comme papa. »

Cette infériorité de la femme se retrouve chez la petite fille qui a déjà des activités d'aide ménagère : « Annie prépare une tartine de pain et de beurre pour Jean-Paul ; Annie, ses leçons apprises, va toujours aider sa maman à préparer le dîner. »

Les manuels scolaires ne proposent qu'un seul type de famille : il n'y a aucune place pour les mères seules, les couples sans enfant ou divorcés.

L'U.F.F. fait des propositions à M. Beullac et demande, notamment, que le ministre « *recommande les manuels qui vont dans le sens d'une ouverture au détriment de ceux qui perpétuent les stéréotypes* ».

Europe : cœur et douceur

NOUS sommes vingt-six millions de Françaises, nous produisons 20 % du P.N.B. Multiplions ces chiffres par six, par sept ou par douze si nous intégrons les femmes espagnoles et les femmes portugaises, tel est le poids économique, donc politique, des Européennes avec lesquelles il faudra compter.

A première vue, chacune se sent Française, Italienne ou Belge plutôt qu'Européenne. L'Europe, c'est encore, pour beaucoup d'entre elles, tout au plus le continent où voyagent leurs enfants. C'est surtout une idée ou un concept que les autres ont de nous-mêmes. Une Américaine, une Chinoise, une Japonaise ou une Africaine en visite chez nous observe et regarde vivre la femme européenne. Cette dimension européenne existe, mais c'est hélas surtout au plan économique et à celui des marchés que nous l'imaginons.

Où est l'âme de l'Europe, où est son esprit, où est son cœur ?

Elle est sans doute dans la crainte collective que nous avons toutes pour la sécurité de la vie quotidienne où l'arme technique ou chimique tue nos familles dans un camp de soleil, devenu soudain un camp de la mort, ou stigmatise à jamais, dans le ventre de nos compagnes de Seveso, l'avenir de nos sociétés et de l'humanité : nos enfants.

Ne pourrait-il pas exister une solidarité, en premier lieu par ceux qui détiennent les pouvoirs scientifiques et qui pourraient mieux contrôler ou mieux prévenir les conséquences dangereuses de certaines techniques nouvelles. Cette solidarité ne s'appliquerait pas seulement à un meilleur usage de la matière inerte, mais aussi et surtout à l'égard des individus par le biais d'une attention plus grande aux sciences humaines à peine naissantes, et dont la prise en considération permettrait de mieux veiller à la sécurité des personnes volées ou violées selon les cas, dans nos villes si tristement « embétonnées », surpeuplées et sans arbres. Certes, on pourrait objecter que les victimes du K.G.B. de notre voisine l'Europe de l'Est sont plus maltraitées encore.

Mais peut-on se consoler avec le malheur des autres, si grand soit-il ?

Adapter notre manière de vivre

« *A l'aube étrange du troisième millénaire* » (*), nous devons, sans distinction de sexe, adapter notre manière de vivre et suivre une évolution comparable à celle qu'ont connue les hommes et les femmes de la préhistoire. Dans ce monde engendré par les ordinateurs, nous devons inventer des sociétés ou plutôt des styles de vie sans brouillon à visage humain. Oui, les indices économiques ne suffisent plus à notre bonheur social. « *Le produit national brut évoqué plus haut n'est plus notre Saint-Graal.* »

A la croissance exponentielle nous préférons la croissance douce, sans chômage, avec l'égalité des chances pour tous les individus. Cœur et douceur, voilà les mots que nous revendiquons contre les féministes déchaînées qui, selon l'image de Giono, « *vous couperaient le cou avec un cure-ongles, quitte à s'y prendre à cent fois !* ». Contre ceux qui nous ravalent encore au rang du cas social, contre celles enfin qui se refusent à prendre dans ce monde où nous sommes en train de naître, les responsabilités qui sont les nôtres.

La paix, la sécurité, la justice sociale et un meilleur cadre de vie constituent le creuset de la vie européenne. C'est là que se situe la mission des femmes.

Qui oserait prétendre qu'il s'agit d'y employer des furies ou des esclaves ?

MILENA NOKOVITCH,

maire-adjoint d'Asnières-sur-Seine, membre du comité directeur de Perspectives et Réalités, auteur de *Ce que femme veut.*

(*) V.G.E.

FEUILLETON 21 — 3 AOUT 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Convaincu de la culpabilité du chef de la police de Sacramento, Donahure, dans le vol de combustibles nucléaires avec prise d'otages qui a eu lieu à la centrale de San-Ruffino, le sergent Ryder, aidé de son fils Jeff, est allé perquisitionner chez lui après l'avoir assommé et bâillonné. Cinq minutes leur ont suffi pour trouver un véritable arsenal, dont deux Kalachnikov, et 10 000 dollars en petites coupures. Ils rapportent leur butin au major Dunne, du F.B.I., avant d'aller chez une autre personnalité locale, ami de Donahure, qu'ils soupçonnent aussi.

LE juge LeWinter vivait dans une maison extrêmement impressionnante, comme il convenait à un homme destiné très vraisemblablement à devenir le prochain président de la Cour suprême de Californie. Réplique fidèle d'une demeure de l'Alabama datant d'avant la guerre de Sécession, la maison, d'une blancheur éblouissante, avait un porche à colonnes haut de deux étages, des balcons, une profusion de magnolias alentour et une pléthore de chênes blancs et d'usnées barbues dont ni les uns ni les autres ne paraissaient trouver le climat tout à fait à leur goût. Dans une résidence si imposante (on ne pouvait parler d'une simple « demeure »), ne pouvait siéger, eût-on pensé, qu'un pilier de la rectitude judiciaire. On se serait trompé.

C'est ce dont se rendirent immédiatement compte Ryder et son fils quand ils ouvrirent la porte de la chambre à coucher, sans avoir eu, il faut bien le dire, la courtoisie de frapper avant d'entrer : le lumineux symbole de la légalité se trouvait dans son lit, mais il n'y était pas seul, et ce n'était pas sa femme qui partageait sa couche. Très bronzé sous ses cheveux blancs et sa moustache blanche, le juge paraissait parfaitement à sa place dans le grand lit doré de l'ère victorienne, mais on ne pouvait en dire autant de sa compagne, une dame d'apparemment très petite vertu, extrêmement peinturlurée, jeune encore, qui aurait visiblement été plus à son aise dans le cadre de ce qu'on peut élégamment désigner comme les franges extérieures de la société. Ce qui, par contre, rapprochait (outre la proximité physique) le juge de sa voisine de lit, c'était leur expression stupéfaite à l'un et à l'autre, ainsi que l'écarquillement comique de leurs yeux : mimique qui n'a rien de surprenant chez deux personnes subitement confrontées à deux hommes encapuchonnés ayant chacun un revolver à la main. Toutefois, la similitude des visages se dissipa rapidement, l'expression de la fille se muant peu à peu en un air de culpabilité craintive, alors que le visage du juge, comme on pouvait s'y attendre, se transformait progressivement en portrait de la vertu outragée.

« Qui diable êtes-vous ?

— Pas des amis, soyez-en sûr, dit Ryder. Nous savons qui vous êtes. Mais qui est cette jeune dame ? »

Sans se préoccuper du silence inévitable qui suivit cette question, il se tourna vers Jeff :

« Tu as pris ton appareil de photo, Perkins ?

— Non, j'ai oublié.

— Dommage. Je suis sûr que monsieur aurait été ravi que nous envoyions un instantané à sa femme, pour lui pouver qu'il ne languissait pas trop durant son absence. »

Le juge continuait à adopter une expression outragée, mais Ryder n'en tint aucun compte.

« Allons, vas-y, Perkins, les empreintes. »

Jeff n'était pas expert en la matière ; mais il avait quitté l'école de police depuis trop peu de temps pour avoir oublié comment on relève de bonnes empreintes. LeWinter, dont l'arrogance avait flanché et qui, manifestement, trouvait que la situation le dépassait, n'éleva pas d'objection et n'offrit aucune résistance. Quand Jeff eut terminé, il jeta un coup d'œil à la fille, puis à son père, qui hésita puis acquiesça. Pendant qu'elle laissait passivement ses doigts à Jeff, Ryder lui dit :

« Personne ne vous fera de mal, mademoiselle. Comment vous appelez-vous ? »

Elle serra les lèvres et détourna la tête. Ryder soupira, ramassa un sac à main qui ne pouvait être qu'à elle, l'ouvrit et en répandit le contenu sur une table. Après avoir un peu farfouillé, il exhiba une enveloppe sur laquelle il put lire à haute voix :

« *Bettina Ivanhoe, 88 South Maple.* »

« Ivanhoe ? Il me semble qu'Ivanov conviendrait mieux. Russe ?

— Non, je suis née ici.

— Mais je parierais bien que vos parents ne l'étaient pas.

— Chantage ? dit LeWinter, en essayant de mettre à son tour une intonation méprisante dans cette exclamation, mais le cœur n'y était pas. Extorsion de fonds, peut-être ?

— Oh ! je vous ferai chanter à mort si vous êtes celui que je pense ! D'ailleurs, je peux vous faire crever sans avoir besoin de vous faire chanter, dit Ryder d'un ton glacial. Mais, pour l'instant, je suis sur une autre affaire. Où se trouve votre coffre, et où en sont les clés ? »

LeWinter ricana, mais non sans qu'on pût discerner une ombre de soulagement dans sa voix :

« Truand de bas étage !

— Langage peu distingué pour un magistrat de votre rang. »

Ryder sortit un couteau de poche et, en faisant jaillir la lame, il s'approcha de la fille.

« Eh bien, M. LeWinter ? »

Le juge croisa les bras d'un air résolu.

« Le chevalier sans peur et sans reproche ! », fit Ryder en lançant le couteau à Jeff, qui le plaça adroitement sur le double menton de LeWinter et appuya légèrement.

« Il a le sang rouge, dit-il. Exactement comme nous tous. Est-ce que j'aurais dû stériliser la lame ?

— Plus bas à droite, dit Ryder. C'est là que se trouve la jugulaire extérieure. »

Jeff retira le couteau et l'examina. La lame était étroite et ne portait de sang que sur un centimètre environ, mais à voir LeWinter, dont l'expression avait perdu tout caractère de résolution, on eût pu croire que le flot de son sang artériel était sur le point de jaillir. Il dit d'une voix enrouée :

« Le coffre est dans mon bureau, en bas. La clé est dans la salle de bains.

— Où ? demanda Ryder.

— Dans un pot de savon à barbe.

— Drôle d'endroit pour mettre une clé, quand on est un honnête homme. Le contenu du coffre doit être intéressant. »

Ryder passa dans la salle de bains et revint quelques secondes plus tard avec la clé.

Il sortit de sa poche trois paires de menottes qui, jusqu'à tout récemment, avaient appartenu au chef de la police. Au moyen d'une des paires, il fixa le poignet droit de la fille à une des colonnes du lit, au moyen d'une autre le poignet gauche de LeWinter à l'autre colonne. La troisième paire, passée préalablement derrière un barreau de la tête du lit, servit à joindre le poignet gauche de Bettina au poignet droit du juge. Comme bâillons, ils employèrent des taies d'oreiller ; avant de nouer le bâillon du juge, Ryder lui dit :

« Un hypocrite comme vous qui passe son temps à faire des discours contre les marchands d'armes de Washington doit en avoir quelques-unes chez lui. Où se trouvent-elles ?

— Dans mon bureau. »

Jeff commença à perquisitionner soigneusement dans la chambre à coucher. Ryder, lui, descendit à l'étage inférieur, repéra le bureau, trouva l'armoire aux armes et l'ouvrit. Il ne s'y trouvait aucun Kalachnikov, mais un revolver d'un type particulier, inconnu de lui, attira son attention. Il l'enveloppa dans un mouchoir et le mit dans l'une des larges poches de sa veste.

Le coffre était massif, près de 1 mètre sur 2 ; il devait peser plus d'un quart de tonne et il avait été construit dans un lointain passé, à une époque où les casseurs n'avaient pas encore mis au point les techniques très sophistiquées qu'ils utilisent aujourd'hui. Le système de fermeture était tout à fait élémentaire, et, si le coffre s'était trouvé isolé dans la pièce, Ryder l'aurait ouvert sans hésitation ; mais il était encastré dans un mur de brique sur plusieurs centimètres de profondeur, ce qui était tout à fait exceptionnel pour un coffre de ce genre. Ryder remonta donc à la chambre à coucher, retira le bâillon de LeWinter et sortit son couteau.

« Où se trouve l'interrupteur du coffre ?

— Quel interrupteur ?

— Vous m'avez dit beaucoup trop vite où se trouvait la clé. Vous teniez à ce que j'ouvre votre coffre. »

Pour la seconde fois, LeWinter fit une grimace douloureuse, provoquée davantage par l'appréhension que par la douleur, lorsque le couteau de Ryder s'enfonça dans la peau de son cou, mais il garda le silence.

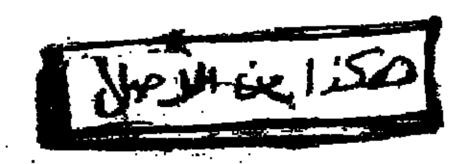
« Je répète : où est l'interrupteur ? Celui qui enclenche ou déclenche un signal d'alarme dans le bureau du shérif local. »

Cette fois, LeWinter se montra un peu plus obstiné dans son silence, mais il finit par céder. Ryder redescendit, fit glisser un panneau coulissant situé au-dessus de la porte du bureau et découvrit un commutateur d'un type très simple. Il le déclencha et ouvrit le coffre. Une partie de l'intérieur constituait une armoire à dossiers, ces derniers étant suspendus, de façon très traditionnelle, à deux rails parallèles au moyen d'oreilles métalliques. Presque toutes ces chemises contenaient des notes relatives à des affaires que LeWinter avait jugées. Sur les rayons supérieurs du coffre, l'attention de Ryder ne fut requise que par trois objets, qu'il confisqua tranquillement. L'un était un carnet avec des listes de noms et de numéros de téléphone ; le second était une édition reliée en cuir d'*Ivanhoe* de Sir Walter Scott ; et le troisième était un carnet de notes, également relié en cuir, mais de couleur verte.

Pour un carnet de notes, celui-ci était assez grand (environ 20 centimètres sur 12) et il était doté d'un solide fermoir de laiton, qui aurait sans doute arrêté un gamin ou un simple curieux, mais qui ne résista pas au couteau d'un fouineur mal intentionné. Ryder se contenta, en fait, de couper le dos de cuir, et les pages du carnet apparurent, mais elles ne lui apprirent rien dans l'immédiat, car elles étaient couvertes de chiffres et non de lettres. Il ne perdit pas de temps à essayer d'y comprendre quelque chose : il ne connaissait rien à la cryptographie, mais le F.B.I. avait un service de déchiffrement très spécialisé qui était en mesure de décoder n'importe quel document, excepté des textes militaires hautement sophistiqués, et, même en pareil cas, ils étaient capables d'y parvenir si on leur laissait suffisamment de temps. Le temps... Ryder regarda sa montre : il était 11 heures moins une minute.

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.



Le Monde

étranger

Après son entretien avec M. Giscard d'Estaing

M. Bouteflika se félicite du rôle de la France dans la recherche d'une solution saharienne

M. Abdelaziz Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, a été reçu pendant une heure trois quarts par M. Valéry Giscard d'Estaing, le mardi 1er août. En quittant l'Elysée, M. Bouteflika a longuement répondu aux questions des journalistes : *« Je me félicite tout d'abord de l'intérêt de la France à rechercher une solution. Je me félicite d'autant plus que c'est exactement comme cela que nous avons toujours imaginé le rôle de la France dans la région. »*

M. Bouteflika a poursuivi : *« La France a des intérêts importants avec chacun des partenaires. Ces intérêts sont anciens. (...) Parce que c'est un pays méditerranéen, parce qu'il y a des intérêts, parce que c'est un membre permanent du Conseil de sécurité et parce que d'autres raisons — que dictent, j'allais dire, le cœur et la raison — sont là, nous avions toujours espéré que la France puisse jouer la qualité de ses rapports et de ses liens avec les uns et avec les autres pour essayer de faire revenir la paix sur la base de la justice. (...)*

» La France ne préjuge pas des solutions à venir. Elle cherche les moyens de faire aboutir le problème à une solution juste, qui puisse satisfaire peut-être les droits légitimes des uns et les intérêts non moins légitimes des autres. »

M. Bouteflika s'est refusé à évaluer le délai dans lequel cette solution pourrait intervenir, mais il a indiqué que l'Algérie ferait tout son possible pour accélérer *« la convalescence »* (des relations franco-algériennes). *« La France et l'Algérie,* a-t-il dit, *ne reconnaissent que les frontières internationalement reconnues de la Mauritanie, c'est-à-dire les frontières de 1960 : voilà un point d'accord. Je crois que la France a toujours été pour l'autodétermination des peuples. Elle a voté toutes les résolutions des Nations unies sur ce problème, et principalement celles qui parlent de l'autodétermination du peuple sahraoui. La France a toujours été pour une consultation démocratique : voilà un autre aspect qui peut être un dénominateur commun de notre approche. La France a tout intérêt à ce que les pays et les peuples avec lesquels elle entretient des rapports importants puissent vivre en paix entre eux et avec elle. (...) »*

M. Bouteflika a précisé que l'Algérie souhaite que *« la France puisse faire jouer la qualité de ses rapports avec le Maroc pour précisément l'amener à rechercher des solutions correctes, des solutions projetées sur l'avenir, et non point des solutions passéistes ».* Interrogé sur le rôle que pourrait jouer M. Houphouët-Boigny, président de la république ivoirienne, le ministre algerien a déclaré : *« Il est absolument exclu que le président Houphouët-Boigny puisse jouer un rôle parallèle ou divergent par rapport à l'Organisation de l'unité africaine »* (qui a formé un comité pour étudier le problème saharien).

M. Bouteflika a ajouté : *« Quand il y a tension dans les rapports entre l'Algérie et la France, c'est cela la situation qui n'est pas normale. L'absence de tension, c'est ça la situation qui est normale. (...) Je crois qu'il manquait à nos rapports la dimension du dialogue. Nous l'avons inaugurée de notre propre initiative le 12 juillet. J'avais pris la précaution de dire que nous n'avions pas réglé, hélas ! tous les problèmes pendants entre l'Algérie et la France. Je crois que la décrispation se fera lentement. »*

Caractérisant l'attitude de l'Algérie comme n'étant ni pessimiste ni optimiste, mais *« réaliste »*, M. Bouteflika a déclaré : *« Il y a une dynamique de la paix. Nous ne prendrons pas, pour ce qui nous concerne, la responsabilité de la décourager. »* Il s'est prononcé pour *« des entretiens entre les parties qui occupent le Sahara occidental et le Polisario »*, sans exclure l'éventualité d'un contact entre l'Algérie et le Maroc.

L'Elysée, pour sa part, n'a pas commenté l'entretien du ministre algérien avec le président de la République, mais il ne fait pas de doute que les déclarations de M. Bouteflika à la presse sont jugées très satisfaisantes. Les points d'accord mentionnés au sujet du problème saharien, la nécessité de mettre en présence les parties intéressées, la volonté de poursuivre le dialogue pour revenir à une situation *« normale »* entre Paris et Alger sont tout à fait conformes à la politique française.

Ethiopie

L'armée d'Addis-Abeba continue sa progression en Érythrée

Correspondance

La radio éthiopienne a annoncé, mardi 1er août, la reprise par l'armée d'Addis-Abeba de trois localités érythréennes, Digsa, Segeneita et Areza, à 60 kilomètres au sud-ouest d'Asmara, capitale de la province. — (A.F.P., Reuter).

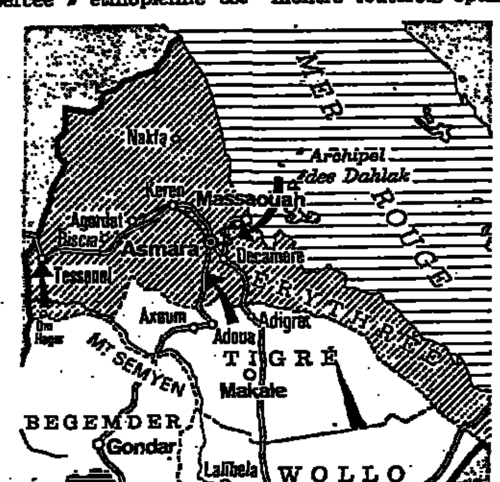
Khartoum. — Après avoir repris les principales villes tenues par le Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.), les forces éthiopiennes poursuivent leur progression en direction d'Agordat. Ses revers ont contraint le F.L.E. à abandonner les centres urbains et à revenir à la tactique de guérilla qui était la sienne, il y a deux ans.

La « percée » éthiopienne est le résultat de plusieurs offensives simultanées lancées à partir des provinces du Tigré et de Gondar. Selon les mouvements érythréens, la campagne de « reconquête » de la province mobilise près de deux cent mille hommes. Il n'existe, ajoutent-ils aucune preuve d'une participation aux combats des quelques milliers de soldats cubains dont la présence est signalée derrière les lignes gouvernementales.

En outre, le Front populaire de libération de l'rythrée (F.P.L.E.), qui contrôle l'essentiel de la zone montagneuse, affirme qu'aucun combat ne s'y déroule depuis deux semaines. Il dément la reprise par l'armée éthiopienne du port de Massaouah et de plusieurs villages proches d'Asmara, capitale de la province encerclée par les maquisards.

Selon les informations parvenues à Khartoum, l'armée éthiopienne fait actuellement mouvement, à partir de Tessenei et de Barentu vers Agordat, ville située à environ 300 kilomètres à l'ouest d'Asmara encore aux mains du F.L.E. La stratégie ressemble à celle qui fut mise en œuvre, avec le soutien soviéto-cubain, lors de la guerre de l'Ogaden. Seule différence notable : Soviétiques et Cubains, cette fois, ne sont pas engagés sur le front. Ils se contentent de jouer un rôle très important en fournissant aux Ethiopiens une assistance logistique.

L'avance gouvernementale a contraint le F.P.L.E. à établir deux nouvelles lignes de défense, en plus des quatre autres déjà existantes. Le mouvement se montre toutefois optimiste quant à ses chances de résister à l'offensive. Avant d'abandonner le terrain, le F.L.E. a, pour sa part, détruit tout l'équipement militaire laissé sur place. Il continue d'ailleurs de contrôler la région environnant Tessenei. Quant aux convois qui ravitaillent l'armée éthiopienne, ils sont la cible d'attaques incessantes de la part du Front populaire de libération du Tigré, qui coopère avec les deux mouvements érythréens.



Il reste maintenant à savoir si les revers militaires subis par le F.L.E. ébranleront — ou non — la fragile unité entre les deux fronts érythréens, consolidée après l'accord de coopération qui aboutit, en avril dernier, à la création d'un commandement conjoint.

Dan CONNELL.

LA SITUATION AU LIBAN

Beyrouth-Ouest est atteint par des tirs d'armes lourdes

De notre correspondant

Beyrouth. — Alors que le gouvernement libanais s'efforce, toujours en vain, d'obtenir le libre passage du détachement de l'armée envoyé au Sud à travers le secteur conservateur-chrétien de la zone frontalière, Beyrouth a connu, mardi 1er août, une escalade de la violence dont *l'origine n'est pas établie.*

Incidents fortuits ou nouvelle dimension de la crise ? Trois obus sont tombés à une heure d'intervalle entre 17 h. 20 et 19 h. 30, à Beyrouth-Ouest (palestino-progressiste), dans le quartier de Mazraa. Ils ont fait trois morts et trente-deux blessés parmi les passants, ainsi que deux blessés parmi les soldats saoudiens de la FAD. Peu auparavant, les plages contiguës des hôtels Coral Beach et Summerland, dans le quartier de Jnah, étaient arrosées de rafales de mitrailleuses lourdes. Une centaine de balles faisaient voler le sable parmi les baigneurs pris de panique. On devait relever trois blessés graves. Un communiqué de la FAD précisait que les projectiles, de calibre 500, avaient atteint les plages *« en fin de parcours »*, ce qui insinue qu'ils étaient tirés de loin, d'un des secteurs conservateurs chrétiens de la capitale, plus précisément des banlieues de Hazmieh et Hadeb, qui *se trouvent juste en face.* L'accusation est formulée en clair mardi par les journaux palestino-progressistes à propos des deux incidents.

La radio phalangiste, pour sa part, a rapporté que les plages avaient reçu des tirs par suite d'un affrontement entre Palestiniens et Irakiens, autour de l'ambassade d'Irak, *située de l'autre côté de la corniche* du front de mer. S'il y a bien eu une nervosité et des rondes insolites de la police palestinienne autour de la mission diplomatique irakienne, et s'il y a effectivement eu deux accrochages graves entre le Fatah et les éléments pro-irakiens du Front du refus, l'un à Tripoli et l'autre à Saïda, l'ambassade n'a cependant pas été le théâtre d'affrontements armés.

C'est la première fois, depuis la fin de la guerre en novembre 1976, que ce type d'incident se produit.

Pour obtenir que l'unité de l'armée bloquée à Kanbaka puisse reprendre sa progression, le gouvernement libanais a demandé aux ambassadeurs des trois grandes puissances occidentales de faire pression sur Israël, considérant, à juste titre, que même si ce sont les milices chrétiennes qui tirent sur les troupes — et elles ont récidivé mardi, — c'est l'Etat hébreu qui détient les clés de la situation. — L. G.

Jérusalem continue de s'opposer à l'installation de l'armée au Sud

De notre correspondant

Jerusalem. — Israël suit *« avec la plus grande attention »* les développements de la situation au sud-Liban. L'arrivée sur place d'un premier contingent de l'armée régulière libanaise place les autorités devant un dilemme. En principe, elle devrait satisfaire Jérusalem, qui a toujours réclamé le retour sous la souveraineté libanaise de l'ensemble du territoire de l'Etat voisin. Toutefois, les autorités israéliennes s'opposent au déploiement de l'unité en cause dans la zone chrétienne.

L'armée israélienne, en effet, estime avoir de bonnes raisons de *croire* que les soldats libanais reçoivent des ordres de Damas et non de Beyrouth.

Les Israéliens appuient totalement le refus des milices chrétiennes de laisser pénétrer le contingent libanais dans leur secteur, malgré les interventions diplomatiques étrangères. Paris et Wahington, en particulier, voudraient que Jérusalem fasse pression sur les milices du commandant Haddad pour qu'elles laissent larmée libanaise accomplir sa mission. *« Laissez-les passer »*, aurait dit, mardi 1er août, l'ambassadeur des Etats-Unis à Tel-Aviv, M. Samuel Lewis, au cours d'une conversation téléphonique avec le ministre israélien de la défense, M. Weizman.

« Les chrétiens du Sud-Liban n'ont pas envie de se faire massacrer comme leurs coreligionnaires de Beyrouth. C'est pourquoi, affirme leur porte-parole, M. Francis Rizek, *ils empêcheront la progression de la force libanaise, tant que l'armée syrienne sera stationnée au Liban. » « Si nous laissions faire,* ajoute-t-il, *les Syriens contrôleraient tout le Sud-Liban. Ils nous désarmeraient et fermeraient « la bonne frontière », ce qui signifierait notre fin. »* En Israël, on pense de même. Pour M. Moshe Arens, président de la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense, il est clair que la Syrie continue *« d'avancer ses pions »* dans le cadre des ambitions déclarées du parti Baas de réaliser la grande Syrie. En conséquence, l'opposition de Jérusalem à son avance ne constitue pas seulement un acte humanitaire vis-à-vis des chrétiens mais répond à *« l'intérêt bien compris »* d'Israël.

Les négociations engagées mardi entre Israéliens et Libanais sous les auspices de l'ON d'une part, miliciens et forces libanaises régulières d'autre part, pour trouver une solution de compromis ont échoué. Les milices chrétiennes continuent, ce mercredi, leurs tirs d'intimidation contre le contingent libanais. — *(Intérim.)*

● *Des tirs ont été dirigés,* mardi 1er août dans la soirée, par les forces chrétiennes-conservatrices du commandant Saad Haddad, contre des unités de la *force intérimaire des Nations unies au Liban* (FINUL), a confirmé mercredi un communiqué de la FINUL.

Les tirs ont duré une heure et demie et ont été suivis par un cessez-le-feu proclamé par le commandant Haddad, précise le communiqué. — *(A.F.P.)*

● *Le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Mohamed Kamel,* a déclaré mardi 1er août qu'il n'était *« pas satisfait »* de la déclaration dans laquelle le département d'Etat *américain* exprimait son propre mécontentement devant le refus de l'Egypte de poursuivre des discussions directes avec Israël (*le Monde* du 2 août). *« Je pense que cette déclaration aurait dû tenir compte du contexte »*, a dit M. Kamel, après une rencontre de deux heures avec M. Alfred Atherton, ambassadeur itinérant du président Carter. — *(A.P.)*

UN COLLOQUE ISRAÉLO-ARABE

Un État palestinien est-il concevable ?

De notre correspondant

Jérusalem. — Sur le thème « Un Etat palestinien est-il concevable ? », *le premier symposium israélo-arabe à se tenir en Israël vient d'être organisé à la suite d'une initiative de journalistes juifs et arabes, de la radiodiffusion israélienne et des journaux* Al Hanishmar *(Mapam)* et Al Anba *(arabe de Jérusalem-est). Cent cinquante universitaires et intellectuels de gauche, dont un tiers d'Arabes d'Israël, ont participé à la rencontre dans le cadre champêtre et propice au rapprochement du kibboutz Nakschon, près de l'abbaye de Latroun.*

En déclarant que les Palestiniens avaient fini par acquérir la conviction que l'honneur arabe peut être défendu autrement que par la guerre, M. Hafez Nazal, chef du département Proche-Orient à l'université de Bir-Zeit, près de Ramallah, a donné le ton du colloque : « Parallèlement, *a-t-il ajouté,* les Israéliens, s'ils veulent la paix, ne peuvent pas faire abstraction de l'existence du peuple palestinien et de l'O.L.P., qui le représente. Un Etat palestinien, non seulement ne représentera pas un danger pour Israël mais assurera au contraire les Israéliens d'une sécurité beaucoup plus grande, car il mettra un terme à des décennies de frustration. La dignité retrouvée, liée à la multitude des problèmes économiques et sociaux qu'il devra affronter, détournera ce petit Etat de toute idée belliqueuse », *a assuré M. Nazal, en affichant un optimisme nullement partagé par l'anthropologue Sharif Canahaneh, Arabe israélien, professeur à l'université de Bir-Zeit.*

Pour ce dernier, les obstacles psychologiques qui séparent les deux peuples sont trop grands pour permettre une coëxistence pacifique entre deux Etats indépendants en Palestine. L'antagonisme fondamental, selon M. Canahaneh, serait alimenté par la jalousie du petit Etat palestinien devant la puissance disproportionnée de son voisin occidental. Ce complexe ferait perpétuellement de l'Etat d'Israël un bouc émissaire sur lequel le nouvel Etat pourrait aisément rejeter tous ses échecs.

Le modus vivendi est-il donc impossible ? De nombreux participants se sont inscrits en faux contre cette sombre description de la situation.

Rejetant l'idée d'un Etat palestinien indépendant dans les territoires évacués par Israël, l'orientaliste Yoshuah Porat s'est fait le porte-parole de la « solution jordanienne », *c'est-à-dire d'une entité liée organiquement au royaume hachémite, car* « un Etat palestinien indépendant pourrait servir pour les terroristes qui opèrent déjà en Israël d'excellente base de départ pour des opérations encore beaucoup plus meurtrières ».

Pour sa part, le professeur Yoshasat Harkadi, ancien chef des renseignements de l'armée, et plus récemment conseiller de M. Rabin pour les questions de sécurité, n'a pas rejeté a priori d'un Etat palestinien, mais il le juge pratiquement « irréalisable ».

A l'exception des trois conférenciers de l'université de Bir-Zeit et d'un journaliste, les intellectuels des territoires occupés n'étaient pas au rendez-vous. Mais, compte tenu de l'excellente ambiance qui a marqué la réunion, ses organisateurs espèrent qu'ils parviendront à vaincre leur réticence pour participer à la prochaine rencontre d'intellectuels israélo-arabes déjà en préparation.

(Intérim.)

EUROPE

L'ÉLARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Tribune internationale

L'agriculture espagnole : un épouvantail

par JUAN ANTONIO CREMADES SANZ PASTOR (*)

L'IMMENSE majorité des paysans espagnols doivent se demander, lorsqu'ils égratignent avec leur charrue le sol argileux en faisant attention à ne pas trop enfoncer le soc de peur d'aller au-delà de la terre végétale, pourquoi on craint tant l'agriculture espagnole dans un pays comme la France où il y a de l'eau partout et où l'humus est dix fois plus épais que sur le plateau castillan.

Il suffit d'avoir survolé la France et l'Espagne pour réduire à leurs justes limites les peurs créées dans certains milieux au sujet de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. Le rapport fait au Sénat en 1977 sur les répercussions agricoles de la politique méditerranéenne de la C.E.E (1) le reconnaît d'ailleurs bien volontiers lorsqu'il affirme que l'élargissement de la Communauté « ne pose pas de problèmes pour nos productions agricoles de base et peut même étendre leurs débouchés ». En effet, la balance commerciale agricole de l'Espagne est déficitaire : les producteurs français de céréales, de maïs, de viande, de lait, ne pourraient que tirer profit de l'adhésion de l'Espagne à la Communauté, car ils se lanceraient à la conquête d'un marché largement orienté à l'heure actuelle vers l'Amérique.

Lorsque M. Jacques Chirac rejoint les inquiétudes du P.C.F. « au sujet des conséquences que l'admission de l'Espagne au Marché commun pourrait avoir pour la paysannerie française », il ne peut donc se référer qu'à ce que le rapport du Sénat qualifie de « cultures spécialisées de nos régions méridionales (vins, fruits et légumes) ». Certes, dans ces domaines, la concurrence risque d'exister. Mais là aussi, on ne doit pas se laisser aller à un trop grand alarmisme. Les conclusions du rapport du Sénat sur le danger que l'Espagne représente pour chacune de ces cultures sont édifiantes.

Pour les fruits, « il ne semble pas que la production fruitière espagnole dans son ensemble soit de nature à exercer une très forte pression sur le marché communautaire ». Le Sénat ne fait exception à ce principe général que pour les pêches, les poires et les raisins frais (2). Pour les légumes, le Sénat considère « que la percée est toujours difficile à l'exportation ». Il ajoute que « l'extrême éparpillement des produits et des quantités exportées permet de penser que le danger n'est peut-être pas aussi grand que certains l'imaginent ». Le seul véritable danger concerne la tomate (3) !

ENFIN, quant aux vins, l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun peut avoir pour conséquence « d'inciter le commerce à rechercher les assemblages de vins de coupage espagnols avec de petits vins français, faibles en degrés et trop acides ». Cela peut provoquer « une régression de la politique de qualité, dans la mesure où cette politique ne serait pas susceptible d'assurer une rentabilité suffisante aux producteurs français ». Mais les seules conséquences « immédiates et plus directes » concernent l'Italie : on peut envisager un déplacement des importations françaises de vin de l'Italie au profit de l'Espagne, car « les positions acquises par l'Italie sur le marché européen, qui ont fait passer les exportations italiennes de 2 à 12 millions d'hectolitres par an vers la C.E.E., sont trop récentes pour avoir fait oublier au commerce les qualités des vins de coupage espagnols, jugés plus sûrs et meilleurs » (4).

L'incidence de l'adhésion de l'Espagne au Marché commun agricole pourrait, en conséquence, être résumée de la manière suivante : pour le gros des exportations espagnoles actuelles vers la France, aucun problème n'existe puisqu'il s'agit de produits (oranges, citrons, dattes) non cultivés en France ; pour beaucoup d'autres secteurs (lait, céréales, maïs, élevage), ce sont les agriculteurs français qui tireront avantage de l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. ; seul un nombre restreint de produits posent des problèmes et les posent... davantage à l'Italie qu'à la France.

Les producteurs français de pêches, de poires, de raisins frais, de tomates ou de vins de faible qualité devront donc fournir un effort d'adaptation en vue de l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E. Des phénomènes semblables se retrouvent dans d'autres secteurs : si on établissait la liste des industries espagnoles qui devront changer de cap à cause de la percée que les industries françaises feront dès l'ouverture des frontières, on n'en finirait pas... Mais face aux problèmes d'un nombre restreint d'agriculteurs, combien de perspectives favorables sont ouvertes au plus grand nombre d'agriculteurs français, aux éleveurs, aux industriels, y compris à ceux des régions méridionales : les chambres de commerce et d'industrie d'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon viennent de prendre parti en affirmant que « l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun rétablirait, pour l'industrie de ces trois régions, des conditions normales de concurrence avec les entreprises espagnoles » (5).

Dire que les quelques dizaines de milliers de paysans concernés ne doivent pas supporter seuls les conséquences d'un choix politique national semble évident. Exiger que l'Espagne s'associe aux études et aux décisions nécessaires pour que la transition se fasse avec le moindre traumatisme, serait raisonnable.

MAIS en constatant qu'on essaye de faire croire aux paysans que « nous n'aurions aucune chance de lutter, nous, Français, contre cette compétitivité incontrôlable », l'Espagnol moyen sombre dans le plus profond des désarrois. Pensant à la poésie d'Antonio Machado sur « ces terres du cœur de l'Espagne, qui sont tellement pauvres et tristes, qu'elles sont animées d'une âme », il se dit que, dans la majorité des secteurs de l'agriculture et de l'élevage, ce sont les paysans espagnols — esclaves de ces rares nuages qui réussissent à traverser les chaînes de montagne du nord de l'Espagne — qui ont tout à craindre de l'Europe verte.

Malgré les problèmes que va devoir affronter leur économie, les Espagnols ont choisi l'ouverture des frontières.

Lorsqu'ils entendent dire que l'entrée de l'Espagne « serait la fin de toutes nos ambitions européennes », ils se demandent donc s'il ne faudrait pas rappeler la définition d'un grand dictionnaire français vieux de plusieurs siècles : « Espagne : royaume le plus méridional de l'Europe. » Quelles sont ces ambitions européennes qui passent par une mise à l'écart d'une partie de l'Europe ?

(*) Avocat au barreau de Madrid, président de la Chambre officielle de commerce d'Espagne à Paris.

(1) Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan et de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur les répercussions de la politique méditerranéenne de la C.E.E. pour les régions sud de la France, par MM. Edgard Pisani et Michel Sordel, annexé au procès verbal de la séance du 21 avril 1977.
(2) Page 83 du tome II.
(3) Page 100 du tome II.
(4) Page 86 du tome II.
(5) Rapport de la COPEF, avril 1978, page 11.

M. Gustave Ansart (P.C.F.) juge « excessifs » les propos de M. Manuel Azcarate (P.C.E.)

M. Gustave Ansart, membre du bureau politique du P.C.F., député du Nord, a répondu, mercredi matin 2 août, au micro de R.T.L., aux propos tenus lundi 31 juillet, à Madrid, par M. Manuel Azcarate qui, au nom du parti communiste espagnol, avait jugé démagogique et électoraliste la campagne du P.C.F. contre l'admission de son pays dans la Communauté européenne (*le Monde* du 2 août).

Il a notamment déclaré : « *Une politique nationale comme celle que nous défendons depuis des années ne peut être confondue avec une politique nationaliste (...). Notre politique est basée sur la défense des intérêts de notre pays, de son indépendance nationale et des intérêts des travailleurs. C'est ce qui motive notre position en toute circonstance. Je m'étonne que Manuel Azcarate ne comprenne pas une telle position alors que le parti communiste est un bon, un passionné défenseur des intérêts des travailleurs qui en aucun cas ne sont en contradiction avec les intérêts des travailleurs des autres pays auxquels nous tendons la main, par-dessus les frontières, dans un même combat contre les multinationales, contre le grand capital (...) pour une lutte commune pour la démocratisation des institutions du Marché commun (...). Je m'étonne du ton un peu excessif de notre ami Azcarate. Ce ton passionné, ces propos excessifs ne prédisposent pas à une bonne discussion nécessaire entre partis frères.* »

Italie

DANS UNE INTERVIEW A « LA REPUBBLICA »

M. Berlinguer plaide pour l'assouplissement du léninisme, le compromis historique et la construction européenne

De notre correspondant

Rome. — M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien, redéfinit sa conception du léninisme et analyse les problèmes de la gauche italienne dans une interview publiée le mercredi 2 août par le quotidien proche du parti socialiste *la Repubblica*.

Les communistes italiens sont-ils léninistes ? M. Berlinguer répond : « *Si léninisme signifie une sorte de manuel doctrinal, un ensemble de thèses rigides à appliquer strictement, alors nous ne sommes pas léninistes de cette façon.* » Selon M. Berlinguer, le P.C.I. se sent « *le prolongement du patrimoine* [de Lénine], *mais aussi le critique et l'interprète* ». Il pense qu'il faut « *vérifier sans cesse la validité des orientations théoriques et politiques* » d'un parti. C'est pourquoi M. Berlinguer annonce la révision de l'article 5 des statuts du P.C.I., qui demande à ses militants d'étudier et d'appliquer les enseignements du marxisme-léninisme : « *Cette formulation est inadaptée,* reconnaît-il. *Elle peut faire penser à un marxisme-léninisme comme un corps doctrinal, immobile et fermé (...). La formule « marxisme-léninisme » doit être remplacée par une autre, qui évoque mieux notre patrimoine d'idées.* »

Le prochain congrès du P.C.I. devrait étudier cette remise à jour.

Le secrétaire général du parti communiste évoque également ses rapports avec le parti socialiste, dont « *certaines attitudes* » l'inquiètent : « *Il semble que certains camarades socialistes ne pensent à une redistribution des forces qu'à l'intérieur de l'électorat de gauche (...) et assez peu à un renforcement général de toute la gauche* », accuse M. Berlinguer, qui plaide à nouveau pour le « *compromis historique* ». « *En Italie, l'alternative de gauche n'est pas une solution stable, ni réaliste,* dit-il. *Il y a en Italie une question catholique spécifique et une question communiste également spécifique, une bourgeoisie et une classe ouvrière qui ne sont ni celles de l'Allemagne, de l'Angleterre ou de l'Amérique. Enfin, la Constitution italienne a été élaborée par un ensemble de forces qui l'on faite différente et plus avancée que toutes celles des autres pays capitalistes (...). Mais, dans le même temps, il existe en Italie le risque d'une coalition de forces modérées, conservatrices et de droite, réactionnaires, pouvant compter sur une base de masse* », ajoute M. Berlinguer.

Selon lui, « *ce sont ces raisons qui incitent au compromis historique, et non le caractère léniniste du P.C.I.* ». Ce compromis est « *une coresponsabilité historique, dont l'Italie a besoin pour ses grandes transformations sociales, économiques et politiques* ».

Evoquant la participation de son parti à la majorité gouvernementale, M. Berlinguer affirme que si le programme économique mis au point par les principaux partis « *n'était pas réalisé à temps et complètement* », le P.C.I. serait « *prêt à sortir de la majorité* ».

M. Enrico Berlinguer évoque, enfin, la question de l'Europe : « *Il faut miser sur l'Europe,* estime-t-il, *et sur son unité* », même si « *le processus d'intégration européenne est conduit, actuellement du moins, essentiellement par des forces et des intérêts encore profondément liés aux structures capitalistes, que nous voulons transformer* ». — *(Intérim.)*

● *Le projet de loi d'amnistie,* qui doit permettre la libération de huit mille détenus italiens et le classement de plusieurs centaines de milliers de procès, mais ne concerne pas les crimes et délits postérieurs à l'enlèvement d'Aldo Moro, a été adopté mardi 1er août par les députés, par 428 voix contre 69 ; il y a eu 4 abstentions Ce texte porte sur les condamnations inférieures à trois ans de prison (quatre pour les personnes âgées et les mineurs) à l'exception des cas graves de « *corruption politique* ». — *(Corresp.)*.

Portugal

Le président Eanes se prononce en faveur d'une reconduction de la coalition entre le P.S. et les centristes

De notre correspondant

Lisbonne. — Le président de la République s'est adressé le 1er août au pays, pour expliquer sa position face à la crise provoquée par la rupture de l'accord entre le P.S. et les centristes du C.D.S. et la chute du deuxième gouvernement constitutionnel de M. Soares. Le général Eanes s'est démarqué de la droite et a écarté toute solution « *présidentialiste* ». Mais il a fixé un délai — jusqu'à la fin de la semaine — aux partis politiques pour choisir entre deux solutions : un gouvernement majoritaire à l'Assemblée, fondé sur un nouveau rapprochement entre le parti socialiste et le Centre démocratique et social, ou un gouvernement de la confiance exclusive du président de la République, constitué par des personnalités indépendantes et par des dirigeants politiques qui n'y siégeraient pas en tant que représentants de leurs partis. Faute d'un accord sur l'une ou l'autre de ces deux positions, le président de la République prononcera la dissolution immédiate du Parlement, convoquera des élections anticipées qui, selon la Constitution, auront lieu dans les trois mois.

Pour le chef de l'Etat, les partis politiques assumeraient, dans cette dernière hypothèse, la lourde responsabilité d'une décision « *indésirable* ». Un projet de loi électorale déposé à la Chambre à la fin de l'année 1977 n'a, en effet, pas encore été voté. Socialistes et centristes ne se sont pas montrés, il est vrai, très pressés d'avancer sur ce point. Cette loi devait définir les règles pour les futurs recensement. Celui qui est actuellement en vigueur date de 1975 et, s'il n'était pas actualisé, un million de personnes environ, qui sont en condition de voter juridiquement parlant, seraient empêchés de le faire.

Ces élections anticipées ne remplaceraient pas, d'autre part, celles de 1980 : la révision constitutionnelle, prévue pour 1980, ne pourrait pas être faite par une assemblée élue avant cette date. Etant donné que les élections municipales auront lieu en 1979 et les présidentielles en 1981, le Portugal plongerait ainsi dans une longue campagne électorale que la situation économique et financière du pays ne permet pas.

Comme l'a souligné le général Eanes, le Portugal doit à l'étranger l'équivalent de 1 900 francs par habitant; environ 13 % de la population active est au chômage, et le taux d'inflation (de plus de 30 %) est le plus élevé d'Europe.

Deux hypothèses

L'hypothèse d'un nouveau gouvernement P.S.-C.D.S. serait la « meilleure », a estimé le président de la République. Il a constaté, néanmoins, que les positions, de part et d'autre, demeurent très rigides. Par la voix de son leader, M. Freitas Do Amaral, le C.D.S. s'est déclaré prêt à entamer des négociations avec les socialistes. Mais il insiste sur les exigences qu'il a formulées au début du mois de juillet, et qui ont été à l'origine de la crise (1). Le P.S., de son côté, n'écarte pas l'éventualité d'un dialogue. Mais il reste intransigeant sur les points les plus conflictuels : « *Nous acceptons de discuter la politique du gouvernement, mais nous n'acceptons pas de discuter le nom de ses membres, dont le choix appartient exclusivement au premier ministre* », insistent les dirigeants socialistes.

La deuxième solution envisagée par le général Eanes, celle d'un gouvernement de la « confiance présidentielle », provoque certaines réticences, surtout au sein du P.S. Mais le chef de l'Etat a tenu à dissiper tous les malentendus. Selon lui, ce type de cabinet n'exclurait pas les partis politiques, qui pourraient intervenir au niveau du choix du premier ministre, en votant le programme ou en approuvant des motions de censure.

Dans les milieux proches du palais de Belem, on précise qu'un tel gouvernement pourrait soumettre au Parlement un programme semblable à celui qui a été préparé au début de l'année par M. Soares. La stabilité politique ayant été retrouvée, l'Assemblée discuterait la loi électorale.

L'attitude du P.S.

Tout dépend de l'attitude du P.S., dont la réaction au discours du président de la République n'est pas connue. Celui-ci a fait l'éloge de l'activité du gouvernement précédent, qui aurait fait preuve de « *mérite* » et de « *courage* » face au grave problème financier. Il aurait aussi créé un « *climat de stabilité sociale* » et lancé les bases d'un redressement économique en faisant approuver au Parlement la loi de la réforme agraire, ainsi que la loi définissant les limites des secteurs publics et privés, en réduisant l'importation des produits non essentiels, et en instituant le « *panier de la ménagère* », qui garantit les prix des aliments de base. Le général Eanes a reconnu en outre « *le rôle prépondérant du P.S.* » qui en raison de son poids électoral « *occupe une place centrale dans le spectre politique du pays* ». « *Les socialistes sauront trouver les solutions nécessaires pour le pays et pour le peuple* », a-t-il estimé.

Le président de la République a encore assuré qu'il n'était pas favorable à des solutions « *contre les partis ou extra-parlementaires* ». « *Je ne veux pas, je n'ai jamais voulu assumer des pouvoirs qui ne m'ont pas été confiés* », a-t-il déclaré. Répondant à tous ceux qui, au P.S., se méfiaient d'un « *présidentialisme* » soutenu par les forces conservatrices du pays, le chef de l'Etat a déclaré : « *Je refuse, et je refuserai toujours, toutes les formes d'interventions personnelles qui pourraient, même prises avec les meilleures intentions, nuire à la démocratie.* »

Le président de la République a rejeté sur les partis politiques la responsabilité d'un quelconque échec de la démocratie : « *Il n'y aurait pas de pardon pour les partis qui n'auraient pas su faire prévaloir, par-delà leurs problèmes et leurs ambitions, la nécessité de démontrer que le régime démocratique est la meilleure façon de résoudre les problèmes de la société en toutes circonstances.* »

JOSÉ REBELO.

(1) En particulier, il demande la démission du ministre socialiste de l'agriculture, M. Luis Salas, qu'il estime trop favorable aux positions communistes dans l'Alentejo.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● LE PREMIER MINISTRE, M. Pierre Elliott Trudeau, a annoncé mardi 1er août que le gouvernement canadien allait réduire les dépenses publiques de 2 milliards de dollars, diminuer les impôts et supprimer le recrutement de nouveaux fonctionnaires, afin de stimuler l'économie et de permettre des créations d'emplois. — *(U.P.I.)*

Espagne

● LE DROIT DE GREVE exprimé dans le projet de Constitution espagnole « légalise la lutte des classes », estime le Cercle patronal dans un document remis mardi 1er août à Madrid aux sénateurs espagnols. L'organisation patronale demande en substance aux sénateurs, qui étudieront dès la deuxième quinzaine d'août le projet constitutionnel approuvé par les députés, de ne pas inclure le droit de grève au chapitre des libertés fondamentales. Le Cercle patronal considère par ailleurs que la reconnaissance constitutionnelle de l'Espagne comme « *Etat social et démocratique de droit* » ouvre la voie à la socialisation des moyens de production et à l'autogestion « *à tous les niveaux* ». — *(A.F.P.)*

Indonésie

● LE COLONEL ABDUL LATIEF, qui fut l'un des principaux responsables du coup d'Etat manqué de 1965 (*le Monde* du 26 juillet) a été condamné à la prison à vie mardi 1er août par un tribunal militaire. — *(Reuter.)*

Maurice

● LE MOUVEMENT DES TRAVAILLEURS MAURICIENS organise une réunion d'information sur la situation politique dans l'île après l'emprisonnement pour trois mois de quatorze membres du Mouvement militant mauricien (M.M.M.), dont neuf députés (et non treize, comme nous l'avions annoncé dans nos éditions du 27 juillet). Cette réunion se tiendra le 6 août, à 17 h. 30, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e (1). Le Mouvement indique que les quatorze détenus ont déclenché une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention.

(1) Renseignements téléphoniques : 853-55-43 (9 h. - 14 h.).

Pologne

● DIX VILLAGES DE LA REGION DE LUBLIN ont fait, du 28 au 30 juillet, la grève des livraisons du lait à l'Etat. Ils protestaient ainsi contre le mode de calcul des cotisations au régime d'assurance-vieillesse, rendu obligatoire par une loi récente. Quelque deux cent cinquante mille paysans font, de surcroît, la « grève des cotisations », plus élevées si le paysan ne remplit pas pleinement ses obligations de livraison de produits agricoles à l'Etat. Selon le KOR (Comité d'autodéfense sociale), les paysans n'ont pas été consultés avant l'adoption de cette loi.

R.D.A.

● L'ECONOMISTE CONTESTATAIRE RUDOLF BAHRO, qui avait récemment été condamné à huit ans de détention pour « espionnage », en raison des critiques qu'il avait formulées contre le régime de Berlin-Est (*le Monde* daté 2-3 juillet), a vu l'appel qu'il avait formulé devant la Cour suprême rejeté par celle-ci mardi 1er août. Selon l'agence officielle est-allemande A.D.N., le tribunal a, en effet, estimé que la peine infligée à M. Bahro « *correspond à la gravité de son méfait* ». — *(A.F.P.)*

Somalie

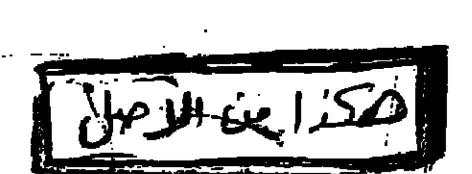
● LA CHINE « *se tient fermement* » aux côtés de la Somalie et soutient son combat pour la sauvegarde de son indépendance et de sa souveraineté, a déclaré lundi 31 juillet à Mogadiscio, où elle se trouve en visite officielle, Mme Chen Mu-hua, vice-premier ministre chinois. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● L'ARMEE THAILANDAISE VA ACHETER POUR 1 MILLIARD DE DOLLARS D'ARMEMENTS NOUVEAUX avant la fin de l'année, écrit le *Bangkok Post* du 1er août, qui cite des « *sources militaires* ». Il s'agirait de plus de trois cent cinquante blindés (américains et britanniques), d'avions de chasse et de reconnaissance, et de trois vedettes lance-missiles. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LE PRESIDENT MOBUTU a reçu longuement, mardi 1er août à Kinshasa, M. Simonet, ministre belge des affaires étrangères. Ce dernier a souligné la volonté de son pays de venir en aide au Zaïre, notamment dans le cadre du « *plan Mobutu* », de stabilisation et de relance économique. Il a souhaité le concours « *d'autres pays occidentaux* ». Pour sa part, le général Mobutu a déploré de voir la Belgique « *trop peu disposée à comprendre les problèmes de son pays* » (A.F.P.).



EUROPE

Chypre

Un an sans Mgr Makarios

De notre correspondant

Nicosie. — A Throni, près du monastère de Kikko, dans le massif du Troodos, les fleurs sont toujours fraîches sur la tombe de Mgr Makarios, un an après sa mort le 3 août 1977. Jeunes et *vieux hommes, femmes et enfants* défilent toujours quotidiennement devant la tombe de l'ethnarque défunt, en hommage au disparu qui fut, durant trente ans, leur chef spirituel et politique.

Un an après la mort de Mgr Makarios, le vide qu'il a laissé est ressenti de façon plus intense qu'au lendemain de sa mort. Il est vrai que son successeur, le président Spyros Kyprianou, qui fut un de ses plus proches collaborateurs pendant plusieurs années, ne laisse passer aucune occasion de déclarer que son action « *est guidée par la politique de Mgr Makarios* ». Samedi 29 juillet encore, M. Kyprianou soulignait, dans un discours prononcé à Paphos, qu'il avait eu un long entretien avec l'ethnarque quelques jours avant sa mort, qu'il connaissait très bien ses intentions et qu'il les appliquait fidèlement, s'agissant en particulier de la recherche du progrès économique et de la stabilité politique.

Peut-on dire, aujourd'hui, que cette *stabilisation ait été obtenue ?* Différents éléments obligent à nuancer la réponse à cette question.

M. Glafcos Cléridès, chef du Rassemblement démocratique (droite), s'est retiré du Conseil national — qui regroupe les chefs des partis politiques et exerce un rôle consultatif auprès du chef de l'Etat — pour exprimer *son désaccord* avec la politique du président Kyprianou en ce qui concerne le problème de Chypre et la composition du gouvernement.

Plus récemment, le négociateur chypriote grec aux pourparlers intercommunautaires, M. Tassos Papadopoulos, a été démis de ses fonctions par M. Kyprianou (*le Monde* du 18 juillet). M. Papadopoulos ne cache pas ses divergences avec le président de la République, qui, affirme-t-il, n'est pas investi de la même *confiance que Mgr Makarios*, le président actuel étant aussi chef de parti.

Le président Kyprianou bénéficie, cependant, de l'appui sans réserve de la gauche, qui approuve sa façon de traiter le *problème chypriote. Celui-ci*, un an après le décès de l'ethnarque, est caractérisé par l'absence de toute évolution et l'échec des efforts déployés pour trouver un règlement juste et viable. Les positions des deux parties restent diamétralement opposées, et le dialogue entre les deux communautés est complètement interrompu. Les Chypriotes grecs réclament *toujours un règlement* fondé sur les résolutions votées par l'ONU, qui demandaient notamment le retrait des troupes étrangères et le retour des deux cent mille réfugiés chypriotes grecs dans leurs foyers.

Au contraire, la minorité turque, qui constitue quelque 18 % de la population de l'île, réclame une solution renforçant le *statu quo* et consacrant le partage de l'île. A Nicosie, personne ne doute que le problème chypriote traverse une phase particulièrement critique, d'autant plus que les efforts déployés par les Chypriotes grecs pour affronter cette crise *sont* entravés par les divergences de leurs dirigeants. Ces divergences existaient, certes, du temps de Mgr Makarios ; mais son charisme avait permis à l'ethnarque disparu de surmonter les difficultés et de maintenir l'unité nationale.

Le président Kyprianou y parviendra-t-il à son tour ? Ce ne sera pas chose facile. Dans un discours prononcé lors des funérailles de Mgr Makarios, le 8 août 1977, M. Constantin Tsatsos, président de la République de Grèce, déclarait : « *Le vide créé par cette disparition devrait être comblé par la participation collective à la lutte.* » La « *participation collective à la lutte* » signifie la mobilisation de tous, chacun dans le rôle qui lui convient, estiment aujourd'hui la majorité des Chypriotes grecs. Ils admettent que les forces de Chypre sont limitées, et que le pays ne peut s'offrir le luxe d'en neutraliser ou d'en écarter aucune.

D. A.

Union soviétique

Les négociations sur la libération d'Anatole Chtcharansky auraient atteint un «stade décisif»

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — L'activiste juif et défenseur des droits de l'homme, Anatole Chtcharansky, condamné le 14 juillet dernier à treize ans *de détention par un tribunal* de Moscou, pourrait être prochainement libéré et autorisé à émigrer en Israël dans le cadre d'un échange de prisonniers entre l'Est et l'Ouest. Des négociations en ce sens seraient actuellement en cours entre Moscou, Washington, Berlin-Est et Tel-Aviv (dernières éditions du *Monde* du 2 août).

Ces tractations se dérouleraient par l'intermédiaire de M. Flatto Sharon, l'homme d'affaires et député israélien. Une collaboratrice de *ce dernier*, Mme Aviva Rubin, fait depuis quelque temps la navette entre Moscou, Berlin, Tel-Aviv et Vienne, où elle a confirmé, mardi 1er août, l'existence de ces contacts. Selon Mme Rubin, les pourparlers concernant l'échange d'Anatole Chtcharansky auraient atteint un « *stade décisif* ». Elle attendrait en ce moment à Vienne de nouvelles instructions *de M. Flatto Sharon* avant de poursuivre les pourparlers en son nom.

L'un des contacts de Mme Rubin pourrait être l'avocat est-allemand Wolfgang Vogel, lequel représente généralement son *gouvernement* dans les affaires de rachat de prisonniers entre la R.F.A. et la R.D.A. Si elle paraît avoir été évoquée, l'idée d'un échange entre *Anatole Chtcharansky* et l'espion est-allemand Guillaume, actuellement détenu en R.F.A., se heurterait à de sérieuses difficultés en raison de l'opposition du chancelier Helmut Schmidt. Un démenti catégorique a été opposé à la possibilité d'un tel échange, mardi 1er août en fin d'après-midi, par un porte-parole du ministère ouest-allemand *de la justice*.

C'est notamment par l'intermédiaire de Me Vogel que M. Flatto Sharon avait réussi à mettre au point en avril dernier une opération triangulaire qui avait permis la libération d'un Israélien emprisonné au Mozambique, d'un étudiant américain Alan Van Norman, condamné à Berlin-Est pour avoir aidé des Allemands de l'Est à passer à l'Ouest, et l'espion communiste Robert Thompson, incarcéré aux Etats-Unis.

Parallèlement aux efforts déployés *pour obtenir* la libération de M. Chtcharansky, Mme Rubin serait chargée par M. Flatto Sharon de négocier un échange de cinq ou six *autres dissidents* juifs soviétiques purgeant actuellement une peine de camp ou de prison.

MANUEL LUCBERT.

[Aux Etats-Unis, la Maison Blanche s'est refusée à fournir un démenti ou une confirmation, estimant que « tout commentaire sur des contacts qui pourraient ou non être en cours serait inopportun à l'heure actuelle ». En fait, Washington souhaite sans doute une forme d'échange qui ne démentirait pas les propos du président Carter, qui avait affirmé que Chtcharansky, contrairement aux allégations soviétiques, n'avait jamais travaillé pour la C.I.A. De Moscou, on apprenait le même jour que la mère et le frère d'Anatole Chtcharansky avaient reçu la permission de lui rendre visite ce mercredi 2 août dans la prison de Vladimir, à 208 kilomètres au nord-est de Moscou, où il se trouve depuis le 19 juillet dernier.]

Suisse

LA CRÉATION D'UN CANTON DU JURA VA ÊTRE SOUMISE A RÉFÉRENDUM

(De notre correspondant.)

Berne. — Dans un discours prononcé le mardi 1er août à l'occasion de la fête nationale suisse, le président de la Confédération, M. Willi Ritschard, a invité ses compatriotes à répondre par « *un oui convaincu* » à la création du nouveau canton du Jura formé des trois districts francophones qui ont manifesté le désir de se séparer du canton de Berne. La révision constitutionnelle qu'implique la *naissance de ce* vingt-troisième membre de la Confédération helvétique sera soumise à référendum le 24 septembre prochain.

Si les principaux partis politiques sont favorables à la création d'un canton du Jura, les autorités s'efforcent de vaincre les dernières réticences encore perceptibles dans certains secteurs de la population, notamment en Suisse alémanique.

« *La fondation d'un nouveau canton*, a déclaré M. Ritschard, *prouve que notre démocratie est vivante puisqu'elle est capable d'innover.* » Faisant allusion aux incidents qui ont souvent opposé les *autonomistes jurassiens* et leurs adversaires, il a ajouté : « *Accepter le nouveau canton est la seule réponse qu'on puisse donner aux quelques fanatiques qui furent les auteurs de ces incidents.* »

J.-C. B.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Trois officiers chiliens inculpés pour l'assassinat d'Orlando Letelier

(Suite de la première page.)

Survenant après la récente démission de dix-neuf des vingt et un généraux de l'aviation chilienne hostiles à la destitution du général Leigh, commandant cette arme et membre de la junte, cette affaire affaiblit un peu plus le régime du général Pinochet.

M. Sergio Fernandez, ministre chilien de l'intérieur, a ordonné, le mardi 1er août, à Santiago, la mise aux arrêts des trois officiers *impliqués, dont le général* Contreras. Quelques heures plus tôt, le Grand Jury (2) fédéral de Washington avait formellement inculpé l'ancien chef de la DINA, le colonel Pedro Espinoza, ancien directeur des opérations de cet organisme, et le capitaine Armando Fernandez, alors agent de la même DINA, de « *complicité d'assassinat* ». Le département de la justice américain a annoncé qu'une demande d'extradition de ces trois personnes sera officiellement adressée à Santiago.

La mise aux arrêts du général Contreras a été annoncée le 1er août par un communiqué du ministère chilien de l'intérieur, *précisant qu'il ne faut pas y voir une « preuve de culpabilité ».*

Préalablement à toute extradition, le général Contreras devra *être jugé à la suite d'une plainte* déposée la veille par les familles de soixante-neuf disparus. Ensuite le cas des trois officiers devra être examiné par la justice chilienne, qui décidera s'ils doivent, en vertu du traité de 1902 passé entre les deux pays, être extradés vers les Etats-Unis.

Le communiqué chilien rappelle que le président Augusto Pinochet avait condamné l'« *odieux attentat* » dès qu'il en avait eu connaissance. « *La coopération du gouvernement chilien a été déterminante pour le progrès de l'enquête, comme l'a reconnu le secrétaire d'Etat nord-américain* », précise en outre le ministère de l'intérieur.

Selon *le F.B.I. américain*, la bombe télécommandée qui fit sauter la voiture dans laquelle se trouvait Letelier et deux autres personnes — dont une citoyenne américaine, Mme Moffit, qui fut également tuée — avait été placée par des exilés cubains anticastristes recrutés par la DINA.

(Dessin de PLANTU.)

Les trois officiers chiliens et les quatre Cubains auteurs de l'attentat risquent, selon l'acte d'accusation, une peine de prison à perpétuité.

Le général Contreras a dirigé la DINA pendant les quatre années de son existence. Les premiers *soupçons des enquêteurs* américains se sont portés sur lui après la découverte d'un message qu'il avait envoyé en août 1975 au *chef* des services secrets (S.N.I.) du Brésil, le général Joao Baptista Figuereido. Le général Contreras y exprimait son inquiétude devant le possible succès de M. Jimmy Carter et des démocrates à l'élection présidentielle américaine. « *Nous avons également connaissance de l'appui réitéré des démocrates à Juscelino Kubitschek* [président du Brésil de 1956 à 1961] *et à Orlando Letelier, ce qui, dans l'avenir, pourrait influer sérieusement sur la stabilité de l'Amérique du Sud* », écrivait notamment le général Contreras. L'ancien président brésilien est mort dans un accident d'automobile en août *1976*. Un mois plus tard, Letelier, exilé à Washington, était tué.

La complicité officielle chilienne dans l'assassinat d'Orlando Letelier est un scandale qui éclabousse directement le président *Augusto Pinochet*, estime-t-on à Washington, où l'on se demande si le « *compte à rebours* » n'est pas commencé pour le chef du *régime chilien*.

Socialiste modéré, Orlando Letelier avait été l'ambassadeur efficace du gouvernement d'Unité populaire de Salvador Allende à Washington, avant d'en devenir, en 1973, au heures les plus tragiques, ministre des affaires étrangères, *puis de l'intérieur* et finalement de la défense.

Quand le putsch éclata, il fut arrêté, et c'est aux interventions pressantes des Etats-Unis et du Vénézuela qu'il dût d'être exilé et de pouvoir s'installer à Washington où il avait *conservé de* nombreux amis.

L'enquête du F.B.I. avait d'abord permis d'obtenir du Chili l'extradition de Michael Townley, un Américain militant d'extrême droit, qui négocia la bienveillance de la justice de son pays en acceptant de « parler ». Très vite, la chaîne des complicités, qui avait permis le recrutement d'hommes demain chez les anticastristes des Etats-Unis, remonta jusqu'à la direction de la police politique et à l'entourage même du président Pinochet.

Les observateurs ont toujours souligné les conséquences politiques d'inculpations touchant le général Contreras, qui fut le proche collaborateur du président Pinochet. Le général Contreras a, *certes, été contraint d'abandonner* son poste. Mais Santiago est, désormais, confronté à une question d'une particulière gravité.

(2) Equivalent de la chambre des mises en accusation française.

La conseillère du président Carter aux affaires féminines démissionne

Washington *(A.F.P., U.P.I.)*. — Les féministes américaines ont perdu leur principale avocate auprès du président Carter : Mme Margaret Costanza, conseillère du président pour les questions féminines, a remis sa démission mardi 1er août, a annoncé le porte-parole de la Maison Blanche. Cette démission a été acceptée « *avec regret* », a-t-il ajouté, sans fournir de précisions sur les raisons du geste de Mme Costanza.

C'est la première fois depuis l'accession à la Maison Blanche de l'ancien gouverneur de Georgie, que l'un de ses collaborateurs de la première heure démissionnée. L'annonce du départ de Mme Margaret Costanza n'a créé qu'une demi-surprise à Washington. Depuis longtemps, le *torchon brûlait* entre *la bouillante* féministe et le président Carter. Ses attributions avaient été singulièrement réduites. Chargée initialement des relations publiques du président, elle avait dû se contenter par la suite de la fonction de conseillère aux affaires féminines. Elle défendait, avec un franc-parler, qui faisait parfois frémir la Maison Blanche, *la cause des minorités opprimées.*

D'autre part, la commission fédérale des droits civiques vient de publier un rapport de cent trente-six pages dont les conclusions indiquent que l'égalité sociale et économique est encore loin d'être acquise entre tous les citoyens américains. Les femmes, en général, et les hommes appartenant aux minorités ethniques restent très défavorisés en matière d'éducation, d'emploi, de revenu et de logement. Selon la commission, ces inégalités s'étaient quelque peu réduites en 1960 et *1976, mais aujourd'hui le chômage* est deux fois plus élevé dans les minorités ethniques que parmi les Américains blancs, et les familles dont les chefs sont des femmes comptent parmi les plus démunies.

Après le vote favorable du Sénat

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS APPROUVE A SON TOUR LA LEVÉE DE L'EMBARGO SUR LES LIVRAISONS D'ARMES A LA TURQUIE.

Washington *(A.F.P., Reuter)*. — La Chambre des représentants a décidé, mardi 1er août, par 208 voix contre 205, de lever l'embargo sur les livraisons d'armes américaines à la Turquie. Le *27 juillet* dernier, le Sénat avait déjà adopté cette proposition.

C'est par le biais d'un amendement *d'origine démocrate que* la décision des représentants s'est exprimée. Cet amendement, semblable à celui qu'avaient voté précédemment les sénateurs, précise que le président Carter devra certifier par écrit au Congrès que la Turquie « *agit de bonne foi pour trouver une solution juste au problème de Chypre* », en particulier en continuant à retirer *ses forces militaires de l'île* et en s'efforçant de reprendre les négociations pour un règlement de la question chypriote.

Argentine

Un attentat dirigé contre l'amiral Lambruschi fait trois morts à Buenos-Aires

Buenos-Aires *(A.F.P., Reuter)*. — Alors que le général Videla cessait d'être commandant en chef de l'armée de terre argentine, un grave attentat a eu lieu, le mardi 1er août, contre le chef d'état-major de la marine, l'amiral Armando Lambruschi, successeur *désigné de l'amiral Massera* à la tête de la marine et, en conséquence, prochain membre de la junte de gouvernement. L'attentat a provoqué la mort de trois personnes dont la fille de l'amiral, Mlle Laura Lambruschi, âgée de quinze ans. Il a fait également dix blessés et six disparus, selon un premier bilan.

L'immeuble dans lequel se trouvait l'appartement de l'amiral a été détruit aux trois quarts par une bombe de forte puissance placée dans un édifice attenant, dont les quatre étages ont été intégralement démolis.

Selon le quotidien du soir de Buenos-Aires, *la Razon*, les deux auteurs présumés de l'attentat s'étaient présentés dans l'après-midi du lundi 31 juillet dans l'immeuble voisin de celui de l'amiral, en exhibant des cartes de la brigade des stupéfiants, afin, dirent-ils, de vérifier si les appartements vides de l'immeuble ne recélaient pas de la drogue. Restés seuls dans les locaux, les deux hommes auraient eu tout le temps pour placer l'engin et quitter les lieux sans être inquiétés.

Dans le discours radio-télévisé qu'il a prononcé à l'occasion du début de son second « mandat » présidentiel, le président Videla a *déclaré : « La subversion en déroute vient d'endeuiller le pays en commettant l'un de ses plus cruels attentats. »*

Faisant un bref bilan de son action depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976, le chef de l'Etat a, d'autre part, estimé que les forces armées avaient mis fin au chaos dont souffrait la société argentine, que la paix intérieure avait été rétablie et l'union nationale reconstituée.

Le chef de l'Etat a encore indiqué que « *la seconde phase* » de la réorganisation nationale devrait permettre de « *rectifier les erreurs* » commises, « *d'énoncer des principes politiques* » et de « *renouveler les hommes, en vue de perfectionner l'action gouvernementale* ».

Tout cela ne pourra se faire, a-t-il conclu, que s'il existe une symbiose entre civils et militaires, « *condition indispensable pour l'instauration d'un régime institutionnel, démocratique et pluraliste* ».

ASIE

Selon les services de renseignements américains

L'aviation vietnamienne aurait effectué au Cambodge des bombardements sans précédent dans le conflit

Selon les services de renseignements américains, l'aviation vietnamienne s'est livrée récemment à des bombardements d'une ampleur sans précédent dans ce conflit en territoire khmer, afin de briser une résistance qualifiée d'« acharnée ». Des appareils américains capturés en 1975 — chasseurs à réaction F 5 et avions A 37 — ont été utilisés au cours de ces raids effectués jusqu'à 60 kilomètres à l'intérieur du Cambodge, en particulier dans la région de Kompong-Cham. Les combats semblent faire de nombreuses victimes, Phnom-Penh ayant, dit-on à Bangkok, fait venir des troupes de l'Ouest du pays — ce qui explique l'augmentation du nombre de réfugiés arrivés en Thaïlande ces dernières semaines — *tandis que Hanoï* aurait étendu la mobilisation aux hommes de seize ans à trente-cinq ans et rappelé sous les drapeaux des soldats libérés en *1975*.

D'importantes conversations sino-khmères ont actuellement lieu à Pékin, où est arrivé mardi 1er août M. Ieng Sary, vice-premier ministre chargé des affaires étrangères, qui venait de Belgrade. La délégation militaire khmère, dirigée par M. Son Sen, vice-premier ministre chargé de la défense nationale, arrivée dimanche, poursuit sa visite en Chine ; elle a été reçue avec beaucoup de chaleur par MM. Hua Kuo-feng et Teng Hsiao-ping, et a été assurée du « *soutien total* » de Pékin.

Dans son dernier numéro, *le Drapeau rouge*, organe doctrinal du *P.C. chinois*, attaque le Vietnam, qualifié de « cheval de Troie » du Kremlin, de « Cuba de l'Orient », et accusé de participer à l'« encerclement de la Chine » à l'instigation de Moscou. Lundi, l'ambassadeur vietnamien à Pékin avait *accusé* la Chine de « *faire la guerre au Vietnam par Cambodge interposé* ». — *(A.F.P., U.P.I.)*.

Chine

LA NOUVELLE « MURAILLE »

Pékin (A.F.P.). — Le ministre chinois de la défense, le maréchal Hsu Hsiang-chien, appelle le peuple à construire un réseau d'abris formant une « muraille de Chine souterraine », en prévision d'une attaque aérienne, *dans un article publié le lundi* 31 juillet par « le Quotidien du peuple » à l'occasion du cinquante et unième anniversaire *de la fondation de l'Armée* rouge, le 1er août 1927.

Le maréchal expose la doctrine chinoise en matière de défense face à l'« impérialisme » (américain), mais surtout face au « social-impérialisme » de l'U.R.S.S. ; celle-ci « est devenue folle », estime le ministre.

Les abris doivent permettre au peuple chinois de « vivre et produire, défendre et attaquer, lancer une guerre des tunnels et le combat de rues », en cas d'attaque aérienne, *explique le* maréchal.

Laos

VIENTIANE ACCUSE LA CHINE D'« EXPLOITER LES ANTAGONISMES RACIAUX »

Radio-Vientiane a reconnu, mardi 1er août, dans une émission captée à Bangkok et citée par l'A.F.P., l'existence de troubles causés par les minorités ethniques et accusé la Chine de les favoriser. « *Les forces de sécurité ont pu déjouer les plans des impérialistes et des réactionnaires internationaux* — formule utilisée d'ordinaire par Hanoï pour qualifier la Chine — *qui voulaient exploiter les antagonismes raciaux pour détruire la révolution socialiste du Laos (...)* » « *Nous avons démasqué les ennemis cachés, tué les espions envoyés par l'adversaire pour faire du sabotage* », poursuivi la radio, qui cite un discours prononcé récemment par M. Kaysone Phomvihane, premier ministre et secrétaire général du parti populaire révolutionnaire lao (P.C.).

Vientiane avait déjà fait allusion aux troubles suscités par la dissidence au sein de certaines minorités ethniques, et surtout chez les Méos, dont une grande partie s'est réfugiée en Thaïlande. Des incidents ont aussi été signalés dans le Nord-Est du pays il y a quelques mois. Mais jamais auparavant les Laotiens ne s'en étaient pris publiquement aux Chinois. Il y a deux semaines, Vientiane — qui est liée depuis un an à Hanoï par un pacte — avait pris ouvertement position en faveur du Vietnam dans le conflit qui l'oppose au Cambodge et à la Chine.

APRÈS LA FUSILLADE A L'AMBASSADE D'IRAK

A Bagdad

Le « procès Sadate » est renvoyé à novembre

De notre envoyé spécial

Bagdad. — Le gouvernement irakien a trouvé une solution élégante pour le « procès » du président Sadate. Elle lui a été fournie opportunément par Mᵉ Abdel Sattar Jamili, avocat distingué aux tempes argentées, fort connu à Bagdad, qui a été présenté au « *tribunal du peuple arabe* », mardi 1ᵉʳ août, comme le défenseur du raïs.

Ayant été informé le matin même qu'il allait assumer cette lourde charge, Mᵉ Jamili a exigé et obtenu que lui fût accordé un délai pour examiner le volumineux dossier de l' « *accusé* ». Le tribunal, bon prince, lui a accordé jusqu'au 19 novembre prochain et s'est ajourné jusqu'à cette date, qui marque le premier anniversaire du « *criminel* » voyage du président Sadate à Jérusalem.

Dans un grand amphithéâtre de la nouvelle faculté de médecine de Bagdad, les journalistes, les délégués et un public soigneusement filtré ont eu droit à une nouvelle lecture, quatre heures durant, de l' « *acte d'accusation* » présenté à Damas et à la cérémonie mémorable de l'entrée du tribunal : neuf juges en robe noire bordée de blanc prirent place derrière une longue table.

A gauche, dans une cage vitrée, siégeaient les trois « accusateurs », vêtus de robes noires bordées de rouge et, à droite, le défenseur en toge noire bordée de vert. Au centre, quatre barrières de bois délimitaient l'espace où aurait dû se tenir l' « accusé ». Un employé irakien, qui faisait fonction d' « huissier », doté d'une voix de stentor, après avoir introduit solennellement le « tribunal » devant le public debout, appela par trois fois : « *Anouar El Sadate, Anouar El Sadate, Anouar El Sadate.* » L'absence dûment constatée, le tribunal, avant de renvoyer le procès, décida la contumace.

Débarrassées dans l'immédiat de cette affaire, les autorités irakiennes pourront se consacrer à la tâche urgente, qui consiste à rétablir les bonnes relations avec la Grande-Bretagne et la France. Elles se montrent en ce moment soucieuses de sauvegarder leurs rapports avec Paris. Le bruit ayant couru ici, lundi, que la France avait élevé une « protestation » à la suite de la fusillade de la rue du Général-Appert, les officiels se sont montrés vivement préoccupés par une telle éventualité.

Visiblement, leur souhait le plus cher est d'apaiser les réactions de colère de la police et du public français, et ils n'hésitent pas à qualifier, en privé, le comportement de leurs hommes à Paris « *d'acte le plus malencontreux qu'on puisse imaginer* ». C'est, en effet, le moins qu'on puisse dire.

ROLAND DELCOUR.

Deux cents policiers manifestent à Paris

Les inspecteurs de la police judiciaire ne sont pas contents. Plus de deux cents d'entre eux, accompagnés d'une délégation de commissaires, et parmi eux, M. Robert Broussard, de la B.R.I. (Brigade de recherche et d'intervention) et de l'inspecteur François Antona, également de la B.R.I., blessé à la main lors de la fusillade de la rue du Général-Appert, dans le seizième arrondissement, se sont rendus en cortège place Beauvau, au ministère de l'intérieur, mardi 1ᵉʳ août en fin d'après-midi, pour protester contre l'éventuelle libération de trois Irakiens qui ne peuvent être poursuivis pénalement en raison de leur immunité diplomatique.

Les policiers s'étaient d'abord réunis dans la cour du 36, quai des Orfèvres, siège de la police judiciaire, pour manifester. La plupart criaient au scandale. « *Il faudrait les calibrer, c'est une honte.* » Quand M. Pierre Waterloos, secrétaire général du Syndicat national des policiers en civil (S.N.A.P.C.) annonça, après avoir été reçu par M. Chatelain, directeur adjoint de la police judiciaire, que la garde à vue des trois Irakiens était prolongée de vingt-quatre heures, certains ont crié « *à la combine* ». M. Watérloos précisa alors que plusieurs policiers en civil resteraient au quai des Orfèvres pour calmer les esprits et « *veiller à ce que les trois Irakiens restent bien dans les locaux de la brigade criminelle* » tandis qu'un cortège était organisé en direction du ministère de l'intérieur, place Beauvau.

En raison de la pluie, une centaine de voitures, signaux de détresse allumés et précédés d'un véhicule muni d'un gyrophare, ont défilé dans les rues de Paris au milieu d'un concert d'avertisseurs et de coups de sifflet.

Arrivé place Beauvau, le commissaire Robert Broussard a appelé ses collègues au calme. « *Ne nous emportons pas comme des collégiens* », a-t-il dit. « *Rappelez-vous qu'un de nos camarades est mort.* » Puis une délégation d'une quinzaine de personnes, comprenant notamment MM. Broussard et Waterloos, a été reçue par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, à qui une motion a été remise.

« *Afin d'exercer notre métier dans l'honneur de notre fonction et de ce qu'elle représente aux yeux de tous les citoyens français,* indiquait le texte, *nous devons avoir foi en la justice de notre pays et avoir la conviction que les criminels seront punis selon le code. C'est la seule sauvegarde de notre société.*

» *Nous ne pouvons admettre que, dans des circonstances que personne n'ignore, des puissances étrangères sur notre sol et alors que nous nous proposons de leur assurer, au péril de nos vies, la sécurité qui leur est due, soient en mesure d'entretenir des groupes armés pouvant se permettre de commettre des exactions à à l'extérieur de leurs propres locaux. D'autant qu'en la circonstance, ces individus ont tendu un véritable guet-apens aux policiers.*

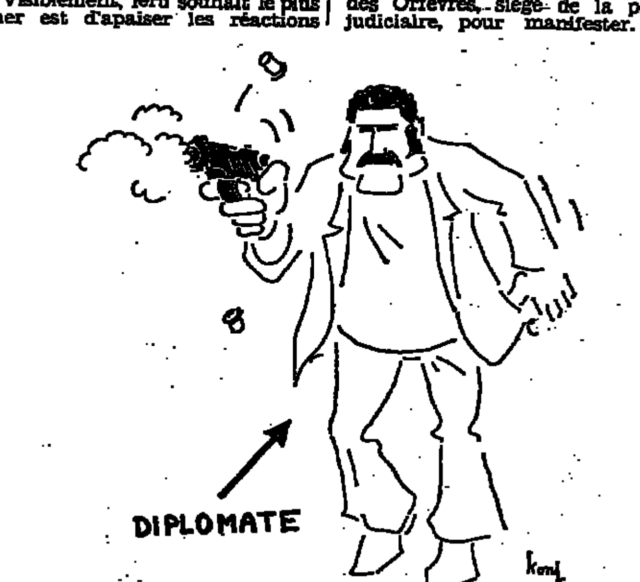
» *Ces faits,* poursuivait la motion, *qui peuvent entraîner la qualification d'assassinat, rendent intolérable la libération des suspects interpellés, au prétexte de l'immunité diplomatique, sans qu'une déclaration gouvernementale soit intervenue pour condamner de tels agissements.* »

Les Irakiens MM. Abdel Ahmed Natik, Ibrahim Sigab, qui seraient tous deux premiers secrétaires d'ambassade, et M. Khali Al Windawi, attaché d'ambassade, qui serait responsable de la sécurité, avaient été arrêtés à l'extérieur du bâtiment de l'ambassade d'Irak, rue du Général-Appert. De source policière, deux de ces hommes étaient armés au moment où ils ont été appréhendés et, selon plusieurs témoignages concordants, l'un d'eux aurait été aperçu alors qu'il était en train de tirer.

M. Christian Bonnet s'est d'autre part engagé auprès des policiers « *à obtenir, dans les heures qui viennent, une déclaration du gouvernement sur l'affaire de l'ambassade d'Irak* ». Un communiqué a été publié ce mercredi matin 2 août par Matignon.

Le ministre de l'intérieur s'était rendu mardi 1ᵉʳ août dans l'après-midi à l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne-sur-Seine (Hauts-de-Seine) au chevet de M. Roland Segeard, l'inspecteur de la brigade criminelle atteint par une balle à la nuque lors de la fusillade. Son état est considéré comme satisfaisant par les médecins. Quant au terroriste Ahmed Hammani, dont l'identité n'a toujours pas été confirmée, puisqu'il n'avait aucun papier au moment de son arrestation, il a été transféré ce mercredi matin à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu. Il avait eu l'artère fémorale sectionnée au moment de l'échange de coups de feu.

De son côté, M. Mundhir Tawfik Al Wandawi, l'ambassadeur de la république d'Irak qui doit quitter prochainement ses fonctions à Paris, a été reçu mardi par M. Jean-Marie Soutou, secrétaire général du Quai d'Orsay. Aucune information n'a filtré de ces conversations. M. Al Wandawi s'est borné à dire qu'on avait parlé de son départ.



(Dessin de KONK.)

CINQUIÈME MANIFESTATION DE POLICIERS A PARIS

Les manifestations de policiers sont des événements rares. Celle de mardi 1ᵉʳ août, qui a suivi la fusillade devant l'ambassade de la République d'Irak qui a fait un mort et deux blessés chez les policiers (« le Monde » du 2 août), est seulement la cinquième dans l'histoire de la police parisienne.

Les précédentes manifestations étaient les suivantes :

LE 13 MARS 1958 : deux mois avant la fin de la IVᵉ République, marche sur le Palais-Bourbon d'une partie des adhérents, en tenue, de la Fédération autonome des syndicats de police. (« Le Monde » du 15 mars 1958.)

LE 6 NOVEMBRE 1967 : marche silencieuse « en civil » vers l'Assemblée nationale afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur le malaise de la corporation, à l'occasion du débat budgétaire. (« Le Monde » du 8 novembre 1967.)

LE 4 MARS 1971 : journée de « dialogue » des policiers avec la population parisienne; les policiers désirant « montrer que la police a pour tâche d'assurer la sécurité des citoyens et non la tranquillité des gouvernements ». (« Le Monde » du 6 mars 1971.)

LE 10 DECEMBRE 1974 : plus de dix mille gardiens de la paix parisiens en civil montent au siège de leur Fédération signer une pétition concernant leur statut et leurs conditions de travail. (« Le Monde » du 12 décembre 1974.)

Immunité diplomatique et flagrants délits

« *La personne de l'agent diplomatique est inviolable. Il ne peut être soumis à aucune forme d'arrestation ou de détention* », déclare l'article 29 de la convention de Vienne (1) qui régit les relations diplomatiques. L'article 31 précise : « *L'agent diplomatique jouit de l'immunité de la juridiction pénale de l'Etat accréditaire. Il jouit également de l'immunité de sa juridiction civile et administrative* », sauf dans certains cas précisément énumérés.

Cependant, les trois Irakiens, bien que la qualité de diplomates ne leur ait pas été contestée, ont été appréhendés et sont placés en garde à vue depuis lundi. C'est qu'il est admis — bien que la convention de Vienne ne prévoit pas le cas — que l'immunité d'arrestation ne joue pas dans les flagrants délits. En revanche, l'immunité de poursuites joue totalement, et les trois diplomates ne peuvent être traduits devant les tribunaux pénaux français.

L'article 31 de la convention de Vienne dispose cependant que « *l'immunité de juridiction d'un agent diplomatique de l'Etat accréditaire ne saurait exempter cet agent de la juridiction de l'Etat accréditant* ». La France demande donc que les responsables de la fusillade soient traduits devant les tribunaux irakiens.

En s'en tenant à la lettre de la convention de Vienne, le gouvernement de Bagdad pourrait sans doute protester contre le fait que ses diplomates aient été détenus après que leur qualité eut été vérifiée. En la circonstance, il est peu probable qu'il le fasse. De son côté — toujours en s'en tenant à la lettre à la convention, — le gouvernement français peut faire valoir que les trois Irakiens ont violé l'article 41, qui déclare : « *Toutes les personnes qui bénéficient de ces privilèges et immunités ont le devoir de respecter les lois et règlements de l'Etat accréditant.* » Ce n'est pas seulement le fait d'avoir tiré sur des policiers qui peut être reproché aux trois diplomates. Le port et la détention d'armes (dans les ambassades, comme ailleurs) sont également interdits, sauf autorisations qui ne sont données qu'à titre exceptionnel, en très petit nombre et cas par cas (en général, au personnel administratif, non diplomatique, servant de garde du corps, et aux attachés militaires).

(1) La convention de Vienne a été ouverte à la signature le 18 avril 1961. Elle est entrée en vigueur en France le 17 avril 1971.

DIPLOMATIE

En vertu des accords d'Helsinki

DES ARRÊTÉS D'EXPULSION SONT ANNULÉS PAR LE CONSEIL D'ÉTAT TURC

De notre correspondant

Ankara. — Au moment où survient le troisième anniversaire des accords d'Helsinki (« le Monde » du 2 août), le Conseil d'Etat turc (Danistay) vient d'en faire une application en droit positif qui semble être la première de son espèce. Le 24 juillet dernier, Danistay s'est expressément référé à l'acte final des accords d'Helsinki pour annuler un arrêté d'expulsion pris et exécuté contre quatre journalistes de la télévision suédoise.

Ces accords prévoient entre autres que les pays qui en sont signataires s'engagent à « faciliter les conditions de travail des journalistes et à ne pas procéder à des expulsions arbitraires de journalistes étrangers, sauf si ceux-ci ne se conformaient pas aux lois du pays ». L'arrêt du 24 juillet a été rendu à l'unanimité des cinq personnes composant la juridiction turque.

L'affaire était celle-ci : une équipe de la télévision suédoise composée de journalistes et de cameramen arrive le 10 janvier 1977 en Turquie pour réaliser un documentaire en Anatolie. Deux semaines plus tard, l'équipe est appréhendée par les autorités turques dans un département de l'Anatolie du sud-est et accusée de tourner des reportages filmés sans autorisation. Placés en garde à vue, les journalistes suédois verront leur pellicule et les bandes confisquées avant d'être expulsés le lendemain même, 28 janvier 1977, par des agents du ministère turc de l'intérieur. Ces derniers se contentaient de leur notifier verbalement les motifs de l'arrêté d'expulsion pris à leur encontre en vertu d'une loi n° 5 683 dont l'article 19 autorise le ministère de l'intérieur à mettre en demeure de quitter la Turquie les étrangers dont il estimera la présence nuisible à la « *sécurité nationale, pour des nécessités politiques ou administratives* ».

La télévision suédoise, tout en protestant pour le sort réservé à ses employés, intentait un recours en annulation devant le Conseil d'Etat turc. L'avocat turc de l'Office national de télévision devait soutenir devant la Haute Assemblée l'inapplicabilité en l'espèce de la loi n° 5 683 article 19. L'arrêté d'expulsion, a-t-il estimé, était également contraire aux dispositions de l'acte final des accords d'Helsinki.

L'avocat du ministère de l'intérieur devait demander au Conseil d'État de confirmer l'arrêté d'expulsion fondé sur le défaut de respect des dispositions d'un décret de 1972 qui obligeait les étrangers désireux de filmer en Turquie à obtenir une autorisation préalable auprès du ministère turc des affaires étrangères.

Le 24 juillet, les juges ont d'abord reconnu que les termes « *sécurité générale, nécessités politiques administratives* », qui figurent dans l'article 19 de la loi 5683 sont des « *concepts légaux très vagues* », estimant qu'à l'heure où on assiste à l'intensification des relations internationales, le ministre de l'intérieur devrait exercer son pouvoir d'appréciation fondé sur lesdits concepts avec une plus grande attention. Le Conseil d'Etat turc devait encore arguer que l'administration n'a pas pu fournir d'exemplaire du *Journal officiel* où le décret de 1972 devait être inséré pour qu'il entre en vigueur, pour la simple raison qu'il n'avait jamais été publié. De sorte que des tiers ne sauraient être accusés de ne pas s'y être conformés. Le Conseil d'État a ajouté que les formalités de la loi n° 2559 qui exigeait une autorisation préalable de tournage pour les étrangers pouvaient être complétées par la demande des intéressés après avertissement des autorités.

« *Dans ces conditions,* conclut le Conseil d'Etat turc, *il est impossible d'accepter que le séjour des étrangers ayant seulement manqué à la simple formalité d'obtenir l'autorisation de filmer constituerait danger pour la sécurité générale, aux nécessités politiques ou administratives.* »

Enfin, le Conseil d'Etat turc s'est référé, comme le demandait l'avocat des requérants suédois, à l'acte final des accords d'Helsinki qui prévoit « *l'élargissement des droits et des libertés de l'homme dans une conception de confiance et de coopération entre les pays signataires* ».

ARTUN UNSAL.

[N.D.L.R. — Il n'existe pas de tribunaux administratifs départementaux en Turquie comme c'est le cas en France. Le Conseil d'Etat turc rend ses jugements soit en deuxième ressort (fiscalité), soit en premier et dernier ressort comme le cas en espèce.]

Le second fournisseur de pétrole de la France

L'Irak est le second fournisseur de pétrole de la France. Après l'Arabie Saoudite, mais devant l'Iran. Les importations françaises de « brut » irakien sont passées de 12,3 millions de tonnes en 1975 à 17,8 millions de tonnes en 1977. La part de l'Irak dans les approvisionnements de la France atteint 17,8 %. Elle devrait légèrement augmenter en 1978. Depuis longtemps, les compagnies pétrolières françaises sont implantées en Irak. Après les nationalisations, Elf-Aquitaine a obtenu des contrats de services et signé des contrats d'achat de « brut » sur vingt ans au prix du marché. La compagnie « enlève » ainsi 27 % de la production irakienne.

En valeur, les exportations irakiennes vers la France ont atteint, en 1977, 8,9 milliards de francs. Le déficit des échanges entre les deux pays, au détriment de la France, reste très important : 6,8 milliards de francs en 1977. Les ventes françaises à l'Irak, qui s'étaient rapidement développées, marquent le pas depuis près de deux ans. Ainsi, les exportations françaises, passées de 373 millions de francs en 1973, à 2,2 milliards de francs en 1976, sont revenues l'année dernière à 2,1 milliards de francs.

Premier fournisseur de l'Irak en 1974, la France n'en est plus aujourd'hui que le troisième (8 % du marché), largement devancée par l'Allemagne fédérale (18 %) et le Japon (15 %). Le niveau des commandes n'est guère encourageant. Les « fabuleux » contrats, que certains responsables français n'hésitaient pas à chiffrer à 15, voire 25 milliards de francs en 1975, ne se sont pas, pour la plupart, concrétisés.

Outre le pétrole, la coopération technique franco-irakienne s'est surtout développée en informatique (la France a équipé en ordinateurs le ministère de l'intérieur) et dans le nucléaire. Depuis la fin de 1976, l'Irak construit avec l'aide d'ingénieurs et d'ouvriers français un centre de recherches nucléaires en Mésopotamie, à quelques kilomètres de Bagdad. Destiné à la formation d'environ six cents techniciens et ingénieurs irakiens du nucléaire, ce centre sera équipé d'un réacteur de recherche « Osirak », construit par une filiale du C.E.A., Technicatome. Il s'agit d'une « pile-piscine » du type « Osiris » contenant douze kilogrammes d'uranium fortement enrichi. La vente de ce réacteur, qui découle de l'accord franco-irakien de coopération nucléaire signé le 18 novembre 1975 à Bagdad, est compatible avec le traité de non-prolifération nucléaire qu'a signé l'Irak. Le pays aurait souhaité acheter un réacteur à uranium naturel (type graphite-gaz). Une filière que la France a abandonnée en 1969.

Les relations franco-irakiennes s'étendent au domaine militaire : c'est ainsi que Bagdad a conclu en juin 1977 un contrat portant sur l'achat de trente-six Mirage F-1. Un nouveau contrat du même ordre a été envisagé, mais la visite effectuée en Irak, en juin dernier, par M. Yvon Bourges, n'a pas permis de concrétiser cette nouvelle opération.

Excellentes depuis de nombreuses années, les relations politiques entre Paris et Bagdad ont été quelque peu affectées par ce que les dirigeants irakiens ont considéré comme un infléchissement de la politique française au Proche-Orient. Au cours du voyage qu'il a effectué en Irak en juin 1977, M. Raymond Barre s'était efforcé de rassurer sur ce point ses interlocuteurs.

BILAN ET PROPOSITIONS

L'ENA : oui, mais

Alors que les premières promotions commencent à prendre le chemin de la retraite et que la dernière s'apprête à emménager dans de nouveaux locaux, l'occasion est donnée de dresser le bilan de l'école de la rue des Saints-Pères et de proposer aux futurs élèves de la rue de l'Université une école nouvelle qui corresponde mieux aux exigences de l'administration de demain.

Notre objectif est aussi de décrire les mécanismes d'une institution que l'opinion publique connaît mal. En rendant l'ENA plus transparente, nous souhaitons la rendre plus accessible.

La création de l'ENA, au lendemain de la Libération, répondait avant tout à la volonté de rendre uniforme le recrutement et la formation des hauts fonctionnaires de l'Etat. L'ENA a alors constitué un progrès considérable, grâce au principe du concours unique, ouvert et connu, qui se substituait à une kyrielle de concours par ministère, où la sélection s'opérait selon des mécanismes assez confidentiels. Aussi, sans aucun doute, l'énarque moyen de 1978 diffère-t-il des reçus aux grands concours administratifs d'avant-guerre. S'il est encore rarement issu d'un milieu ouvrier, il l'est souvent des couches moyennes de la population ; s'il est fréquemment parisien, il ne l'est plus massivement, et son origine universitaire s'est progressivement élargie, en particulier depuis la création du concours économique. On peut en juger en constatant que la promotion 1978 comprend des juristes et des économistes issus de l'université et de l'Institut d'études politiques de Paris, une dizaine d'anciens élèves de H.E.C. et de l'ESSEC, mais aussi des ingénieurs (Polytechnique, Mines, Centrale), des normaliens, des agrégés de mathématiques, de philosophie, d'histoire, et même un pilote d'avion.

La création d'un concours interne, réservé aux fonctionnaires ayant plus de trois ans de services effectifs dans l'administration, et d'un préconcours (PENA) qui permet aux fonctionnaires de préparer les épreuves d'entrée pendant un an ou deux ans, en étant déchargés de leurs fonctions, a notamment favorisé la diversification sociale des énarques.

Ce premier bilan, s'il est positif, ne nous satisfait cependant pas pleinement. En effet, trois questions demeurent posées :

Qui l'école doit-elle recruter ? Quelle formation doit-elle offrir ? A quels postes doit-elle mener ?

Recrutement

L'école recrute chaque année environ cent cinquante élèves, peut-être deux cents dans les prochaines années si les orientations tracées par le premier ministre à Blois se concrétisent, ce qui paraît souhaitable.

La haute administration a besoin d'éléments jeunes, dynamiques et imaginatifs, ce qui signifie qu'il faut conserver un large *recrutement par un concours ouvert* à des étudiants de toute origine, comme c'est déjà le cas ; cependant il faut que notre école joue davantage son rôle de système de promotion interne. Un peu plus du tiers des élèves d'une promotion sont actuellement issus du recrutement interne, auquel il convient d'apporter deux correctifs :

1) Le concours interne doit être réservé aux « vrais fonctionnaires ». Nous entendons par là des fonctionnaires ayant effectivement exercé, pendant un certain nombre d'années, des fonctions administratives. Il existe actuellement des filières connues, qui permettent à un ancien surveillant d'internat, à un stagiaire d'écoles spécialisées du ministère des finances, aux anciens élèves de certaines écoles scientifiques, de se présenter au concours interne de l'ENA après seulement un an de service effectif. Les chances sont-elles alors égales entre un ancien de Polytechnique ou de Normale Sup et un fonctionnaire du cadre B qui a interrompu ses études plusieurs années auparavant. En réalité, à partir d'un certain niveau de diplôme, le concours externe devrait être le seul moyen d'entrer à l'école, quitte à porter la limite d'âge du concours étudiant à trente ans pour les fonctionnaires qui s'y présenteraient ;

2) La situation financière de ces élèves doit être améliorée : les fonctionnaires qui sont reçus au concours perçoivent leur rémunération antérieure (les contractuels de leur côté touchent un traitement de fonctionnaire stagiaire, soit 3 500 F), mais ils perdent le bénéfice de leurs primes. De plus, à la sortie de l'école, les *fonctionnaires sont nommés au même échelon d'ancienneté* que les étudiants. Voilà deux obstacles qui limitent très sérieusement (de nombreux exemples le prouvent) la promotion interne. Un fonctionnaire hésite à accepter une perte de sept à huit ans d'ancienneté et une baisse de rémunération qui peut atteindre 25 % de son traitement pendant deux ans et demi.

Aussi proposons-nous de maintenir intégralement pendant la scolarité la rémunération antérieure du fonctionnaire reçu à l'ENA et de nommer celui-ci, à la sortie de l'école, à un échelon plus élevé (fonction de son ancienneté) que celui auquel est nommé un élève qui n'était pas fonctionnaire à l'origine. Cette mesure permettrait de donner des perspectives de carrière plus égales aux fonctionnaires, dont l'âge est en moyenne supérieur de cinq ans à l'âge des élèves issus du concours externe.

Enfin, la création de centres de préparation, installés en province, devrait s'intensifier, bénéficiant davantage encore des services d'enseignants et de fonctionnaires de très haute qualité.

Ces évolutions pourraient assurer la nécessaire ouverture sociale et régionale de notre école.

Formation

La formation reçue à l'école présente de nombreux côtés positifs, bien que sa durée apparaisse à certains trop longue (deux ans et demi). Une large place est laissée aux stages. Le stage d'une année, qui inaugure la scolarité, est en particulier une passionnante expérience où, en dehors d'une véritable hiérarchie mais placé à un haut niveau de responsabilité, situation unique dans sa carrière administrative, le *stagiaire, conseillé et guidé* par un préfet ou un ambassadeur, est en position d'écouter, de voir, d'apprendre le fonctionnement réel de la machine administrative et ses rapports avec l'environnement social, économique, politique et culturel. Le deuxième stage, d'une durée de deux mois et demi, se déroule en entreprise. Les élèves doivent se familiariser aux techniques et à la vie de l'entreprise. Ces stages sont hautement profitables. On peut cependant leur reprocher, au moins pour le premier, d'introduire les élèves d'emblée dans les plus hautes sphères administratives. Ils n'ont pas ainsi l'occasion d'apprécier les réalités de l'administration, telles qu'elles se présentent à la base pour un fonctionnaire qui doit déchiffrer les termes ésotériques d'une circulaire ou, au guichet, pour un administré : les files d'attente à la poste ou à la perception, la mauvaise humeur des employés et des « clients », le manque de réalisme de certaines procédures qui obligent telle personne âgée à revenir trois fois pour une même démarche. A cet égard, il serait utile de faire travailler le jeune énarque, au moins une ou deux semaines, dans un bureau d'aide sociale, un guichet E.D.F.-G.D.F., une perception, lors de l'échéance du tiers provisionnel.

La scolarité elle-même se déroule à Paris. Son objet n'est pas d'approfondir des connaissances, qui sont supposées connues, mais de familiariser l'élève aux techniques administratives courantes, comme par exemple la rédaction de textes législatifs ou réglementaires, et aux méthodes modernes de gestion. Aussi, l'ENA — et c'est son grand mérite — n'est-elle pas une super-université mais véritablement une école d'application.

Il convient de dire quelques mots de la notation : les épreuves de classement se déroulent tout au long de la scolarité et sont notées selon les principes suivants :

1) Aucune note n'est attribuée par un professeur à un élève, mais par un jury qui apprécie des copies anonymes ;

2) Les épreuves sont notées de 0 à 5 ;

3) Dans le cas où une note inférieure à 3 n'est pas définitive, l'élève peut repasser l'épreuve.

En outre, on doit savoir que la technique suivie par la promotion Mendès France, sortie en mai 1978, a été celle de l'occultation des notes pendant toute la scolarité : les élèves ne connaissent pas leurs notes.

A titre d'information, les notes de stage comptent pour 16 % et le séminaire, qui est une étude approfondie pendant un an d'un thème précis, compte pour 21 % en voie d'administration générale (thème de cette année : le développement culturel de la France) et 16 % en voie d'administration économique (thème retenu : la France et le nouvel ordre économique international).

Affectations

L'école mène depuis sa création à deux types de postes, ceux des grands corps (inspection des finances, Conseil d'Etat, Cour des comptes) et celui du corps *interministériel des administrateurs civils* : deux mondes. L'écart de statut (conditions de travail, rémunération, prestige...) est tel entre ces deux groupes que, tant qu'il subsistera, le système de classement, donc la compétition, parfois acharnée, demeurera. A titre d'exemple, on peut noter que, dix-huit majors ont choisi le Conseil d'Etat, quinze l'inspection générale des finances, quatre le Quai d'Orsay et un le corps préfectoral.

Aussi bien peut-on se demander s'il ne conviendrait pas de supprimer, non pas les « grands corps », mais leur recrutement direct à la sortie de l'école. Tous les élèves devraient, à la sortie de l'école, être orientés, pour cinq années au moins, dans le corps interministériel des administrateurs civils, où ils jouiraient d'un statut égal. Après cette période transitoire, les administrateurs civils qui désireraient s'orienter vers des fonctions juridictionnelles ou d'inspection (inspection des finances, Conseil d'Etat, Cour des comptes, tribunaux administratifs) pourraient passer un examen professionnel d'aptitude, qui ne devrait être ni un superconcours de l'ENA, ni une procédure à la discrétion du gouvernement, mais plutôt un examen de l'aptitude des concurrents à ces fonctions.

Ce système aurait le mérite d'unifier les corps de sortie de l'école, de décrisper le climat de la scolarité et de donner aux élèves la possibilité de choisir leur affectation plus en fonction de leurs goûts que de leur rang de classement.

L'administration française est généralement qualifiée, à juste titre, pensons-nous, d'intègre et de compétente. Toutes les réformes à venir doivent avoir pour objectif de lui conserver ses qualités, et de lui donner de surcroît *l'ouverture sur l'extérieur et* la fluidité qui lui manquent parfois.

La réforme de l'ENA est un élément de cette évolution d'ensemble de l'administration française. Mais il est un autre élément que ceux qui peuvent réformer doivent sans cesse garder à l'esprit : les hauts fonctionnaires, issus de l'ENA, doivent conserver le sens de l'humain, car l'administration a pour seule vocation de servir les citoyens.

NICOLAS JACQUET,
GEORGES LAVILLE

membres de la délégation des élèves de l'ENA (promotion 1978).

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

DUEL GAUCHE-MAJORITÉ DANS LE GERS

Pour l'élection législative partielle dans la 2e circonscription du Gers (Condom), dont le premier tour est fixé au dimanche 20 août, deux candidats seulement — alors qu'ils étaient au nombre de sept lors du premier tour des élections législatives de mars dernier — seront en présence : M. André Cellard, P.S., soutenu par le P.C., dont l'élection acquise en mars dernier a été invalidée par le Conseil constitutionnel, et M. Maurice Mességué, sans étiquette, favorable à la majorité. Si M. Cellard a gardé la même suppléante, Mme Lydie Dupuy, en revanche M. Mességué, qui faisait équipe en mars dernier avec M. Jean Faget, député sortant apparenté réfromateur, a, cette fois, choisi comme suppléant éventuel un conseiller municipal de Nogaro, M. Gérard Frayret, modéré favorable à la majorité.

La Fédération nationale du P.R. a indiqué, mercredi 1er août, qu'elle apporte son *« soutien total »* à M. Mességué, et elle se *« félicite que tous les partis de la majorité se soient mis d'accord sur la candidature unique du maire de Fleurance »*.

● *A Joinville-le-Pont (Val-de-Marne)*, les responsables locaux du P.C., du P.S., du P.S.U. et du M.R.G. ont décidé, pour l'élection partielle rendue nécessaire par l'annulation du scrutin de mars 1977, confirmée par le Conseil d'Etat (*le Monde* du 28 juillet), de reconduire l'accord qui avait permis, lors des élections municipales de mars 1977, la constitution d'une liste d'union. Conduite par M. Guy Gibout, P.C., cette liste, qui était composée de 14 P.C., 9 P.S., 2 P.S.U. et 2 M.R.G., l'avait emporté au second tour avec 4 035 voix en moyenne contre 3 836 à celle de la majorité.

M. Giscard d'Estaing se rend jeudi en Bretagne

M. Valéry Giscard d'Estaing se rend dans le Finistère, le jeudi matin 3 août, *« pour contrôler sur place*, a indiqué mercredi l'Elysée, *la mise en œuvre du dispositif de prévention contre la pollution marine, arrêté par le conseil des ministres du 5 juillet »*. Le président de la République doit visiter, dans la matinée, l'île d'Ouessant, où il se fera présenter le centre de surveillance maritime en cours de développement. Il se rendra ensuite à Portsall, port au large duquel s'était échoué, dans la nuit du 16 au 17 mars dernier, le pétrolier libérien *Amoco-Cadiz*.

Le chef de l'Etat s'entretiendra avec les maires des communes voisines, atteintes par la « marée noire », puis il réunira à déjeuner les maires des cantons de Lannilis et de Ploudalmezeau, *« ainsi qu'un certain nombre de personnes qui se sont distinguées dans la lutte contre la pollution »*.

M. Giscard d'Estaing avait annoncé, le 14 avril, à quatre-vingts jeunes gens bretons du canton de Portsall invités par la municipalité de Courchevel (Savoie), qu'il se rendrait prochainement, en famille, sur les côtes atteintes par la pollution, afin de montrer aux Français que la Bretagne restait prête à les accueillir (*le Monde* daté 16-17 avril).

M. Philippe Sauzay, chef de cabinet du président de la République, s'était rendu sur place au début du mois de mai, et la visite de M. Giscard d'Estaing avait été envisagée pour le 14 mai (*le Monde* daté 7-8 mai). Mais l'état des côtes, deux mois après la catastrophe, les réactions que celle-ci provoquait dans la population et la nécessité d'élaborer un nouveau plan de lutte contre la pollution avaient amené l'Elysée à ne pas retenir cette date.

Les mesures arrêtées par le conseil des ministres, le 5 juillet, consistent, pour l'essentiel, dans le renforcement des moyens de lutte contre la pollution ; la coordination par le ministre de l'intérieur du déclenchement éventuel du plan Polmar mer et terre ; la création d'un centre de recherche, de développement et d'expérimentation à Brest ; l'éloignement des routes maritimes par rapport aux côtes ; la mise en place d'un système de surveillance et de contrôle de ces routes : le renforcement de la répression des infractions aux règles de la navigation ; l'adoption d'une réglementation internationale contre les pavillons de complaisance et l'organisation de l'assistance aux navires en difficulté en haute mer.

BIBLIOGRAPHIE

« Critique de l'eurocommunisme »

d'Ernest Mandel

Membre du secrétariat de la IVe Internationale (trotskiste), économiste et théoricien marxiste, M. Ernest Mandel vient de rassembler dans un ouvrage une série d'articles qu'il a publiés au cours des dernières années et dans lesquels il critique divers aspects de l'eurocommunisme. Pour faire apparaître les limites et les contradictions qui résultent, selon lui, de l'évolution actuelle des P.C. d'Europe occidentale, l'auteur analyse plus particulièrement les écrits de M. Jean Elleinstein, membre du P.C.F., directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, et de M. Santiago Carillo, secrétaire général du P.C. espagnol. Il distingue toutefois soigneusement la portée des textes des deux hommes en opposant le *pétard* de M. Elleinstein à la *bombe* de M. Carillo.

M. Ernest Mandel ne se limite cependant pas à une critique des positions de deux des porte-parole les plus connus de l'eurocommunisme, il examine également dans le détail la politique suivie par le P.C. italien. A ce propos, il s'oppose catégoriquement à l'idée que l'eurocommunisme puisse être d'une certaine manière *« l'exécuteur testamentaire »* d'Antonio Gramsci. *« C'est une véritable imposture*, écrit-il, *que d'invoquer la parenté du grand révolutionnaire italien. »*

De même, tout en reconanissant de nombreux mérites aux analyses de l'Allemand de l'est Rudolf Bahro, le dirigeant trotskiste le soupçonne lui aussi de réformisme et lui reproche de se montrer sceptique quant au potentiel révolutionnaire de la classe ouvrière. Et en cela, selon Ernest Mandel, il se rapproche des tenants de l'eurocommunisme. Ceux-ci ne sont, en effet, selon lui, que les petits-enfants de Karl Kautsky et de sa *« stratégie d'épuisement »*, c'est-à-dire les adeptes d'une conception gradualiste de la prise du pouvoir. Une conception actualisée et affinée par M. Gilles Martinet, membre du secrétariat national du P.S., dans son livre intitulé *la Conquête des pouvoirs*.

Un tel rapprochement n'est pas pour surprendre M. Ernest Mandel. L'eurocommunisme, à l'en croire, ne fait qu'accélérer l'évolution des P.C. dans le sens d'une social-démocratisation. Pour expliquer ce processus, qui remonte selon lui au septième congrès du Komintern (1935), l'auteur distingue deux facteurs : d'une part la volonté des principaux P.C. occidentaux d'échapper *« à la tutelle de la bureaucratie soviétique »*, d'autre part celle de briser leur isolement parlementaire en réalisant une jonction avec la social-démocratie et la bourgeoisie libérale. Il considère cependant que, *« pour les P.C. dans leur ensemble, rompre complètement avec l'U.R.S.S., c'est perdre leur identité propre, c'est s'engager irréversiblement dans un processus d'absorption par la social-démocratie »*.

T.P.

★ *Critique de l'eurocommunisme*, d'Ernest Mandel, éd. Maspero, 325 pages, 18 F.

Le Monde

société



JEUNESSE

LE FESTIVAL MONDIAL DE CUBA

Des militants pour l'exemple

La Havane. — Seize mille délégués du Festival mondial de la jeunesse et des étudiants ont envahi, lundi 31 juillet, les rues de La Havane pour une gigantesque opération « porte ouverte » dans le quartier du Vedado, près du front de mer. Ce soir-là, le comité de défense de la révolution Frank-Paîs, du nom d'un des compagnons de Fidel Castro, tué au combat en 1957, reçoit les Français. Dans le petit local du C.D.R., le drapeau tricolore côtoie le portrait de Lénine.

Toute la nuit, le quartier va retentir des rythmes endiablés que déversent des balcons une sonorisation poussée au maximum. Un responsable du centre confédéral de la jeunesse C.G.T. remet à la présidente une sacoche frappée du sigle de sa centrale.

De notre envoyé spécial

Modeste cadeau. « *Nous venons d'un pays capitaliste*, explique-t-il, *alors nous ne sommes pas riches...* »

Comme la plupart de ceux de La Havane, le C.D.R. Frank-Paîs regroupe une quarantaine de maisons. Quatre-vingts adultes, sur les cent dix-neuf du quartier, y ont adhéré volontairement, les autres, assure sa présidente, Mme Reina Perez, n'en font pas partie parce qu'ils sont « trop âgés ». Créés en 1960 pour débusquer les « contre-révolutionnaires », les C.D.R. constituent aujourd'hui, avec près de cinq millions de membres, la plus importante organisation de masse de l'île.

Leur fonction politique n'a pas disparu : « *Nous devons encore lutter contre la propagande contre-révolutionnaire* », assure Renaldo Casin, un membre du C.D.R. Quelle propagande ? « *Celle que déversent les Etats-Unis* », explique-t-il. Les émissions en espagnol de la Voix de l'Amérique sont parfaitement audibles à La Havane. Lundi 31 juillet, le tribunal La jeunesse accuse l'impérialisme, qui siège depuis le début du Festival à l'Académie des sciences, a été vivement attaqué sur ces ondes.

Les membres du C.D.R. Frank-Paîs se réunissent une ou deux fois par mois pour « *combattre les ferments contre-révolutionnaires* », mais aussi pour débattre des tâches d'intérêt général et des textes politiques du parti. C'est par les C.D.R. qu'ont été mobilisés depuis le début de l'année les habitants de La Havane pour la préparation technique et politique du Festival. Mais l'Union des jeunesses communistes et la Fédération des femmes cubaines y ont également participé, ainsi que les Pionniers, redoutables chasseurs d'autographes auxquels on a distribué un petit fascicule sur la conduite à tenir avec les festivaliers.

Pour les Algériens, le Festival a commencé il y a près de trois semaines à Oran où ils ont embarqués sur l'*Amiral-Nakhimov*, un navire soviétique dont la silhouette pataude domine la rade de La Havane. Une traversée pleine de débats et de chansons avec les délégations africaines montées à bord aux autres escales. Trois semaines en mer qui ont permis à Khelifa, vingt-deux ans, étudiant en droit à l'université d'Alger, d'affûter sa dialectique, de fourbir ses arguments, de préparer ses interventions. Khelifa est un militant exemplaire : depuis quatre ans, sans relâche, il troque, deux fois par semaine, la balance de Thémis contre le tracteur des volontaires de la révolution agraire. Mince, froid et intarissable, il explique ainsi sa présence à La Havane : « *Une occasion unique de faire connaître la révolution algérienne, une contribution à la bataille d'émancipation de notre pays. Un moyen de populariser les acquis de notre peuple.* » Levé tôt, couché tard, il court d'une commission sur le nouvel ordre économique international à un meeting de solidarité avec le Sahara occidental, d'un récital de chanson politique à une exposition sur les méfaits de la C.I.A. Apôtre fiévreux de la révolution, il a trouvé ici un état de grâce permanent.

Parmi les nombreux navires qui ont accosté ces jours-ci à La Havane figure une réplique du *Granma*, le yach battant pavillon rouge et noir d'où Fidel Castro et ses compagnons débarquèrent en 1956 avant de gagner, après de lourdes pertes, la sierra Maestra. Venant, comme en 1956, du Mexique, cette réplique amenait quatre-vingt-deux délégués latino-américains, un nombre égal à celui de la petite troupe de Fidel il y a vingt-deux ans. Le vrai *Granma*, lui, dort dans sa cage de verre près du musée de la Révolution. Restauré par des techniciens soviétiques qui lui ont assuré une conservation, paraît-il, indéfinie, il fait partie des visites indispensables et des symboles que le régime entend exploiter au cours du Festival.

BERTRAND LE GENDRE.

Ne dites pas mais dites...

(De notre envoyé spécial.)

Pour faciliter les contacts entre délégués, le comité international préparatoire du festival a édité une plaquette en six langues. A la rubrique « Quel ordre social y a-t-il dans ton pays ? », *le festivalier a le choix entre* « Nous sommes un État ouvrier et paysan », *qui lui vaut le respect immédiat de ses interlocuteurs, et* « Nous construisons le socialisme », *formule vague qui permet, le cas échéant, de faire silence sur la nature sociale-démocrate de certains régimes. Pour exprimer une opinion, il a exclusivement le choix entre* « C'est juste » *et* « C'est faux », *une alternative fort peu dialectique, et pour se présenter, une liste de diverses professions :* « Je suis ouvrier paysan, étudiant, artiste... », *un ordre en forme de tableau d'honneur marxiste.*

Rude été pour les jeunes saisonniers

Les « besogneux » de la côte de Jade

Pomic (Loire-Atlantique). — Crème ou pas crème : c'est le dilemme quotidien d'Emilie, dix-sept ans, un peu empruntée dans sa jupe noire et son tablier blanc, serveuse occasionnelle, mais appliquée, d'un salon de thé de Pornic. « *Si je mets trop de chantilly, c'est la patronne qui râle, s'il n'y en a pas assez, ce sont les clients.* » Dur métier.

Ils sont près de deux mille jeunes travailleurs saisonniers sur la côte de Jade, entre Saint-Brévin-les-Pins et Les Moutiers. On les rencontre partout : à la poste, hésitant sur le prix des communications téléphoniques ; dans les stations-service, penchés sur les pare-brise, l'éponge à la main ; sur la plage, l'air fourbu, proposant pralines et cacahuètes.

Serveurs néophytes, apprentis vendeurs et cuistots d'occasion, ce sont les « besogneux » de l'été. De drôles de vacances que Cyrille, Pornicais de vieille souche, pratique depuis l'âge de treize ans. De la profession de caddie par laquelle il a débuté, il dit : « *Une vraie maffia. Il fallait donner des cigarettes aux grands de quinze ans pour qu'ils acceptent de céder la place.* » Au prix de quelques paquets de « Royale » et de beaucoup de diplomatie, Cyrille gagne, cette

De notre envoyé spécial

année-là, plus de 500 F. Une fortune.

« *L'été dernier, j'ai fait mieux : opérateur dans un ciné.* » Cette année, l'unique salle de Pornic a fait peau neuve : fauteuils de velours, matériel ultra-moderne... Il n'y a plus une séance le soir, mais deux. Le gérant a engagé un projectionniste à l'année. Et Cyrille a dû se contenter d'une place d'ouvreur à mi-temps. Un coup dur. Le matin, il fait les marchés comme charcutier, découpant, tailladant, débitant saucisses et jambons. Il consacrera sa paie à l'achat de livres et de vêtements. Comme les autres années. Ses parents ne sont pas riches et les études à Nantes coûtent cher. Elève de première D l'hiver, l'apprenti-charcutier avoue, avec un sourire, vouloir être, plus tard, infirmier.

Pour la plupart des jeunes saisonniers de la côte de Jade, le « job » d'été est une *nécessité*. Rares sont ceux qui n'y consacrent qu'un mois, rares sont aussi ceux qui y voient le moyen de s'offrir une chaîne hi-fi ou un deux-roues. Issus de familles modestes, ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire, c'est leur façon de mettre la main à la pâte familiale.

Une vive concurrence

Avec la montée du chômage, la concurrence est devenue vive. Les meilleurs jobs vont d'abord aux enfants du pays qui, dès le mois de janvier, font du porte-à-porte auprès des commerçants de la côte. Les Nantais, eux, doivent se contenter des miettes. Il existe une sorte de marché parallèle, où la débrouillardise, la chance et les relations familiales sont de sérieux atouts.

La crise de l'emploi a accentué la concurrence entre les lycéens, qui formaient jusqu'à présent les gros bataillons de saisonniers, et les jeunes chômeurs. Plus disponibles, mieux formés et plus... dociles, ceux-ci bénéficient auprès des employeurs d'un avantage certain. Malade des nerfs, Catherine a abandonné, il y a cinq mois, une emploi de bureau à Nantes où elle étouffait. Vendeuse dans un supermarché de Saint-Brévin-les-Pins, elle espère être engagée définitivement la saison achevée. Mais ce n'est pas sûr. Une dizaine d'employées sur la quinzaine recrutées pour l'été sont dans son cas.

Préposée à la crémerie, Catherine débite demi-sel, camemberts et cantal pour les campeurs et estivants, toujours pressés, qui se présentent au magasin entre 11 heures et midi. Tous en même temps. Un vrai travail à la chaîne.

Dernière d'une famille de neuf enfants, elle a quitté tôt l'école et ne veut plus dépendre de ses parents, déjà âgés. Pour éviter de parcourir chaque jour plusieurs dizaines de kilomètres, elle a loué dans l'arrière-pays un deux pièces au confort spartiate. Trois cents francs par mois, un prix de saison. Le soir, trop fatiguée pour sortir, elle lit. Ayant peu de temps, elle a peu d'amis. Insouciante au début de l'été, elle pense au mois de septembre avec anxiété.

Un vrai travail à la chaîne

Titulaire d'un B.E.P. (brevet d'études professionnelles) de cuisinier, Jean-Pierre a déjà fait quantité de places : deux restaurants l'année dernière sur la côte de Jade, un hôtel cet hiver dans les Alpes un autre restaurant, une maison familiale... Chômeur chronique, il va de ville en ville au gré des migrations saisonnières, espérant décrocher, après son service militaire, un emploi stable. Il a tout connu : les bons patrons et les... moins bons. L'un d'eux le faisait travailler quatre-vingt-quatre heures par semaine et n'en déclarait que cinquante-deux. Un autre le privait des temps de pause réglementaires. Un troisième, réputé pour son mauvais caractère, ne parvenait jamais à garder ses employés plus d'un mois.

Malgré quelques scandales, ces pratiques sont de moins en moins courantes. A Pornic, la C.F.D.T. et la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) assurent une permanence l'été pour renseigner, conseiller, défendre les nombreux jeunes saisonniers de la région. Un contrôleur du travail de Nantes est sur place une fois par semaine. Malgré cela, la tentation est grande de tricher. Plus cigales que fourmis, les jeunes ignorent souvent leurs droits et la réglementation du travail applicable aux mineurs : abattements de salaire, travail de nuit, heures supplémentaires. Beaucoup n'osent pas réclamer de contrat de travail et ne savent pas combien ils seront payés.

Certains patrons agissent ainsi par ignorance ou par légèreté. D'autres, inexcusables, cherchent à tout prix à « faire » une bonne saison. Dans la plupart des cas les jeunes se taisent. La concurrence est rude, le chômage est partout et les références sont indispensables pour les chômeurs. C'est une des faces cachées du travail saisonnier, qui, au fil des années, a beaucoup perdu de son folklore.

B. L. G.

JUSTICE

AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Un maire ne peut pas limiter à quarante-huit heures le stationnement des nomades sur sa commune

De notre correspondant

Lille. — La première chambre du tribunal administratif de Lille, présidée par M. R. Boissonnet, va obliger des milliers de communes en France à casser un arrêté du maire de Lille qui réglementait le stationnement des nomades dans cette ville. Le texte qui invoquait « *l'ordre, la sécurité et la salubrité publics* » affectait au stationnement des nomades, voyageant isolément ou en groupe, un enclos communal « *en dehors duquel le stationnement et le campement [étaient] expressément interdits* ». Cet arrêté leur faisait aussi obligation de « *se soumettre à la visite de leurs véhicules* ».

Un recours en annulation avait été déposé en 1975 par M. Nicolas Lorier, président du Comité d'entente des gens du voyage (1).

Pour Me Philippe Cheyns, du barreau de Lille, qui défend les droits des gens du voyage, « *une telle interdiction, générale et permanente, faite à une catégorie déterminée d'individus, constitue une mesure discriminatoire portant atteinte aux principes de la liberté individuelle et de l'égalité de tous devant la loi* ».

Aux yeux de Me Cheyns, l'arrêté n'était rien moins qu' « *un moyen détourné pour éliminer le séjour des nomades de la ville de Lille en prenant une apparence de légalité sous le couvert d'un droit de police qui, en l'espèce, est détourné de son but* ». L'avocat a exposé, en outre, que la mesure prise par le maire de Lille rendait impossible le respect de la volonté du législateur qui a instauré le principe de la scolarité obligatoire. Enfin, Me Cheyns a remarqué que le vocable « *nomade* » s'appliquait tout autant aux ouvriers du bâtiment et aux voyageurs de commerce, mais que l'arrêté du maire ne les concernait pas. Aussi, a-t-il considéré que la décision du maire de Lille ne visait que les « *bohémiens* », ce qui constituait « *une intolérable discrimination raciale.* »

Trois ans de procédure

Après trois ans de procédure, la première chambre du tribunal administratif de Lille a vu dans « *la réglementation critiquée une interdiction permanente et absolue (...) qui porte une atteinte excessive, et par suite illégale, aux libertés individuelles garanties par la Constitution. D'autant qu'il ne ressort pas des pièces du dossier présenté par la ville de Lille que cette interdiction aurait été rigoureusement indispensable pour assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publiques* ».

Le tribunal administratif a aussi estimé qu' « *aucune disposition législative relative aux personnes circulant sans domicile ni résidence fixes ne peut servir de base légale à cette interdiction* ». En ce qui concerne la limitation à quarante-huit heures de stationnement des nomades, il a constaté qu'en fait l'arrêté faisait « *obstacle à la sédentarisation souhaitée par les autorités gouvernementales et à la scolarité des enfants* ».

En ce qui concerne la visite des véhicules, les textes de 1913 ayant été abrogés en 1969, le tribunal a jugé qu' « *aucune disposition du code de la santé publique ou du code de l'administration communale n'autorise un maire, hormis le seul cas d'épidémie grave exigeant des mesures d'urgence, à faire visiter les voitures des nomades, lesquelles constituent leur domicile dont l'inviolabilité est consacrée par l'article 184 du code pénal* ».

A Lille même, après l'ouverture de la procédure, l'enclos réservé au stationnement des nomades a été fermé et la municipalité a mis a leur disposition un gran dterrain situé sur le territoire d'une commune voisine, Saint-André-lès-Lille. Il s'agit d'un terrain privé dont le maire de Lille estimait pouvoir disposer en toute souveraineté. C'était compter sans l'avis de M. Wauquier, maire de Saint-André, qui a aussitôt accusé M. Mauroy « *de se débarrasser du problème des nomades en le déplaçant* » sur le territoire de sa commune.

Quoi qu'il en soit, le terrain privé que la ville de Lille a ouvert aux nomades sur Saint-André fonctionne normalement. Le maire de cette commune a néanmoins engagé une procédure contre son collègue lillois, pour défaut de permis de construire lors de la réalisation des équipements sanitaires. Depuis lors, la communauté urbaine de Lille envisage la création d'autres terrains sur son territoire. — *(Intérim.)*

(1) 2, rue d'Hautpoul, 75019 Paris.

Arrêté pour trafic de drogue

Le docteur Hurpy s'intéressait à la politique

De notre correspondant régional

Toulouse. — Malgré le mutisme observé par la brigade des stupéfiants de la police judiciaire de Toulouse après l'arrestation à Fleurance (Gers) du docteur Richard Hurpy et de trois autres personnes, tous soupçonnés de se livrer au trafic de la drogue (*le Monde* du 1er août), la personnalité du principal acteur de l'affaire commence à se dessiner sous un aspect nouveau.

Le docteur Hurpy vivait sur un grand pied. Il aimait les voyages outre-mer et s'était récemment déplacé en Afrique noire et au Maroc. C'est de ce dernier pays qu'il aurait rapporté du cannabis caché dans la carrosserie de sa voiture. Au cours de précédents voyages, il s'est fait prêter des voitures par ses amis. Son homme de confiance, Christian Gallo, effectuait lui aussi des voyages en Afrique du Nord pour en rapporter du chanvre indien.

Aujourd'hui, l'arrestation du docteur Hurpy semble dépasser les dimensions du simple fait divers de province.

A Fleurance, on sait que l'inculpé n'avait jamais caché ses sentiments d'homme de gauche. On le disait même communiste. Il figurait, lors des élections municipales de mars 1977, sur une liste du programme commun. C'est celle de M. Maurice Mességué, le célèbre guérisseur (se réclamant de la majorité présidentielle) qui avait été élue au premier tour, à l'exception d'un siège qui restait à pourvoir au second tour. C'est ce mandat que briguait le docteur Hurpy. Lors des dernières élections législatives, il avait appuyé la candidature de Me André Cellard (P.S.) dont l'élection vient d'être annulée. Ce dernier, qui doit se représenter contre M. Mességué, a déclaré lors d'une conférence de presse « *qu'il ne connaissait le docteur Hurpy que de réputation, qu'il ne l'avait jamais rencontré, et qu'il avait appris son arrestation par la lecture des journaux. Il s'agit*, a-t-il conclu, *d'une affaire de droit commun, et la justice est là pour apporter la lumière* ».

LÉO PALACIO.

UN MÉDECIN INCULPÉ D'EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE

Le docteur Jean-Joseph Dourson a été arrêté, lundi 31 juillet, à Thionville (Moselle) et inculpé d'« *exercice illégal de la médecine, escroquerie, faux et usage de faux* ». Pour la seconde fois en six ans, le docteur Dourson, ancien médecin des hôpitaux de Starbourg, venait de passer outre aux mesures de suspension prononcées contre lui par le conseil régional de l'ordre des médecins.

Le docteur Dourson, qui avait un cabinet à Cattenom (Moselle) depuis 1962, avait été suspendu une première fois pour trois ans en 1970, après des ennuis fiscaux. Il était cependant réinstallé dès 1972 à Montbornn (Moselle). Son cabinet avait été fermé au bout de dix jours et il avait été poursuivi pour exercice illégal de la médecine. Après avoir travaillé dans des hôpitaux à Reims et à Dijon, il est revenu voilà quatre mois en Moselle à Uckange. Il exerçait avec l'aide d'un médecin de la localité qui lui cédait ses feuilles d'ordonnance. C'est sur une nouvelle plainte du conseil de l'ordre que le docteur Dourson a été poursuivi. Son confrère d'Uckange est accusé de complicité.

L'A. R. B. REVENDIQUE L'ATTENTAT DE CARHAIX-PLOUGUER

L'armée révolutionnaire bretonne (A.R.B.) a revendiqué, mardi 1er août, l'attentat commis dans la nuit du 31 juillet au 1er août contre la gendarmerie de Carhaix-Plouguer dans le Finistère (*le Monde* du 2 août). Dans un communiqué publié mardi 1er août, le ministre de la défense a stigmatisé « *ce geste criminel aussi stupide qu'odieux, perpétré contre les militaires de la gendarmerie dont chacun sait qu'ils veillent au respect de la paix publique et de la sécurité des Français* ».

Inculpé d'homicide involontaire

LE GARDE-CHAMPÊTRE DE GEMENOS EST LIBÉRÉ

(De notre correspondant.)

Marseille. — C'est une balle tirée par le garde-champêtre du village de Gemenos (Bouches-du-Rhône) qui a tué le jeune Guy Delestrade, quatorze ans, qui assistait, depuis le balcon de son logement aux échauffourées qui ont marqué les fêtes traditionnelles de la Saint-Eloi les 30 et 31 juillet. Se sentant menacé par une bande de jeunes gens qui, depuis la veille, avaient provoqué, à plusieurs reprises, des bagarres et qui avaient été refoulés par des vigiles privés dont les services avaient été loués par le comité des fêtes, M. Arnaud Masse, quarante ans, sortait son revolver et tirait en l'air, atteignant le jeune garçon. Spontanément, le fonctionnaire s'est présenté, lundi matin 31 juillet, à la brigade de gendarmerie. Il a été présenté dans l'après-midi au juge d'instruction, M. Claude Coulange, qui l'a inculpé d'homicide involontaire.

A l'issue des obsèques du jeune garçon, un cortège de deux cents personnes, ayant à sa tête M. Michel Lepetre, maire de Gemenos, s'est dirigé vers les locaux de la gendarmerie d'Aubagne pour exiger la libération de M. Masse. « *Nous le considérons comme un honnête homme et nous ne pouvons supporter l'idée qu'il aille en prison* », a déclaré le maire de Gemenos.

De son côté, M. Edmond Garçon, maire communiste d'Aubagne, a expédié un télégramme au préfet des Bouches-du-Rhône et au procureur de la République dans lequel on peut lire : « *Elus et population de Gemenos et canton d'Aubagne, indignés par l'événement du 30 juillet, demandent libération immédiate garde-champêtre Arnaud Masse.* » Celui-ci devait regagner Gemenos dans la soirée de lundi.

FAITS DIVERS

En Grande-Bretagne

QUATRE PERSONNES ONT ÉTÉ INTOXIQUÉES PAR DU SAUMON EN BOITE PROVENANT DES ÉTATS-UNIS.

Quatre personnes ont été hospitalisées dans un état grave à Birmingham, lundi 31 juillet, à la suite de la consommation de saumon en boîte, et seraient atteintes de « botulisme », empoisonnement qui se produit quand la conserve a été mal stérilisée.

Selon le *Times* du mercredi 2 août, des souris auxquelles ont été injectées de petites quantités du saumon empoisonné sont mortes. Des recherches plus approfondies sont menées au laboratoire central de la santé publique de Londres.

Le ministère français de l'agriculture indique qu'aucun cas identique n'a été décelé en France et qu'il attend de « *plus amples renseignements* » des services compétents britanniques.

Les conserves de saumon incriminées en Grande-Bretagne étant d'origine américaine, le ministère précise qu'une très faible quantité de ce produit importé en France provient des Etats-Unis : 234 tonnes, sur un total de 3 584 tonnes, contre 2 455 tonnes d'Union soviétique et 645 tonnes du Canada. En outre, le ministère français de l'agriculture n'estime pas nécessaire de demander d'éviter toute sonsommation de saumon en boîte, contrairement au ministère de la santé britannique qui a lancé lundi une telle mise garde aux consommateurs.

[Rappelons que le botulisme est une intoxication grave due à l'ingestion d'une toxine — « clostridium botulinum » — qui se développe dans certaines conserves mal stérilisées ou dans des viandes et charcuteries avariées. L'intoxication se manifeste par des troubles digestifs d'apparence banale à leurs débuts, puis par une paralysie progressive — du système respiratoire notamment — et évolue parfois vers la mort.

Ironie du sort : le département de l'agriculture des Etats-Unis avait, en octobre 1977 (1), mis en garde les consommateurs américains contre certains pâtés de foie fabriqués en France et qui, « étant insuffisamment cuits, présentaient des risques d'empoisonnement ». L'« empoisonnement » dont il s'agissait visait précisément l'hypothèse de... botulisme.]

(1) *Le Monde* du 21 octobre 1977.

DEUX CENT CINQUANTE MAISONS SINISTRÉES EN SEINE-MARITIME

Les dégâts causés par l'orage qui a fait trois morts dans la soirée de dimanche 30 juillet, à Saint-Valéry-en-Caux près de Dieppe (Seine-Maritime) s'élèveront selon les premières estimations à plusieurs millions. « Le Monde » du 1er août.) Deux cent cinquante maisons ont été touchées. Sur l'ensemble du littoral normand, les cultures — le lin notamment — ont également souffert des orages.

SCIENCES

Les Galapagos : une arche de Noé ensorcelée

III. — Des tortues et des hommes

De notre envoyée spéciale YVONNE REBEYROL

L'isolement et les conditions naturelles très particulières des Galapagos expliquent la présence, sur chacune des îles, d'une flore et d'une faune spécifiques qui se sont développées par sélection naturelle. Darwin y trouva les éléments décisifs qui l'ont amené à la théorie de l'évolution des espèces (« le Monde » des 1er et 2 août).

Les malheurs des îles Galapagos commencèrent en 1535. Cette année-là, en effet, elles furent découvertes, « grâce » aux aléas de la navigation de l'époque, par le frère Tomas de Berlanga, quatrième évêque de Panama. Sans donner de nom à ces nouvelles terres, le prélat décrivit, dans un rapport envoyé à Charles Quint, les tortues géantes et les iguanes, en notant la familiarité de ces animaux.

Pendant cent ou cent cinquante ans, l'archipel ne fut guère fréquenté. Seuls y abordaient les navigateurs amenés là, comme le frère Tomas, par les caprices des vents et des courants. Mais vers la fin du dix-septième siècle, les boucaniers et pirates anglais qui hantaient le Pacifique oriental pour prendre, piller et brûler les villes côtières des colonies espagnoles, s'avisèrent de l'intérêt des Galapagos (1). Les îles leur offraient une base idéale : l'archipel, inhabité, était éloigné des routes maritimes mais assez proche des côtes américaines ; les mouillages y étaient sûrs ; les plages permettaient d'y réparer les bateaux ; les tortues, innombrables, fournissaient une réserve (que l'on croyait inépuisable) de viande fraîche. Ces pauvres tortues survivaient, sans manger et sans boire, pendant plusieurs mois, entassées dans les cales des bateaux.

Il y avait bien le problème capital de l'eau. Mais, très vite, les aventuriers des Galapagos connurent les quelques endroits où coule un ruisseau d'eau douce, notamment près de Buccaneer-Cove (sur l'île Santiago), et sur la côte sud de San-Cristobal.

Un Irlandais

A la fin du dix-huitième siècle, ceux qui hantaient les Galapagos changèrent : aux boucaniers et pirates succédèrent les chasseurs de baleines et d'otaries (ou phoques à fourrure). La familiarité de tous les animaux est telle que le massacre des otaries pouvait se faire à un rythme très rapide : cinq mille peaux d'otarie en deux mois pour un seul chasseur. *Quant aux tortues*, elles ne gagnèrent rien aux changements des préoccupations de leurs visiteurs. Non seulement elles servaient toujours à renouveler les provisions de viande fraîche, mais encore elles étaient utilisées comme matière première d'une huile de prix.

C'est aux baleiniers que l'on doit la création (à une date indéterminée mais probablement antérieure à 1793) du bureau de poste le plus simple du monde sur la côte nord de Floreana : un tonnelet fixé sur un piquet et portant l'inscription, repeinte de temps à autre, « *Post Office Box* ». Depuis près de deux siècles, les bateaux passant par-là ramassent le courrier qui y a été déposé et qui est accepté en franchise, paraît-il, non seulement à la poste de Guayaquil, mais aussi dans les bureaux de poste de tout le Pacifique.

Le premier habitant permanent des Galapagos fut un Irlandais, Patrick Watkins. Marin sur un navire britannique, Watkins débarqua en 1807 à Floreana. Etait-il fugitif ou volontaire ? Le capitaine s'en débarrassa-t-il ? Nul ne le sait. En tout cas, il se débrouilla pour se procurer des graines de légumes et subsista, pendant deux ans, en troquant avec les baleiniers de passage les produits de son jardinage contre du rhum. En 1809, il vola une chaloupe de baleinier et partit pour l'Amérique du Sud avec cinq hommes qu'il avait obligés à le suivre. Il arriva seul à Guayaquil...

Des débuts violents

Née en 1830, la république de l'Equateur s'intéressa tout de suite aux Galapagos. Le 12 février 1832 à Floreana, le colonel Ignacio Hernandez prit possession officiellement de l'archipel devant les équipages de baleiniers qu'il avait trouvés au mouillage et qu'il avait rassemblés comme témoins de la cérémonie. Et la même année, le gouvernement équatorien installa une petite colonie agricole à Floreana. Tout alla bien jusqu'à ce qu'on amène des bagnards, dont le voisinage agité fit partir les colons pour San-Cristobal.

Les débuts de la colonisation furent violents : à Floreana, deux gouverneurs assassinés et un expulsé, un baleinier américain capturé par des bagnards, un concessionnaire exploitant un lichen utilisé en teinture assassiné par ses employés-esclaves. La colonie, installée à Progreso sur San-Cristobal, n'eut pas un meilleur sort : le patron fut, lui aussi, assassiné par les colons qu'il avait réduits en esclavage. Il faut dire que, même si l'on excepte les bagnards, le mode de « choix » des immigrants était souvent la source même des ennuis ultérieurs : en 1895, quatre-vingts vagabonds de Guayaquil furent ainsi embarqués d'autorité pour aller s'établir à Isabela. Cette colonie-là, cependant, semble avoir été calme.

Les Galapagos se prêtent mal à l'agriculture. Seul est cultivable l'étage humide, et encore pas partout. L'archipel, pourtant, a attiré en plus de cent ans de nombreux immigrants, en particulier depuis 1960 : cette année-là, la *population permanente ne dépassait* guère 1 500 personnes. Actuellement, elle est de l'ordre de 5 500 habitants. Avant cet afflux, les essais ratés de colonisation avaient eu des effets redoutables. Les colons, eux aussi, ont tué des tortues pour les manger ou pour en extraire l'huile. Et surtout, lorsqu'ils sont partis, ils ont abandonné sur place leurs animaux domestiques. Porcs, chèvres, ânes, chiens, chats, bovins, ont pullulé et, une fois retournés à l'état sauvage, ont ravagé les îles : les chèvres, comme partout, mangent tout, et ont ainsi notablement contribué à réduire la flore indigène. Quant aux porcs, aux chiens et aux chats, ils s'attaquent aux oiseaux et à leurs œufs, aux œufs de tortues, aux toutes jeunes tortues, aux iguanes. Sans parler des rats que l'homme a introduits involontairement et qui, maintenant, infestent les îles par millions. Sans parler aussi des plantes importées (légumes, herbe à éléphant, arbres fruitiers, entre autres) qui font concurrence à la flore indigène. Ainsi le piment pousse-t-il maintenant hors des zones cultivées.

En 1934, le gouvernement équatorien donna à une partie de l'archipel le statut de « réserve de nature ». Mais, faute de contrôles, les ravages continuèrent. En 1955, l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles envoya une mission de reconnaissance aux Galapagos. Deux ans plus tard, l'UNESCO et diverses institutions organisèrent un voyage d'experts et, en 1959, c'est-à-dire cent ans après la publication par Darwin de son livre *l'Origine des espèces*, était créée la fondation Charles Darwin pour les îles Galapagos. Ainsi, la station Charles-Darwin a-t-elle pu être inaugurée à Santa-Cruz en 1964, sur un site au choix duquel participèrent trois naturalistes : un Français, M. Jean Dorst (actuellement directeur du Muséum national d'histoire naturelle), un Allemand, le docteur Irenaeus Eibl-Eibesfeldt, et un Américain, le docteur Robert Bowman. Dans cette station viennent travailler des naturalistes de diverses nationalités.

De son côté, le gouvernement équatorien ne restait pas inactif : en 1959, 95 % de l'archipel étaient classés parc national. Seules en étaient exclues les zones de colonisation qui désormais ne pouvaient plus être étendues. Et, en 1968, le Service du parc était créé. Les débuts de ce dernier ont été modestes : le personnel comptait alors deux personnes. Mais actuellement, le parc emploie soixante personnes (dont cinquante gardes) sous la direction de M. Miguel Cifuentes.

Station Darwin et Service du parc travaillent de concert à la préservation et même au sauvetage de Galapagos.

Les animaux les plus menacés étaient, sans conteste, les tortues géantes. Lorsque les hommes arrivèrent sur l'archipel, on pense qu'il y avait des dizaines et peut-être des centaines de milliers de *ces énormes reptiles*. Chaque île un peu importante avait ses tortues particulières : au total, quatorze (quinze pour certains naturalistes) espèces ou sous-espèces, différenciées par le dessin ou la forme de leurs carapaces. Ainsi, sur les îles les plus sèches, vivaient des tortues aux pattes relativement longues, à la carapace relevée devant en « selle de cheval », ce qui permet à leur très long cou de se tendre verticalement pour que la bouche puisse atteindre les raquettes de cactus ou les feuilles assez haut perchées. En revanche, aux étages de végétation plus dense, on trouvait des tortues plus classiques en forme de dôme, se nourrissant au ras du sol.

Actuellement, on estime à neuf mille ou dix mille le nombre total des tortues ne représentant plus que onze espèces (peut-être seulement dix) dont six, notamment celles de Pinzon, d'Espanola, de San Cristobal, de Santiago et du volcan Cerro Azul (à Isabela), ne comptaient plus que quelques individus ou quelques dizaines d'individus. Une « *nursery* » pour tortues a donc été installée à la station Darwin. Les œufs y sont couvés et les jeunes tortues y sont gardées pendant cinq ou six ans. A cet âge, elles ont 15 à 20 centimètres de diamètre et leur carapace est assez dure pour résister aux attaques de chiens et des cochons sauvages. Depuis 1971, plusieurs centaines de jeunes tortues ont ainsi pu être mises sur leurs îles ancestrales. Bien que nées en captivité, les petites tortues semblent bien s'accommoder d'une liberté nouvelle pour elles : les premières, qui ont été relâchées à Pinzon en décembre 1970, pesaient en moyenne 3 300 grammes. Trois ans plus tard, elles en étaient à la vingtaine de kilos. On peut donc raisonnablement espérer qu'un certain nombre de ces petits reptiles atteindra dans cent ou cent cinquante ans les 298 kilos et le mètre de diamètre de la plus grosse tortue connue.

Autre espèce menacée : l'iguane terrestre qui a été tué, parfois pour être mangé, mais le plus souvent par bêtise. Ainsi, sur Baltra, aucun iguane terrestre n'a survécu à la présence, pendant la seconde guerre mondiale, d'une base aérienne américaine. Les iguanes terrestres de Santa Cruz étaient en voie d'extinction : on en a transportés dans une petite île isolée où ils semblent prospérer. Parallèlement, des études sur ces animaux, encore très mal connus, sont menées à la station Darwin, où l'on a apporté des spécimens des espèces les plus rares.

Cinquante mille chèvres tuées

Dans le même temps, on s'est attaqué au fléau que constituent les animaux domestiques redevenus sauvages : depuis 1970, cinquante mille chèvres ont été tuées à Pinta et on pense avoir exterminé tous leurs congénères à Santa Fé et Rabida. Une guerre analogue est menée contre les porcs, les ânes et, ce qui est beaucoup plus difficile, contre les chiens et les chats. Quant aux rats, ils semblent être invulnérables : les produits raticides seraient trop dangereux pour certains oiseaux.

Les programmes spécifiques du service du Parc se heurtent à des problèmes financiers et humains. Ces programmes concernent l'éradication des plantes et des animaux importés, la conservation des plantes et animaux indigènes, le contrôle du tourisme et l'éducation de la population locale, le tout en coopération avec la station Darwin. Tous ces programmes sont coûteux. Or, en 1977, le Parc n'a reçu que quinze millions de sucres (3 millions de francs), dont un tiers donné par le gouvernement équatorien et les deux tiers par des organisations internationales ou des organismes privés. La station Darwin souffre, elle aussi, d'un manque chronique de crédits.

Et il y a la population qui a vu d'un œil peu favorable le classement en parc national de 95 % de la surface de l'archipel et les mesures de conservation qui ont été prises. Le service du Parc a donc demandé aux scientifiques de la station Darwin d'organiser l'information et d'expliquer aux insulaires, en particulier aux enfants des écoles, le bien fondé du classement et des mesures. A Santa Cruz, l'île la plus fréquentée par les visiteurs où une partie de la population tire profit du tourisme, les nouvelles réglementations ont été plus vite acceptées que sur les autres îles. Mais il est encourageant de voir que les explications et des consultations suffisent, en général, à résoudre les problèmes posés par le sauvetage de cette arche de Noé « ensorcelée ».

FIN

(1) *Des détails plus complets sur* les premiers visiteurs et résidents des Galapagos peuvent être trouvés dans plusieurs livres : *Galapagos Guide*, d'Alan White, Bruce Epler et Charles Gilbert, publié en anglais et en espagnol, grâce au United States Foreign Aid Program To Ecuador et au Fonds mondial pour la nature (1972) ; *The Galapagos Islands*, de Roger Perry, publié par Dodd, Mead and Co (1972) ; *Benito Cereno*, recueil de nouvelles d'Herman Melville, comprenant notamment Las Islas Encantadas (les îles enchantées), réédité en 1977 par Gallimard, collection l' « Imaginaire ».

Une limitation du nombre des touristes

Les Galapagos ont été ouvertes au tourisme en 1969. Et, depuis, elles connaissent une vogue croissante : en 1977, on a recensé 6 790 touristes (dont 18,5 % d'Equatoriens). Mais, dès *maintenant, il a été décidé de* ne pas accepter plus de 12 000 visiteurs par an, de façon à ne pas compromettre la préservation des îles.

Les touristes ne peuvent circuler seuls. Ou ils sont inclus dans un voyage organisé conduit par un des vingt-cinq guides officiels, ou bien ils doivent prendre à bord de leur yacht un *de ces guides officiels, ou* encore ils embarquent sur un des vingt bateaux de pêche dont le capitaine est guide autorisé. Tous les guides doivent suivre un cours de formation à la station Darwin avant d'être agréés par le service du parc.

Vingt-sept itinéraires ont été tracés sur plusieurs îles (5 % de la superficie du parc) de façon à permettre aux visiteurs de voir le maximum de faune et de flore intéressantes. Mais le nombre des touristes est limité, selon les itinéraires, à quatre-vingts ou à quinze personnes par jour. Bien entendu, il ne faut se faire accompagner par aucun animal domestique. Il ne faut pas non plus donner à manger aux animaux indigènes ou les toucher. En outre, les visiteurs sont priés de ne jeter, *au cours de leurs promenades* sur les îles ou pendant les traversées entre les îles, aucun papier, aucun fruit, aucun sac de plastique, aucun mégot de cigarette (on peut fumer cependant). Il est interdit, bien évidemment, d'emporter un animal ou une plante.

On peut se demander pourquoi certains étrangers viennent de si loin aux Galapagos. Les guides accueillant leur groupe de touristes entendent parfois, en guise de préambule, des déclarations agressives : « *Moi, je ne crois pas à l'évolution.* » Il y a aussi les visiteurs qui passent leur temps à protester : « *Ces îles n'ont aucun intérêt. La mer, on peut la voir partout. Les animaux aussi. D'ailleurs, si je voulais des photos, je pourrais en acheter à Quito* », et qui ne descendent même pas du bateau. Il y a aussi les questions stupides, du genre : « *Ces oiseaux qui volent là-bas, ce sont bien des cormorans-qui-ne-volent-pas ?...* »

A Saclay

MISE EN SERVICE DU SYNCHROTRON SATURNE - 2

Le synchrotron à protrons Saturne-2, dont la construction s'achève au centre d'études nucléaires de Saclay (Essonne), vient d'accélérer ses premiers faisceaux de particules. Le 26 juillet, il a communiqué à des protons une énergie de 1 000 MeV (1 milliard d'électrons-volt).

Saturne-2 remplace le synchrotron Saturne, qui avait fonctionné sur le même site de 1958 à 1977. Cette machine était initialement destinée à la recherche sur les particules fondamentales, mais, en vingt ans, cette physique a beaucoup évolué ; elle requiert maintenant des accélérateurs d'énergie — et donc de taille — très supérieure. Saturne fut réorienté vers l'étude des noyaux atomiques, mais était mal adapté à cette tâche : la physique nucléaire exige des conditions, en particulier une très bonne définition de l'énergie des particules, que Saturne ne pouvait satisfaire. Il était d'autre part d'une technologie complètement dépassée.

Il fut donc décidé de démonter Saturne et de le remplacer par un nouvel accélérateur, qui n'a guère en commun avec son prédécesseur que l'infrastructure générale (*le Monde* du 31 mai). Saturne-2 accélérera des protons jusqu'à l'énergie de 3 000 MeV avec une précision accrue. Il accélérera aussi des noyaux légers (deutons, particules alpha) et des ions lourds. Plus de cent soixante physiciens français et étrangers ont soumis des propositions d'expériences dont les premières commenceront au mois de novembre prochain.

ÉDUCATION

Les nouveaux programmes du cycle élémentaire sont parus

Les nouveaux programmes et horaires du cycle élémentaire des écoles primaires sont publiés au bulletin officiel de l'éducation du 27 juillet. Ces textes qui marquent l'application de la « réforme Haby » entreront en vigueur à la rentrée de septembre au cours élémentaire première année.

Les nouveaux horaires étaient déjà connus (*le Monde* du 13 juillet). Ils se caractérisent par une diminution du temps consacré à la langue française (neuf heures hebdomadaires au lieu de dix) et à l'éducation physique (cinq heures au lieu de six). En revanche, l'horaire de mathématiques passe de cinq à six heures et celui des activités d'éveil de six à sept heures. Au ministère de l'éducation, on fait observer que si la durée de l'apprentissage du français en tant que tel est diminuée, l'exigence de la correction du langage oral et écrit est accrue au cours des activités mathématiques et d'éveil.

Les programmes et les objectifs, présentés par *le Monde* du 10 mars au moment où le conseil de l'enseignement général et technique devait les examiner, prolongent les instructions concernant le cycle préparatoire et appliquées à cette classe depuis septembre 1977. « *Au demeurant, les critères objectifs n'existent guère qui permettraient d'établir une frontière nette entre ce qui serait encore du cycle préparatoire et ce qui relèverait déjà du cycle élémentaire et, à supposer qu'on y parvienne, le diagnostic concernant un même enfant risquerait fort, dans la majorité des cas, d'être différent selon les domaines d'activités considérées.* » Le cycle élémentaire est donc défini comme une « *étape charnière* ». Il jouera son « *rôle de transition* » en consolidant les apprentissages fondamentaux et en approfondissant les activités d'éveil. Une place importante dans les nouveaux textes — près de la moitié — est consacrée à détailler les domaines où s'exerceront ces activités d'éveil qui concourent au développement corporel et psycho-moteur, affectif, social et intellectuel de l'enfant.

SPORTS

Création d'un institut de médecine sportive à Saint-Étienne

Saint-Etienne. — Un institut de médecine sportive a ouvert ses portes ces premiers jours d'août à l'hôpital de Bellevue à Saint-Etienne, sous le triple parrainage de la municipalité, du centre hospitalier régional et de l'université locale. Selon son directeur, le docteur Poty, qui est depuis plusieurs années le médecin de l'équipe professionnelle de football de la ville, cet institut ne concurrencera pas les praticiens spécialisés ni les centres médicaux sportifs, mais il permettra aux médecins comme aux sportifs de collaborer étroitement pour parfaire leurs connaissances. Les premiers pourront y entreprendre une série d'études et d'examens sur l'organisme des sportifs en fonction des disciplines. Quant aux sportifs, quels que soient leur âge, leur niveau et leur pratique, ils pourront recevoir des conseils, des consultations et des soins spécifiques. Pour le maire, M. Joseph Sanguedolce, *« cette création répond à un besoin dans la région stéphanoise, où la population est nettement au-dessus de la moyenne nationale en ce qui concerne la pratique du sport »*. L'administration de l'institut est prise en charge par ses trois fondateurs, mais aussi par la caisse primaire d'assurance maladie et par des représentants de fédérations sportives.

● FOOTBALL. — *Les Argentins de Boca Juniors ont remporté la Coupe intercontinentale des clubs en battant Moenchengladbach par 3 à 0, le 1er août à Karlsruhe. Au match aller à Buenos-Aires, les deux équipes avaient réussi un score nul (2-2).*

BIBLIOGRAPHIE

« Les Grands de la montagne »

de Christine de Colombel

Un livre sur la montagne, sur les alpinistes, écrit avec humour : comme exploit, cela vaut la face Nord de l'Eiger ! Christine de Colombel brosse les portraits de trente-trois grimpeurs dont les réussites ont marqué, marquent ou marqueront, elle en est certaine, leur époque (1).

L'auteur n'est pas inconsciente des limites de son entreprise : pourquoi seulement trente-trois noms ? Pourquoi tel absent ? Elle s'en tire par une pirouette : *« Pour définitivement vous convaincre des lacunes de ce choix, le seul argument valable me semble encore être que je ne figure pas dans les pages qui vont suivre ! »*

La division qu'elle introduit entre les « grands d'hier », ceux « d'aujourd'hui » et ceux « de demain » n'est pas, non plus, totalement satisfaisante. Il est des grimpeurs dont on ne peut plus parler qu'au passé, parce qu'ils sont morts, alors que leurs réussites comptent parmi les plus étonnantes du moment : tel Dougal Naston, vainqueur, en 1975, de la face Ouest de l'Everest, emporté l'année dernière par une avalanche à Leysin. Il y a des « grands d'aujourd'hui » dont les exploits semblent un peu dater — peut-être d'avoir été trop narrés. Quant à ceux « de demain », comment déjà distinguer clairement les « vedettes » fabriquées des vraies valeurs ?

Ces réserves faites — par l'auteur même, au demeurant, — il reste une belle galerie de portraits : des personnages de chair et de sang, de plaies et de bosses, de lumière et d'ombre. Auquel donner la préférence ? A Herman Buhl, redescendant le redoutable Piz Badille par la face Nord parce que c'est à son pied qu'il avait laissé la bicyclette avec laquelle il s'était propulsé sur les lieux de son exploit ? Au « vieux » Ricardo Cassin ? A l'élégant Armand Charlet ? A Jean Couzy, « grand amateur », mort trop jeune ? A Gérard Devouassoux, enfoui à jamais sous les tonnes de neige de l'avalanche qui l'a emporté, en 1974, à l'Everest ?

A Jean Franco, chef de l'expédition française de 1955 au Makalu, et qui sut écrire sur cet exploit un des rares livres de montagne que l'on puisse relire ? A Gary Hemming, le « beatnik des neiges » ? A Louis Lachenal, ou Lionel Terray, dont les noms se passent de tout commentaire ? Peut-être Christine de Colombel nourrit-elle une secrète préférence pour Walter Bonatti, « le plus grand des classiques ». Mais comment négligerait-elle Chris Bonnington, Yvon Chouinard, René Desmaison, Reinold Messner au Yannick Seigneur ?

Elle-même alpiniste, elle se garde bien, enfin, d'oublier ses « consœurs en altitude » : hier Loulou Bordas et Claude Kogan, aujourd'hui Simone Badier et Wanda Rutkiewicz. Demain ?...

J.-P. C.

★ Christine de Colombel, *les Grands de la montagne*, éditions PAC, 212 pages, 42 francs.

PRESSE

Editeur du « Times »

LE GROUPE THOMSON TRANSFÈRE SON SIÈGE SOCIAL AU CANADA

Londres *(A.F.P.)*. — La Thomson Organisation, propriétaire du *Times*, du *Sunday Times* et détentrice d'intérêts pétroliers dans la mer du Nord, vient d'annoncer à Londres le transfert de son quartier général au Canada.

Dans une déclaration communiquée à la presse, la Thomson Organisation indique que la législation britannique sur les monopoles et la taille des marchés locaux empêchaient la poursuite de son expansion dans le Royaume-Uni. Une nouvelle compagnie canadienne, baptisée International Thomson Organisation, supervisera désormais les activités du groupe, précise la déclaration.

Un porte-parole de la firme a déclaré que ce transfert n'entraînerait aucun changement dans la politique éditoriale du *Times* et du *Sunday Times*, non plus que dans les autres activités industrielles du groupe en Grande-Bretagne.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE			
188 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

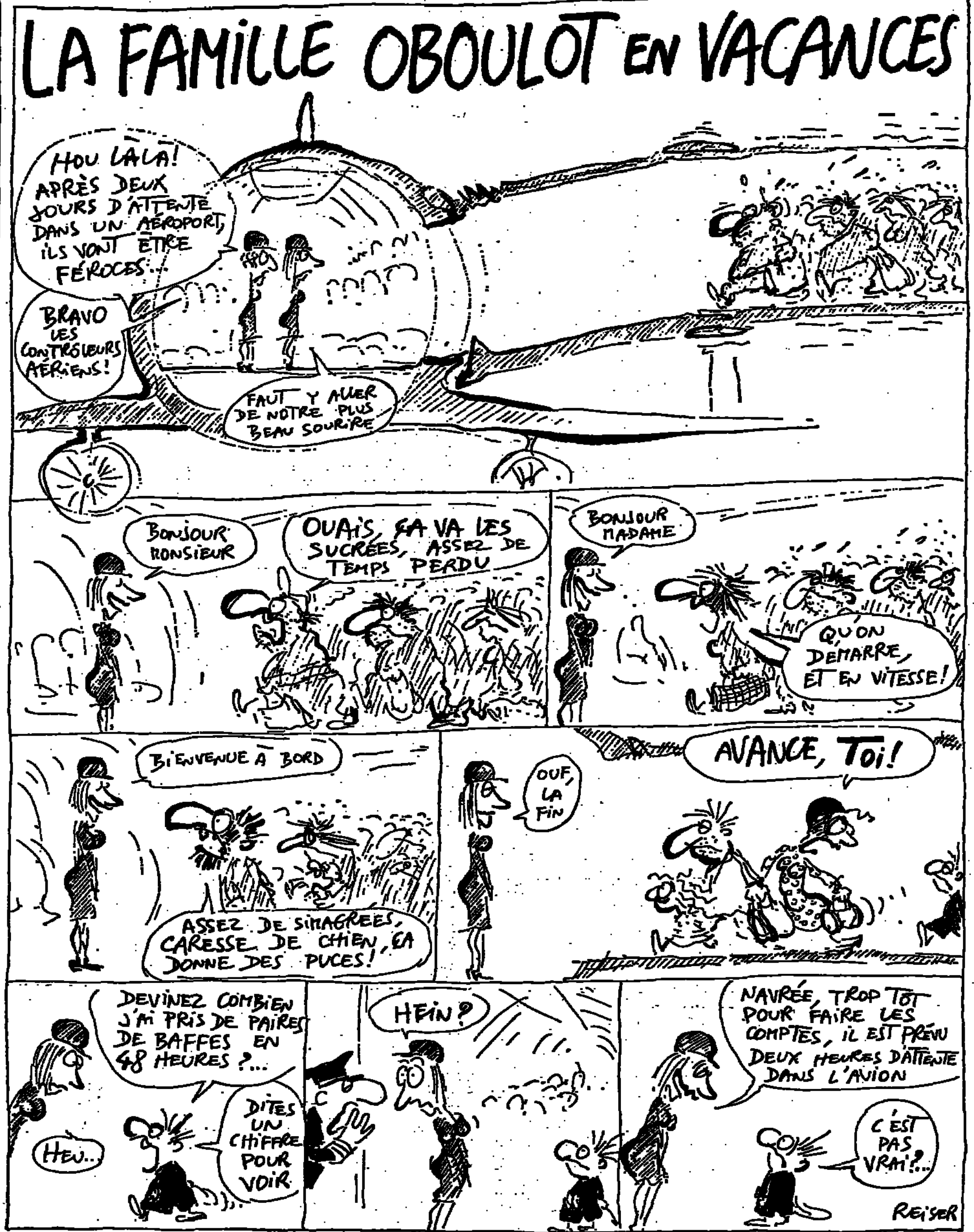
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

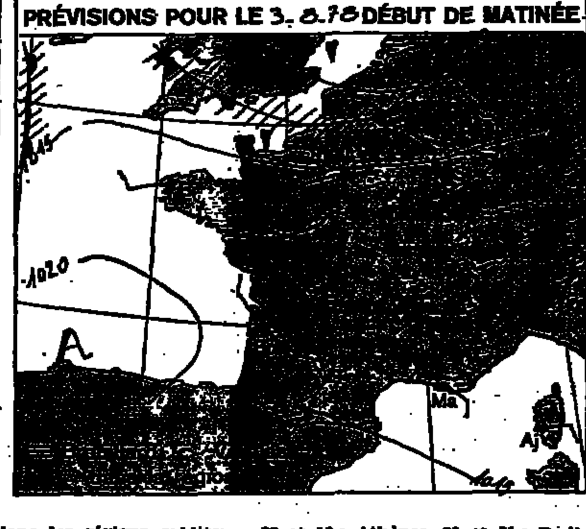
Le feuilleton de Reiser. — 21



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 2 août à 0 heure et le jeudi 3 août à 24 heures :

La dépression centrée sur la Manche se décalera lentement vers la mer du Nord en se comblant. La perturbation pluvieuse associée, qui affectera encore mercredi la moitié nord de la France, s'éloignera lentement vers le nord-est en s'affaiblissant. Elle sera suivie d'une hausse progressive du champ de pression, amenant une amélioration lente.

Jeudi 3 août, sur la moitié nord de notre pays, le temps s'améliorera progressivement par l'ouest. Les nuages seront encore abondants de la Manche orientale, au Nord, aux Ardennes et aux Vosges, avec des pluies modérées le matin ; quelques éclaircies apparaîtront l'après-midi. Ailleurs, les passages nuageux deviendront moins fréquents, et les averses seront rares ; de larges éclaircies se développeront au cours de la journée après la dissipation rapide de quelques brumes matinales.

Sur la moitié sud, le temps sera le plus souvent ensoleillé, particulièrement dans les régions méditerranéennes. On observera cependant des brumes en début de matinée dans le Sud-Ouest ; de rares orages pourront se produire le soir sur les Alpes.

Les températures maximales seront en légère hausse.

Le mercredi 2 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,6 millibars, soit 758 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er août ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 28 et 17 degrés ; Biarritz, 21 et 15 ; Bordeaux, 21 et 15 ; Brest, 17 et 14 ; Caen, 18 et 14 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 23 et 12 ; Dijon, 20 et 13 ; Grenoble, 19 et 11 ; Lille, 22 et 14 ; Lyon, 19 et 11 ; Marseille, 28 et 17 ; Nancy, 16 et 11 ; Nantes, 15 et 15 ; Nice, 28 et 19 ; Paris-Le Bourget, 22 et 15 ; Pau, 22 et 14 ; Perpignan, 27 et 14 ; Rennes, 13 et 14 ; Strasbourg, 18 et 14 ; Tours, 19 et 14 ; Toulouse, 24 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 22 degrés ; Amsterdam, 22 et 13 ; Athènes, 29 et 21 ; Berlin, 32 et 20 ; Bonn, 19 et 12 ; Bruxelles, 23 et 14 ; Le Caire, 29 et 22 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 28 et 17 ; Genève, 17 et 10 ; Lisbonne, 24 et 14 ; Londres, 18 et 14 ; Madrid, 29 et 14 ; Moscou, 26 et 16 ; New-York, 20 et 19 ; Palma-de-Majorque, 29 et 15 ; Rome, 32 et 19 ; Stockholm, 29 et 17.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

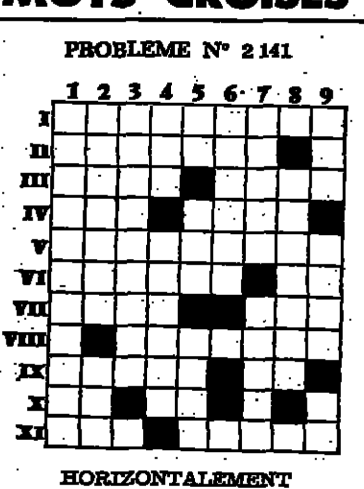
Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX°

1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 141



HORIZONTALEMENT

I. Qualifie une pierre précieuse. — II. Si on le secoue, ce n'est pas pour des prunes ! — III. L'ombre, par exemple ; Objet de ressentiment. — IV. Peut convenir à une fille d'Eve ; Son bec est utile pour faire l'ouverture. — V. Blessera gravement. — VI. Ordonne le rassemblement ; Parfois devant seize. — VII. Fut une vraie sœur pour son époux ; Plus en place. — VIII. Traitée comme une vieille casserole. — IX. Etat disparu ; Nœud ferroviaire. — X. Chef d'élite ; Peut être descendu à Saint-Omer. — XI. Garantie de fidélité ; Retiennent l'attention de ceux qui sont portés sur la bagatelle.

VERTICALEMENT

1. Doivent envisager de changer de métier s'ils ne trouvent rien à louer. — 2. Habitués des foires ; Cours étranger. — 3. Peut se rapporter au bon sens. — 4. Parmi d'antiques bovidés ; Fera le malin. — 5. Mesure ; Peut faire l'objet d'un changement ; Ne règne plus. — 6. Utile dans les mines. — 7. Bon principe ; Pas comprise. — 8. Généralement rares quand ils sont hauts. — 9. Temps ; Poids lourd ; Le seul cœur qui soit vraiment solitaire.

Solution du problème n° 2 140

Horizontalement

I. Incendies. — II. Noire ; Nue. — III. Sire ; Es. — IV. Oreilles. — V. Union. — VI. Dort ; Isis. — VII. Ai ; AV ; Est. — VIII. Bernée ; Où. — IX. Otite. — X. Eus ; Neige. — XI. Stèle ; Nos.

Verticalement

1. Insondables. — 2. Noir ; Ole ; Ut. — 3. Cireur ; Rose. — 4. Ereintant. — 5. Né ; Li ; Veine. — 6. Eloi ; Eté. — 7. Insensé ; Ein. — 8. Eu ; Iso ; Go. — 9. Sec ; Astuces.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 août 1978 :

DES DECRETS

● fixant le régime de solde des élèves de l'école de l'intendance ;

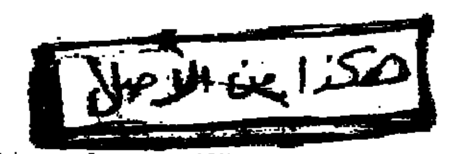
● relatif à la prime d'orientation pour les entreprises de stockage, de transformation et de commercialisation des produits agricoles et alimentaires ;

● modifiant et complétant les tableaux annexés au décret n° 72-197 du 10 mars 1972 portant classement des subventions d'investissement accordées à l'Etat ;

● relatif aux forêts de protection.

UN ARRETE

● du 7 juillet 1978 fixant la liste des centres nationaux de référence pour la lutte contre les maladies bactériennes ou virales.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Théâtre régional à Avignon

ÇA, C'EST LA VIE...

DECENTRALISES ou plutôt décentrés, ceux que l'on appelle les « régionaux » et dont les programmes sont tout de même indiqués dans le très pratique et bien fait calendrier du Festival « in » ; juste après les rubriques cour d'honneur, cloître des carmes, salle Benoît-XII et verger d'Urbain-V, on lit : parc Champfleury-palais Paul-Vidal.

Le Théâtre de l'Olivier, lo Teatre de la Carriera, la Nouvelle Compagnie d'Avignon, ont été lotis là : hors les murs, « in » Festival, mais « off » Avignon. Dehors. Il y a bien une troupe du coin « dedans », celle du Chêne Noir, mais Gérard Gelas, qui l'anime, est de ceux qui montent souvent présenter leurs spectacles à Paris ; la dernière fois c'était à Beaubourg. Ce chêne-là est au pays, mais n'est pas « du » pays. Les trois autres revendiquent leur appartenance ; ils ont poussé des racines. Les gens des bourgs et des villages vous le diront : ils travaillent sur la région comme on laboure une terre. Je crois qu'il vaut mieux aller les retrouver en hiver ou au printemps, un jour ou plusieurs jours, à Arles, Alès, Apt ou Vinsobres, et boire avec eux quelque rosé des côtes du Lubéron ou du Ventoux en les écoutant vous conter l'extinction de la langue, la fin des coutumes, le souvenir des fêtes d'antan, l'exode rural, le péril du béton et celui du tourisme, le goût ancien des châtaignes sous la cendre. L'école communale meurt, les curés ont trop de paroisses à desservir, les vieux deviennent gênants, même à la campagne. Les crèches gardiennent les gosses car les femmes travaillent, tandis que leurs maris pointent à l'Agence nationale pour l'emploi, en regrettant la saveur du pastis mérité.

Divagations de rêveurs, ratiocinations passéistes ou revendications politiques ? Où l'on parle de région. Il est question de politique. Il en fut vivement causé, le samedi 29 juillet, dans les locaux-hangars de Champfleury que jouxte, ô ironie ! un terne et gris Palais des congrès. Les membres de l'A.J.T. Languedoc-Roussillon-Provence, accueillis pour une journée d'action, discutaient. Quelque quarante troupes « implantées » adhèrent à cette branche méridionale, bourgeonnante, activiste de l'Action pour le jeune théâtre, saule pleureur national. Tout cela s'est terminé par un défilé du palais Paul-Vidal à la place de l'Horloge, avec, en figure de proue, le théâtre régional, enchaîné, bâillonné, empêché de prononcer mot. Que dire ? Parler de leurs spectacles à tous ? Invité ce même samedi, le Théâtre Emporté s'est produit...

Il vaut mieux évoquer une troupe venue d'ailleurs, bien loin de la France et de son Midi, El Campesino, déjà vue et appréciée à Nancy ou au Théâtre des Nations. Accueillie par le Théâtre de l'Olivier dans l'après-midi du mardi 25 juillet, elle a prouvé qu'on pouvait faire du beau avec le pauvre. *La Carpa de los rasquachis (la Tente des opprimés)* montre la misère des Chicanos, Mexicains pris au piège de la Californie, ce miroir aux alouettes minoritaires, les ouvriers agricoles de l'isthme entre Amériques. Le public était heureux, face à une prestation bien rodée, simple et belle comme une tapisserie des lavandières chiliennes.

Leurs hôtes de l'Olivier, installés à Aix-en-Provence, et dirigés par Jean-Claude Scant, ont présenté, quant à eux, jusqu'au 28 juillet, *Chronique d'un hiver*, une histoire des mois de janvier, février, mars 78, une aventure vraie, celle des ouvrières et ouvriers d'une entreprise de Marseille (Gervais-Danone) licenciés pour cause de fermeture et chassés le 18 janvier par des « nervis » armés, une nuit, après des mois d'occupation. La patronne du bistrot voisin, Mado, écoute les misères et les traduit en chansons. Son du bandonéon. Les immigrés reprennent le refrain. Elle tient le bar de l'Espérance. Temps rigoureux, temps du découragement. Le chômage provoque la rupture du couple Franca-Marco. Dans l'usine quatre ouvrières résistent, restées seules, le dernier homme gréviste a laissé tomber. Echec du mouvement : la solidarité devient une affaire de femmes. L'espoir des élections sera également déçu. La gauche n'a pas su ? La faute auquel des partis ? Ah ! quel hiver pourri !

L'année a été triste

Cette réalisation collective d'après un fait divers social sur lequel l'équipe de l'Olivier a mené une enquête et un travail de discussion, à Marseille surtout, est moins entraînante que *les Paysans*, spectacle également présenté à Avignon l'an passé, ou que *Village à vendre*, qui, créé en 1974, a été repris depuis par dix-sept troupes de diverses provinces françaises — sans parler du joli *Temps des cerises* (1976). Conscient de ce réalisme un peu mélancolique, Jean-Claude Scant dit : *« On a été conduit de force à la grisaille. L'année a été triste, non ? »*

Lo Teatre — occitan oblige — présentait jusqu'au 1er août une série de onze tableaux réglés par Claude Alranq, *la Fille d'Occitania*, où il est également question de la défaite électorale, de carnaval en deuil et de conseil municipal. Le bistrot de Mado s'appelle ici Auberge de Gaubi.

Une autre femme du peuple — appelée... Mado — revient de son exil à la capitale, rejoint une des croisades. Le Crédit agricole et la société Manjatout sont omniprésents. Sur le chemin de Montségur (ô hérésie !), on se dit qu'il faut changer la vie. En souvenir du 29 avril 1976 et de la manifestation *Viure al païs*, où l'on comptait assez de C.R.S. pour circonscrire les cent mille marcheurs.

La femme inventée par André Benedetto, « écrite » par lui qui aime et sait écrire, s'appelle Mme Lucia Popolo. Elle défile seule pour le 1er mai, mais elle a des réserves de conviction et d'enthousiasme pour des centaines, pour tous ceux de la banlieue qui bientôt démoliront les remparts et tueront le Minotaure. Les H.L.M. contre les monuments historiques. La vie telle qu'elle est face à la restauration des promoteurs pour les riches, face au labyrinthe.

Le spectacle de la Nouvelle Compagnie d'Avignon, *Ville à vif*, dure sept heures. Il s'agit d'un itinéraire conduisant à un carrefour. Des membres de la troupe, des chanteurs de la ville, un électronicien vidéote et artificier, ont composé leurs numéros, les ont introduits dans cette longue promenade du dedans vers le dehors, du dehors au dedans, du passé au présent, du présent perdu à l'avenir. On passe d'un lieu à l'autre. On part de la place des Carmes (centre ville), où la troupe a sa permanence, pour le pont Benezet, sous lequel « on danse », on se retrouve au Rocher-des-Dons, centre de la Ville que symbolisent un cadran solaire, où votre propre ombre indique l'heure, et une table d'orientation, origine zéro du point de vue alentour. Un bus embarque tout le monde vers « Les riches heures de Mme Popolo » : destination Champfleury, le *no man's land* de la banlieue. Dîner. Images de la ville projetées sur un écran vidéo. Sketches éclatés : au syndicat d'initiative, le touriste ; à l'agence pour l'emploi, le chômeur et sa sœur ; la colère du banlieusard contre le centre culturel ; les exilés ; la gitane ; les retraités, les femmes ; les expulsions et les accidents sur la rocade. Mme Popolo aura le dernier mot, elle, la subversive.

Le soir du 29 juillet, tout ce discours s'achevait par un feu d'artifice, un *toro de fuego* très joli, dans la cour, autour d'un vieil arbre harmonieux. Pourquoi s'échiner à faire du théâtre quand la fête éphémère distrait si bien les cœurs ? Question déplacée. Il vous faudrait copier cent fois l'expression « conscience de classe ».

Classe ou pas, les troupes revenues vivre au pays de leurs ancêtres ne devraient pas prendre les descendants de ces aïeux pour des adeptes du très intellectuel retour aux sources. Elles devraient surtout leur montrer du travail plus soigné afin de leur enseigner l'exigence. Le théâtre a ses lois que l'à-peu-près ne satisfait point, et la poésie des textes (1) ne fait pas pardonner le jeu approximatif des comédiens.

De retour vers le centre sur l'avenue de la République rétrécie pour cause de travaux — la ville est cette année un chantier de terrassement — j'ai vu un spectacle beaucoup plus bref et très, très drôle. Sans paroles. Juste les injures venues d'un car énorme de touristes. Arrêté par un Pierrot grimé de blanc qui avait mis sa 404 en panne feinte au milieu de la chaussée. L'embouteillage a grossi. Le Pierrot faisait des galipettes sur son carosse gris clair et sortait du moteur des baguettes à étincelles comme celles des arbres de Noël. Les piétons ameutés s'esclaffaient. Dans le car, on s'énervait. L'accompagnatrice hurlait à la police tandis que le chauffeur klaxonnait furieusement. Faux départ de la 404 arrêtée net 20 mètres plus loin par un complice, également grimé, à quatre pattes, en train de planter avec un marteau et des petites pointes des carrés de plastique, un passage clouté, gué jaune sur le bitume chaud. Et un clou imaginaire sur le capot de la voiture qui gênait son chemin. Colère simulée du conducteur de la 404, colère réelle et montante dans le car. Hilarité croissante des marcheurs vengés. Avertisseurs. Deux motards très fâchés ont fait cesser le grabuge. *The End*. Un canular. Ça, c'est la vie, la ville. On a bien ri.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Editions Actes/Sud Mas Martin, B.P. 3, 13125 Le Paradou.

Jazz à Saint-Sébastien

La langue fervente des tambours

JAZZ en Pays basque. Ici, les concerts sont annoncés en basque, puis en espagnol. Ici, les placeurs à grand béret se sont mieux habitués au public placide des parties de pelote qu'à la foule aimablement indisciplinée des festivaliers. Dans la chaleur étouffante du Palais des sports, où se tenait le treizième Festival de jazz de Saint-Sébastien, on boit parfois au chachakoa (peau de bouc) et tout se passe dans une précipitation affairée, selon les règles immuables des grands rassemblements de jazz : confort spartiate, horaires incertains et programmation assez imprévue. Et, comme partout, cette imprécision de structures — qui n'est d'ailleurs par forcément le fait de l'organisation — ne semble pas entamer le moins du monde la patience enjouée d'un public barbu et turbulent, un public qui parle mille langues et se retrouve pour quelques soirs dans la ferveur d'une seule : « la langue des tambours », comme dit Max Roach.

Dans cet entrain et le bruit de fond qui accompagne tous les concerts, c'est à peine si l'on devine, huit jours après les événements de Pampelune et de Saint-Sébastien, quelques signes de tension. Un bruit de verre brisé à l'entrée (mais il y a aussi des verres que l'on brise en dehors des révolutions) et c'est à l'instant une course à travers les gradins. Pour voir. Pour savoir. En fait, le Pays basque accueille le jazz comme un pays qui aime la musique et la liberté. Et, avant les concerts, autour de la Calle san Geronimo, les rues de la vieille ville sont bondées d'une foule qui déambule sans façon, parle politique, lit les affiches, rit, envahit les bistrots à l'heure de l'apéritif, chante ou s'assemble autour des musiciens des rues et se laisse fendre par les txistularis (joueurs de cette flûte perçante d'ici, le txistu).

McCoy Tyner, pourtant, ne vient pas, soudain effrayé — le matin même de son concert, alors qu'il était en Europe depuis une quinzaine de jours — par le climat du pays. On cherche un remplaçant. Un dimanche. On ne le trouve pas. Le groupe Shivananaa, qui devait assurer la première partie de McCoy, se charge de la soirée. Du jazz rock suisse, donc, pour cette ouverture du Festival professionnel et pas du meilleur.

Tous les soirs il faut manger son pain noir du jazz-rock avant l'autre. Bill Evans non plus ne vient pas : il a envoyé un mot d'excuse. On avait annoncé Hank Jones, Clark Terry et Philly Joe Jones, pour le remplacer, mais point de Jones. Reste donc Clark Terry, qui se trouve associé à Lee Konitz et Jimmy Rowles. Celui-ci réussit à former une salle improbable avec un piano faux et une sono indigne. Soudain on aime ; et l'on fait le plus de silence possible. On aime ce *Lullaby of Birdland* intimiste et cette *Jitterbug waltz* discrète. Ici on apprécie la qualité, et si on ne l'entend pas, on est tout prêt à la deviner.

Al Levitt et Alby Cullaz (excellent et très applaudi) accompagnent le couple étrange Terry-Konitz. Terry, virtuose et « entertainer », homme de scène jusqu'au pavillon du bugle ; Konitz, toujours sidérant de sonorité, d'inventions harmoniques et de présence musicale. Les exposés de leurs thèmes (des standards) et le plaisir affiché à se trouver ensemble emportent la partie.

Sonny Rollins, le dernier soir, assurera définitivement le succès des « conciertos profesionales ». Tenor brandi ou tête baissée, rieur ou mordant, il se lance dans la fantaisie de ses légendes et arpente le grenier de ses mémoires. Abandonné à d'interminables introductions ou à ses breaks qui n'en finissent pas, comme pour jouer l'attente au plaisir, il fouille la sonorité du ténor, de standards en ballades, avec cette électrification qui lui permet de se livrer à tous les gestes de sa musique ambulatoire.

Et les nuits de Saint-Sébastien s'achèvent sur un triomphe. On pouvait encore éviter le soleil en suivant toutes les projections gratuites du festival : films de jazz ou films comiques, accompagnés par le pianiste Henryk Slaposyowski. On pouvait aussi contourner la plage en traînant dans les rues qu'animaient les amateurs. Et, songeant à la quatorzième édition, on se prend à rêver — tout de même — pour un public si neuf, si jeune et si disponible d'incursions plus audacieuses sur les nouveaux chemins du jazz et de la musique européenne.

FRANCIS MARMANDE.

Suivez le guide



ON disait souvent en Europe, au début du siècle, que trois institutions résumaient l'histoire du continent et survivraient à toutes les tempêtes que l'on commençait à pressentir. C'était la couronne britannique, le grand état-major allemand et l'Académie française. La monarchie anglaise se porte on ne peut mieux et, malgré quelques rhumatismes, notre Académie est toujours fraîche comme une rose. Mais, l'Oberkommando de la Wehrmacht n'étant plus ce qu'il était et toute vérité, toute formule se devant de prendre une forme trinitaire, il nous a paru utile de trouver un autre organisme, assez robuste et vénérable et éternellement juvénile à la fois pour reprendre le flambeau et être à son tour un des piliers de l'ordre européen.

Nos recherches ont rapidement abouti. Nous ne voyons, en effet, qu'une institution qui puisse être comparée à l'illustre panthéon stratégique de jadis pour sa rigueur intellectuelle, l'étendue de son champ logistique, son inflexibilité dogmatique et le sentiment intime, public, partagé par tous les membres qui le composent, de son infaillibilité. Et cette institution, on l'a deviné, c'est le guide Michelin.

Avec ses fourchettes, ses étoiles, ses promotions mystérieuses et longuement méditées, ses maréchaux et ses grognards, ses révocations foudroyantes et ses morts au champ d'honneur, le guide Michelin n'est pas seulement l'essence de l'institution militaire telle qu'elle existe depuis la phalange macédonienne. Il est aussi le dernier exemple de système véritablement hiérarchisé que tolèrent nos sociétés en voie de nivellement démocratique. Quant à son influence, on sait qu'elle est sans limite, et l'exécution du plan Schlieffen ou la manœuvre de Tannenberg ne furent pas accueillies avec plus d'émotion, de cris de victoire ou de rage que ne l'est son édition annuelle par les professionnels du tourisme, la nation tout entière et les gastrolâtres de l'ensemble du monde civilisé.

Le guide Michelin est d'abord un guide gastronomique. C'est un sujet sur lequel nous aurions à dire et même beaucoup à dire. Mais il n'entre point dans nos compétences, et à l'amertume souvent dramatique de l'expérience ne peut correspondre ici que l'absolu du silence : « Sois sage, ô ma Douleur, et tiens-toi plus tranquille ! »



LE CORBUSIER : unité d'habitation de Marseille, escalier extérieur

Et, changeant de sujet afin de nous tenir tout à fait tranquille, nous ferons remarquer aux idolâtres du livre sacré, aux terribles champions de l'ancienne et de la nouvelle cuisine, que leur guide est aussi un guide artistique, appliquant son système d'étoiles aux monuments, aux musées, à l'architecture et aux sites de la chère belle douce France et des quelques pays dont les trésors de cuisine et d'histoire ont eu l'honneur d'une semblable analyse.

Voyons un peu. De crainte d'être trop long, nous ne considérerons que la France, et nous laisserons de côté les sites et les musées : les sites, parce que la notion de pittoresque est ce que l'on peut imaginer de plus redoutablement subjectif, les musées, parce que cela nous entraînerait trop loin (les attributions changent tous les jours) et bien que nous rejetions l'extrême parcimonie du guide à l'égard des musées de province, qui ne sont pas tous aussi tristes et minables qu'on le dit et qui contiennent souvent des trésors insoupçonnés.

Les honneurs suprêmes

Limitons-nous à l'architecture. Jusqu'en 1800, la situation est à peu près normale, et, pour les monuments majeurs, les cathédrales en particulier, nous n'avons constaté, en dépouillant attentivement les éditions des dix dernières années, aucune promotion ou rétrogradation majeure. Amiens, Bourges, Chartres, Reims, Rouen, Strasbourg, Metz, Beauvais, Saint-Sernin de Toulouse arrivent régulièrement en tête avec trois étoiles, suivies de Bayonne, Clermont, Bordeaux, Auxerre, Narbonne, etc. Evidemment, il y a quelques partis pris, de petites injustices, du favoritisme : on ne comprend pas pourquoi Soissons n'a qu'une étoile, alors que Noyon en a deux, pourquoi Coutances est privilégié par rapport à Bayeux, pourquoi accèdent seuls aux honneurs suprêmes à Rodez le clocher, à Autun et à Conques le tympan (et le trésor, bien entendu), pourquoi Angers, Saint-Nectaire et Poitiers n'occupent que des positions relativement subalternes. Il y a là sans doute un système qui a ses raisons, mais dont l'extrême subtilité structurale supposerait une analyse qui dépasse les limites de cet article.

Les châteaux ? En ruine ou non, très belle position dans l'ensemble, les châteaux de la Loire, on s'en doute, étant placés au zénith et dans la mouvance de l'éther le plus subtil. Louis XIV, Louis XV, Marie-Antoinette se comportent dans l'ensemble fort bien, mais une seule étoile pour Maisons-Laffitte, c'est tout de même un peu raide. Consolons-nous de cette réserve en remarquant qu'Arc-et-Senans est signalé avec faveur, mais pleurons de voir Bénouville, où Ledoux a laissé un autre de ses chefs-d'œuvre, apparaître seulement à travers la « langouste braisée Adrienne » du « Manoir d'Hastings », et passons au dix-neuvième siècle.

C'est là que les choses commencent à se gâter. Certes, on comprend la prudence avec laquelle nos illustres stratèges considèrent la réhabilitation d'une architecture naguère encore si décriée et qui montre son plus beau à Paris, dont les richesses artistiques ne sont pas analysées dans le guide. On aurait pu tout de même espérer un palmarès un peu plus fourni et ne se limitant pas au viaduc de Garabit (qui est d'ailleurs sublime), à la fontaine des Terreaux, à Lyon, au palais Longchamp et à la Major de Marseille (Notre-Dame-de-la-Garde, comme Fourvière, et sur ce point la prudence est sagesse, n'intervient que sous la forme du panorama qu'elle offre à ses visiteurs : à vous de décider). Mais les choses sont ainsi : le dix-neuvième siècle architectural est encore au purgatoire et la rue de Valois elle-même semble avoir bien de la peine à revenir sur l'opiniâtreté de ses dédains antérieurs.

La Défense étoilée

On sait que l'époque contemporaine bénéficie d'un préjugé plus favorable que le siècle dernier, tout au moins lorsqu'il s'agit des monstres sacrés. Passons les choses au peigne fin. La récolte est maigre et le laurier curieusement distribué. Perret obtient une étoile pour l'église du Raincy, ce qui est bien, et une étoile encore pour l'ensemble du Havre, ce qui est généreux, et la générosité devient prodigalité lorsque l'étoile se double à propos de l'intérieur de l'église Saint-Joseph.

Roissy ? Une étoile, comme Orly et comme la cathédrale de Royan (n'insistons pas). Tony Garnier, Pingusson, Lods, Lurçat, Prouvé ? Moi y en a pas connaître et y en a pas non plus beaucoup connaître Le Corbusier : deux étoiles pour l'église de Ronchamp (haut lieu touristique !), une étoile pour la villa de Poissy, ce chef-d'œuvre absolu de l'architecture contemporaine étant mis sur le même plan que la déjà nommée cathédrale de Royan. L'unité d'habitation de Marseille, Nantes, Firminy, cette merveille entre les merveilles qu'est le couvent de la Tourette ? A moins que j'aie mal lu : rien, silence, motus et bouche cousue.

Vous êtes atterrés ? Moi aussi. Et je ne pense pas que vous soyez galvanisés par la manière dont est analysée et étoilée La Défense : une étoile pour le CNIT (qui a sauvé l'honneur de l'architecture française au lendemain de la guerre), c'est très bien. Mais deux étoiles pour la tour Fiat et pour l'ensemble de l'opération dont chacun (et surtout les gens qui y travaillent), a pu apprécier l'originalité, la cohérence et le caractère profondément humain, c'est peut-être un peu trop. La tour GAN a détruit irrémédiablement une des plus belles perspectives du monde ? Tant pis : deux étoiles. Et trois étoiles (cf. Bourges, Amiens, Chambord) pour les vitres jaunes de la tour Manhattan, afin sans doute de faire bonne mesure et de compenser la discrétion observée à l'égard des tours et des immeubles hideusement bariolés qui coiffent la colline.

Ne perdons pas courage. Voici en effet la divine surprise. La divine surprise, c'est le Palais des congrès. Combien d'étoiles pour le Palais des congrès ? Combien ? Deux étoiles : cf. Noyon, Conques et Ronchamp. Et le « grand auditorium » du Palais des congrès, combien a-t-il d'étoiles ? Combien ? Deux ? Non. Tel ce général Castagnetas chanté par les frères Jacques, qui avait non pas « dosses » mais « tresses arkebousses », il se voit qualifié de trois étoiles. Vous avez bien lu : trois étoiles à l'auditorium du Palais des congrès, une étoile à la villa Savoye. Comme disait un de nos vieux amis : « Something is rotten in the state of Denmark. »

ANDRÉ FERMIGIER.

L'art et l'argent, l'art sans l'argent

L'OPÉRA DU BARON VON HIRSCH (II)

Voici le deuxième article de notre collaborateur Pierre Granville sur le déroulement de la grande vente von Hirsch, à Londres, chez Sotheby, du 20 au 27 juin. Après les journées d'enchères consacrées à la peinture et au dessin ancien, et aux objets d'art du Moyen Age et de la Renaissance (« le Monde » du 27 juillet), nous abordons le monde contemporain avec la dispersion des peintures et sculptures impressionnistes et modernes.

Si l'on s'en tient au prix total des objets d'art allant de la Renaissance au baroque (acte IV) : 688 780 livres, et bien que l'on ait à se méfier du sens réel de ces prix étourdissants, on n'en constate pas moins un abaissement subit de température sans usage d'antibiotiques. L'époque et la patine ne suffisent pour qualifier la plastique sculpturale, due, elle, à la création de l'artiste, poussant le raffinement du métier de la fonte jusqu'à ciseler l'œuvre lui-même. Or, des soixante et un bronzes, il en est peu qui aient ce mérite.

Evertuons-nous à dépister les protagonistes valeureux. Voyez la figure allégorique (h. 24) dont le visage capuchonné grimace sous l'effet du geste violent, quand il fustige l'indolence symbolisée par un escargot posé sur sa main gauche. Il y a, dans le traitement de la sculpture, expressionnisme mis à part, du *Goudéa* en ce personnage statique, néanmoins flamand fin quinzième siècle : son fouet siffle à 371 808 F. Bien que l'on ne sache à quoi s'en tenir sur l'auteur de ce bronze florentin seizième, le jeune *Hercule* (h. 34), — massue dans une main pendante et pomme des Hespérides dans l'autre, éphèbe au déhanchement praxitélien — séduirait les dames tant sa patine l'habille d'un collant brun-rougeâtre (35 900 F). Autre élégance qui ravit avec un bronze de platine brune pigmentée de noir modelant les formes galbées d'une jeune *Négresse* callipyge (h. 30,5), un miroir à main droite, à l'autre un tissu. L'attribution à Allesandro Vittoria serait à maintenir plutôt qu'à Catténeo, autre sculpteur travaillant à Venise au seizième siècle. Le Liebighaus Museum de Francfort acquiert cette épreuve, perle noire de 523 000 F.

La voie de l'impressionnisme

Quelques sculptures Renaissance italienne rehaussent le niveau de la vacation : le *Buste de jeune femme* en bois polychrome (58 × 42) a l'allure noble de ces êtres dont les traits ne cèdent pas à la facilité. L'enroulement sculptural de sa chevelure est remarquable, et tant de dignité simple où l'on peut voir la main d'un artiste de Bologne ou de Pérouse fin quinzième se paie 84 500 F. Plus naïve et rustique, *la Vierge*, en bois polychrome de Sienne (h. 63) qui, en une attitude agenouillée, exprime l'étonnement ému de l'Annonciation (?) 633 750 F. Voici enfin le morceau royal de la soirée : 929 500 F. Qu'importe, la beauté est sans prix. Il s'agit d'une sculpture en noyer polychrome de *la Vierge à l'Enfant* (h. 68). Sa profonde originalité tient à l'expression de tendresse souriante de la mère, à celle rieuse de l'enfant, avant tout à l'invention formelle suggérant au sculpteur par le jeu des pleins et des vides un geste inattendu : l'enfant passant son bras gauche derrière la tête penchée de sa mère et glissant sa main dans la robe. En dépit d'une articulation qui paraît désaxée, l'équilibre de la sculpture est manifeste. Que l'attribution soit hésitante sur le point de savoir si l'œuvre appartient à l'école de Ferrare ou à Della Quercia semble secondaire, tant on est épris par l'émerveillement traduisant l'amour maternel. On le voit, l'acte IV de l'opéra von Hirsch a eu sa cime et son plateau de moyenne altitude.

C'est avec une certaine indifférence que l'on considère le mobilier. La machinerie à ressorts de la *Coiffeuse* d'Abraham Roetgen (1769) ne peut épater que l'admirateur d'un gadget ou le dernier rejeton du Grand Electeur de Saxe pour qui elle avait été fabriquée. Trop de trucs polyvalents dans cette « Volkswagen » dix-huitième qui, bien retapée, laissera ébahi le visiteur d'un musée allemand (1 692 000 F).

Acte VI, nocturne, péripéties et platitudes, troupe renforcée de figurants et rares vedettes, silence wagnérien, bel canto chuchoté par le souffleur omniprésent. Soixante-sept lots d'œuvres impressionnistes et contemporaines défilent au pas, lent comme celui des Royal Guards.

L'alternance d'ouvrages faibles avec ceux de qualité se lit déjà chez les pré-impressionnistes. Les *Adieux de Roméo et Juliette* par Delacroix (61 × 50) révèlent une beauté floue dans la brume de l'aube (472 600 F). Au panneau largement esquissé vers 1865, une *Loge au théâtre* par Daumier (26 × 35), il suffit de quelques touches pour nouer le dialogue muet entre spectateurs à contre-jour et acteurs en pleine lumière (295 300 F). Même époque, même lumière, l'ami Corot paraît se souvenir de Vermeer, bleu et jaune accordés de la *Nourrice allaitant* (45 × 37) : 506 400 F.

La voie de l'impressionnisme n'a pas été trouvée d'emblée. Cézanne fut d'abord un « baroque » : son fugueux *Portrait de Marion* (41 × 35) a un tonus extraordinaire (ainsi que la *Nature morte au crâne* vers 1865 (60 × 48), enlevée presto par la Suisse à 742 720 F). A 1 266 000 F, la Suisse contre New-York emporte ce morceau de bravoure. Ce qui n'est pas le cas du *Portrait de Cézanne* (73 × 60) par Pissarro vers 1874 s'emballant dans la fureur de l'enchère de New-York à 2 532 000 F : il n'est que sympathique document par un peintre généreux et non pas grande peinture. Quant aux *Patineurs à Longchamp* (72 × 91), peints par Renoir en 1868, ils sont peu dignes de l'auteur de *l'Amazone* de même époque (1 350 400 F). Attention ! *Lyda* vous zieute avec sa lorgnette, grâce à Degas : tout de noir vêtue (36 × 23), elle capte délicieusement votre regard à 844 000 F. En 1883, Renoir entraîne Monet vers la lumière méridionale. De l'éblouissement est née la traduction d'une vibration lumineuse que le *Cap Martin* (65 × 81) de Monet résume par sa facture flochetée (1 223 800 F). On prolonge la visite chez Renoir auprès de l'éclatant fruit sensuel qu'est cette *Eve* prise dans un rêve de lumière (46 × 55). Que l'artiste de soixante-douze ans, perclus de rhumatismes, peigne avec une telle ardeur juvénile, comme ivre du jus de la vie, est prodigieux (1 183 000 F).

La peinture moderne ne brille pas par un choix d'excellence. On ne trouve pas dans le *Portrait de Mme Modot* par Modigliani le charme qu'il donne à ses modèles par la grâce de l'arabesque : cependant, la tirelire se remplit de 1 382 600 F. Deux tableautins de Klee (19×26 et 20×22) exsudent ce condensé de poésie propre à leur auteur (270 000 F et 590 000 F). La recherche de transparences et d'heureux conflits provoqués par une palette toujours inventée, une science de composition qui, parfois, touche trop au décoratif, sont les atouts des deux toiles de Matisse que la collection présente. Si l'une pèche quelque peu par vulgarité probablement voulue (*Femme à la voilette*, 55×46), l'autre (*Nature morte et dormeuse*, 81×100) est réussite allègre où la *Joie de vivre* se poursuit comme elle se poursuivra jusqu'à la fin. La première sous son voile récolte 675 200 F, tandis que la seconde remporte le bouquet de 2 616 400 F (310 000 livres).

Deux œuvres qui, avec le *Portrait de Marion* par Cézanne, méritent d'être mises en exergue : *la Pêcheuse à la ligne* par Seurat (15×24), étude pour *la Grande-Jatte*, est en possession de l'indéfinissable qualité qui permet à une peinture d'être un tout, en somme dépouillée d'artifices et de littérature (633 000 F). On éprouve le même dépassement devant un tableau de Van Gogh, pourtant inspiré d'une gravure faite d'après J.-F. Millet, *la Bergère* (53×41) : 1 772 400 F.

L'acte VIII achève l'effeuillement de la collection von Hirsch avec soixante-dix-sept dessins ou aquarelles des dix-neuvième et vingtième siècles dans une même tension que celle observée avec les objets du Moyen Age.

La charge du final

Von Hirsch a eu l'heureuse idée de réunir quatre dessins de maîtres du dix-neuvième siècle exécutés d'après un maître ancien qu'ils admiraient, Holbein le Vieux : et ce sont Delacroix, Ingres, Cézanne et Redon qui nous transmettent leur optique à travers leur style en s'inspirant d'un même maître interprété selon leur tempérament et leurs griffes.

Daumier sublimise l'humain aussi bien à travers l'irréalité dramatique de *Don Quichotte*, aperçu dans une grisaille lunaire (185 460 F), que dans la réalité cruelle et prosaïque des tribunaux, où *le Procureur* accuse, le doigt pointé (227 610 F), où *l'Avocat* fait un beau geste de manche (193 890 F) : une tragi-comédie mordante ! Cinq œuvres de Degas ne font pas le poids. On en retient deux au vol : un monotype rehaussé, *Au théâtre* (12 × 16), dont la plume grinçante fait vocaliser la cantatrice jusqu'à 522 660 F, tandis que le souffleur s'ébaubit devant le vrai souffleur. Le second au fusain, délie la ligne d'un *Nu de femme* (43 × 27), cocon qui deviendra en un futur pastel une danseuse (227 610 F). Concurremment au même prix, Renoir exhibe à la sanguine un *Nu* pulpeux, sans misogynie (38 × 30). A l'encre de chine, Manet croque Monet (13 × 11), merveilleusement campé (177 030 F).

La réunion de trois dessins et sept aquarelles par Cézanne est assurément l'un des sommets de la collection. C'est là le Cézanne mûri, dont l'autorité se lit dans la construction, dans la manière dont il pose l'aquarelle, laissant jouer le blanc du papier. On voit par ces œuvres le chemin parcouru pour aboutir sans compromis, par une nécessité de la touche, à l'édification du volume, figure ou paysage. Ce départ sèmera des grains qui feront une moisson, le cubisme, alors que Monet diluera son ivresse dans une matière essentiellement radio-active de lumière.

L'Autoportrait de Cézanne vers 1900, lié à la tradition du dessin de Géricault, est vendu sans rides 438 360 F, tandis que la belle traduction de l'autoportrait de Delacroix (Louvre) n'obtient que 134 880 F. L'aquarelle des *Baigneuses* (13 × 21) exalte dans les bleus le paysage qu'anime la ronde des nus féminins (1 180 200 F), mais la *Nature morte au melon vert* (32 × 48) reconstruit prismatiquement les objets du réel ; ce ne sont plus verre ou fruit, mais cylindre ou sphère. New-York la happe par téléphone, à 2 535 000 F. Le miracle, qui perpétue une figure de *Femme assise* (48 × 36) et le *Joueur de cartes* (47 × 35), est fait d'un peu d'eau et de quelques pigments colorés, mais plus encore de la lumière arrachée au papier blanc. Deux achats vers la Suisse, respectivement le premier à 1 011 600 F, le second à 927 300 F.

Il est étonnant que, à la fin du siècle, deux hommes Van Gogh et Gauguin, de tempéraments violemment divergents, ayant respiré également le parfum de l'impressionnisme, aient su inventer chacun une direction nouvelle qui retentit sur la génération à venir. On saisit la nouveauté avec l'aquarelle de Gauguin de 1891, *Près de la mer* (25 × 31), où l'écriture synthétique cerne les baigneuses, tandis que la page est coiffée de l'émouvante copie par Gauguin d'un poème de Verlaine, autre « misérable », ce qui rend une double note nostalgique à cette feuille de carnet (438 360 F).

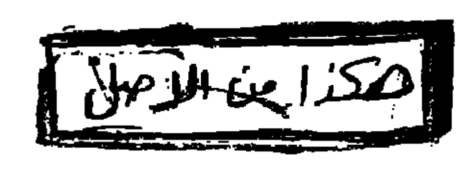
De Van Gogh, « frère » si dissemblable, trois dessins de premier ordre et d'époques différentes sont proposés : *la Paysanne à sa lessive*, courbée sur un baquet (32 × 26), dessiné à Neunen en 1885 à la plume, rehaussé de fusain, craie et sépia, possède une force sculpturale qui ne le quittera plus (468 940 F). Trois ans plus tard, le faible roseau à l'encre sépia laisse voir au regard fasciné la vigueur avec laquelle Van Gogh articule la construction de ces *Mas aux Saintes-Maries* (30 × 47), dans un rythme *staccato* si serré que le voyant et le voyeur passionnés se rejoignent après cent ans d'écart dans une stridence musicale où la souffrance rejoint l'amour (1 728 150 F à New-York). Mais quel rendu de l'espace vibrant ne ressent-on pas à la vue de *la Moisson devant Arles* (31 × 24) ? Les javelles du premier plan, puis les moissonneurs en mouvement, puis le petit train et ses wagons comme des jouets crachant la fumée en volutes, puis la ville et Saint-Trophime, enfin le grand ciel encombré de la fumée d'une cheminée d'usine et dont l'orbe accable la pauvre vie terrestre. Le descriptif n'est pas le fait majeur, c'est avant tout l'écriture poignante d'un homme dévoré par la soif d'une vérité intérieure. Le créateur, qui n'a jamais vendu qu'une peinture au long de sa vie, reçoit le non-sens de 1 686 000 F comme une gifle.

Seurat à vingt-huit ans

Seurat oblige avec trois œuvres graphiques : sans nous attarder sur *l'Homme à femmes* (26 × 16), dessin où l'on perçoit le côté un peu sec et systématique des ultimes recherches du peintre et qui obtint 236 040 F, on demeure comme aimanté par l'étude à la plume sépia pour *la Parade foraine* (13 × 19), dont toutes les figures traitées dans un pointillisme rigoureux s'alignent sur trois plans comme des fantômes scientifiques dans la brume. Le trombone à coulisse de l'auguste fait un couac à 665 970 F. A vingt-huit ans, le génie de Seurat a déjà éclaté : sa *Promeneuse*, de 1882 (31 × 24), dont la stature remplit en pied la hauteur de la page, a, par le jeu de ses valeurs de noir et de gris exécuté au crayon Conté, une allure intemporelle qui va de la Tanagra à nos jours. Voilette sur le visage, buste moulé dans une longue jaquette et jupe noire traînant sur la chaussée, elle va déployer son parapluie contre l'enchère de 505 800 F et gardera sa dignité, malgré la pluie d'or.

Du total de huit ventes réalisant 156 000 000 de francs on fait abstraction : quel profond regret ne peut-on exprimer devant cette dislocation, surtout dans le domaine privilégié des objets d'art ! Robert von Hirsch n'a peut-être pas su idéaliser le sens de la création. Son opéra s'est détruit, alors que d'autres survivent. Pensez à l'exemple des frères Dutuit (Petit Palais), de Frick (New-York), de Courtaud (Londres), et tout récemment ouvert à l'université d'East-Anglia de Norwich, le remarquable Center for Visual Art réalisé par M. et Mme Robert Sainsbury. Allez-y voir, c'est autre chose qu'un squelette dévoré par les rapaces et dont les cendres s'effacent dans un désert.

PIERRE GRANVILLE.





« Expressionnistes abstraits » à Washington

Les nouveaux venus du milieu du siècle

NI les musées ni les collectionneurs n'avaient, il y a trente ans, accueilli la génération des « expressionnistes abstraits » à laquelle avait été dénié jusqu'au nom d'artiste. Nourris d'impressionnisme, de Picasso, de Chirico et d'autres maîtres de l'école de Paris, les collectionneurs ne voyaient chez les nouveaux venus qu'un petit monde marginal où ceux qui écrivaient faisaient la promotion de ceux qui peignaient, comme Pollock, dansaient ou composaient, comme Merce Cunningham et John Cage.

Beaucoup de grands artistes européens, dont les tableaux emplissaient les musées et les collections privées, étaient là, à New-York, où ils avaient émigré. Les Américains les avaient approchés et, comme disait Jackson Pollock, avaient vu qu'« *ils n'étaient pas des dieux, mais des hommes comme nous, des artistes* ». En ces années-là, expliquent les historiens américains, le désir de faire de l'art déclinait dans une Europe minée par la guerre, tandis qu'une sève nouvelle montait à New-York. Le contact avait permis aux Américains de sortir de ce qu'ils appelaient leur « provincialisme ». En fait, ils se sont nourris de l'art des Européens, celui de Picasso, de Masson, de Matisse, de Miro, de Léger.

Avec les années, le marché aidant, les musées aussi, et il faut le dire, la culture du public, la situation a fini par être retournée. C'est l'école de New-York qui a occupé l'avant-scène de la création contemporaine. Négligée au moment de son apparition, elle n'avait pas tardé à se caractériser par son sérieux. Et, très vite, l'*action painting* a voulu se hausser au niveau de l'expression poétique vitale, voire du sentiment religieux. Elle est souverainement illustrée par les « peintures classiques » d'un Jackson Pollock qui avait vu André Masson verser des jets de couleur sur la toile, d'un geste « automatique ». Ce qui n'était qu'incident surréaliste chez l'un est devenu une voie pleinement assumée chez l'autre. Mais c'est seulement lorsque le peintre est mentalement « engagé » dans l'espace pictural que le désordre initial s'harmonise naturellement dans un jeu d'actions et de réactions de l'artiste face à son œuvre. Où est la « nature » dans ces toiles, qui parfois portent des titres évocateurs ? Pollock répondait : « *Je suis la nature* ». Selon Harold Rosenberg, inventeur du terme *action painting*, « *la toile est l'arène où agir, plutôt qu'un espace où reproduire, redessiner, analyser ou exprimer un objet réel ou imaginaire. Ce qui devait figurer sur la toile n'était pas une image, mais un événement.* »

Toute la question, pour cette peinture qui semblait abstraite de tout, sinon du peintre, était de préciser son sujet, de définir ses liens avec l'histoire de l'art, pour bien montrer qu'elle s'inscrivait dans le cours d'une tradition picturale.

Une toile debout de Pollock est intitulée *Cathédrale*. Où est la cathédrale ? Pas dans l'image, mais dans le flou des entrelacs de peinture coulée, qui rejoint le tableau de Monet *Cathédrale de Rouen* dont la façade est un pur papillotement pictural.

Une incantation mystique

A chaque peintre, son sujet. Chez Robert Motherwell, on retrouve les liens d'un abstrait avec le dessin figuratif en noir et blanc de Matisse. Sa série des Elégies à la République espagnole avait commencé par l'ornement d'un poème de Harold Rosenberg à la manière de Matisse pour les fascicules de *Verve*, où le peintre transcrit de sa main le poème avant de l'« illuminer » par des images. Le même dessin est passé de l'illustration à la dimension d'un très grand tableau de 11 sur 14 mètres, puis de plusieurs autres, de format similaire. En même temps qu'agrandi et monumentalisé, le dessin devient plus abstrait et ornemental. Qu'a peint au juste Motherwell pour accompagner le lamento de Lorca *A cinq heures du soir*, qui s'étale ici sur dix très grandes toiles ?

Le débat académique qui avait occupé la critique à l'époque était de savoir si ces grands motifs abstraits en forme phallique flanquée de deux — ou trois — formes ovales n'étaient pas ce que les Espagnols appellent... « *cojones* », pour désigner l'homme qui en a ou qui n'en a pas. D'autres y voyaient des architectures de lignes droites et de lignes courbes. Motherwell a toujours laissé la question sans réponse, convaincu qu'une forme gagne en complexité à être tout à la fois abstraite, figurative et architectonique.

Avec Barnett Newman et sa peinture de grandes verticales qui barrent la toile et la divisent en formes géométriques variées, nous quittons le « réalisme abstrait » pour une pure incantation mystique qui ne nomme pas son objet, mais où le contenu philosophique semble avoir plus de portée que le contenant pictural.

Il y a également un air de méditation mystique dans les peintures de Rothko. Double espace, sans image, en gris et en marron, de grandes dimensions pour envelopper, environner le spectateur, créer une intimité directe avec la peinture, intimité qu'on n'a pas avec les petits formats perçus à distance, comme du dehors. Mais on a vu de meilleurs Rothko que ceux de Washington.

Arshile Gorky est un peintre relativement peu connu en France. Né en Arménie russe, il fut trop influencé par l'œuvre de Miro pour que ses toiles n'évoquent pas quelque chose de connu, mais cela n'enlève rien à ce beau tempérament pictural.

Il y a encore les six tableaux de Kooning, tous de format égal, tous datés de 1950 et consacrés à un seul sujet : la femme, qui, pour lui, n'est pas une abstraction. Elle a un visage. C'est la femme idole, embellie par la splendeur sauvage des couleurs et par la fureur de peindre de l'artiste. De Kooning a tout vu : *les Demoiselles d'Avignon* et le *Portrait de femme assise*, de Picasso (qui avait vu le *Portrait de Mme Moitessier*, d'Ingres) comme *la Baigneuse debout*, de Rembrandt. Partout dans ce magnifique ensemble, on retrouve la grande chaleur nordique, sauvage, d'un peintre qui qui peint comme il sent, chaotiquement.

Le charme subtil de la Méditerranée

David Smith est le seul sculpteur de ce groupe. Il est presque inconnu en France, parce qu'on n'y a jamais exposé ses œuvres, alors qu'il passe pour la grande figure de la sculpture américaine contemporaine. Il y a quelques années, le Metropolitan museum de New-York n'avait pas hésité — au grand scandale de beaucoup d'Américains, il est vrai — à vendre plusieurs tableaux, dont une peinture du Douanier Rousseau, pour acheter des œuvres américaines et en premier lieu une monumentale sculpture de David Smith, en acier inoxydable.

David SMITH
Voltri XII

Les treize sculptures exposées à la National Gallery font partie des œuvres exécutées pour le festival de Spolète. Smith avait été invité à y réaliser une ou deux sculptures et en avait créé vingt-six pendant un mois d'une exceptionnelle créativité. L'aménagement en gradins de la salle évoque le théâtre antique de la ville italienne où les pièces furent initialement exposées. L'artiste les avait taillées dans le fer rouillé qui s'accorde si bien avec la pierre rose de Spolète. Mimétisme spontané et nécessaire. Ces sculptures n'étaient pas transplantées là, mais créées sur place, pour les lieux, avec eux, inspirées par l'air ambiant. David Smith avait momentanément abandonné l'acier inoxydable et les compositions brisées, heurtées, qui font penser à l'urbanisme new-yorkais, pour une imagerie plus culturelle. Sa sculpture « abstraite » prenait un air hiératique ancien qui fait parfois penser à Giacometti.

Mais David Smith n'est pas un pétrisseur de glaise qu'on coule dans le bronze. C'est un sculpteur direct. Il taille dans le fer comme on taille dans la pierre. C'est un soudeur et un assembleur, il construit et déconstruit des images, qui sont ici d'une élégance sans faille. A Spolète, le sculpteur de la jungle urbaine américaine dont il a su dire en formes et en volumes la violence et la grandeur a été pris par le charme subtil de la sculpture qui avait fleuri dans l'Antiquité autour du bassin méditerranéen.

A quand une exposition David Smith à Paris ?

JACQUES MICHEL.

★ Les expressionnistes abstraits à la National Gallery de New-York. Pendant tout l'été.

NOTE DISQUE

Armand Shaubroeck n'est pas mort

ARMAND SHAUBROECK est un personnage singulier qui échappe aux étiquettes en détournant les règles du music-business *avec une inspiration originale. Shaubroeck a passé dix-huit mois de sa vie entre les murs de la prison d'Elmira aux Etats-Unis en 1963 pour avoir été l'auteur d'une vingtaine de cambriolages. Depuis, il s'est présenté aux élections sénatoriales dans l'Etat de New-York, fondant sa campagne sur la réforme pénitentiaire et l'aide aux délinquants juvéniles. Shaubroeck est aujourd'hui à la tête d'un magasin d'instruments de musique, House of guitars, qui fait un bénéfice de 5 millions de francs par an, et d'une petite compagnie discographique, Mirror Records, grâce à laquelle il a sorti presque simultanément trois albums sur le marché américain, dont un triple et un double, et plusieurs 45 tours. Il en assure lui-même la promotion en traversant le pays et en accordant des interviews à qui veut bien l'écouter.*

***

Le premier disque de Shaubroeck, A lot of people would like to see Armand Shaubroeck... dead *(Pas mal de gens aimeraient voir Armand Shaubroeck... mort), est une autobiographie en six faces, qui évoque avec un humour acerbe et une lucidité féroce les années de détention. Shaubroeck l'a enregistré avec un ancien compagnon de peine. Derrière une caricature plus vraie que nature, Shaubroeck dénonce les fausses réformes qui visent à une amélioration superficielle du confort matériel des détenus. Une nouvelle télévision en couleurs, une nourriture plus correcte, un temps de récréation plus long, ne sont que des faux-fuyants dans un milieu où l'homme est déshumanisé, la haine et les frustrations entretenues, l'avenir dans la société complètement inexistant. Les tableaux sont peints avec drôlerie, sans compassion, avec un cynisme recherché : la confession du jeune Shaubroeck, qui semble accabler définitivement le curé de sa paroisse, la séance avec le psychologue dont les pratiques sont décidément impraticables, le suicide d'un détenu, l'homosexualité, le réfectoire, le parloir, les dénonciations et les solutions sans issue. Un univers clos, entrecoupé de séquences parlées qui introduisent d'autres situations et d'autres pièces musicales, dont l'accès peut être difficile pour qui ne manie pas l'anglais.*

Le double album, Armand Shaubroeck Steals (Armand Shaubroeck vole), *présente ces morceaux enregistrés en public. Un rock violent, teinté de blues, qui repose sur des interventions énergiques, des guitares distordues, un harmonica cinglant, une électricité presque palpable, un son étonnant. Et puis la voix de Shaubroeck pas toujours habile mais avec ce timbre particulier, sec et velouté à la fois.*

***

Avec son troisième 33 tours, I came to visit, but decided to stay (J'étais venu en visite, mais j'ai décidé de rester), *— la pochette montre Shaubroeck habillé en ecclésiastique, allongé dans la neige, la tête près d'une guitare contre sa tombe, une bouteille de gin dans une main, le portrait d'une nonne dans l'autre. — Shaubroeck s'est attaché à fignoler ses compositions pour introduire l'auditeur dans un climat intimiste et feutré émaillé de subtilités sonores. Les accents traînants et profonds de sa voix prennent toute leur dimension. Armand Shaubroeck est une espèce de franc-tireur qui déjoue les traditions avec un talent nouveau, un musicien doublé d'un chroniqueur persuasif.*

ALAIN WAIS.

★ Distribution : Music-Box, 25, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris.

une sélection

cinéma

LA LOI ET LA PAGAILLE

d'Ivan Passer

Des petits-bourgeois de Manhattan se font auxiliaires de police pour lutter contre la vague de criminalité à New-York. Le regard critique, l'humour satirique d'un cinéaste tchèque émigré.

LE MATAMORE

de Dino Risi

Les mémoires d'un escroc italien racontées un peu à la façon de Sacha Guitry. Réédition, sous un titre nouveau, d'une comédie italienne passée inaperçue en 1961. Savoureux festival Vittorio Gassman, qui prend les déguisements de plusieurs personnages, et se métamorphose même en Greta Garbo.

HOMMAGE A JOHN FORD

Un programme particulièrement brillant ; tous les films disponibles du grand maître hollywoodien, mort il y a cinq ans. Jusqu'au 15 août : la Patrouille perdue ; le Sergent noir ; les Cavaliers · la Route du tabac ; le Mouchard ; le Convoi des braves.

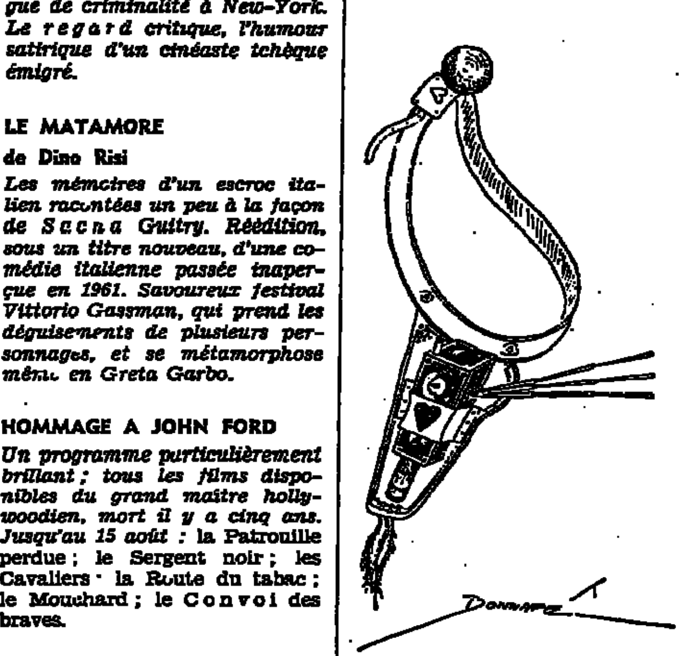
ET AUSSI : *Les Yeux bandés*, de Carlos Saura (un créateur face au problème de la torture et à l'amour) ; *Xica da Silva*, de Carlos Diegues (la légende d'une esclave noire devenue toute puissante au Brésil, au dix-huitième siècle) ; *Hitler, un film d'Allemagne*, de Hans-Jurgen Syberberg (le maître du IIIe Reich envisagé comme produit d'une culture, d'une philosophie dévoyées, et des fantasmes de la nation allemande).

théâtre

JEAN BENGUIGUI

au Lucernaire

Comédien, Jean Benguigui compose aujourd'hui des courts récits pour une voix : la sienne. Il dessine ses textes « sur le motif » : racisme, Argentine et football, surcharge de l'épouse, etc. En chemin, il oblique vers une folie extravagante, qui est celle de son art et celle du monde présent.



Hommage à John Ford vu par Bonnaffé

LES MISÉRABLES

A Airvault

Comme il l'avait fait pour la Geste paysanne, il y a quelques années, Jean-Pierre Pottier a dirigé dans son « pays », à Airvault (Deux-Sèvres), des amateurs qui font de l'épopée de Victor Hugo un « livre vivant ».

— ET AUSSI, à Paris : *les Portraits*, de Jacques Villeret et ceux d'Anita Picchiarini ; *la Fiesta flamenca*, avec Pepe de Cordoba et son guitariste ; *Soigne les ecchymoses, Gervaise*, par les Jumelles : le nouveau *one woman show* de Marianne Sergent et toujours celui de Cécile Ricard.

— ET ENCORE, à Avignon : Trois pièces d'Antonine Maillet, *Evan geline Deusse, la Sagouine* et *Gapi* (la parole des Acadiens).

musique

« MACBETH » A ORANGE

Il est difficile d'imaginer opéra mieux à sa place à Orange que Macbeth *: la nuit, les torches, les projecteurs couleur de sang, le mur de la Fatalité, tout devrait s'y accorder avec l'immense lyrisme tragique de Shakespeare, traduit en langue méditerranéenne par Verdi. Avec une sombre héroïne, Grace Bumbry, et les superbes Wixell et Plishka, l'Orchestre et les chœurs Philharmonia de Londres, sous la direction de Christoph von Dohnanyi, grand chef d'orchestre actuellement à la tête de l'Opéra de Hambourg (5 août).*

SUR LA PLACE SAINT-MICHEL DE MENTON

On a souvent célébré le lieu de festival exceptionnel qu'est la place Saint-Michel de Menton, ce cadre en déséquilibre aux lumières scintillantes et chavirantes, cette sonorité unique qui se marie à la vue lointaine de la mer. Un admirable programme encore cette année : l'Amadeus Quartet (le 5) ; Gabriel Bacquier dans Mozart, Donizetti et Verdi, avec l'Orchestre de Provence-Côte d'Azur (le 7) ; le pianiste égyptien Abdel-Raman Elbacha, qui vient de remporter un des plus grands concours internationaux, celui de la Reine Elisabeth (le 10), et puis D. Barenboïm, l'Orchestre de Monte-Carlo, J. Norman, les sœurs Labèque, l'Intercontemporain, B. Hendrickx, et, pour l'apothéose, Rostropovitch, avec l'English Chamber Orchestra (1er septembre).

MUSIQUES DU MIDI

La musique est partout cet été dans le midi de la France. A Saint-Michel-de-Cuxa, le Festival de Prades célèbre le souvenir de Casals avec M.-J. Pires (le 3), Y.-P. Tortelier et E. Heidsieck (le 4), J. Boyer et A. Bernard (le 6), H. Szeryng (le 8). Au château de Villevieille (Gard), les disques Erato concentrent quelques-uns de leurs meilleurs artistes : Mouillère-Lodéon-Hubeau, V. de Los Angeles, l'Ensemble de Lausanne, dirigé par M. Corboz, M.-J. Pires et G. Larry, L. Laskine et l'orchestre J.-F. Paillard (du 7 au 12 août), tandis qu'à Albi c'est J.-P. Wallez et l'Ensemble instrumental de France qui célèbrent Vivaldi, Schubert et Mozart, avec en particulier (les 9 et 12 août) un Cosi *mis en scène par J.-C. Benoit. Signalons aussi le festival itinérant du Luberon qui fera retentir de délicieuses musiques ces sites merveilleux : Taillades, Pertuis, Gordes, Oppède-le-Vieux, Bonnieux, l'Isle-sur-Sorgue, etc. (du 7 au 20 août).*

ET AUSSI : J. Saval et T. Koopman (Conciergerie, le 3, à 18 h. 30 et 20 h. 30) ; Orchestre de chambre de Prague (hôtel Intercontinental, le 4) ; *l'Histoire du soldat* de Stravinsky (Carpentras, le 4) ; Quatuor Margand (Chirens, Isère, le 4) ; J.-L. Gil, orgue et clavecin (Intercontinental, le 5, à 18 h. 30) ; M.-J. Pires (Chirens, le 5) ; Orchestre Pro Arte, dir. K. Redel (Cluny, le 5) ; Festival Strings Lucerne (Guebwiller, le 5) ; G. de Sabran, pianiste (Dragey, Mont-Saint-Michel, le 5) ; Boccherini, Schubert, Brahms, par le Quatuor J.-N. Molard (Sceaux, le 5, à 17 h. 30) ; Orchestre J.-F. Paillard (Pontorson, le 6) ; Orchestre de Monte-Carlo, dir. Matacic, avec N. Milstein (Monaco, le 6) ; Bruno Rigutto (Saint-Just-de-Valcabrère, le 8 ; B. Janis et l'orchestre de Monte-Carlo, dir. G. Prêtre (Monaco, le 9) ; G. Litaize et la Camera Musica Mosana (St-Germain-des-Prés, le 9).

expositions

PARIS-BERLIN

au Centre Georges-Pompidou

1900-1933 : Berlin, plutôt que Paris, et c'est tellement mieux ainsi. On avait besoin qu'enfin soit déployé sur les bords de Seine le dossier épais de l'art allemand depuis les débuts de l'expressionnisme, à l'une des époques les plus fécondes et désespérantes aussi de son histoire. Peinture, architecture, arts appliqués... De Kokoschka et Kirchner à Dada, d'Otto Dix et George Grosz au Bauhaus et à la Nouvelle Objectivité, violence, révolte, refus névrotique de la société bourgeoise, préoccupations sociales. Loin de l'ivresse plastique et de la joviale liberté des créateurs parisiens.

LA PEINTURE EN PROVENCE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

au palais Longchamp,

à Marseille

Une exposition peu banale. Elle est faite de deux cents ouvrages pratiquement inconnus, qui, il y a encore quelques années, étaient conservés dans des conditions lamentables. Aujourd'hui remis en état, ils révèlent des talents originaux, tels Michel Serre, Faudrant, Levieux, Pierre Puget peintre, qui se sont épanouis dans cette Provence du dix-septième siècle, carrefour d'apports nordiques et italiens.

ALBERTO GIACOMETTI

Chez Maeght,

à Saint-Paul-de-Vence

Sculptures, dessins, tableaux. L'exposition, avec une importante partie d'œuvres de jeunesse, apporte quelques nouvelles données sur la démarche du sculpteur.

CHEMINS DE LA CRÉATION

à Ancy-le-Franc

Des « chemins » qui depuis plus de dix ans nous mènent à des expositions de qualité. Cette année à un très bon choix de dessins de sculpteurs (Rodin, Gonzalès, Laurens, Adam, Hajdu, Giacometti...), et de peintres (Balthus, Estève, Lindner, Hélion Botero, Dodeigne, Segui, Claesson, Gäfgen, Barthélemy...). Il est complété par un hommage à Louis Fernandez et un important ensemble de Wilfredo Lam.

LA BIENNALE DE MENTON

Robert Bordaz, Pontus Hulten et François Mathey l'ont préparée. Dubuffet y expose, les membres de l'Académie des beaux-arts aussi. La participation française comprend également Fred Deux, Franta, Michel Parré, Martial Raysse, Topor... L'Italie est représentée par Enrico Baj, Coloretti, Crémonini, Music. La Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas, la Pologne et la Suède ont envoyé leur sélection.

LA FENÊTRE

à Saint-Tropez

Une opération « Fenêtres ouvertes » a été entreprise au Musée de l'Annonciade, avec une exposition ingénieuse de cinquante tableaux de notre siècle sur le thème de la baie ouverte. Un catalogue savoureux permet d'explorer avec sept auteurs les implications du thème.

ET AUSSI : *Sam Francis* (peintures récentes d'un Américain influencé par graphisme zen) et *Jacques Lipchitz* (un sculpteur cubiste à travers les collections du Musée national d'art moderne), au Centre Georges-Pompidou : *Ipoustéguy*, à la Fondation Rothschild (le corps sculpté par un artiste d'envergure) ; *Abstraction-création* et *Abstraction analytique*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris et à l'ARC (la peinture abstraite des années 30 et d'aujourd'hui) ; *César*, au Musée d'Antibes (une rétrospective de l'œuvre sculpté) ; *Jean Hélion*, à Montauban (rétrospective au Musée Ingres) ; *l'Ecole de Pont-Aven*, au Musée de Quimper (le « cloisonnisme », après Gauguin, dans les collections publiques et privées de Bretagne).

danse

ALWIN NIKOLAIS

à Avignon

La cour des Papes livrée aux fantaisies coloriées, aux mirages cinétiques et à l'environnement sonore du magicien Nikolaïs. Un théâtre de Guignol dans la perspective du vingtième siècle.

jazz

LE HUMAN ARTS ENSEMBLE

à la chapelle des Lombards

Produit de la nouvelle scène new-yorkaise, le groupe du batteur Charles « Bobo » Shaw, toujours flanqué du trombone Joseph Bowie, présente, à chacune de ses tournées européennes, les nouveaux musiciens qui fréquentent là-bas le théâtre la Mamma, New-York, lieu d'une exceptionnelle créativité.



Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS-BERLIN - Rapports et contrastes, France-Allemagne, 1900-1933. Jusqu'au 6 novembre.

SAM FRANCIS. Jusqu'au 4 septembre.

JACQUES LIPCHITZ (4e étage). Jusqu'au 16 octobre.

ALECHINSKY. Dessins. Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 11 septembre.

PEREGRINATION DE GEORGES HUGNET. Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 4 septembre.

LE POIPOIDROME DE FILLIOU ET PFEUTER. Un hommage aux Dogons et aux Rimbauds. Galeries contemporaines. Jusqu'au 4 septembre.

ATELIERS AUJOURDHUI 9 : Sculptures funéraires de Koffi-Mouroufié (Côte-d'Ivoire) - Gravure de Triki (Tunisie). Jusqu'au 25 septembre.

POESIE ITALIENNE CONTEMPORAINE. Jusqu'au 28 août.

ATELIER PHOTOS : Krzystof Pruszkowski. Jusqu'au 20 août.

Centre de création industrielle

L'ESPACE URBAIN SOVIETIQUE, 1917-1978. — Jusqu'au 18 septembre.

SOUS LE SOLEIL AUTREMENT, l'énergie solaire. Jusqu'au 16 octobre.

B.P.I.

L'ENFANT ET LE LIVRE. — Jusqu'au 26 août.

ALICE, ULYSSE, OH ! HISSE... — Jusqu'au 28 août.

CITES DE LA MER, CITES DU FLEUVE. Photographies. — Jusqu'au 28 août.

L'ART PREHISTORIQUE. — Jusqu'au 11 septembre.

LA VIOLE DE GAMBE — Jusqu'au 4 septembre.

MUSEES

DE RENOIR A MATISSE. Vingt-deux chefs-d'œuvre des musées soviétiques et français. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10), sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 18 septembre.

JULES ROMAIN. L'histoire de Scipion (tapisseries et dessins). — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 11 septembre). Jusqu'au 2 octobre.

ŒUVRES D'ART RELIGIEUX. Inventaire du canton de Campan. — Grand Palais, porte D (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

HENRI RIVIERE (1864-1951). Aquarelles et gravures. — Petit Palais, quai Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le le dimanche. Jusqu'au 15 septembre.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 septembre.

DONATION PICASSO. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus).

PIERO DELLA FRANCESCA. Le portrait de Sigismond Malatesta (dossier du département des peintures n° 15). — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ATTRIBUTIONS. — Dessins du seizième et du dix-septième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 septembre.

AUGUSTE RODIN : le monument des Bourgeois de Calais (1884-1895). — Musée Rodin, 7, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 25 septembre.

LES BARBUS. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

LE CHATEAU DE FONTAINEBLEAU SOUS HENRI IV. — Musée national du château de Fontainebleau. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 28 août.

ANTONI CLAVE. Peintures, 1958-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 20 août.

ABSTRACTION-CREATION (1931-1936. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 septembre.

GEORGES ROUAULT. Peintures et lavis inconnus sur le thème du « Miserere ». — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 septembre.

JOHNNY FRIEDLAENDER. Gravures, peintures, tapisseries 1948-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 août.

L'ABSTRACTION ANALYTIQUE : Degottex, Devade, fractures du monochrome. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes (animations, prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

PEINTURES CONNUES, MECONNUES, INCONNUES du Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 septembre.

DESSINS D'ORNEMENT DU DIX-SEPTIEME AU VINGTIEME SIECLE. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

AFFICHES AMERICAINES 1945-1975. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 11 septembre.

FORAIN : 1852 - 1931. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 24 septembre.

LA DANSE MACABRE. En hommage à Véronique Filozof. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 6 août.

L'HOMME ET SON CORPS DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 2 octobre.

ANDRE BARSACQ. Cinquante ans de théâtre. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 20 août.

KEUCHI TAHARA. Photographies. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Salle de lecture du cabinet des estampes. Sauf dim., de 9 h. à 17 heures.

ARCHITECTURES : Photographies de L. Baltz, P. Baron, A. Bellegule, J. Bonnemaison, P. Tosani, J. Turner. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 26 août.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. et sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 15 novembre.

ELEGANCES FRANÇAISES, de 1750 à nos jours. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 29 octobre.

VISAGES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent. Jusqu'en octobre.

IL ETAIT UNE FOIS LEONARD... Exposition-atelier pour enfants. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons. Jusqu'au 31 décembre.

GOSTA WILANDER. Vues de Paris. — Mairie annexe du 1er arrondissement, 4, place du Louvre. Du lundi au vendredi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 45. Jusqu'au 25 août.

LES FOLIES DU DIX-HUITIEME SIECLE A PARIS. — Château de Bagatelle, route de Sèvres-à-Neuilly, bois de Boulogne, tous les jours de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 11 septembre.

JARDINS EN FRANCE - 1760-1820. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 11 septembre.

IPOUSTEGUY. Sculptures et dessins de 1957 à 1978. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Prolongée jusqu'au 10 septembre.

EN PROVINCE

« Le Monde » du 29 juin a publié une liste des expositions d'été en province. En voici une sélection et quelques autres :

AIX-EN-PROVENCE - Georges Mathieu, œuvres de 1963 à 1978. — Nouvelle salle des fêtes, 14, boulevard Carnot. Jusqu'au 15 août.

ALBI - T.A. Steinlein, dessins et peintures ; F. Aubrun, peintures. — Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie (56-76-78). Jusqu'au 15 septembre.

ANCY-LE-FRANC (Yonne) - Les chemins de la création. Dessins de peintres et de sculpteurs. Hommage à Louis Fernandez. Wilfredo Lam : œuvres de 1938 à 1942. — Château (52-26-27). Jusqu'au 17 septembre.

ANTIBES - César, rétrospective de l'œuvre sculptée. — Musée Picasso. Jusqu'au 31 octobre.

ARLES - François Morellet. — Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 30 septembre.

AVIGNON - Cinquante années de lithographies aux ateliers Mourlot. — Grande Chapelle du Palais des Papes. Jusqu'au 30 septembre.

CAGNES-SUR-MER - Dixième Festival international de peinture. — Musée-château. Jusqu'en septembre.

CHATEAUROUX - La tapisserie et l'espace. Œuvres de Gleb, Brachet, Hicks, etc. — Collégiale des Cordeliers. Jusqu'au 15 août.

LA CAVALERIE (Aveyron) - Mostra del Larzac. — Les Infruts, R.N. 9 (60-70-93). Jusqu'au 15 août.

DUNKERQUE. - Cent vingt œuvres récemment acquises pour le futur musée d'art contemporain de Dunkerque. — Hôtel de ville (sauf mardi). Jusqu'au 30 septembre.

LOCRONAN (Finistère) - Vieira da Silva. Gouaches, tempera, tapisseries. — Eglise. Jusqu'au 27 août.

MARSEILLE. - La peinture en Provence au dix-septième siècle. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 30 septembre.

MENTON - La douzième Biennale internationale d'art. — Palais de l'Europe (35-87-14). Jusqu'au 17 septembre.

MONTAUBAN. - Jean Hélion, rétrospective. — Musée (63-18-04). Jusqu'au 10 septembre.

QUIMPER - L'Ecole de Pont-Aven dans les collections publiques et privées de Bretagne. — Musée des beaux-arts. Jusqu'à la mi-octobre.

LA ROCHELLE. - Exposition « Le Siège de La Rochelle de 1627-1628 ». — L'Oratoire, salle municipale, ancienne église Sainte-Marguerite. Jusqu'au 15 octobre.

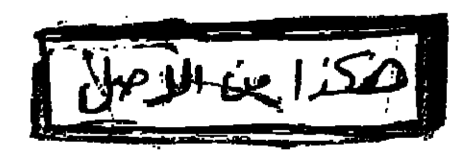
LES SABLES-D'OLONNE - Hans Hartung. Rétrospective de l'œuvre sur papier : 1920-1978. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-JUNIEN - Présence de l'art contemporain au IXe Festival. — Salon d'art contemporain. Jusqu'au 31 août.

SAINT-PAUL-DE-VENCE - Alberto Giacometti. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-TROPEZ - D'un espace à l'autre, la fenêtre. — Musée de l'Annonciade. Jusqu'au 18 septembre.

VALENCE - Le musée dans la rue, la rue dans le musée. — Jusqu'au 15 septembre.



Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

ATHENEE (073-27-24) (D., L.), 21 h. : les Fourberies de Scapin.
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : les Bâtards.
EGLISE SAINT-MERRI (D., L.), 20 h. 30 : les Derniers Hommes.
ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 22 h. : l'Empereur s'appelle Dromadaire.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I : 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé ; II : 18 h. 30 : Une heure avec Federico Garcia Lorca ; 20 h. 30 : Allez pisser Reseda (dernière le 5) ; 2 h. : les Eaux et les Forêts.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : Duos sur canapé.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 22 h. 30, jusqu'au 5, ensuite 21 h. : Je suis longtemps resté sur les remparts de Chypre...
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 22 h. 15 : la Femme rompue.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.) 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : les Confessions d'une bourgeoise ; 23 h. 30 : Hosanna ; J., V., S., 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.
BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.) 20 h. 30 : la Tour infernale ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 24 h. : Icare (jazz brésilien).
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : Chris et Laure ; 21 h. 30 : les Autruches ; 23 h. : Pépé de Cordoba ; II : 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.) 20 h. 30 : le Prix du Nobel ; 22 h. : Fromage ou dessert.
COUR DES MIRACLES (46-85-60) (D.), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : l'Eau en poudre ; 23 h. : J. Grunewald.
DIX-HEURES (606-07-48) (D., L.), 22 h. 15 : On s'en branle.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h. 30 : Roméo et Georgette (jusqu'au 6).
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 30 : Zéphir et Aquilon ; 21 h. 30 : Chatouille-moi, je m'enrhume ; 23 h. : Starboys.
LE MANUSCRIT (887-82-60) (D., L.), 21 h. : Vos gueules, on s'marre ; 22 h. : Michel Vallier.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) D., L.), 23 h. : Michel Hipoche.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D.), 20 h. 30 : la Choucroute au Cap Horn ; 22 h. 30 : Paul Thomas (mime).
PETIT CASINO (747-62-75) (D., L.), 21 h. 30 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montella.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (D.), 21 h. 15 : J. Aveline ; 22 h. : J., V., S. : M. Azoulai ; L. Mar., Mer. : Françoise de Torente ; 22 h. 30 : De l'intérieur d'un œil de mouche.
LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Amours, coquillages et crustacés ; 22 h. 30 : Pierre et Marc Jolivet.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Y'a qu'là que je suis bien.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I : 21 h. : Ernesto Bondo ; 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère ; — II : 21 h. : C. Ricard ; 22 h. 15 : A. Picchiarini ; 23 h. : Michel Haumont et Alain Giroux.

concerts

MERCREDI 2 AOUT

LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h. : Manoujou Omar Saïd, Cythare et Mohamed Taha Tabla (mus. clas de l'Inde). — 21 h. : Jean-Paul Dorocq, guitare, et Jean-Paul Dalzon, flûte (Telemann, Bach, Beethoven, Haendel, Sanz, Loeillet).

JEUDI 3 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. et 21 h. (voir le 2).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. D. Rammaert, sol. S. Codinas, mezzo de l'Opéra de Paris (Rossini : l'Italienne à Alger ; Gluck : Orphée ; Haendel : Alcina ; Monteverdi : Air ; Haydn : Sérénade ; Mozart : Divertimento K 138).

VENDREDI 4 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. et 21 h. (voir le 2).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. (voir le 3).

SAMEDI 5 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. (voir le 2). — 21 h. : Katia Koleva, piano (Beethoven, Chopin, Golominov, Nenov, Brahms, Sagaev).

DIMANCHE 6 AOUT

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h 45 : Jürg Neuenschwander, orgue (Dandrieu, Krebs, Fluck, Bach).
LUCERNAIRE, 18 h. : Takehisa Kosugi (Event music and improvisatio). — 19 h. (voir le 2). — 21 h. (voir le 5).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. (voir le 3).

LUNDI 7 AOUT

LUCERNAIRE, 21 h. (voir le 5).

MARDI 8 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. (voir le 2). — 21 h. (voir le 5).

Dans la région parisienne

BRETEUIL, château (052-05-02), le 6, 18 h. : Orchestre et chœurs du comté de Hereford (Brahms, Gabrielli, Purcell, Byrd).
RAMBOUILLET, pagode Wanyun Lou (483-05-28), les 4 et 6, à 19 h. : Musique du Tao.

SCEAUX
Xe FESTIVAL

Orangerie du château : (661-06-71), le 4, 20 h. 45 : Quatuor de saxophones Deffayet (Pierné, Beugniot, Schmitt, Pascal, Carles) ; le 5, 17 h. 30 : Quatuor J. N. Molard (Boccherini, Schubert, Brahms) ; le 6, 17 h. 30 : J. Koerner (piano), Keiko Wataya (violon) (Prokofiev, Ravel, Hichimura, Stravinski).

Festival estival de Paris

SAINT-SEVERIN, le 2, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Grenoble, dir. S. Cardon, sol. A. Isoir (Dauvergne, Haendel, Mozart, Arrachart).
CONCIERGERIE, le 3, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Jordi Savall, Ton Koopman (Bach).
HOTEL INTERCONTINENTAL, le 4, 20 h. 30 : Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague, dir. : O. Stejskal (Stamitz fils, Benda, J.-C. Bach, Caldara, Reicha) ; le 5, 18 h. 30 : J.-L. Gil (Byrd, Bull, Rameau, Scarlatti).

Variétés

Le music-hall

ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h., mat. sam., 17 h. : Rip Off.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : Jacques Villeret ; 22 h. : Jacques Douby.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Michel Fugain.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Y'a du va et vient dans l'ouverture.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe, PLACE BAUDOYER, les 4, 5, 6, 21 h. : Ballets historiques du Marais.

Jazz, pop', rock et folk

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (L.), 20 h. 30 : Human Arts Ensemble.
CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. : J.-P. Sasson.



Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 2 AOUT

15 h. : Billy the kid, de K. Vidor ; 18 h. 30 : Macbeth, d'O. Welles ; 20 h. 30 : Sylvia Scarlett, de G. Cukor ; 22 h. 30 : la Marque du vampire, de T. Browning.

JEUDI 3 AOUT

15 h. : l'Amour à vingt ans, de F. Truffaut, R. Rossellini, S. Ishihara, M. Ophuls, A. Wajda ; 18 h. 30 : le Caporal épinglé, de J. Renoir ; 20 h. 30 : Station terminus, de V. de Sica ; 22 h. 30 : la Femme et le Pantin, de J. Von Sternberg.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 2 AOUT

15 h. : Burlesques américains : Mack Sennett ; grands films du cinéma muet : l'école américaine : 17 h. : Pollyanna, de P. Powel ; 19 h. : les Nuits de Chicago, de J. Von Sternberg.

JEUDI 3 AOUT

Grands films du cinéma muet : l'école américaine : 15 h. : Tramp, Tramp, Tramp, de F. Capra ; 17 h. : le Masque de fer, d'A. Dwan ; 19 h. : Marie les haillons, de M. Neilan.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ASSAUT (A., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CAPRICORNE ONE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CERCLE DE FER (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e 522-37-41), Gambetta, 20e (797-02-74).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Eldorado, 10e (208-18-76), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
ENQUETE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-04), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Acacias, 17e (754-97-83).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-92-82), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-15-71), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.), 4 parties (v.o.) : la Pagoda, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), h. sp.
JESUS DE NAZARETH (It., v.f., 2 parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.o.) : Biarritz 8e (723-69-23).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées, Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Nations, 12e (343-04-67).
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE (It., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).
MORTS SUSPECTES (A. v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : U.C.G.-Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées (359-49-34).
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES RISQUE-TOUT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (288-99-75).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-37-90). — V.f. : Cinéac, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88).
XICA DA SILVA (Br., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
MYRA BRECKINRIDGE (A., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PARADE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
PETER PAN (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Images, 18e (522-47-94).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
QUO VADIS ? (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Actions-Ecoles, 5e (325-72-07).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).

Les films nouveaux

SIGNORE, SIGNORI, film collectif italien : Mesdames et messieurs, bonsoir (v. o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (349-42-33), Murat, 16e (288-99-75). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe, 15e (544-25-02).
BRIGADE MONDAINE, film français de J. Scandelari (**) : Rex, 2e (236-83-93), Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MERDIER, film américain de Ted Post (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BIG RACKET, film italien d'Enzo Castellari (**) (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33).
DELICIA, film allemand de Siggi Gotz (**) (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Bonaparte, 6e (326-12-12), France-Elysées, 8e (723-71-11), Cinévog Saint-Lazare, 9e (874-77-44), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.
AMARCORD (It., v.o.) : André Bazin, 13e (387-74-39), jusqu'au 5.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : v.f. : Murat, 16e (288-99-75).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp.
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Gaumond-Sud, 14e (331-51-16).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LE DECAMERON (It., v.o.) (**) : André-Bazin, 13e (387-74-39), à partir du 6.
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE STORY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
1900 (1re partie) (It., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
MUHAMMAD ALI L'INVINCIBLE (A., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).

Les festivals

BRIGITTE BARDOT, La Pagode, 7e (705-12-15), mer., lundi : la Parisienne ; jeudi, dimanche : Et Dieu créa la femme ; vend.: Don Juan 74 ; sam., mardi : Histoires extraordinaires.
TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : mer., sam., mar. : Jour de fête ; jeudi, dim. : Mon oncle ; vend., lundi : les Vacances de monsieur Hulot.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : mer., mar. : Un jour de New York ; jeudi : les Girls ; vend.: la Belle de New York ; sam. : Tous en scène ; dim. : Beau fixe sur New York ; lundi : Invitation à la danse.
LE CINEMA FRANCAIS AUJOURD'HUI, Action-République, 11e (805-51-33) ; Mer., J. : L'homme qui aimait les femmes ; V., S. : la Maman et la Putain ; D., L. : Céline et Julie vont en bateau ; Mar. : l'Assassin musicien.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mer., D. : Monkey Business ; J., L. : Une nuit à l'Opéra ; V., Mar. : les Marx au grand magasin ; S. : la Soupe au canard.
AMERICAINES STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer., J. : Alice n'est plus ici ; V. : Lilith ; S. : les Gens de la pluie ; D. : Klute ; L., Mar. : W.C. Fields and me.
I. BERGMAN (v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Mer. : Persona (**) ; J. : Sourires d'une nuit d'été ; V. : le Septième Sceau ; S. : les Communiants ; D. : la Nuit des forains ; L. : la Honte ; Mar. : la Fontaine d'Aréthuse.
H. BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Mer. : Bas les masques ; J. : High Sierra ; V. : la Caravane héroïque ; S. : l'Odyssée de l'African Queen ; D. : le Faucon maltais ; L. : la Femme à abattre ; Mar. : les Anges aux figures sales.
RETROSPECTIVE JOHN FORD (v.o), Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Mer., J. : la Patrouille perdue ; V., S. : le Sergent noir ; D., L., Mar. : les Cavaliers.

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h. et 24 h.
L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (Can.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. et D.).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. et D.).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h. et 24 h.
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. et D.).
LES FEUX DU MUSIC-HALL (It., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. et D.).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h. et 23 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h. et 24 h.
INDIAN SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h. et 24 h.
LA RUEE VERS L'OR (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), 14 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h. ; Acacias, 17e (754-97-83), 23 h.

Région parisienne

YVELINES (78)

CONFLANS-SAINTE-HONORINE, U.G.C. (972-60-98) : Deux Super Flics ; Capricorne-One ; les Risque-tout.
LE CHESNAY, Parly 2 (954-54-00) : la Petite (**) ; les Risque-tout ; Ils sont fous ces sorciers ; le Cercle de fer ; Festival fantastique : mer., la Maison de l'exorcisme (**) ; jeu., Carris (**) ; ven., Duel ; sam., Soleil vert ; dim., la Guerre des Etoiles ; lun., Apocalypse 2024 ; mar., Sœurs de sang.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées 2 (969-69-65) : le Merdier ; Vivre et laisser mourir.
LES MUREAUX, Club AB (474-04-53) : Ils sont fous ces sorciers. Club YZ (474-94-46) : Vivre et laisser mourir ; Deux Super Flics.
MANTES, Domino (092-04-05) : la Montagne du dieu cannibale (*) ; Brigade mondaine (**) ; Festival fantastique : mer., les Insectes de feu (*) ; jeu., l'Ile du docteur Moreau (*) ; ven., Rage (**) ; sam., la Sentinelle des Maudits (**) ; dim., l'Hérétique (*) ; lun., le Jardin des supplices ; mar., Mondwest (*). — Normandie : les Risque-tout ; dim., 21 h., l'Ami américain (*).
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : la Fièvre du samedi soir (*) ; Delicia (**) ; la Montagne du dieu cannibale (*) ; Festival fantastique : mer., Soudain les monstres (*) ; jeu., le Continent oublié ; ven., Phase IV (*) ; sam., le Bal des vampires (*) ; dim., Sugarland express ; lun., la Petite Fille au bout du chemin ; mar., l'Empire des fourmis géantes (*).
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : Ils sont fous ces sorciers ; Vivre et laisser mourir.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Intérieur d'un couvent (**) ; Ils sont fous ces sorciers ; le Cercle de fer ; Festival fantastique : mer., Génération Proteus (*) ; jeu., les Révoltés de l'an 2000 (**) ven., les Rescapés du futur ; sam., l'Invasion des araignées géantes (*) ; dim., Phantom of Paradise (v.o.) ; lun., Zardoz ; mar., le Monstre vivant (**).
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Robert et Robert ; Brigade mondaine (**) ; l'Invasion des soucoupes volantes ; Vivre et laisser mourir ; la Montagne ensorcelée ; Mesdames et Messieurs, bonsoir (Signore Signori). — C 2 L (950-55-55) : Exhibition 2 (**).

ESSONNE (91)

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : le Merdier ; Vivre et laisser mourir ; Brigade mondaine (**) ; l'Invasion des soucoupes volantes.
BURES, ORSAY, Ulis (907-54-24) : Brigade mondaine (**) ; Big Racket (**) ; le Merdier ; Capricorne One.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Deux super-flics ; Brigade mondaine (**) ; l'Homme au pistolet d'or.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : l'Ile sur le toit du monde ; Cool ; Capricorne One ; le Cercle de fer ; Ils sont fous, ces sorciers.
GRIGNY, France (906-49-96) : l'Espion aux pattes de velours ; les Survivants de la fin du monde.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Mer., Ven. 19 h., Jeu., Sam. 21 h. : Que la fête commence ; Jeu., Sam. 19 h., Mer., Ven., Dim 21 h. : les Misérables.
VIRY-CHATILLON Calypso (921-85-72) : Good bye, Emmanuelle (**) ; la Montagne du dieu cannibale (*).

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : A partir de samedi : Roméo et Juliette ; Enquête à l'italienne ; 20 000 lieues sous les mers.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : la Folle Cavale.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : le Pont de la rivière Kwaï.
NEUILLY, Village (722-83-05) : le Merdier.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Brigade mondaine (**) ; Enquête à l'italienne.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : la Montagne du dieu cannibale ; la Belle et le Clochard ; les Risque-tout ; Capricorne One. — Prado : la Folle Cavale ; jeudi, 21 h. : Transamerican Express.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Bons baisers de Hongkong ; la Fureur du dragon ; Intérieur d'un couvent (**).
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Delicia (**) ; le Cercle de fer ; Ils sont fous, ces sorciers.
MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : les Risque-tout ; Brigade mondaine (**) ; Big Racket (**).
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : les Risque-tout ; Big Racket (**) ; Brigade mondaine (**) ; le Mercier ; la Montagne du dieu cannibale (*).
ROSNY, Artel (528-80-00) : l'Arnaque ; Intérieur d'un couvent (**) ; la Montagne du dieu cannibale (*) ; Vivre et laisser mourir ; les Risque-tout ; Fest. fantastique, mer. : la Maison de l'exorcisme (**) ; jeu. : Carris (**) ; ven. : Duel ; sam. : Soleil vert (*) ; dim. : la Guerre des étoiles ; lun. : Apocalypse 2024 ; mar. : Sœurs de sang (**).
VINCENNES, Palace (328-22-56) : les Survivants de la fin du monde.

VAL-DE-MARNE (94)

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : la Belle et le Clochard ; Delicia (**) ; le Cercle de fer ; Capricorne One ; Cool.
CRETEIL, Artel (898-82-54) : les Risque-tout ; Big Racket (**) ; Exhibition ; les Sept Cités d'Atlantis ; Intérieur d'un couvent (**). Fest. fantastique, mer. : les Insectes de feu (*) ; jeu. : l'Ile du docteur Moreau (*) ; ven. : Rage (**) ; sam. : la Sentinelle des maudits (**) ; dim. : le Jardin des supplices (**) ; mar. : Mondwest (*).
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Brigade mondaine (**) ; le Merdier ; Big Racket (**) ; Signore, Signori. — Port : la Femme libre.
ORLY, Paramount (728-21-69) : le Merdier ; Vivre et laisser mourir.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Peter Pan ; Cool ; Capricorne One ; Ils sont fous, ces sorciers ; Docteur Jivago ; le Cercle de fer.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : Brigade mondaine ; Vivre et laisser mourir ; le Merdier.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Robert et Robert ; Brigade mondaine (**) ; Big Racket (**) ; le Merdier ; Woodstock ; l'Invasion des soucoupes volantes. — Gamma (981-00-03) : le Cercle de fer ; la Belle et le Clochard ; Delicia (**) ; Fest ; Fantastique. Mer. : Génération Proteus (*). J. : les Révoltés de l'an 2000 (**). V. : les Rescapés du futur. S. : l'Invasion des araignées géantes (*). D. : Phantom of Paradise (*). L. : Zardoz. Mar. : le Monstre vivant (**).
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Brigade mondaine (**) ; Exhibition ; Vivre et laisser mourir ; l'Hôtel de la plage.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : les Survivants de la fin du monde ; les Risque-tout ; Capricorne One ; Ils sont fous, ces sorciers ; 20 000 lieues sous les mers. — Marly : Mesdames et messieurs, bonsoir (Signore Signori). — Français-6 : les Sept cités d'Atlantis.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : les Sept Cités d'Atlantis ; Vivre et laisser mourir ; Robert et Robert. Brigade mondaine (**) ; Festival fantastique. Mer. : Soudain les monstres (*). J. : le Continent oublié. V. : Phase IV (*). S. : le Bal des vampires (*). D. : Sugarland Express. L. : la Petite fille au bout du chemin. Mar. : l'Empire des fourmis géantes (*).

Les festivals de province

ALSACE

COLMAR

CLOITRE DES DOMINICAINS, le 3, à 21 h. : Orchestre de chambre tchécoslovaque, dir. : Otokar Stejkal (Benda, Mozart, Tchaïkovsky, Dvorak).

GUEBWILLER

DOMINICAINS, le 5 à 21 h. : Festival Strings de Lucerne, dir. : R. Baumgartner (Vivaldi, Mendelssohn, Grieg).

AQUITAINE

ARCACHON, basilique Notre-Dame, le 8 à 21 h. 30 : Quintette à vent Nielsen (Mozart, Beethoven, Rossini, Ligeti).

ARES, église, le 3, à 21 h. 30 : Quintette à vent Nielsen (Haydn, Vivaldi, Beethoven, Nielsen).

ARTHEZ-DE-BEARN (69-70-52), le 8 à 21 h. : Festival international folklorique.

BERGERAC, place de la Myrpe, le 3 à 21 h. 30 : Lumière et son sur le vieux Bergerac.

LACANAU-OCEAN, église, le 4 à 21 h. 30 : Quintette à vent Nielsen (Mozart, Beethoven, Rossini, Ligeti).

CAP-FERRET, église, le 6 à 21 h. 30 : Quintette à vent Nielsen (Mozart, Beethoven, Rossini, Ligeti).

FLARAN, abbaye, les 2 et 3 à 21 h. : Ensemble vocal d'Armagnac, orchestre philharmonique de Lille, dir. : Casadesus (Cosi Fan Tutte).

MARCILLAC, château, le 4 à 21 h. : R. de Amaga (Schubert, Ginastera, de Falla), le 8 : les comédiens de l'Orangerie, dir. : M. de Breteuil (Lewis et Alice).

LE PYLA, chapelle du Saint-Esprit, le 5 à 21 h. : I. Dremikov (Beethoven, Schubert, Brahms, Schumann). Le 8 : Atelier de musique de Ville-d'Avray (Telemann, Bach, Mozart, Marin Marais).

OLORON-SAINTE-MARIE

FESTIVAL FOLKLORIQUE INTERNATIONAL, avenue du 4-Septembre, le 3 à 21 h. 30 : Groupes de Suisse, Hongrie, Espagne, Allemagne, Pérou. Le 4 : Libye, Ceylan, Union soviétique, Etats-Unis. Le 5 : Corée, Pologne, Sénégal, Italie, France.

SARLAT

XXVII[e] FESTIVAL DES JEUX DU THEATRE, cour des Chanoines, le 3 à 21 h. : le Rire fraternel, place Royale, le 2 à 21 h. : l'Avare, les 5 et 6 à 21 h. : Marie Stuart.

AUVERGNE

FESTIVAL DE MUSIQUE EN BOURBONNAIS.

SAINT-MENOUX, le 5 à 21 h. : Ensemble vocal da Camera (Ockegen, Costeley, Janequin).

CHATEAU DU CREUX, le 6 à 18 h. : Ensemble de cuivres de l'orchestre philharmonique de Strasbourg (Mouret, Rossini, Gabrieli).

VICHY

THEATRE DU CASINO, le 5 à 21 h. : Phi-Phi ; le 7 : Même heure l'année prochaine.

BRETAGNE

CAMARET

HUITIEME FESTIVAL (98/81-07-47).

EGLISE, le 4 à 21 h. : Trio baroque de Paris ; le 7 : M. et Cl. Roger.

CARANTEC

EGLISE, le 4 à 21 h. : Concert de musique bretonne.

DOUARNENEZ

EGLISE, le 8 à 21 h. : Trio baroque.

LA BAULE

CHAPITEAU-THEATRE, le 6 à 21 h. 30 : le Marchand de Venise.

LANNION

ONZIEME FESTIVAL

SAINT-JEAN-DU-BALZ, le 4 à 21 h. 15 : A. Isoir.

PLESTIN-LES-GREVES, le 7 à 21 h. 15 : L. Yhvel, J.-Cl. Jegat (orgue et bombarde).

VANNES

EGLISE SAINT-PATERN, le 6 à 21 h. : L. Robillard (Franck, Widor, Bach, Vivaldi, Liszt, Messiaen).

CHAPELLE SEVIGNE, le 5 à 21 h. : J. Bernard (Haendel, Mozart, Boches, Schumann, Pierné, Debussy) ; le 7 : Ch. Daniel, D. Henri, A. Pondepeyre (Beethoven, Weber, Schubert).

CATHEDRALE SAINT-PIERRE, les 4 et 8 à 21 h. : Microsmopéra.

BOURGOGNE

CLUNY, ABBAYE, le 5, 21 h. : Orchestre de chambre Pro-Arte de Munich, dir. K. Rudel (Haendel, Telemann, Vivaldi, Beethoven).

DIJON, ESTIVADE 78
(Tél. 80 43-55-43)

COUR DE L'HOTEL DE VILLE, le 3, 21 h. : Orchestre de chambre de Dijon.

CATHEDRALE SAINTE-BENIGNE, le 4, 20 h. 45 : M. Clerc (orgue).

CENTRE

BLOIS

SALLE GASTON-D'ORLEANS, le 2, 21 h. 30 : Orchestre de chambre J.-P. Paillard, sol. : G. Jany, C. Larde, L. Morabito (Bach).

MENNETOU-SUR-CHER

EGLISE, le 5, 21 h. : Madrigal de l'Ile-de-France (Musique de la Renaissance).

TOURS

JARDIN DU MUSEE DES BEAUX-ARTS, les 5, 6, 7, 8, 22 h. : VII[e] Festival chorégraphique (Strauss, Debussy, Stravinsky).

CORSE

AJACCIO

CATHEDRALE, le 7, 21 h. : J. Faucheur, Rogliano ; le 5, 21 h. 15 : Pietracerbara ; le 6, 21 h. 15 : Canari ; le 8, 21 h. 15 : Trio Méjean.

FRANCHE-COMTÉ

PONTARLIER

CHATEAU, 21 h., les 2, 3 et 4 ; 21 h. 30, les 5 et 6 : Fantasio (Musset) par les Comédiens de Nuit-de-Joux.

ORICOURT, le 5 ; Château de Belfort, le 6 : Abbaye de Montbenoît, le 7 : Abbaye de Baume-les-Messieurs ; le 8, 21 h. : le Maître de Santiago.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BEZIERS

CATHEDRALE SAINT-NAZAIRE, les 2, 3, 7, 8, 16 h. et 18 h. : A. et J. Bèges.

CHAPELLE DES PENITENTS, le 3, 21 h. 30 : J.-Cl. Allaux et F. Sutter (pièces à deux luths et chansons de la Renaissance).

ST-GUILHEM-LE-DESERT

EGLISE SAINT-SAUVEUR, le 6, 21 h. 15 : J. Roucairol (orgue).

SEDIERES

CHATEAU, le 3, 21 h. : Marc Laferrière ; le 5 : les Echos limousins d'Argentat, J. Ségurel ; le 8 : Orchestre du Limousin, B. Trémolières.

SETE

XIX[e] Festival de la mer

THEATRE DE LA MER, 21 h. 30, les 2 et 4 : le Roi Lear ; le 5 : Ballet yougoslave ; le 7 : Nougaro ; le 8 : les Fusils de la mère Canar.

LIMOUSIN

FESTIVAL DE LA HAUTE MARCHE (55-67-07-21)

BELEGARDE, le 6, 21 h. : Alice au pays des merveilles.

LUPERSAT, le 2, 21 h. : la Prodigieuse escalade de Lazarillo de Tormes.

LA NAUTE, 21 h., le 8 : Alice au pays des merveilles ; le 3 : Michel Truffaut.

TULLE

XII[e] Festival

CATHEDRALE, 21 h., le 2 : Théâtre des Quatre-Saisons (marionnettes) ; le 4 : G. Cziffra (Chopin, Mendelssohn, Ravel, Liszt) ; le 5 : Chansons poétiques : P. Manet, Ch. Merlette ; le 8 : Association symphonique de Paris, dir. Claude Bonneton (Beethoven, Moussorgsky, Tchaïkovski, Liszt).

LORRAINE

BUSSANG (29-61-50-48), le 16 à 15 h. : Mesure pour mesure.

REMIREMONT, abbatiale Saint-Pierre, le 8, à 20 h. 30 : A. Pagenel (Grigny, Buxtehude, Brahms, Schumann, Franck, Alain, Messiaen).

MIDI-PYRÉNÉES

ALBI
(63-56-76-78)

Palais de la Berbie, le 5 à 18 h. 15 et 23 h. : T. Adamopoulos, G. Depens, D. Loeb, M. Pena, A. Noras, B. Rigutto, G. Tacchino, J.-P. Wallez, S. Wiener (schubertiades).

Cloître Saint-Salvy, 21 h. 30, les 3 et 4 : Ensemble instrumental de France (Vivaldi) ; le 7 : J.-P. Wallez, A. Noras.

CAILLAC, église Saint-Michel, le 2 à 21 h. 30 : J.-P. Brosse (Bach).

GOURDON, église des Cordeliers, 21 h., le 3 : Le madrigal de Luxembourg (Bach) ; le 8 : Workshop de Lyon.

MONTPEZAT, Collégiale, le 3 à 21 h. : G. Fumet, J.-L. Gil (Telemann, Bach, Vivaldi, Mozart).

BONAGHIL, chapelle des Seigneurs, 21 h. 30, le 2 : A. Dumond (guitare et luth) ; le 4 : A. Gorog (Brahms, Bach, Bartok).

CORDES

Huitième Festival (63-56-00-44)

Eglise Saint-Michel, le 2 à 21 h. : J.-Ch. Michel, M. Thus, O. Petiot (J.-Ch. Michel) ; le 6 à 21 h. : Orchestre de chambre J.-L. Petit (Valois, Telemann, Bach).

GRAMMONT

Eglise, 21 h. 30, le 2 : Kalyani Roy. Château, 21 h. 30, le 5 : Atelier-théâtre Eychenne Orlando (Gargantua).

PONT-DE-SALARS

Vingt-troisième Festival folklorique international

Le 8 à 21 h. : Cérémonie d'ouverture.

PRADES

Vingt-huitième Festival

Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 21 h., (68-05-02-11)

le 2 : Les Solistes de Paris (Aubert, Haydn, Charpentier, Mozart) ; le 4 : Y.-P. Tortelier, E. Heidsieck Beethoven) ; le 6 : A. Bernard, J. Boyer (Haendel, Balbastre, Bach, Buxtehude, Tartini) ; le 8 : H. Szeryng (Bach).

SOREZE, église, le 5 à 21 h. : Lagoya.

TOULOUSE, cloître des Jacobins, 21 h., le 2 : Orchestre de chambre de Toulouse (Haendel, Bach, Rossini, Brittan) ; le 8 : Chorale de Pampelune (romances et madrigaux).

FESTIVAL DE COMMINGES

Eglise Saint-Just de Valcabrère, 21 h., le 4 : Mady Mesplé, J.-P. Monty (Poulenc, Ravel, Fauré) ; le 8 : B. Rigutto (Schumann, Schubert).

NORD-PAS-DE-CALAIS

FESTIVAL DE LA COTE D'OPALE

BOULOGNE

EGLISE, le 8 à 21 h. : la Caméra Mosana de Maestricht.

ETAPLES

CINEMA PAX, le 4 à 21 h. : Y. Duteil.

HARDELOT

COUNTRY CLUB, le 5 à 21 h. : Bruno Leonardo Gelber (Beethoven, Schumann, Chopin) ; le 6 : Vicente Pradal.

BELGIQUE

STAVELOT

ABBAYE, le 3 à 10 h. 30 : Trio Iselée (Barbier, Poulenc, Martinu, Damase) ; le 7 : J. Bastin, U. Kneihs (Schubert) ; les 4 et 5 à 20 h 30 : A. Nicolet, K. Richter (Bach) ; le 8 : Octuor de Paris (Galuppi, Français, Schubert).

BASSE-NORMANDIE

BERNIERES-SUR-MER

EGLISE, le 5 à 21 h. : Orchestre de chambre tchécoslovaque (Benda-Noz, Farkas, Dvorak).

HEURES MUSICALES DU MONT-SAINT-MICHEL

SAINT-POIS, le 3 à 21 h. : Quatuor de saxophones du Cotentin.

HAMBYE

ABBAYE, le 4 à 21 h. : Trio flûte, clavecin et viole de gambe (Leclair, Telemann).

DRAGEY

EGLISE, le 5 à 21 h. : G. de Sabran (Mozart, Chopin).

HAUTE-NORMANDIE

ETRETAT

EGLISE NOTRE-DAME, le 8 à 21 h. : Orchestre de chambre de Normandie.

SAINT-VALERY-EN-CAUX

EGLISE, le 7 à 21 h. : Orchestre de chambre de Normandie, dir. P. Duvauchelle (Telemann, Loeillet, Vivaldi, Bach, Mozart).

PAYS DE LA LOIRE

LE POULIGUEN

EGLISE SAINT-NICOLAS, le 2 à 21 h. 30 : John Littleton.

PROVENCE-COTE D'AZUR

AIGUES-MORTES

XIV[e] FESTIVAL
(Tél. : 66-88-33-66)

THEATRE DES REMPARTS, 21 h. 45, les 2 et 5 : le Tour du monde en 80 jours ; les 4 et 8 : la Fête des fours ; le 7 : Tit Bonhomme l'est pas très mort.

SALLE DE L'ORGANEAU, 24 h., les 4 et 8 ; 18 h., le 7 : Hola, hé ! Sganarelle.

AIX-EN-PROVENCE

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART LYRIQUE ET DE MUSIQUE
(Tél. : 42-23-11-20)

THEATRE DE L'ARCHEVECHE, 21 h. 30, le 3 : Scottish Chamber Orchestra, Chorale E. Brasseur, dir. C. Brilli, sol. T. Berganza (Haendel : Alcina).

THEATRE DES QUATRE-DAUPHINS, 21 h. 30, le 4 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, Chorale E. Brasseur, dir C. Brilli (Donizetti : Don Pasquale).

CLOITRE SAINT-LOUIS, 21 h. 30, le 2 : Scottish Chamber Orchestra, dir. R. Benzi, sol. : P. Langridge, M. Thompson (Mozart, Britten, Schubert).

ANTIBES

XI[e] ETE MUSICAL

PLACE DU CHATEAU, le 6, 21 h. : Orchestre de Provence-Côte-d'Azur, dir. P. Bender, sol. L. Kogan (Mozart, Rossini) ; le 7, 21 h. : P. Fournier, J. Fonda (Beethoven, Schubert, Chopin, Franck).

XII[e] FESTIVAL DE PROVENCE

BRIGNOLES, Théâtre du Pont-d'Olive, 21 h. 15, le 2 : E. Heidsiek, Y.-P. Tortelier (Beethoven).

CUERS, église, 21 h. 15, le 3 : R. Milosi et M.-Cl. Pinget.

VIII[e] FESTIVAL DU HAUT-VAR

EGLISE D'AMPUS, 21 h. 30, le 4 : Quatuor Cl. Chevalier (Haydn, Wiener).

LES ARCS, 21 h. 30, le 8 et VILLECROZE, parc municipal, 18 h., le 9 : Quatuor de cuivres A. Barnard (musique ancienne et contemporaine).

LES BAUX-DE-PROVENCE
(Tél. : 90-97-46-66)

EGLISE, 19 h., les 2 et 6 : Hugues Garnier, F. Guyennon-Duchesne (Bach, Weiss, Villa-Lobos).

Tous les jours à partir de 10 h. : Cathédrale d'images.

CARPENTRAS

XXVI[e] FESTIVAL
(Tél. : 90-63-00-89)

THEATRE DE PLEIN AIR, 21 h. 30, le 2 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, sol. B. Rigutto (Mozart, Chopin) ; le 5 : Los Indianos ; le 7 : le Triomphe de l'amour.

AVIGNON

XXXII[e] FESTIVAL
jusqu'au 7 août.
(Tél. : 90-86-24-43)

COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES, 21 h. 30 : Alwin Nikolais Dance Théâtre.

CLOITRE DES CARMES, 21 h. 30, les 2 et 3 : Ecce Homo ?

SALLE BENOIT-XII, 21 h. 30, les 2 et 5 : Gapi ; les 3 et 6 : Evangéline Deusse ; le 4 : la Sagouine.

PARC CHAMPFLEURY, 21 h. 30, les 3 et 4 : Saint-Fénéant ou le droit à la paresse ; 20 h. 30, les 2 et 5 : Ville à vif.

CLOITRE DES CELESTINS, 21 h. 30, du 3 au 7 : Roméo et Juliette.

NOTRE-DAME-DES-DOMS D'AVIGNON, 18 h., le 2 : L. Antonini (orgue).

SAINT-AGRICOL D'AVIGNON, 10 h., le 6 : Messe grégorienne par l'Institut de musique sacrée de Lyon.

CHAPELLE DES PENITENTS-BLANCS, 21 h. 30, le 2 : Et pourtant ce silence ne pouvait être vide.

CHAPELLE DES CORDELIERS, 14 h., les 2 et 3 : l'Abécédaire conditionnel.

ATELIER 13, 21 h., les 2 et 3 : Maman, j'ai peur dans le noir.

THEATRE DU CHAPEAU ROUGE, 11 h. : la Foire aux patrons ; 15 h. : Autopsie d'un penchant naturel ; 17 h. 30 : Contumax ; 20 h. : Place de Breteuil ; 22 h. 30 : les Nouvelles Aventures de Paul et Mick.

THEATRE DU CHENE-NOIR, 8 bis, rue Sainte-Catherine, 22 h., mat. 17 h. (sf. les 3 et 8) : Légendes à venir.

PALAIS DU ROURE, 21 h. 30, jusqu'au 6 : Tiatre dou Viro.

VILLAGE DES ANGLES, Théâtre de l'Unité, jusqu'au 5, 17 h. : Cyrano promenade ; 19 h. 30 : Me prenez-vous pour une éponge, Monseigneur ?

VILLENEUVE-LES-AVIGNON, Tinel, 19 h., le 5 : Boston Camerata ; Collégiale, 21 h. 30 : Salomé ; 12 in Concerto.

Tinel, 22 h., les 2, 4 et 5 : 4 litres

CANNES

FORT DE L'ILE SAINTE-MARGUERITE, le 7, 21 h. : Ballets du Rhin : Giselle.

CROISETTE, Festival international d'art pyrotechnique, le 6, 22 h. : Fratelli Soldi.

DAUPHIN, le 5, 21 h. 30 : Ensemble Anonymus.

MARTIGUES

III[e] FESTIVAL POPULAIRE
(42-80-32-86)

THEATRE DE L'ILE, le 3, 21 h. 30 : la Fille d'Occitania.

COUR DU CONSERVATOIRE, le 8, 23 h. 30 : B. Meulien chante G. Couté.

MAUSSANNE-LES-ALPILLES

EGLISE, le 4, 21 h. : Hugues Garnier (guitare).

MENTON

XXIX[e] FESTIVAL

PARVIS SAINT-MICHEL, le 5, 21 h. 30 : Amedeus Quartet (Beethoven, Schubert) ; le 7 : G. Bacquier, Orchestre régional Provence-Côte d'Azur, dir. : Ph. Bender (Mozart, Donizetti, Rossini).

MONTAUROUX

SALLE DES SPECTACLES, le 4, 21 h. : Orchestre franco-américain, dir. : R. Nelson (Mozart).

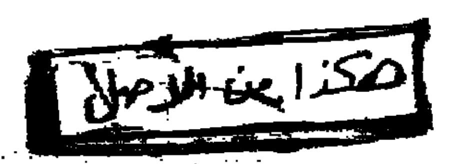
MONTE-CARLO

COUR D'HONNEUR DU PALAIS PRINCIER, le 6, 21 h. 45 : Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. : von Matacic, sol. : N Milstein (Mendelssohn, Roussel).

SALLE GARNIER, les 5, 6 et 8, 21 h. : Ballet de l'Opéra de Budapest.

NICE

MONASTERE DE CIMIEZ (81-20-91) le 8, 21 h. : A. Lagoya, Ph. Bender (Bach, Damase, Shankar).



ORANGE

THEATRE ANTIQUE, le 5, 22 h. : Chœurs Philharmonia de Londres, dir. : Ch. von Donanly (Verdi : Macbeth).

LA SAINTE-BAUME, le 4, 21 h. : A. Ponce ; les 6 et 7 : Ensemble musique vivante ; le 8 : S. Paxton et L. Nelson (danse).

SAINT-MAXIMIN

ANCIEN COUVENT, le 4, 21 h. : P.-Y. Artaud ; le 7, 21 h. : A. Ponce.

SAINT-REMY-DE-PROVENCE

COLLEGIALE SAINT-MARTIN, le 4, 21 h. 30 : M.-Cl. Alain.

SOPHIA-ANTIPOLIS

AMPHITHEATRE, les 3 et 4, 21 h. : Molière.

TAILLADES CARRIERES, le 7, 21 h. 30 : R. Biancotto, C. Caens, A. Flammer, M. Delage, D. Probst-Casadesus, G. Touvron, dir. : C. Diederich (Histoire du soldat).

VAISON-LA-ROMAINE

THEATRE ANTIQUE, le 5, 21 h. 30 : Danses rituelles de l'Inde ; le 7 : Quintette de cuivres de l'Orchestre national de France (Josquin des Prés, Lully, Monteverdi, Purcell, Poulenc).

VALREAS

CHATEAU DE SIMIANE, le 3, 21 h. 30 : la Mouette ; 22 h., le 4, 21 h. 30, le 8 : Diva-Gations ; 22 h., le 5 : Le mensonge... c'est magnifique.

COMMANDERIE DES TEMPLIERS, le 5, 21 h. 30 : les Deux Gentilshommes de Vérone.

EGLISE NOTRE-DAME, le 4, 21 h. : Orchestre P. Kuentz.

FESTIVAL MEDITERRANEEN DES JEUNES INTERPRETES (42-86-82-14)

CASTELNOU, château, le 5, 20 h. 30 : Quatuor de flûtes de l'Orchestre national (Casterede, Telemann, Bach, Jolivet, Debussy).

MAURY, le 3, 20 h. 30 ; **PORT-LEUCATE**, le 4, 20 h. 30 : A. et C. Moreno.

SAINT-CYPRIEN, le 8, 20 h. 30 : Orchestre de chambre J.-P. Paillard (Vivaldi, Stradella, Corelli).

LE CAP-D'AGDE, grange de la Clape, le 6, 20 h. 30 : J.-P. Rampal, Lily Laskine, P. Barbizet (Bach, Poulenc, Franck).

LA GRANDE-MOTTE, église, le 7, 20 h. 30 : I. Gitlis, P. Barbizet (Beethoven, Debussy, Franck).

TOURETTES-SUR-LOUP

EGLISE SAINT-GREGOIRE, les 4 et 8, 21 h. : Trio Pasquier.

RHONE-ALPES

CHIRENS

XIVe FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DU PRIEURE DE CHIRENS, 21 h. 15, le 4 : Quatuor Margaud et R. Salles, D. Berthet (Schubert, Franck).

EMBRUN

CATHEDRALE, 21 h., le 4 : les Ménestriers.

SAINT-DONAT
XVIIe FESTIVAL

COLLEGIALE, 21 h., le 2 : Ch. Bianconi, F. Creux, G. Bovet (Bach) ; le 3 : G. Bovet (Bach) ; le 5 : Orchestre de chambre de Munich (Bach) ; le 7 : Ensemble choral et instrumental de Lausanne (Bach) ; le 8 : même ensemble (Monteverdi-Vivaldi).

CATHEDRALE DE DIE, 21 h., le 6 : Orchestre de chambre de Munich (Bach).

VIENNE

ABBAYE ST-ANDRE-LE-BAS, 21 h., le 4 : Ensemble Guillaume de Machaut.

VILLEVIEILLE

CHATEAU, 21 h. 15, le 7 : J. Mouillère, F. Lodéon, J. Hubleau (Schumann) ; le 8 : Victoria de Los Angeles.

SEMAINES MUSICALES DU MONT-BLANC
CHAMONIX

MAJESTIC, 21 h., le 3 : A. Lagoya (Wein-Sor, Bach, Diabelli, Villa-Lobos) ; le 7 : Michael Rudy (Schubert, Scriabine, Stravinski).

LES CARROZ-D'ARACHES
VIIe FESTIVAL

CHAPELLE, 21 h., le 5 : De Nattes, Dalmau, Bruneau, Guyonnet (Torelli, Bach, Franck, Saint-Saëns)

VENDÉE-CHARENTE

SAINT-SAVINIEN
VIIIe FESTIVAL D'ETE
(Tél. 46 90-21-07)

ABBAYE DES AUGUSTINS, 21 h., le 2 : J.-P. Sabouret (Deré, Mozart, Schumann) ; le 4 : S. Milliot (Mendelssohn, Deré, Bloch, Debussy, Schumann) ; le 7 : Quatuor de flûtes G. Grognet (Vivaldi).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Grandeur et naufrage de Howard Hughes

C'est le portrait plausible d'un homme qui a, pendant près d'un demi-siècle, fasciné l'opinion, qu'Antenne 2 a présenté dans la soirée du mardi 1er août aux Dossiers de l'écran. Homme d'affaires milliardaire, mais aussi inventeur, pilote émérite et play-boy, Howard Hughes n'a cessé, des années 30 à sa mort mystérieuse, il y a deux ans, de faire la « une » de la presse internationale.

Portrait un peu terne d'un mégalomane peut-être génial, le film de William Graham n'est pas tout à fait à la hauteur de son modèle. Il a du moins le mérite d'éclairer, avec modestie et efficacité, l'évolution surprenante de « l'étonnant M. Hughes », selon le titre du livre écrit par son ancien homme de confiance, M. Noah Dietrich, brutalement licencié après trente et un ans d'une étroite collaboration.

Ce jeune Texan, issu d'une famille déjà à l'aise, a eu, très tôt dans sa vie, quatre passions : d'abord les affaires, et, tout de suite après, l'aviation, le cinéma et, enfin, le golf. Décidé à être « le meilleur partout », il est perfectionniste au point de tout voir — de tout faire — par lui-même. Jusqu'à essayer des prototypes d'avions d'une fiabilité discutable. Ce qui lui vaudra plusieurs accidents spectaculaires. Les femmes qui traversent son existence — presque toutes belles et célèbres — le jugent séduisant, mais déroutant, à la fois tyrannique et timide, autoritaire et parfois bizarrement hésitant.

Après son terrible accident d'avion de 1946, son comportement change. Sa manie du détail vire à l'obsession. Il fait des fixations étranges : sur Elisabeth Taylor, qu'il veut à tout prix épouser — elle refuse ; — sur l'hydravion géant Hercules, dont tous ses conseillers lui prédisent l'échec, et qu'il s'entête à faire décoller quelques secondes. Sa hantise de la foule, sa peur des microbes se précisent : il fait porter des gants de coton blanc à ses secrétaires. Dans les années 50, il devient le reclus mythique dont on annonce périodiquement la mort. Il vit, tous rideaux tirés, dans les palaces qu'il achète pour être sûr d'y être tranquille, entouré de sa « garde royale » de mormons. Il se nourrit de moins en moins, laisse pousser sa barbe, ses cheveux et ses ongles, mais continue, apparemment, à diriger son empire d'une main de fer. Il meurt, le 5 avril 1976, dans l'avion qui le transporte du Nevada à Houston.

Le débat a complété cette image : pour une fois, les invités n'ont pas accablé le film. M. Robert Maheu, successeur de M. Dietrich comme conseiller financier de Hughes, et M. James Phelan, auteur d'un livre consacré à ses années de réclusion, ont tous deux accusé la « garde mormone » de l'avoir séquestré et manipulé. Motif : elle était la seule à pouvoir approcher « l'homme le plus riche du monde ».

Diagnostic prudent d'un psychiatre, le docteur Henri Richou : Il y a eu très tôt, chez Hughes, des signes de paranoïa, qui se sont aggravés, après son accident d'avion, de tendances obsessionnelles. Tendances que les « soins » quelque peu oppressifs de la « garde mormone » ont sans doute accélérées.

Mais personne n'a pu expliquer clairement comment, jusqu'au bout, Howard Hughes, clochard milliardaire et fou, a pu rester maître d'un empire financier encore aussi considérable.

NICOLE BERNHEIM.

MERCREDI 2 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : La fin des seigneurs du désert ; 19 h. 10, Jeunes pratique (les vacances à la ferme) ; 19 h. 40, Variétés : Ces chers disparus (Maurice Chevalier, la carrière française) ; 19 h. 50, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série policière : Commissaire Moulin (Le diable aussi a des ailes) ; 22 h., Magazine médical : Indications.

Le docteur Gabriel Coscas, professeur d'ophtalmologie à l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil, présente cinq sujets d'actualité médicale : la vue, c'est la vie (sur l'utilisation des lentilles) ; peintres et fous ou la folie dans l'art (psychiatrie et peinture) ; un problème, une solution (cirrhose et valve intra-abdominale) ; cancer et corps utérin (sur une nouvelle méthode de dépistage) ; les traumatismes osseux (le centre héliomarin de Berk).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur.

Tandis que l'empereur Tibère élimine les uns après les autres les membres de sa famille, l'influence de Sejanus grandit. Il projette d'épouser Livilla, mais Tibère s'y oppose.

21 h. 25, Magazine : Question de temps (le camping).

Huit millions de campeurs chaque année en France. Les infrastructures ne permettent d'en accueillir que deux millions... La journée d'une famille (les Lafaye), près de Bordeaux. Témoignages et confidences de campeurs concernant la sécurité, le confort, le surpeuplement, la pollution...

22 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CET HOMME EST UN REQUIN, de J. Pevney (1959), avec J. Garner, N. Wood, N. Foch, D. Jagger, E.-G. Marshall, H. Jones.

Un jeune magnat de la finance, immoral en affaires, s'éprend de la fille du directeur d'une usine en difficulté.

Scénario extrêmement compliqué. Portrait intéressant d'un « héros » moderne du capitalisme libéral.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Série : « Nouvelle de O'Henry » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance... célébration de la voix ;

20 h., Festival d'Avignon... « le Nom d'Œdipe », musique d'A. Boucourechliev, texte d'H. Cixous ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : La chronique de l'histoire des princes ; 23 h. 10, Rencontres d'été.

FRANCE-MUSIQUE

16 h. 45, Festival de Bayreuth... « le Crépuscule des dieux », direction P. Boulez, avec M. Jung, F. Mazura, F. Huesner, Z. Kelemen, G. Jones, H. Bode, etc. (en direct) ;

23 h. 20, France-Musique la nuit... La dernière image ; 0 h. 5, Aux frontières de l'écrit (Thiên Dao)

JEUDI 3 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Objectif santé : Alimentation de la femme enceinte ; 13 h. 45, Acilion et sa bande ; 14 h. 30, Série : Peyton place ; 18 h. 15, Documentaire : Le Gabon (I. Libre entreprise sous l'Equateur) ; 19 h. 10, Heure pratique ; 19 h. 40, Variétés : Ces chers disparus (Mistinguett) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Les hommes de Rose, de G. Sire, réal. M. Cloche (2e épisode : Le marquis de la Dèche).

21 h. 25, Reportage : Le feu chez les voisins, de B. Moyers et T. Spain.

Cette enquête de la C.B.S. américaine sur le dépérissement d'un quartier de New-York, victime du vandalisme et de la misère, est un bon exemple du style de reportage anglo-saxon, fait de rigueur dans l'information, d'élaboration dans l'écriture du scénario, d'efficacité dans le montage.

22 h. 30, Série : Camera je (la Mort du grand-père ou le sommeil du juste, de J. Veuve).

Regard sur une famille suisse, une famille engluée dans ses traditions, mais qui rejette chacun à sa solitude. La fiction envahit souvent le documentaire.

24 h., Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui madame (Sur les sentiers de grande randonnée) ; 16 h., Série : La reine des diamants ; 16 h. 55, Le sport dans le monde : Nouvelle-Zélande et Australie ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : les Palmiers du métropolitain ; réal. Youri. Avec M. Biraud, L. Thorson.

La vie quotidienne d'un petit employé timide. D'un humour moyen moyen.

21 h. 25, Série : Les légendaires, de P. Dumayet, Ph. Alfonsi et P. Pesnot (Les rêves de la ramière) ; réal. M. Teulade.

Il suffit quelquefois de simples coïncidences pour qu'un fermier et ses employés accusent une femme d'envoûter une ferme, d'y faire apparaître des boules de feu, des chiens noirs inconnus, des couteaux en croix... Rites et magie en Aveyron.

21 h. 55, Jazz : Jusqu'à son dernier souffle, Punch Miller.

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LADY L., de P. Ustinov (1965), avec S. Loren, P. Newman, D. Niven, C. Dauphin, P. Noiret, M. Piccoli, Dalio. Rediffusion.

Une blanchisseuse parisienne de la Belle Epoque devient la compagne d'un militant anarchiste, puis l'épouse d'un aristocrate anglais.

Amusante comédie de mœurs, un peu gâtée par le gigantisme de la production.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Entretiens avec Nadia Boulanger ; 14 h. 15, Feuilleton : « Lecture de la France » (Louis XI - François Ier) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus ; 15 h. 30, Le temps, la pierre et l'eau ; 16 h. 30, Portrait : 14-18 ; 17 h. 32, Cent cinquantième anniversaire de la fondation de la société des concerts ; 18 h. 30, Série : « Nouvelles de O'Henry » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance... célébration de la voix ;

20 h., Avignon théâtre ouvert : « La maison d'Ana », de N. Ozanne, réalisation A. Dave ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : la naissance de l'histoire ; 23 h. 10, Rencontres d'été.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Grandes phalanges américaines... Orchestre symphonique d'Utah, direction M. Abravanel (Grieg, Vaughan-Williams, Honegger, Milhaud, Varèse) ; 15 h. 32, Le basson (Bodin de Boismortier, Mozart, Brahms, Françaix, Jolivet) ; 16 h. 30, Le ballet : créations de Leonide Massine (Rossini-Respighi, Stravinski, Offenbach) ; 18 h. 2, Musiques magazine : les musiques rock, pop, soul et jazz ; 19 h., Jazz time : le bloc-notes ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Information festivals ;

21 h., Festival de Salzbourg... Festival Strings de Lucerne, direction R. Baumgartner : Suite en la mineur pour flûte et cordes (Telemann) ; « Tractus » (Benary), « Concerto pour trois violons et orchestre à cordes en fa majeur » (Vivaldi) ; « Symphonie en ut mineur » (Mendelssohn) ; « ... Durch einen Spiegel... » (J. Kokkonen) ; 23 h., France-musique la nuit : actualités des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Aux frontières de l'écrit (Coltrane, Globokar, Mantler, Chautemps).

CARNET

Naissances

— M. Jean Arnaud ROCHEREAU de la SABLIÈRE et Mme, née Magali Delvigne, ont la joie d'annoncer la naissance de

Olivier.

Paris, le 29 juillet 1978.

— Le capitaine de vaisseau (e.r.) et Mme Henri BALLANDE sont heureux de faire part de la naissance de leur dix-neuvième petit-enfant

Bérénice BALLANDE-ROMANELLI,

« Parc Isthmia ».
Cap-Brun, Toulon.
Caixa postal 2505 Curitiba, Paraná (Brésil).

Mariages

— M. et Mme Raymond JANOT, M. et Mme Hubert STUARNIG, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Béatrice et Helmuth.

Le mariage a été célébré le 29 juillet 1978 à Serbonnes (Yonne).
11, avenue d'Eylau,
75116 Paris.

Décès

GEORGES BOURGEOIS

Nous apprenons le décès de
M. Georges BOURGEOIS,
ancien député du Haut-Rhin,
survenu mardi 1er août, à Mulhouse.

[Né le 20 avril 1913, à Mulhouse (Haut-Rhin), Georges Bourgeois, huissier de justice, maire de Pulversheim de 1945 à 1977, avait été élu pour la première fois conseiller général du canton d'Ensisheim en 1945. Réélu constamment depuis lors, il s'était retiré après le premier tour des élections cantonales de septembre 1973. Président de l'assemblée départementale de 1948 à avril 1958 puis de décembre de la même année à 1973, Georges Bourgeois avait siégé au Conseil de la République de 1948 à 1951, année au cours de laquelle il était entré à l'Assemblée nationale avec l'étiquette R.P.F. Réélu en 1956, il s'était représenté avec succès dans la deuxième circonscription du Haut-Rhin (Guebwiller) en 1958, 1962, 1967, 1968 et 1973. En mars dernier, il avait renoncé à solliciter le renouvellement de son mandat : M. Charles Haby (R.P.R.), qui était son suppléant, lui a succédé. Membre suppléant de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe de 1959 à 1962, Georges Bourgeois en avait été membre titulaire de 1962 à 1967. Vice-président de la CODER d'Alsace pendant neuf ans (entre 1964 et 1973), il avait été désigné comme vice-président du conseil régional d'Alsace en 1974. Georges Bourgeois était vice-président de l'Association des déportés et incorporés de force.]

— Son épouse,
Sa famille, ses amis font part du décès de
M. Jean BLANCHE,
journaliste.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 31 juillet 1978, au cimetière du Plessis-Robinson.
9, avenue Gabriel-Péri,
92350 Le Plessis-Robinson.

— M. et Mme Jacques Caumartin et leurs enfants,
M. et Mme François Caumartin et leurs enfants,
Le docteur Wertheimer-Cheinisse,
Le docteur et Mme Claude Cheinisse,
Et la famille,
ses enfants, petits-enfants, sœur, neveu et parents,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul CAUMARTIN,
née Lucienne Wertheimer.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 2 août 1978.
30, rue des Chapelles,
92310 Sèvres.
« L'Argade », avenue Jean-Macé,
13500 Martigues.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui
M. Jacques COLIN,
directeur commercial
des établissements Louis Lepoutre,
époux de dame Michèle Regnier,
pieusement décédé en son domicile à Roubaix, le samedi 29 juillet 1978, à l'âge de quarante-neuf ans.
Ses funérailles ont été célébrées le mercredi 2 août 1978, en l'église Saint-Paul, à Hem (Nord).
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Roubaix.
De la part de :
Mme Jacques Colin, son épouse,
Mlles Dominique, Pascale, Patrice Colin,
MM. Pierre-Emmanuel et Jean-François Colin, ses enfants,
M. Pierre Colin,
Mme Elise Colin-Fruy,
ses parents,
Mme Robert Regnier, sa belle-mère,
Et toute la famille.
247, rue Edouard-Vaillant,
59100 Roubaix.

— La Baule - Le Pouliguen.
On nous prie d'annoncer le décès de
M. André GIFFARD,
survenu dans sa cinquante-huitième année, le 27 juillet 1978.
De la part de :
Mme Yvonne Giffard, sa mère,
Mme André Giffard, son épouse,
M. Nicolas Giffard, son fils,
Et des familles Blancard et Richard.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme René LACUIRE,
née Marguerite Geoffroy,
survenu le 31 juillet 1978 à Paris.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, le jeudi 3 août 1978, à 16 heures.
De la part de :
Le colonel (E.R.) René Lacuire, son époux,
Sœur Madeleine Lacuire, P.M.M.,
Le professeur et Mme André Pagès,
M. et Mme André Lacuire,
Mlle Monique Lacuire,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines.
Ni fleurs ni couronnes.
80, boulevard Saint-Michel,
75006 Paris.

— Mme Henri Polge,
M. Gilles Polge,
M. Manuel Dinis-Jacinto et Mme, née Anne-Marie Polge,
M. et Mme Michel Polge,
M. et Mme Henri Cardis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri POLGE,
archiviste paléographe,
directeur
des services d'archives du Gers,
leur époux, père, beau-père et frère,
survenu à Colombes, Hauts-de-Seine, le 27 juillet 1978, à l'âge de cinquante-sept ans.
Les obsèques seront célébrées à Portes, près d'Alès (Gard), le vendredi 4 août 1978, à 10 h. 30, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
Un service sera célébré ultérieurement, à la basilique Sainte-Marie d'Auch (Gers).
Ni fleurs ni couronnes.
14, rue Edgar-Quinet,
32001 Auch.
12, square Desaix,
75015 Paris.

— Mme Judovici, président-directeur général de la société anonyme des Pétroles Miroline,
Le conseil d'administration,
Les directeurs, cadres et membres du personnel,
ont le regret de faire part du décès de
M. Georges TRESORIER,
directeur des techniques
et de la sécurité.
Son inhumation à Paris-14e dans le caveau familial s'est déroulée le 18 juillet 1978, dans la plus stricte intimité.
Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Remerciements

— M. Jean-Louis Augé,
Mlle Marie-Claude Augé,
M. et Mme Yves Félix Guyon et leurs enfants,
Mme Pierre Bruandet et ses enfants,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de
M. Robert AUGÉ,
président de section honoraire
au tribunal administratif
de Paris,
prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Anniversaire du décès du
lieutenant-colonel
GALLÉE-BRAULT,
ancien cadet de la France-Libre.
Que ceux qui l'ont connu, lui donnent une pensée fidèle.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi

FILIALE IMPORTANTE (C.A. : 80 MILLIONS H.T.)
D'UNE MULTINATIONALE U.S., RECHERCHE SON :

Directeur Administratif et Financier

Le Poste :
Supervision des Services comptables, de l'informatique, des Services généraux et des problèmes de personnel (effectif global de 200 personnes environ).

Le Candidat :
Age 32 ans minimum, de formation supérieure, il aura une expérience comptable confirmée, et en particulier, une connaissance des *méthodes anglo-saxonnes. Familier de la fiscalité française, il devra* maîtriser la langue anglaise et avoir une expérience informatique.

Adresser C.V., photo et prétentions sous pli confidentiel à

M. J. ZIMMERMANN
BOSTITCH Sofrembal S.A.
112, avenue Charles-de-Gaulle. — 91420 MORANGIS

GIS
Gestion Informatique Système
recherche
INGÉNIEURS SYSTÈMES
(RÉF. : IS 25)

Les personnes intéressées par ces postes devront être familiarisées avec les problèmes de SOFTWARE de base et si possible aux S.G.B.D.

Ils devront connaître le matériel I.B.M. et de préférence le système d'exploitation O.S.

Faire parvenir C.V. détaillé avant le 8-8-1978 : 48, rue du Ranelagh - 75016 PARIS

SOCIETE D'INGENIERIE et de COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES
recherche dans le cadre du développement de ses activités de vente de matériels
(+ 154 % en 1977)
DIGITAL EQUIPMENT, DATA GENERAL, INTER DATA
C.I.I. - H.B. etc ...

3 JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX
(Homme ou Femme)

Les candidats (âgés de 28 ans min.) doivent impérativement, avoir commencé leur carrière dans la vente de mini et micro-ordinateurs de gestion.

Ils doivent avoir une bonne formation de base ainsi qu'une connaissance suffisante des Logiciels de base disponibles sur ce type d'équipements.

La rémunération des Ingénieurs commerciaux n'inclut pas de commissions; ils seront directement intéressés aux bénéfices de la Société à l'issue de la première année.

Un des 3 postes sera réservé à un candidat spécialisé dans les relations avec le Secteur Public et l'Administration.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions (discrétion assurée) à
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
113 rue Aristide Briand
91400 ORSAY
(M° R.E.R. Sceaux - Station Lozère)

Le CENTRE d'INFORMATIONS FINANCIERES recherche :
COLLABORATEURS COMMERCIAUX
— Très bonne présentation ;
— Goût contacts à haut niveau ;
— Formation assurée ;
— Situation d'avenir ;
— Rémunération importante.
Tél. pour RV au 574-33-33 +

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e)

BANQUE INTERNATION.
PLACE DE PARIS
recherche :
RESPONSABLE DIVIS. EUROCREDIT
une expérience adéquat dans un établiss. actif ds le financem. en eurodevises et de solides connaissances dans le montage des projets et la syndication des financements sont essentielles.

LE SALAIRE proposé tiendra compte de L'EXPERIENCE.

Envoyer C.V. avec photo à : n° T 07.270 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AGNES B
cherche :
JEUNE VENDEUSE
esprit vif, grande disponibilité, Libre rapidement.
Ecrire av. référ. et prétentions, 3, rue du Jour. — Paris (1er).

demandes d'emploi

CAUSE POSTE EDUCATION NATIONALE TROP ELOIGNE
ENSEIGNANT
titulaire maîtrise CAPS lettres, 5 ans expérience, cherche poste enseignant dans enseignement privé Paris, 77, 91 ou 94. Ecrire n° T 07.257 M, à Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CONCEPTEUR GRAPHISTE
24 ans, sens des responsabilités, bonnes connaiss. en fabrication (OFFSET), recherche place :
ADJOINT DE FABRICATION
Dans Edition ou Publicité. Etudie toutes propositions. VERON, 12, r. Chauvelot, 75015 Paris, ou Tél. : 533-46-83.

DIRECTEUR TECHNIQUE
H.E.C., recherche poste responsabilités dans informatique ou personnel temporaire. - Ecrire n° 83.271 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR
34 ans (Suisse)
Electrotechnique-Electronique
Expér. nbx dom. Fr., all., angl. Projets installat. maintenance. Actuell. respons. dir. filiale en Afrique, cherche situat. comme cadre techn., admin. ou cciai avec résid. à ABIDJAN, CI. Afrique-noire ou Brésil.
R.F.B., 22, rue des Bouleaux B - 5870 Mont-Saint-Guibert.
Téléph. : 19-32-10 41-93-74.

ATTACHEE COMMERCIALE
cinq ans expérience professionnelle secteur prêt-à-porter, anglais, allemand, libre 1er septembre, étudierait toute proposition poste responsable.
Ecr. à 6.076, « le Monde » Pub., 5 r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme, 39 a. étud. sup., stage documental., ang., dact., ch. tt empl. presse, édit. JUY. 91-70.

ETUDIANT, niv. programmeur d'études, ch. place dans centre informatique (débutant). Tél. Laurent KOE : 858-42-39.

ETUDIANT LIC. PSYCHO., lib. O.M., 23 ans, référ., angl. cour., not. allem., étudie ttes proposit. Tél. : TRI. 90-36 ou écr. T 83713 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

AGRO-ZOOTECHNICIEN
directeur international, parlant espagnol, assumerait responsabilités techniques ou technico-commerciales France, Espagne, Amérique latine, pays francoph. Ecr. n° 7.746, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 28 ans
dipl. enseign. supérieur, chef de service qual, gestion magasin, expédition parc auto. personnel., expérience Afrique, ch. poste similaire FRANCE-ETRANGER. Ecr. n° 83699 T Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Négociateur ht niv. intern. 36 a. IMPORT - EXPORT
Textile+accessoires et gadgets. Pratique 10 ans + introductions. Pouvant mener mission, importations, fabric., surveill. concept., créations produits et collections, dispose réservoir meilleurs fabricants asiatiques + quotas. Accepte toutes missions mi-tps ou temporaires Inde, Asie, Europe et Europe Est.
Ecr. à 2.924, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

Ingénieur électron. prépar. d'autres études donne cours maths-physique, ts niveaux. 331-97-22.



emplois régionaux

ENTREPRISE RÉGION EST
Proche grande ville universitaire, réputée pour la difficulté, l'originalité de ses fabrications et son niveau élevé de qualité, fournisseur des secteurs suivants : marine, armement, sidérurgie, grosse mécanique, nucléaire, pétrochimie, etc. en pièces lourdes de tous alliages élaborées dans l'entreprise puis soudées, usinées, parachevées, etc.
Recherche :

UN INGÉNIEUR DE FABRICATION MÉCANIQUE DE HAUT NIVEAU
A. ET M. OU SIMILAIRE

Ayant au moins 5 ans d'expérience de l'usinage lourd et capable d'accéder, après quelques années dans des fonctions de chef des fabrications, au poste de directeur technique.
Les qualités principales exigées et contrôlées seront : la compétence en matière d'usinage, l'autorité, l'imagination transformatrice, l'opiniâtreté, la faculté de travailler en équipe et celle de conduire des hommes, la possibilité d'atteindre rapidement des objectifs concertés.

Env. C.V. + photo ss n° 7.739 à « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra

Editeur Lyon, revue et journal cherche
JOURNALISTE QUALIFIE SECRETAIRE de REDACTION
ayant par ses origines ou ses emplois connaissance du monde agricole et de la société rurale. Ecr. n° 7722, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cherche
KINÉSITHÉRAPEUTE
Homme ou Femme
pour remplacement d'un mois Ecr. à M. BOURSIN, à Fayence 83440, ou téléphoner au 76-02-43.

L'Agence d'Etudes Urbains des agglomérations de Valence et de Romans recrute :
2 ARCHITECTES URBANISTES
(Femme ou Homme)
DPLG (ou DESA) + formation d'urbanisme (3e cycle UER ou équivalent).
5 à 6 ans d'expér minim. en cabinet, bureau d'études, OREAM, équipe pluridisciplin Postes à pourvoir en sept. 1978. Envoyer C.V avec prétent. à M. le Directeur de l'Agence d'Etudes Urbaines Valence - Romans - Mairie de Valence. Avant le 31-8-1978.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

VAVIN - ODE. 43-70
195 m² : 7 PIECES
JARDIN PRIVE CALME.

BLAINVILLE - PANTHEON
STUDIO CHARME SOLEIL
Asc. Tél. Calme. ODE. 95-10.

Placement garanti MIRABEAU
STUDIOS 115.000 F RENOVES
Immeuble standing, livraison immédiate. Visite de 12 à 15 h. Tous les jours, 39, rue des CEVENNES, ou tél. 322-11-68 et le soir au 722-77-34.

RARE - MONTPARNASSE
près HOTEL SHERATON
CHARME FOU
Maison particulière avec jardin terrasse et APPARTEMENTS en DUPLEX, 4-5 P., 75 à 120 m², à partir de 5.500 F le m², restauration luxueuse. Il faut voir de 13 à 18 h. tous les jours, 128, rue du CHATEAU ou tél. 322-11-68, et le soir au 566-68-83.

CONVENTION Immeuble bourgeois
2 p., entrée, cuis., w.-c., possib. bains - RARE - 325-77-33.

SAINT-MICHEL Immeuble 17e poutres
STUDIOS - CARACTERE
Possible duplex - URGENT - A SAISIR - 325-75-42

Près THEATRE ODEON
TR. BEL IMMEUBLE, 6 PCES, TT CFT. SOLEIL - 266-67-06

ECOLE MILITAIRE
2 pièces 30 m2 à aménager. Prix intéressant - 567-22-80

VAL-DE-GRACE - 56 M2
Dans bel imm. asc., Liv. dble + 1 chbre. Tt cft. Totalement restauré, 365.000 F - Visites de 17 h. à 20 h., tous les jours : 29, rue BERTHOLET, ou tél. : 322-15-76 le soir 622-04-16

RUE BONAPARTE
Propriétaire vend immense séj., 2 CHBRES, dressing, s. de bs, w.-c., cuisine impeccable, calme, soleil - 734-98-06.

RUE BONAPARTE
Pptaire vend GRAND STUDIO, s. de bains, w.-c., gde cuisine, TT CONFORT sur belle cour ravalée, soleil - 734-98-06.

6, RUE HUYGHENS
très grande rénovation : atelier d'artiste de 110 m2 et STUDIO ET 2 PIECES.
Sur place, jeudi, de 14 à 19 h.

15, RUE DE LA CLEF -
Du Studio au 6 P. Vis. : 14 à 17 h. - 325-32-77 et 707-12-60.

ST-DOMINIQUE - Sur jard., liv. dble, chbre, cuis., bains, 60 m2. Imm. ancien, charme, calme. 420.000 F. - 225-61-42 - 64-70.

SENAT APPT DE QUALITE ds IMMEUB. de CLASSE
Arbres, soleil, calme. 160 M²
TEL. : 727-10-44.

REUILLY Bel imm. d'angle pierre de taille sur square, splendide 2 pièces, tt cft en 73 m². - 322-48-55.

ARTS-ET-METIERS
55, r. NTRE-DME-NAZARETH
Pptaire cède, prix intéressant, PETIT 4 PIECES. Travaux à prévoir - 256-19-92

S/SQU. BATIGNOLLES
Dans imm. entièrement rénové, DBLE LIV. + CHBRE, entrée, cuisine, wc, bains. Très clair, 330.000 F - 504-22-56 tous les matins ou 522-95-20

PARC MONCEAU
5, AVENUE VAN-DICK
appartement 140 m2 en Duplex, entièrement rénové.
Sur place, jeudi, de 14 à 19 h.

BD MURAT plein ciel, 9e étg. studio + terr. sud 275.000 F - Téléph. 622-54-80.

WAGRAM Beau 3 p. ensoleillé 50 m², 6e étg., calme, bel imm. p. de t., s. bns, chauf. cent., tél., 2 cheminées, plac., moq., 220.000 F. T. 775-89-22.

HALLES Terrasses Exceptionnel
2-3 p., 80 m², beaucoup de charme. Vue dégagée sur PARIS. - Prix 650.000 F. DORESSAY - 548-43-94.

17e MALESHERBES. Beau 4 P., 100 m2, imm. p.d.t., 5e ét. s/asc. Chbre serv. 530.000 F. 622-54-88.

SUR PARC MONCEAU
Appart. classe exceptionnelle 400 m2, 9 P. 2.800.000 F. Tél. DAN. 22-63

ILE SAINT-LOUIS
Quai de Béthune - Sur cour noble, élégant pied-à-terre 35 m2 DAN. 22-63

Région parisienne

Situation exceptionnelle en bordure du
BOIS DE BOULOGNE ET DU 16e
appartement 3-4 pièces, garages. Rénovation luxueuse.
7, bd Anatole-France, Boulogne. Sur place : lundi, jeudi, vendredi et samedi : 14 h. à 18 h. ou TEL. : 720-05-17.

LIBRE A LA VENTE
K.-BICETRE, 7 min. pte Italie, AUTOBUS 47 - 186.
Cadre agréable, 3e étg., sans vis-à-vis, très ensoleillé, 2 ch., séjour, cuisine, s. de bains, ascenseur, vide-ordures.
Prix : 220.000 F avec box. R. Vantooke, 726-70-25, entre 19 h. et 21 heures.

Province

LUZ-LA CROIX-HAUTE
(DANS LES ALPES)
vends très joli studio 46 m2 + loggia, entièr. mblé, construct. 1973. T. (91) 68-54-23 et 52-52-79.

TOURS - PLEIN CENTRE
Part. vd cause départ très bel appt récent, état impeccable : 5 Pces, cuis., s. de b. + s. eau, asc., caves, pos. gar. 470.000 F. T. av. 10 h. sf sam. (47) 05-39-71.

HAUTE-SAVOIE
PRAZ-DE-LYS - TANINGES
DANS GRAND CHALET NEUF
groupe artisans vend appts F-2, F-3 co-prop. Jolie station été, hiv. 1.500 m. alt.
ACCES FACILE
Presset Frères, 74400 Taninges. Tél. (50) 90-22-54 ou Mogenier B., téléphone (50) 90-23-95.

ST-NAZAIRE Appt dans résid. FACE MER
2 chb., séj., salon, cuis., w.-c., s. eau, débarras, loggias, cave, parkg réservé, chauff. collect. possib., repr. créd. fonc. Mise à prix 190.000 F. Mme David, 34, r. Claude-Bernard, Kerlédé, 44600 St-Nazaire. T. (40) 61-07-55.

Paris Rive droite

ETOILE ATELIER d'ARTISTE
Parfait état, calme, 70 m² - 540.000 F. Neveu, 743-96-94.

Près FOCH - Bel imm., conft, 3 p., 5e ét., asc. Parfait état. EICHER - 359-99-69

NATION - Pierre de taille
Séj., salon, 3 chbres, entrée, cuis., wc, s. de bains, chauff., asc. 540.000 F. - 344-71-97

MICHEL-BIZOT - Beau 4 pces, entrée, cuis., wc, s. de bains, dressing, chauff. centr., asc. 430.000 F - 345-92-72

SACRÉ-CŒUR
Dans immeuble rénové, très beau LIVING + CHAMBRE Calme. Soleil. Vue sur Paris et jardin. Vis. : jeudi, vendredi, samedi, de 11 h. à 17 h. : 6, rue MAURICE-UTRILLO ou 359-01-49 (après 20 h. au 261-72-08)

HOTEL DE ROHAN
Bel immeuble du XVIIIe siècle DOUBLE LIVING + mezzanine. Travaux à prévoir. Prix étudié - 256-19-92

locations non meublées Offre

Paris

Paris, près tour Eiffel - 2 p., cuis., w.-c., douche, tél., 1.200 F mensuel. Téléphone : 566-59-01.

Cœur MARAIS - Calme, soleil Très gd-living + chbre tt équip., cheminée, tél. 1.250 F. 229-52-98.

7e MAGNIFIQUE DUPLEX
8e et 9e ét. Terrasse. Calme. Soleil. B. récept., 3 ch. + 1 pet. 6.000 + charges. 227-60-17, matin

locations non meublées Demande

Paris

Fonctionnaire offrant tte garantie ch. 3 pièces Paris. Calme. 1.500 à 2.000 F, charges compr. Agences s'abstenir. - 553-51-42.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02

FAITES DE VOTRE INVESTISSEMENT PIERRE 2 COUPS :

1. Accroissement de votre capital.
2. Haute rentabilité.

Aujourd'hui votre argent vaut cher. Si vous le laissez dormir, que vaudra-t-il demain ?
Sachez utiliser tous les avantages de l'immobilier ancien restauré...
Ex : fiscalité favorable.

...Nous pouvons peut-être vous être utile...



Compagnie Française d'Investissement
8 av. Hoche 75008 Paris
563.11.40

Je souhaite connaître mes avantages en investissant dans l'immobilier ancien restauré.

Téléphonez-moi. bureau : ....
domicile : ....
NOM ....
ADRESSE ....
....

constructions neuves

LE CLOS-DES-VIGNES (20e)
Résid. neuve habitable immédi., pierre de taille massive.
3 P 73,23 m² + cave.
5 P. 97,65 m² + terras. 24,96 m² + cave.
Px ferme et définitif 5.000 F. Vis. s/pl. vendredi, sam., de 14 à 18 h., 73-77 r. des Vignoles ou TREVAL, 277-62-23.

HYERES LES PALMIERS, Var
Dans petit imm. résidentiel en finition, centre ville, au 5 étg., très belle vue, confortable T-4 de 120 m2 + balcons - S.C.I. LE NEPTUNE, 2, rue Pierre-Brossolette, 83400 HYERES - Téléph. : (94) 65-14-16

locations meublées Demande

Paris

Sté rech. pour J.H. ou J.F. Ch. ou Stud. Accepte ds appt. 700 max. M. ROLAND 526-68-00

EMBASSY SERVICE rech. direct. stud. ou appt Paris, villa, banl. Ouest - 265-67-77

Immobilier (information)

MONTPARNASSE
BEL ATELIER D'ARTISTE avec appt de 206 M2, dernier étage, asc., balcons. Jean FEUILLADE - 566-80-75

appartem. achat

Achète immeubles libres ou occupés, terrains, pavillons. Paie cpt par devant notaire. Me téléph. au 878-95-86 (H.B.).

bureaux

CAIRO
Office to let center of city ANY BUSINESS for further information CALL in CAIRO : 807.536 or in PARIS : 757-96-69

fonds de commerce

EXCEPTIONNEL
MARAIS - RUE DE TURENNE
HOTEL PARTICULIER
à usage commercial 1.700 m2 sur quatre niveaux, ascenseur, parking privé. Conviendrait bureaux entreprise DE STANDING ou PRET-A-PORTER. LOCATION par NIVEAU POSSIBLE. Référ. exigées.

Ecrire sous n° T 07.192 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transm.

TOULOUSE - Ouverture centre commercial au cœur de la ville, baux commerciaux, sans pas-de-porte, magasin ts commerces, emplacement premier ordre, parking public assuré.
Ecrire : Société WINDSOR 4, place Occitane - TOULOUSE Téléph. : (16-16) 21-18-20.

A vendre Restaurant, île de Ré, face mer, parking. Prix à déb. « L'Ombre des pins » - 17940 Rivedoux. Tél. (16) 46-09-80-28.

villégiatures

A louer septembre-octobre : Chalet Haute-Savoie, 3 p. tt cft. Tél. : (50) 68-32-46.

autos-vente

divers

CENTRE OCCASIONS HERTZ
DES OCCASIONS RECENTES GARANTIE 24 MOIS OU 24.000 KM PIECES ET M.-O. CREDIT

Prix à partir de F :		
CITROEN LN	78	17.500
FIESTA 1100 L	78	17.600
FIESTA 1100	78	19.600
GRANADA GHIA	77	33.000
MERCEDES 280 SE	77	82.000
PEUGEOT 104 SL	77	17.600
PEUGEOT 104 SL	78	19.900
PEUGEOT 305	78	27.500
PEUGEOT 504	77	23.500
PEUGEOT 504	78	27.700
PEUGEOT 504 FAM	77	27.500
PEUGEOT 504 FAM	78	35.000
RENAULT 5	78	16.500
RENAULT 5 GTL	78	20.500
RENAULT 14 TL	77	19.500
RENAULT 14 TL	78	22.500
RENAULT 18 TS	78	20.500
RENAULT 20 TS	78	40.400
RENAULT 30 TS	78	38.500
SIMCA 1307 GLS	77	18.800
SIMCA 1307 GLS	78	22.500
SIMCA HORIZON	78	24.500

191, avenue Youri-Gagarine 94400 Vitry-sur-Seine Téléphone : 681-03-76

111, rue du Mont-Cenis 92, rue Duhesme 75018 Paris Téléphone : 259-62-90

perdu-trouvé

PERDU, 16e arrdt, cocker mâle, noir et feu tatoué répondant à « Reglisse ». Récomp. 359-77-10.

occasions

VENDS SAXO, TROMPETTE, TROMBONNE, CLARINETTE NEUFS. TRES BONS PRIX. TEL. à ERNEST : 340-39-04.

immeubles

Achète immeubles libres ou occupés, terrains, pavillons. — Paie comptant par devant notaire. Me tél. : 878-95-86, h. de bureau.

pavillons

1680 PAVILLONS, VILLAS
Autour de Paris : 0 à 120 km. SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR. VENEZ, TEL. OU ECRIVEZ MAISON DE L'IMMOBILIER C.I.M.I. 27 bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS - 757-62-02.

Conflans, pr. gare - Coquet pav. 5 p., tt cft. sur 202 m2. Gar. Ch. centr. maz. Prix 240.000 F. Cabinet VERMEILLE, 919-21-27

YERRES (91)
Part. vd maison mitoy., 98 m2 hab., gde cuis., livg dble, 3 ch., s. bains, 2 wc, gar. 2 voitures, cave, chff. centr. Grenier. Sur terrain 500 m2. Centre commercial, RER à proxim. 380.000 F. Tél. : 285-88-72. Agence s'absten.

VANVES LUXUEUX PAVILL. av. jard., dble séj., 4 ch., cuis. équipée, très belle s. bains, chff. cent., gar., cave. TELEPH. 660.000 F. - 734-36-17.

villas

PRES LAC ENGHIEN SEJOUR 50 m² + 4 ch. 4 bains, jardin décoré, ss-sol total, 1.060.000 F - 989-31-74.

maisons de campagne

Cherche location maison de campagne avec jardin pour week-end ou année. 2 chambres. Moins 200 km de Paris. Gil Kresmann, 26, r. Boursault Paris-17e

FERME Provençale
VAR - PROCHE VERDON et DURANCE
En vieilles pierres et tuiles provençales, magnifiques chênes centenaires et un terrain de 4.500 m2. Elle est exposée au Sud sur un coteau avec vue sur forêt. Gros œuvre en bon état. A aménager. Px 380.000 F, crédit possible.
CATRY, 28, rue Sylvabelle, 13006 MARSEILLE. Tél. ce jour (91) 37-70-88, jours suivants : (94) 70-63-38 heures repas de préférence.

CANCALE - Villa neuve 3 pces, jardin 110 m2, vue sur mer. Exceptionnel. Calme. 250.000 F. Tél. (99) 89-63-65

fermettes

ARDENNES VEND FERMETTE
4 PCES possib. agrandir, E., E., accès par chemin privé terrain 2.000 m². Px 300.000 F. Tél. (24) 36-30-10.

propriétés

VAUCRESSON - Résidentiel
Demeure 1880 de caractère, aménagement et décoration récents et raffinés. 270 m2 habitables. Séjour de 75 m2 avec cheminée, 5 chambres Garage 2 voitures. Beau parc arborisé et clos de 1.800 m2. Prix : 1.890.000 F. J.M.B., 970-79-79.

RESIDENCE
MAISONS-LAFFITTE
Tout confort. Tél. Parfait état. Entouré jardin, 1.400 m2. Dépendances. H.B. au 886-02-87.

BELLE MAISON
Sortie autor. PARIS-METZ Vue panoramique sur MARNE. Tout confort. Tél. Parfait état. Grand garage. Sur 3.500 m2. Direct. pptaire au 805-78-58, H.B.

TOURAINE
cse dép. part. vd prop. week-end 2 h. 30 de Paris près gros bourg
VUE EXCEPTIONNELLE
près rivière, caves, dans roc + mais. tourelle 3 P., kitch., S. eau (possib. extension) + petit bois, eau, élect., terr. 8.000 m2, possib. 10.000 ou 16.000 m2. Prix 250.000 F. Tél., avant 10 h. sauf le samedi ap : (47) 05-39-71.

65 KM OUEST DANS SITE PROTEGE
GENTILHOMMIERE
cuis. équip., s. à m., 2 vastes salons, gde bibliothèque, 9 ch. avec s. d'eau, maison gardes, serres + dépendances diverses, parc 3 ha., arbres ttes essences, étang, rivière, possib. plusieurs ha. en plus. DEMEURE TOUT A FAIT EXCEPTIONNELLE.
A 13 Vernon, 72, av. de Paris Tél. 16 (32) 51-19-19

JOUARS PONTCHARTRAIN
Belle demeure sur 1.900 m2 de parc, comprenant : 6 chambres, séjour double, cheminée, 2 salles de bains, 2 w.-c., 2 cuisines, terrasse, balc., 2 garages, cave, grenier. Prix justifié : 680.000 F. IN - 045-29-09

manoirs

SARTHE - Part. Manoir 16e s., 20 ha, rivière, douves. ULM, 19, rue du Dr-Arnaudet, 92190 Meudon Téléph. : 027-12-90 - 325-72-87.

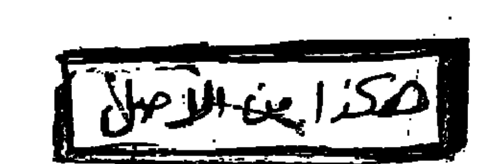
châteaux

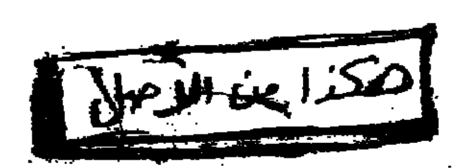
Part. rech. château époque 100 à 150 km Paris invest. max. 700.000 F, bon état toiture, int. terrain 4 ha min. appeler J.M.B. 326-29-07.

CHATEAU HISTORIQUE
entre AIX et MARSEILLE
5,5 ha parc. forêt, ent. clôturé, tr bon état, cadre luxueux, une soixantaine de pièces dont une trentaine de chbres, gde salle de musique, gd hall d'honneur, chapelle, chauffage central neuf (88 rad.), piscine, étangs, fontaines alimentées par source privée, tennis, volley-ball. Conv. pr coll. Px él. just. Int. s'abst. Tél. : 16 (47) 63-36-03.

---

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.





Le Monde **économie-régions**

AFFAIRES

La sidérurgie se prépare à des décisions douloureuses

(Suite de la première page.)

Les pays traditionnellement importateur, comme le Brésil, le Mexique, l'Inde, se sont maintenant équipés pour se suffire à eux-mêmes, mais de nouveaux producteurs, dotés d'usines ultra-modernes, viennent exporter à tout prix, comme l'Australie, la République Sud-Africaine, la Corée du Sud.

En Europe, les pays de l'Est, l'Espagne, la Suède, viennent inonder le marché de la C.E.E., le seul qui reste ouvert après la semi-fermeture du marché américain. Le plan anticrise de M. Davignon, commissaire de la C.E.E., a bien colmaté quelques brèches et permis de relever de 10 % à 13 % des prix de vente qui avaient vertigineusement chuté, mais il fait eau de toute part.

La sidérugie européenne doit donc faire face par ses propres moyens. En France, il ne s'agit pas vraiment d'élaborer un deuxième plan acier, quitte à compléter le premier au niveau industriel, mais surtout de mettre au point un véritable plan financier, à peine esquissé en 1977 et repoussé au lendemain des élections.

En matière d'équipement, outre la *construction* d'unités modernes, la fermeture d'installations moins « performantes » va probablement se poursuivre. C'est ainsi qu'Usinor a défini des « lignes d'orientation » prévoyant de nouvelles réductions d'activité et des suspensions d'emplois supplémentaires à Denain (2 500), à Valenciennes (600) et à Longwy (1 000), soit 4 000 au total, qui s'ajouteront aux 7 000 déjà effectuées en 1977 et 1978. En Lorraine, la société Sacilor, plus discrète... et moins « raide » qu'Usinor, n'a encore rien annoncé au-delà des 9 000 supressions prévues dans le plan acier de 1977 pour avril 1979.

Dans l'immédiat, l'éventualité d'un choix entre Neuves-Maisons et Longwy pour la construction d'une nouvelle aciérie commune aux deux groupes provoque une levée de boucliers des élus locaux de toute tendance, car l'enjeu est vital : 1 000 emplois pour Neuves-Maisons dans un premier stade, l'avenir de la ville dans un second (*le Monde* du 29 juillet). Certes, la plupart des esprits lucides sont d'accord pour exclure la construction de deux aciéries aussi voisines et aussi coûteuses (entre 350 et 400 millions de francs chacune), mais dans la région on ne se prive pas d'évoquer la passion que M. Bernard Labbé, président-directeur général des Tréfileries de Châtillon-Gorcy et administrateur de Denain-Nord-Est, maison mère d'Usinor, nourrit pour Longwy, et à Neuves-Maisons on redoute le pire...

Toutes ces mesures sur le plan industriel et social devraient permettre à la sidérurgie française de retrouver une productivité convenable. Certains de ses « outils » ne sont-ils pas parmi les meilleurs d'Europe, telles la nouvelle aciérie de Sacilor à Hayange, celle d'Usinor à Dunkerque ou leur filiale commune de Fos ?

Les inquiétudes des banquiers

Reste cependant le dossier financier. Malgré ses lourdes pertes de 1977, Usinor a pu, fugitivement, équilibrer ses comptes en avril 1978, grâce à une poussée temporaire de production. Mais le fardeau écrasant de son endettement tue littéralement cette profession, et c'est bien sur le problème d'un indispensable allègement que l'on bute depuis des mois. Usinor, par exemple, doit payer 110 millions de francs par mois (1,3 milliard de francs par an) d'intérêts, plus 1 milliard de francs pour le remboursement d'une dette qui atteint plus de 10 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 9,8 milliards de francs (15,4 milliards de francs pour 13 milliards de francs en comptes consolidés). L'an dernier, les pertes de la société ont été de 2 milliards de francs, de sorte qu'il lui faut emprunter pour rembourser... Chez Sacilor, la situation est la même. Pour la profession dans son ensemble il s'agit de savoir comment « aménager » (alléger) une dette de 38 milliards de francs à long et moyen terme, avec des échéances annuelles dépassant 5 milliards de francs ?

Les banques verraient bien un moratoire sur le plus gros morceau, les 13 milliards de francs d'obligations émises par le Groupement de l'industrie sidérurgique (G.I.S.), ou une diminution des coupures, mais le Trésor, soucieux de ne pas ébranler le marché obligataire par un tel précédent, s'y oppose... à moins d'être contraint de prendre à sa charge une partie des intérêts versés aux porteurs des emprunts...

Quant aux banquiers, ils frémissent. Sur des engagements totaux (crédits, avals et cautions) de 28 milliards de francs en faveur de la sidérurgie, ils avouent plus de 4 milliards de francs pour la B.N.P., 3 milliards pour la Société générale, 2 milliards pour la Banque de Paris et des Pays-Bas — la plus mal placée puisque ce chiffre représente 9 % de ses propres engagements et 139 à 140 millions d'agios perçus en regard de 70 millions de francs de bénéfices. Les pouvoirs publics demandent aux établissements de faire un effort, non pas en renonçant à une partie de leurs créances, ce qui aurait un effet désastreux sur leur bilan, mais en différant tout ou partie des agios.

Bien des solutions ont été examinées, parmi lesquelles revient avec insistance une transformation d'une partie des crédits en *obligations convertibles ou en* actions, dont le dividende ne serait pas réglé dans l'immédiat. Les dirigeants d'établissements font la grimace, en faisant remarquer que depuis deux ans ils continuent à accorder leurs crédits en vertu d'un « *protocole* » qui leur est imposé par la Rue de Rivoli, et qu'en l'absence d'une telle pression ils auraient plafonné leur concours. Inutile de dire qu'en ce cas, les deux grands de la sidérurgie française auraient déposé leur bilan dans les mois suivants...

Il a également été suggéré d'ouvrir aux établissements une possibilité de refinancement à taux plus bas auprès de la Banque de France, qui leur rendrait ainsi une part des milliards de francs qu'elle a prélevés sur elles et sur l'économie par le biais des réserves obligatoires. Enfin, solution qui paraît inévitable, les prêts du F.D.E.S. (8,2 milliards de francs) pourraient être augmentés, moratoriés, ou transformés en emprunts participatifs, ceux-là mêmes qui inquiétaient si fort la commission des finances lors du vote de la loi sur l'orientation de l'épargne. De toute façon, les fonds publics seront mis à contribution, comme ceux des banques, et ceux des actionnaires, si cela est possible : il serait ainsi exigé des trois cents membres de la famille Wendel, regroupés dans la Compagnie lorraine avant son absorption par deux sociétés holding, qu'ils réalisent leur bien à l'étranger (plus de 700 millions de francs).

D'ici à la fin de l'année, l'essentiel de ces mesures devrait, sans doute, être soumis au Parlement ou porté à sa connaissance. Nul doute que les représentants de la nation veuillent rechercher les responsables d'un naufrage financier et industriel sans précédent dans les annales de la France moderne. Ils auront fort à faire. Sans doute, est-on en droit d'être scandalisé du retard avec lequel Usinor et Chatillon se sont aperçus que leurs aciéries pouvaient faire double emploi, après la construction d'un canal coûteux, et donc de stigmatiser le gâchis qui en résulte sur tous les plans. Sans doute, peut-on incriminer les maîtres des forges dont le particularisme exacerbé, surtout en Lorraine, a pu freiner la restructuration indispensable et empêcher une harmonisation nécessaire. Sans doute, enfin, peut-on mettre en cause la justesse de leurs prévisions sur l'ampleur de la crise, qui ne se dévoile que progressivement, et blâmer la fragilité d'un édifice industriel fondé sur l'endettement et un pari redoutable sur la poursuite de la croissance.

Une lourde charrette

« *Des têtes vont tomber* », avancent certains... D'abord, ce n'est pas sûr, du moins de cette façon. Ensuite, il faudrait ajouter à la charrette tous les hauts fonctionnaires, conseillers et même ministres qui ont endossé ces pronostics, avalisés ces pratiques et tolérés ces comportements. A l'automne 1975, le ministre de l'in*dustrie, M. d'Ornano, approuvé* par le président de la République, n'obtenait-il pas des sidérurgistes la promesse de ne pas licencier contre un ambitieux plan d'investissement lancé à « contre-conjoncture » pour satisfaire les besoins de l'horizon 1980-1982 ? Le doublement de l'usine de Fos était même envisagé... Le changement de perspective à moyen terme a balayé toutes ces spéculations, tous ces espoirs et réduit à néant les paris.

Dans la même charrette, devenue communautaire, on pourrait mettre les dirigeants et les tuteurs de la sidérugie en Grande-Bretagne, où le président de la très nationalisée British Steel Corporation menace les syndicats d'un abandon de toute la production si la productivité du groupe n'est pas améliorée, en Belgique, où le gouvernement s'apprête à entrer dans le capital des sociétés pour les sauver du naufrage ; en Italie, où les fonds du contribuable permettent de travailler à perte et de ne pas licencier. Ne parlons pas de l'Espagne, où des groupes entiers sont menacés de couler, ni de la Suède, où de fortes compressions de personnel sont programmées...

Dans la C.E.E., plus de soixante mille emplois ont été supprimés depuis le début de la crise, et soixante-dix mille à cent mille autres pourraient l'être d'ici à 1980. Le véritable problème maintenant, ce n'est pas de soutenir à bout de bras des capacités de production excédentaire, c'est de rendre compétitive l'industrie nationale et de trouver des solutions de remplacement. Dans la conjoncture actuelle, il y a gros *à parier que sur le plan social* un tel processus sera lent. Les travailleurs privés d'emplois risquent fort de faire les frais de cette lenteur.

FRANÇOIS RENARD.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA DROME SE PORTE ACQUÉREUR D'UNE USINE FERMÉE DEPUIS UN AN.

A Clérieux, petit village de la Drôme, la population respire. Un conflit qui perturbait la vie de la commune depuis un an vient de s'achever. En juin 1977 les usines Pratic étaient mises en liquidation judiciaire. Cette entreprise de fabrication de chaussures employait encore deux cents ouvriers le jour de sa fermeture. Ces derniers entreprirent immédiatement une action d'occupation des locaux. Soutenus par une grande partie de la population, les ouvriers ont obtenu satisfaction.

Le conseil général de la Drôme a, en effet, décidé de se porter acquéreur de l'usine par le canal du Fonds d'industrialisation pour un montant total de 2 500 000 F. Il louera ensuite les bâtiments à deux entreprises : une unité du groupe Chardon, fabricant de sièges automobiles, et une coopérative ouvrière de production de chaussures, la Pratic Cop, créée sur l'initiative des travailleurs licenciés. En outre, le conseil régional, s'appuyant sur une loi toute récente qui autorise les collectivités locales à apporter une aide directe aux entreprises coopératives, a décidé d'allouer une somme de 300 000 F à la société Pratic Cop. Ce sera la première fois que cette loi sera appliquée en France.

Supermarché flottant

L'« AQUAMART » N'AURA NAVIGUÉ QU'UNE SEMAINE

Ostende *(Reuter)*. — L'*Aquamart*, le supermarché flottant, n'aura flotté qu'une semaine : il a accompli, mardi 1er août, son dernier voyage entre Ostende et Dunkerque. Cent-dix personnes, seulement, se trouvaient à bord, alors que la capacité d'accueil est de huit cents places. Malgré les entretiens qu'il avait eus à Bruxelles au ministère des finances, M. Frank Shaw, directeur général de la société Channel Cruise Line, qui exploitait l'*Aquamart*, n'avait pu, ces jours derniers, convaincre les autorités belges d'accorder à ses passagers les détaxes habituellement consenties dans les aéroports et sur les bateaux sur les boissons alcoolisées, les cigarettes et les parfums.

A Dunkerque *également*, les douanes françaises faisaient acquitter aux passagers des droits et taxes, allant de 16 à 35 %, sur les marchandises britanniques vendues à bord. Les avocats de la société doivent décider s'il convient de porter l'affaire devant un tribunal belge ou même, éventuellement, devant la Cour de justice européenne de Luxembourg.

● *Occidental Petroleum, l'une des principales compagnies pétrolières indépendantes américaines, quitte le marché européen.* — Elle vient en effet de décider d'arrêter les activités de sa raffinerie belge d'Anvers. Cette raffinerie constituait ses derniers avoirs en Europe depuis la vente, fin 1974, de ses réseaux de distribution de Grande-Bretagne et de Belgique à la société française ELF. Occidental Petroleum vient en outre de suspendre son projet de construire une raffinerie à Canvey-Island, en Grande-Bretagne. Celle-ci devait traiter le brut produit par ce groupe en mer du Nord britannique.

● *M. Pierre Le Roux*, administrateur de l'INSEE, est nommé, par arrêté publié au *Journal officiel* daté 31 juillet-1er août, conseiller technique au cabinet de M. René Monory, ministre de l'économie.

● *Le rapprochement entre le groupe I.C.P. et la Société foncière lyonnaise.* — A la suite de l'article concernant le rapprochement entre le groupe I.C.P. et la Société foncière lyonnaise, publié dans *le Monde* du 7 juillet, le groupe Empain-Schneider nous a adressé les précisions suivantes.

« A la fin de 1975, Schneider S.A., en accord avec les principaux actionnaires de l'I.C.P., prenait une participation de 10 % dans cette dernière société. Il était prévu, à cette époque, que Schneider S.A. aurait la faculté, durant une période de deux ans expirant à fin 1977, soit de porter sa participation à 34 % et ultérieurement à plus de 50 %, soit de la réduire à 4 %. L'évolution de la conjoncture immobilière en France depuis 1975 a amené Schneider S.A. à opter pour cette deuxième solution. Pendant cette période, aucune divergence de fond ne s'est manifestée dans les relations entre les deux groupes. »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,3590	4,3660	— 35	0	— 95	— 10	— 281	— 150
$ can.	3,8266	3,8343	— 45	0	— 93	— 29	— 272	— 187
Yen (100).	2,3558	2,3643	+ 130	+ 180	+ 221	+ 270	+ 600	+ 666
D.M.	2,1342	2,1400	+ 54	+ 87	+ 124	+ 169	+ 412	+ 472
Florin ...	1,9763	1,9800	+ 26	+ 60	+ 54	+ 97	+ 137	+ 193
F. B. (100)	13,5457	13,5717	+ 80	+ 205	+ 161	+ 392	+ 234	+ 614
F. S.	2,5376	2,5500	+ 119	+ 159	+ 241	+ 294	+ 760	+ 838
L. (1 000).	5,1796	5,1902	— 235	— 174	— 477	— 381	—1410	—1175
£	8,4138	8,4342	— 280	— 200	— 495	— 377	—1610	—1200

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	2 7/8	3 1/4	3 1/4	3 9/16	3 5/16	3 11/16	3 11/16	4 1/16
$ E.-U. ...	7 13/16	8 1/16	7 1/2	7 7/8	7 7/8	8 1/4	8 5/8	9
Florin ...	4 3/8	4 7/8	4 9/16	5	5 1/16	6	6 1/16	6 7/16
F. B. (100)	4 1/2	6	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 11/16	7 1/16	7 13/16
F. S.	1/8	5/8	1 5/16	1 11/16	1 5/16	1 11/16	1 3/4	2 1/8
L. (1 000).	14 3/4	17 1/4	11 1/2	12 1/4	12	12 3/4	12 3/4	13 1/2
£	10	11	10 1/4	11	10 5/16	11 1/8	10 3/4	11 1/2
Fr. franç..	6 7/8	7 5/8	7 3/4	8 1/4	8 5/16	8 3/4	8 7/16	8 13/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LOGEMENT

LE BILAN DE SIX MOIS DE RÉFORME

L'accession à la propriété a rencontré plus de succès que la construction locative

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat au logement, devaient présenter au conseil des ministres de ce mercredi 2 août le bilan de l'application de la réforme du financement du logement durant les six premiers mois de 1978.

Pour ce qui concerne l'accession à la propriété, 77 000 logements « *aidés* » ont été financés (contre 55 000 au premier semestre de 1977) et 72 % des acquéreurs ont, durant cette période probatoire où le choix leur était possible, décidé d'avoir recours au nouveau système de financement (prêt aidé à l'accession à la propriété). En revanche, la demande de financement de logements locatifs est beaucoup plus faible : 14 468 logements ont fait l'objet d'une décision de financement, dont 20 % grâce aux nouveaux prêts locatifs aidés. En 1977 à pareille époque, 12 553 logements avaient été financés.

La nouvelle aide personnalisée au logement (A.P.L.) est actuellement versée à mille quatre cent quarante-cinq ménages. Cent trente la perçoivent au titre de l'accession à la propriété. La presque totalité (95 %) de ces A.P.L. transitent par les organismes de H.L.M. L'aide à l'amélioration de l'habitat existant, qui devrait intéresser environ cent mille logements en 1978, souffre encore de procédures trop compliquées, qu'il convient de simplifier.

Enfin, le conventionnement du parc ancien de logements, qui doit permettre à ses locataires de bénéficier de l'A.P.L. après amélioration des immeubles, se heurte à des *blocages* juridiques. Un retour devant le Parlement pour modifier et simplifier certaines dispositions de la loi sera probablement nécessaire, sans que, pour l'instant, aucune décision soit prise sur l'ampleur de cette révision : le conventionnement du parc ancien des organismes d'H.L.M. pourrait rester très progressif et volontariste, de devenir plus systématique.

SOCIAL

LES SALAIRES DES EMPLOYÉS DE BANQUE SONT RELEVÉS DE 3,40 %

Un accord de salaires a été signé dans la banque, lundi 31 juillet, entre les représentants du S.N.B. (patronat) et les fédérations S.N.B.-C.G.C. et C.F.T.C.

Les salaires sont majorés de 3,40 % à compter du 1er août, ce qui porte à 7,50 % leur augmentation depuis le 1er janvier 1978. Un versement égal à 5,5 % d'une mensualité compense la perte de pouvoir d'achat subie selon l'indice officiel des prix. Le salaire minimum est ainsi porté à 28 942 francs par an (soit 2 412 francs pour le douzième de la rémunération annuelle, les employés, en fait, recevant quatorze mensualités et demie dans l'année).

La fédération de la banque C.F.D.T. précise qu'elle a refusé sa signature sur cet accord, car il ne prévoit rien sur les bas salaires, ni sur la réduction de la durée du travail et qu'il est trop vague au sujet de la progression du pouvoir d'achat. La C.G.T. et F.O., s'élèvent contre la référence à l'indice officiel des prix.

RÉGIONS

Ile-de-France

MENACES SUR AUVERS-SUR-OISE

Des hangars dans les perspectives de Van Gogh

Auvers-sur-Oise, 6 000 habitants, est un îlot de « douceur de vivre » encore intact ou presque. Son charme nonchalant est d'autant plus précieux que ce village se trouve à 35 kilomètres des agitations de Paris.

Auvers allie la quiétude et la célébrité. La vallée de l'Oise, le cadre verdoyant, les vieilles maisons, les champs de blé ondulants, font partie du patrimoine culturel mondial par l'entremise de quelques artistes : Pissarro, Cézanne et Van Gogh. Celui-ci y a passé les ultimes années de sa vie.

Jusqu'à ce jour les municipalités successives ont su préserver ces illustres paysages que l'on vient admirer du monde entier.

Deux projets nouveaux menacent le patrimoine culturel d'Auvers. Le premier concerne l'aménagement de l'île de Montmaur. Le second consiste en l'implatation d'une zone artisanale et d'une zone pavillonnaire sur un terrain de 9 hectares, limitrophe du cimetière.

L'« île » de Montmaur, c'est un pré de 5 hectares situé au bord de l'Oise, en contrebas de la route, à 300 mètres de la célèbre église romane, qui est classée. La municipalité a acquis le terrain. Il y a quelques mois, après avoir reçu l'assurance de pouvoir y construire une salle des fêtes et une gendarmerie. La préfecture et l'architecte des Bâtiments de France ont doné leur aval, bien que le terrain soit dans le périmètre de protection de l'église. Et qui dit zone protégée ne signifie pas interdiction de construire. Argument avancé : une architecture « adaptée » ne dénaturera pas la perspective d'Auvers.

Mais, quel que soit le parti architectural retenu, comment croire que les hangars de la zone artisanale et les pavillons que l'on veut édifier sur le plateau, à côté du cimetière de Van Gogh, n'altéreront pas pour toujours l'un des plus célèbres paysages du monde : celui du *Champ aux corbeaux* (1), peint par l'artiste en 1890, quelques semaines avant son suicide ?

(1) Actuellement au musée Van Gogh d'Amsterdam.

● *Les Halles au secret ?* — Dans un communiqué publié mardi 1er août, après la réunion à l'Elysée relative à la construction d'un auditorium aux Halles, le groupe communiste du conseil de Paris proteste contre la politique « *du coup par coup et du secret* ». « *C'est la réponse par le mépris*, estiment les élus, *à la demande des habitants, de leurs associations et des élus communistes qui voulaient que les travaux soient immédiatement suspendus et que soit organisé une large consultation sur l'ensemble de l'aménagement.* »

Limousin

LEVÉE DE BOUCLIERS EN HAUTE-VIENNE CONTRE UN PROJET D'HYPERMARCHÉ CARREFOUR

(De notre correspondant.)

Limoges. — Autorisée par le ministre du commerce et de l'artisanat, l'installation d'un hypermarché Carrefour à Boisseuil, près de Limoges, vient de se heurter à l'hostilité du conseil général de la Haute-Vienne. Déjà se sont élevés contre cette opération le sénateur de la Haute-Vienne et maire de Limoges, M. Longequeue (P.S.), ainsi que les maires du canton.

Le projet (8 000 mètres carrés environ pour Carrefour, 5 à 6 000 mètres carrés pour la galerie marchande et la cafeteria) avait reçu un avis défavorable de la commission départementale d'urbanisme commercial. Mais la commission nationale a jugé autrement et émis un avis favorable.

Le conseil général, à l'unanimité, a voté une motion dans laquelle il affirme son « *opposition résolue à la création d'un centre commercial Carrefour à Boisseuil* ». L'autorisation accordée par le ministre constitue, estime le conseil général, « *un abus d'autorité et un défi à une procédure démocratique* ». Les conseillers généraux voient dans la création de l'hypermarché le renforcement de l'emprise de la zone urbaine du grand Limoges, ce qui accentuera le déséquilibre entre la zone urbaine et les cantons de la zone rurale.

LES PLAGES DU LAC ARTIFICIEL DE SAINT-PARDOUX SONT OUVERTES AU PUBLIC

Dans son dernier numéro, *la Lettre du Limousin* (que publient les assemblées régionales du Limousin) donne une liste exhaustive des manifestations culturelles, des festivals, des spectacles, des concerts, des courses hippiques, des expositions, des stages artisanaux organisés en Haute-Vienne, dans la Creuse et en Corrèze en juillet et en août.

La Lettre du Limousin indique, en outre, au chapitre des loisirs, que les deux premières plages du lac de Saint-Pardoux en Haute-Vienne viennent d'être ouvertes au public. Il aura fallu sept années pour créer de toute pièce ce lac touristique de 300 hectares.

Précisant sa conception du tourisme en Limousin, M. André Chandernagor, président (P.S.) du conseil régional, écrit en ouverture de *la Lettre du Limousin* : « *Equiper, animer, promouvoir, ces trois maîtres mots inspirent et commandent la politique régionale du tourisme. Pour nous, le tourisme doit être avant tout communications, échanges, c'est-à-dire respect et confiance... Les vacances en Limousin ne sont pas seulement une pause et un séjour mais une rencontre, un dialogue, une halte bienfaisante. Le touriste qui saura s'en souvenir n'y sera jamais étranger.* »

★ *La Lettre du Limousin*, publication trimestrielle des assemblées régionales du Limousin, 41, boulevard Carnot, Limoges.

Pays de la Loire

UNE « PREMIÈRE » EN URBANISME

Les Nantais ont choisi par une sorte de « référendum » leur plan d'occupation des sols

De notre correspondant

Nantes. — La ville de Nantes vient d'être le théâtre d'une véritable première en matière d'urbanisme. Il était demandé à la population de donner son avis non sur le seul projet de plan d'occupation des sols (POS), ce qui a toujours été la règle dans ce domaine, mais sur deux autres documents : le POS du secteur nord, déjà publié, et le « contre-POS ». Une sorte de référendum. A l'issue de l'enquête publique, les Nantais ont choisi le « contre-POS », et le conseil municipal a entériné ce choix il y a quelques jours.

Le premier POS avait été établi sous l'autorité de la précédente municipalité, adopté par elle en mai 1975, publié par le préfet en septembre de la même année, et donc applicable depuis cette date.

En mars 1977, à son arrivée à l'hôtel de ville, la municipalité d'union de la gauche l'a trouvé dans les cartons ; ce document attendait que les POS des autres secteurs de la ville (il y en a sept) soient plus avancés pour être soumis à l'enquête publique. A la suite d'une intense concertation avec les habitants de ces quartiers, l'équipe municipale a réalisé un « contre-POS » et obtenu des autorités administratives que les deux documents soient présentés au public pendant la durée de l'enquête publique.

Les résultats furent clairs : sur 1 117 avis exprimés, 956 furent favorables au « contre-POS ». Le commissaire enquêteur a d'ailleurs plaidé pour l'abandon du POS déjà publié. Ce dernier avait cristallisé de vives protestations, tant de la part des petits propriétaires touchés par les opérations de voirie, que de celle des associations hostiles à la « densification » de l'habitat.

Plus d'un millier de personnes, pendant les trois premières semaines de l'enquête publique, ont fait la démarche de signer les registres d'enquête pour dire « *non à l'urbanisme des technocrates* » et « *oui à l'urbanisme de la concertation* ».

A la mairie, on considère que c'est un succès. M. Jean-Claude Bonduelle (M.R.G.), adjoint à l'urbanisme, qui déclare ne s'intéresser qu'à « *l'urbanisme opérationnel, celui qui est efficace et qui avance* », se félicite d'avoir réussi à « *associer les habitants à l'aménagement de la cité. Le « contre-POS » est l'expression de notre volonté municipale et de vos besoins* », répétait-il volontiers dans les nombreuses réunions de quartier qu'il a animées.

880 hectares et trois vallées

Il s'est appuyé sur ce soutien populaire pour négocier avec la direction départementale de l'équipement. Tous les fonctionnaires de ce service n'ont en effet pas vu d'un bon œil l'élaboration d'un contre-projet allant radicalement à l'encontre des opérations d'aménagement retenues dans le premier document, et en contradiction avec les objectifs du SDAU (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme). Même s'il est évident, aujourd'hui, que ce schéma est complètement dépassé, il n'en reste pas moins le seul canevas qui permette une cohérence entre les différents POS des communes de la métropole nantaise.

M. Bonduelle s'est efforcé de les convaincre que le POS publié était « *inamendable* », et que la municipalité, prise au jeu de la concertation, s'est trouvée en décembre dernier poussée par les revendications des habitants à aller au-delà des simples aménagements dont elle se serait contentée. L'adjoint à l'urbanisme est maintenant le premier à se réjouir du résultat : « *Les habitants font un meilleur urbanisme que les technocrates* », a-t-il déclaré en présentant le « contre-POS ».

Entre les deux documents, les changements sont en effet de taille. Le secteur concerné par l'étude couvre 880 hectares et se présente comme un plateau assez vaste entaillé par trois vallées : l'Erdre, le Cens et la Gesvre. C'est une mosaïque de lotissements pavillonnaires datant des années 50 et de logements H.L.M. dont la construction a commencé vers 1956 et s'est poursuivie en vagues successives de cités-champignons. Ces dix dernières années, la population a doublé pour atteindre vingt-cinq mille habitants. On y trouve l'hippodrome, le campus universitaire, la nouvelle maison d'arrêt, le nouveau cimetière.

« *Dans ce quartier, chaque opération a été conçue indépendamment des autres, sans recherche d'intégration au secteur ancien* », reconnaît un responsable des services techniques de la mairie.

Le P.O.S. publié prévoyait le doublement de la population, des rocades urbaines à travers les vieux quartiers pavillonnaires, et une autoroute « pénétrante » longeant les rives de l'Erdre pour amener la circulation automobile jusqu'au cœur de la cité.

« Le « contre-POS » abandonne ces axes pour ne retenir qu'une autoroute de contournement d'agglomération au confins de la zone actuellement habitée. Il abaisse sérieusement les coefficients de densité de l'habitat, prévoit une stricte limitation de la hauteur des tours, étend la surface et renforce la protection des espaces verts. La philosophie générale est de prévoir l'organisation de la vie collective avec des équipements de quartier, s'appuyant sur les pôles commerciaux actuels.

Dans cette affaire, les associations ont tenu à garder leur autonomie et leurs distances par rapport au pouvoir municipal. Elles reconnaissent qu'elles ont été les « *auxiliaires de la mairie pour un aménagement moins « imbécile » de Nantes-Nord* ». Des auxiliaires certes, mais pas des partenaires toujours faciles. Les associations ont décliné les invitations à faire partie des groupes de travail et des commissions extra-municipales. « *La démocratie locale ne se limite pas à la mairie, elle se pratique sur le terrain* », affirment-elles.

Mais elles pourront aussi tirer profit de cette concertation. D'abord par la crédibilité qu'elles ont acquise, étant devenues des interlocuteurs du pouvoir municipal. Ensuite, par la démonstration qu'elles ont réussi a faire que les habitants d'un quartier sont capables de réfléchir à l'avenir de leur environnement autrement qu'en termes d'intérêts individuels : « *Les gens ont pu parler ensemble d'urbanisme et s'apercevoir que ce n'est pas une affaire de spécialistes.* »

JEAN-CLAUDE MURGALE.

TRANSPORTS

Tandis que les aiguilleurs du ciel reprennent le travail

Le ministre des transports discutera de la sécurité plutôt que des rémunérations avec les syndicats

Les contrôleurs aériens qui avaient commencé, le vendredi matin 28 juillet, une grève du zèle, ont repris le travail au rythme habituel le mercredi matin 2 août. La situation revient progressivement à la normale dans les aéroports français et étrangers. Des assemblées générales du personnel doivent maintenant décider, dans les centres de contrôles régionaux (C.C.R.), si le mouvement est suspendu sine die ou s'il reprendra le prochain week-end.

On confirme au ministère des transports que M. Joël Le Theule est toujours prêt à discuter avec tous ceux qui le voudront, dès lors que le travail aura repris et qu'il entend aborder avec ses interlocuteurs en priorité les questions de sécurité aérienne, les problèmes de rémunérations lui paraissant, en revanche, « difficilement négociables ».

Pour M. Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile, les revendications des aiguilleurs du ciel « ne sont pas tout à fait raisonnables ». Au cours des huit dernières années, a-t-il indiqué, les effectifs ont plus que doublé en France alors que le nombre de mouvements d'avions n'a progressé que de 50 %. A son avis, « leurs conditions de travail qui tiennent compte des difficultés particulières aux périodes de pointe, ne menacent pas la sécurité des passagers ».

Irresponsabilité ?

La grève du zèle des aiguilleurs du ciel ne sera pas passée inaperçue. C'est le moins qu'on puisse en dire. Elle aura provoqué une belle pagaille dans les aéroports. Faut-il donc, à l'exemple d'âmes *soudainement* vertueuses, crier au scandale, prendre la défense des « petites gens » condamnées à différer leur départ en vacances de quelques heures ou de quelques jours par la volonté d'une poignée d'« irresponsables » ?

Certes, à l'*expérience*, une grève du zèle désorganise le trafic et pénalise davantage les passagers qu'une « vraie » grève. L'attente déçue est *plus* insupportable que l'espoir perdu. D'autant que, sans raison, certains contrôleurs aériens ont pris la liberté de retarder indéfiniment des vols, notamment au départ d'aéroports de province.

Somme toute, les choses seraient plus claires si le législateur accordait aux *aiguilleurs du ciel* le droit de grève. On voit mal, en effet, que la continuité du service public mise en avant par le gouvernement pour refuser cette revendication soit mieux assurée lorsque les contrôleurs aériens « plankient » à leur façon leur travail.

Au demeurant, sous quelque forme qu'elle se *présente*, une grève a, normalement, pour objet de déboucher sur la prise en considération de revendications et inévitablement pour conséquence dans un service public de prendre en « otages » les usagers de ce dit service.

Quel intérêt les conducteurs du métro trouveraient-ils à arrêter le travail entre 1 heure et 5 heures du matin, les employés d'E.D.F. à couper le courant pendant la nuit, les aiguilleurs du *ciel* à croiser les bras au cœur de l'hiver. La *grève* ne serait-elle donc « acceptable » qu'à condition de se faire la plus discrète possible ?

La seule question qui mérite d'être *posée est* de savoir si la fin justifie les moyens. Or, sur un bon nombre de points, notamment l'amélioration de la sécurité aérienne, les revendications des aiguilleurs du ciel sont justifiées, même si, sous couvert de rivalités syndicales, joue une certaine surenchère.

Ces revendications, ils les avaient formulées il y a cinq ans au moment de la grande grève de l'hiver 1973. Sans succès. Fort *de* sa victoire, le gouvernement n'a pas jugé utile d'étudier le dossier, sachant que les syndicats, affaiblis et divisés par leur défaite, n'étaient plus en mesure de relever la tête.

La « *priorité absolue* » accordée aux services *de* la *navigation* aérienne dans le *budget* 1979 du ministère des transports et la volonté *exprimée* par M. Le Theule de discuter « *d'abord des questions de sécurité* » avec les syndicats prouvent que la colère des aiguilleurs du ciel n'est pas tout à fait irraisonnée.

JACQUES DE BARRIN.

ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

Le « boom » de la construction provoque une flambée des prix des logements

La construction est actuellement le secteur le plus dynamique de l'économie allemande. Les entreprises de construction sont débordées, les offres d'emploi pour les ouvriers spécialisés dans le bâtiment se multiplient, et les prix grimpent très rapidement, ce qui inquiète les autorités monétaires soucieuses de ne pas laisser se développer des foyers d'inflation.

Le petit pavillon individuel est le type de construction qui remporte le plus grand succès. Les délais d'attente pour ce genre de réalisation peuvent dépasser un an selon les régions, indiquent les professionnels. Cela est particulièrement vrai pour les banlieues des grandes villes, comme Munich ou Hambourg.

Première conséquence : les prix grimpent. Pour cette année, l'association professionnelle de la branche s'attend à une hausse moyenne de 12 % au moins dans le secteur, alors que l'augmentation moyenne en R.F.A. de l'ensemble des prix de détail vient de tomber à un rythme annuel de 2,4 %.

Les offres d'emplois ont, d'autre part, enregistré une forte poussée après que 400 000 postes de travail aient été supprimés au cours des cinq dernières années. Curieusement, cependant, aucune amélioration notable n'a encore été constatée sur le marché du travail, les 27 000 chômeurs de la branche n'ayant pas les qualifications requises ou n'étant pas disposés à changer de lieu de résidence pour obtenir un emploi.

Ce « boom » de la construction a été, en grande partie, provoqué par l'Etat. Plus de 40 % des commandes enregistrées actuellement par cette industrie proviennent du secteur public, estime-t-on dans les milieux spécialisés. Le programme conjoncturel de 16 milliards de D.M., lancé par le gouvernement en février 1977 et portant principalement sur l'habitat, a largement contribué à cette reprise, dépassant même les effets escomptés.

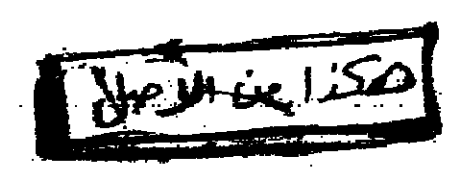
La Bundesbank craint que cette expansion accélérée ne mette en cause les acquis de la stabilité. M. Otmar Emminger, président de l'institut d'émission, a souligné, dans une interview à une agence de presse ouest-allemande, le danger que présentait la hausse des prix dans la construction pour le reste de l'économie en R.F.A. La situation est d'autant plus préoccupante, a-t-il ajouté, que la Bundesbank ne peut pas intervenir en développant une politique monétaire restrictive sans risquer de refroidir l'ensemble de l'économie. — *(A.F.P.)*

L'U.R.S.S. ACHÈTE 100 000 TONNES DE MAÏS AUX ÉTATS-UNIS

L'Union soviétique vient d'acheter 100 000 tonnes de maïs aux Etats-Unis, ce qui porte ses achats de céréales américaines, depuis le 30 septembre dernier, à 14,4 millions de tonnes, vient d'annoncer le département américain de l'agriculture.

Aux termes de l'accord quinquennal soviéto-américain de 1975, l'U.R.S.S. doit demander l'autorisation du gouvernement américain quand elle se propose d'acheter plus de 8 millions de tonnes de céréales en une année.

En raison de la diminution de la récolte soviétique et de l'abondance des stocks américains, l'U.R.S.S. a été autorisée, cette année, à acheter 15 millions de tonnes de céréales aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er AOUT

Toujours très résistant

Une nouvelle vague de ventes bénéficiaires a déferlé mardi sur le marché de Paris. Mais pas plus que la veille, elle n'a causé de très gros dégâts à la cote, ses effets sur les cours ayant été en grande partie contrebalancés par d'assez gros ordres d'achats, dont le volume ne s'est guère réduit d'un jour à l'autre.

Une cinquantaine de valeurs ont baissé de façon significative (1 % et plus). Mais moins d'une dizaine d'entre elles furent vraiment affectées (entre 2 % et 7 %).

Ailleurs, les pertes ont été relativement minimes et une bonne vingtaine de hausses ont encore été relevées çà et là, si bien que l'indicateur instantané a seulement fléchi de 0,6 %. Bref, le marché s'est montré toujours assez résistant. A la grande satisfaction de tous, encore que certains, pour s'être attendus à mieux, se déclaraient déçus. Mais pouvait-on raisonnablement tabler sur une reprise alors que la Bourse, après son excellent parcours de juillet, aborde tout juste une phase de consolidation ? Beaucoup autour de la corbeille tenaient ce raisonnement. La baisse continue du dollar et la hausse de l'or qui l'accompagne faisaient néanmoins l'objet de nombreuses conversations et il y perçait une certaine appréhension. « A quoi cela va-t-il nous conduire ? » Pour l'instant, les turbulences monétaires n'affectent pas vraiment la Bourse. Mais rien ne prouve qu'il en sera toujours ainsi.

Sur les indications de Londres, l'or a monté, le lingot inscrivant un cours de 29 000 F (après 28 950 F) contre 28 000 F, proche du record de 29 365 F, établi le 18 novembre 1974, faisant ressortir à Paris un prix de l'or (207 dollars environ) très voisin de celui fixé outre-Manche (207,50 dollars). Le napoléon, pour sa part, a progressé de 4 F à 262,50 F (après 260,80 F). Le volume des transactions a plus que doublé passant de 6,30 à 14,02 millions de francs.

LONDRES

Le marché reste bien disposé mercredi matin malgré le manque d'affaires. Progrès des industrielles, des pétroles et des fonds d'État. Repli des mines d'or dans le sillage du métal.

Or (ouverture) (dollars) 203 25 contre 205 10

VALEURS	CLOTURE 1/8	COURS 2/8
Beecham	696	703
British Petroleum	848	854
Courtaulds	124	125
De Beers	399	398
Imperial Chemical	394	395
Rio Tinto Zinc Corp.	232	232
Shell	571	575
Vickers	181	181
War Loan 3 1/2 %	31 3/16	31 3/16
*West Driefontein	31	31
*Western Holdings	29 1/2	29 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

IMMOBAIL B.T.P. — Pour les six premiers mois de l'année, le résultat bénéficiaire est ressorti à 11,38 millions de francs contre 8 millions de francs un an plus tôt. Le conseil d'administration a été autorisé à émettre, quand il le jugera utile, un emprunt obligataire convertible en actions de 100 millions de francs au maximum.

THOMSON-BRANDT. — Le chiffre d'affaires consolidé du groupe pour les six premiers mois de l'exercice a atteint 10,49 milliards de francs contre 9,59 milliards un an plus tôt.

PETROFINA. — Le bénéfice consolidé réalisé par le groupe au cours du premier semestre de l'exercice est revenu à 2 231 millions de francs belges contre 2 246 millions un an plus tôt à pareille époque.

LA BROSSE ET DUPONT. — Le bénéfice net provisoire au 30 juin 1978 ressort à 426 000 F contre 409 322 F un an plus tôt.

ALCAN ALUMINIUM. — Le dividende trimestriel est resté inchangé à 35 cents par titre, payable le 5 septembre prochain.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/8	2/8
1 dollar (en yens)	188 ..	184 70

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/2 %

NEW-YORK

Un peu plus irrégulier

Le marché américain s'est montré un peu plus irrégulier mardi à Wall Street, où, après cinq séances consécutives de hausse, l'indice Dow Jones a cédé 1,56 point (à 860,70) sous la pression des ventes bénéficiaires. Cela dit, le nombre de hausses est resté supérieur à celui des baisses puisque, sur 1 891 valeurs traitées, 823 ont monté, 692 ont reculé et 376 sont restées pratiquement inchangées.

L'activité a encore été très forte, 34,8 millions d'actions ayant été échangées contre 34,02 millions la veille. Il est vrai que la participation des investisseurs institutionnels a augmenté encore un peu plus, 449 « paquets » d'au moins 10 000 actions ayant été traités contre 408 lundi.

Le courant d'achat, qui est resté fort, aurait été soutenu notamment par l'annonce d'un gonflement de 1,1 % en juin des dépenses de construction des ménages. Mais c'est la chute du dollar, à Tokyo surtout, qui a fait l'objet de toutes les conversations autour du Big Board.

Indices Dow Jones : transports, 241,48 (+ 0,34) ; services publics, 106,94 (+ 0,28).

VALEURS	COURS 31 7	COURS 1-8
Alcoa	45 1/4	45 1/2
A.T.T.	59 7/8	60 3/8
Boeing	64 1/2	65 ...
Chase Manhattan Bank	32 1/4	32 3/8
Du Pont de Nemours	128 3/4	128 3/4
Eastman Kodak	62 ...	61 ...
Exxon	48 1/2	48 1/2
Ford	45 1/4	45 1/4
General Electric	53 5/8	53 5/8
General Foods	33 5/8	33 ...
General Motors	62 3/8	62 3/8
Goodyear	18 3/8	18 1/4
I.B.M.	281 ...	279 1/8
I.T.T.	30 5/8	31 1/8
Kennecott	22 5/8	22 1/4
Mobil Oil	62 1/2	62 1/4
Pfizer	35 5/8	35 ...
Schlumberger	87 3/4	87 1/4
Texaco	25 ..	.. ..
U.A.L. Inc.	37 5/8	37 1/2
Union Carbide	40 1/8	39 7/8
U.S. Steel	28 5/8	28 3/8
Westinghouse	24 3/8	24 ...
Xerox	57 3/4	57 5/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	31 juil.	1er août
Valeurs françaises	148,5	148,6
Valeurs étrangères	102,2	102,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	84	83,3

BOURSE DE PARIS - 1er AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 05	2 587
5 %	52	2 493
5 % 1920-1960	d148 ..	2 493
3 % amort. 45-54	71 ..	0 068
4 1/4 % 1963	96 ..	3 989
Emp. N. Eq. 6% 65	107	4 385
Emp N. Eq.6%66	106 30	5 814
Emp N. Eq.6%67	102 70	1 919
Emp. 8,80 % 77.	103	1 712
Emp. 9,80 % 78.	100 10	0 564
E.D.F. 6% 1950	... ..	1 318
— 6% 1960	... ..	2 288

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973.	3570	3610
E.D.F. parts 1958	541 ..	c521
E.D.F. parts 1959	... ..	515
Ch. France 3 %	...	175 ..
A.S.F.(Ste Cent.)	382 ..	382
Ass. Gr. Paris-Vie	1515	1505 ..
Concorde	342	342
Epargne France	..	382
Financ. Victoire	260	261 ..
France I.A.R.D.	191 10	195 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Ste) Centr.	630	630
Protectrice A.I.R.	242	239
S.P.E.G.	161	165 50
U.A.P.	563	567
Alsacien. Banque	314	314
Banque Hervet	199 90	189 50
Bque Hypot. Eur.	263	264
Bque Nat. Paris	c320	321
(LI) B Scalb. Dup.	96	96
Banque Worms	190 ..	183
C.G.I.B.	51 ..	51 10
Cofica	.. ..	
C.A.M.E.	..	85 ..
Creditel	128	128 ..
Créd. Gén. Indust	198 ..	c201 ..
Cr. fnd. Als.-Lor.	160	160
Crédit Lyonnais	c316 20	318
Electro-Banque	146 ..	148 70
Eurobail	... ..	141
Financière Sofal.	... ..	313 ..
Fr. Cr. et B (Cie).	65 ..	66 ..
France-Bail	..	270
Hydro-Energie	18 50	19
Immobail B.T.P.	174 80	174 80
Immobanque	..	235
Immofice	201 50	201 50
Interbail	228 ..	215
— (obl. conv.)	224	221

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1-8	COURS DES BILLETS échangé de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 373	4 355	4 37
Allemagne (100 DM)	214 280	214	214 ...
Belgique (100 F)	13 592	13 580	13 225
Pays-Bas (100 fl.)	198 240	198 450	197 50
Danemark (100 krd)	78 880	78 690	80 ...
Suède (100 krs)	97 000	96 760	97 75
Norvège (100 k.)	81 640	81 610	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 449	8 423	8 45
Italie (1 000 lires)	5 194	5 181	5 35
Suisse (100 fr.)	250 980	254 550	248 50
Autriche (100 sch.)	29 726	29 785	29 75
Espagne (100 pes.)	5 690	5 698	5 800
Portugal (100 esc.)	9 615	9 650	10 ...
Canada ($ can 1)	3 861	3 837	3 885
Japon (100 yens)	2 306	2 345	2 240

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1-8
Or fin (kilo en barre)	27950 ..	29000
Or fin (en lingot)	28800 ..	29000
Pièce française (20 fr.)	258 50	262 50
Pièce française (10 fr.)	210	215
Pièce suisse (20 fr.)	250 80	256
Union latine (20 fr.)	238 80	245
Souverain	256 70	260
Pièce de 20 dollars	1249	1256
Pièce de 10 dollars	638	638 ..
Pièce de 5 dollars	432 50	...
Pièce de 50 pesos	1161	1180 ..
Pièce de 10 florins	240 90	238 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Une société franco-arabe de construction de moteurs d'avions militaires serait créée en Égypte

L'Arab Organisation for Industrialisation (O.A.I.), créée par l'Arabie Saoudite, l'Egypte, le Qatar et les Emirats arabes unis pour permettre à ces pays de se doter des moyens industriels de production sous licence d'équipements militaires, négocie actuellement un projet d'accord de collaboration avec la firme française SNECMA, qui construit des moteurs d'avions. Ces conversations en cours entre l'O.A.I. et la SNECMA entrent dans le cadre du protocole conclu le 14 mars dernier (le Monde *du 16 mars), à Paris, par M. Yvon Bourges, ministre français de la défense, et le généralGamassi, ministre égyptien de la défense.*

Au terme de ces négocations, dont la teneur a été récemment exposée par la direction générale de la SNECMA au comité central d'entreprise de la société nationale, il sera créé entre la SNECMA et l'O.A.I. une société par actions dans laquelle la responsabilité des actionnaires sera limitée au montant de leurs actions.

Dénommée AFECO (Arab French Engine Company), cette société sera constituée pour vingt ans, cette durée pouvant être prolongée de dix années au maximum. La participation minoritaire de la SNCEMA à la société AFECO sera soumise, au préalable, à l'accord du conseil d'administration de la SNECMA. Le conseil d'administration de l'AFECO sera composé de neuf membres (dont trois désignés par la SNECMA) et les décisions importantes seraient prises à la majorité de huit de ses neuf membres, ce qui laisse une large initiative aux représentants de la SNECMA. Le directeur général de l'AFECO devrait provenir de la société nationale.

La société AFECO, dont les usines seraient installées à Hélouan, à une trentaine de kilomètres, du Caire, achètera à la SNECMA les moteurs complets, les éléments de moteurs, les pièces de rechange et tous les services dont elle pourrait estimer avoir besoin. On sait que l'O.A.I. s'intéresse principalement à l'avion d'appui et d'entraînement Alpha-jet (dont les deux réacteurs Larzac sont coproduits par la SNECMA et la société privée Turboméca en France) et, ultérieurement, au dernier-né de la production française, le Mirage-2000, équipé du réacteur M-53 de la SNECMA.

On estime généralement que l'AFECO recrutera à la SNECMA à peu près trente-cinq spécialistes, dont 90 % de cadres et 10 % de techniciens. Les contrats seront d'un à quatre ans renouvelables. Les besoins avancés par l'O.A.I. sont d'environ cent soixante Alpha-jet, dont les premiers exemplaires seront assemblés en France, le temps que les usine d'Hélouan soient en mesure de les monter.

Dans le domaine aéronautique, l'O.A.I. a déjà conclu plusieurs accords de coopération. Avec la société britannique British Aerospace, l'accord porte sur la production du missile antichar Swingfire. Avec les sociétés britanniques Westland et Rolls Royce, l'accord porte sur la production de l'hélicoptère Lynx. Ces deux sociétés britanniques ont accepté le principe d'une participation de 30 % au capital des firmes communes. Enfin, l'O.A.I. négocie avec la société française Thomson-C.S.F. un accord de production de matériels électroniques en Arabie Saoudite, avec une filiale commune (*le Monde* du 25 juillet).

En outre, l'O.A.I. a signé avec la firme américaine American Motors un accord de production, en Egypte, de véhicules légers à usage militaire, en particulier des véhicules Jeep.

Au comité central d'entreprise de la SNECMA, seuls les élus de la C.G.T. ont émis un avis défavorable au projet d'accord avec l'O.A.I. qui leur a été présenté. La C.G.T. estime que cet accord *« ne répond pas aux besoins de la SNECMA d'accentuer ses fabrications davantage vers le civil »* et elle considère que *« ce choix politique de placer la France en situation de fournisseur d'armes pour le seul motif du profit tourne le dos à une orientation pacifique répondant à l'intérêt des peuples ».*

● *Les ventes d'armes.* — Les négociations américano-soviétiques sur la limitation des ventes d'armes conventionnelles, dont la troisième session s'est achevée le 28 juillet à Helsinki, ont enregistré *« des progrès »*, a déclaré mardi 1er août le porte-parole du département d'Etat à Washington. La prochaine session, en décembre, *« devrait aboutir à des résultats »*, a-t-il ajouté. A Moscou, l'agence Tass déclare que les négociations *« se sont déroulées dans une bonne atmosphère »*. — *(A.F.P.)*

LA FIXATION DU PRIX DU PÉTROLE

Le verrou saoudien sautera-t-il ?

La faiblesse accentuée du dollar sur le marché des changes remet à l'ordre du jour l'éventualité d'une hausse du prix du pétrole, pourtant repoussée en juin à Genève, lors de la dernière réunion de l'OPEP. Il est vrai qu'en quarante-cinq jours la devise américaine a perdu près de 10 % de sa valeur par rapport au yen japonais.

L'hebdomadaire An Nahar Arab Report and Memo *publié en anglais, à Paris, estime, dans son numéro du 31 juillet, que le prix du brut pourrait être augmenté de 10 % dès septembre, du simple fait de l'abandon du dollar comme unité de compte pour la fixation du prix du pétrole.*

Plusieurs facteurs justifieraient une telle mesure, précise cette revue économique : le marché s'est quelque peu raffermi sur les pétroles moyens du Golfe, en raison principalement de la baisse importante (16,6 %) de la production saoudienne. L'Iran, d'autre part, aurait un besoin urgent de financer les mesures sociales que rendent indispensables les soulèvements dans le pays ces derniers mois. Or, depuis un an, Téhéran jouait un rôle modérateur dans l'OPEP. Plusieurs pays, enfin, dont l'Algérie, s'irritent d'une politique saoudienne qui n'a eu d'effets positifs ni sur la tenue du dollar ni sur les demandes arabes concernant les droits des Palestiniens.

Ces arguments suffiront-ils à rendre plus flexible la position de l'Arabie Saoudite ? Le cheikh Yamani avait affirmé en juin, à Genève, qu'il accorderait la plus grande attention au résultat de la réunion d'experts qui devait étudier, à Londres, du 14 au 16 juillet, les moyens de lutter contre l'érosion de la devise américaine.

Or, ces experts ont recommandé l'adoption d'un panier comprenant douze devises (les dollars australien, canadien et américain, les francs belge, suisse et français, le deutschemark, la lire italienne, la livre sterling, le yen et les devises néerlandaise et suédoise) — selon une pondération définie — pour fixer le prix du brut (le dollar servant toujours de moyen de paiement dans les transactions pétrolières internationales). Le point de départ d'application de cette formule serait ramené au 1er janvier 1977 (date de la dernière hausse générale du prix du pétrole), et l'augmentation pourrait intervenir le 1er octobre 1978.

Mais la Middle East Economic Survey, *qui donne tous ces détails, affirme que la délégation saoudienne à Londres ne s'est pas associée au rapport de la commission d'experts, et que le gouvernement saoudien n'a toujours pas pris de décision sur sa participation éventuelle à une conférence extraordinaire de l'OPEP — en septembre, — qui discuterait de l'adoption de ce panier de monnaie.*

L'absence de l'Arabie Saoudite à une telle conférence bloquerait vraisemblablement toute décision des douze autres membres de l'OPEP. Entre les promesses faites aux Américains de ne prendre aucune mesure nuisible au dollar, et la volonté de la majorité des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, Ryad choisira-t-elle une fois encore le camp occidental ?

B. D.

Reprise du dollar, sauf à Tokyo

Après quinze jours de baisse à peu près ininterrompue, le dollar s'est assez sensiblement redressé mercredi matin 2 août sur les grandes places financières internationales, remontant à Paris de 4,3553 F à 4,38 F, à Francfort de 2,0347 DM à 2,0450 DM et à Zurich de 1,7240 F.S. à 1,7350 F.S. A Londres, la livre sterling a également un peu fléchi, valant 1,9245 dollars contre 1,9262 dollars.

A Tokyo, cependant, où, à cause du décalage horaire, le marché est déjà fermé quand ouvrent les places européennes, la devise américaine a encore lourdement chuté, s'inscrivant en clôture à son cours le plus bas encore jamais atteint, soit 184,96 yens contre 186,75 yens.

Simple éclaircie avant une nouvelle descente aux enfers ? Selon les cambistes, ce redressement du dollar, qui a pris naissance mardi après-midi à New-York, est essentiellement dû à des causes techniques, les vendeurs à découvert, souvent engagés à très court terme, commençant à prendre leurs bénéfices. Le premier ministre japonais, M. Takeo Fukuda, ne paraît pas, pour sa part, croire à une reprise durable du dollar et, inquiet des effets désastreux que la hausse trop rapide du yen ne manquera pas d'avoir sur la situation économique du Japon, envisage très sérieusement d'envoyer un émissaire aux Etats-Unis pour discuter avec les responsables américains des solutions à trouver pour éviter une aggravation de la situation monétaire.

Mais il n'apparaît pas certain qu'une telle rencontre soit très fructueuse, le gouvernement américain, de l'avis de nombreux observateurs, paraissant actuellement très tenté de laisser le dollar se déprécier encore pour n'avoir pas trop à céder à la vague de néo-protectionnisme qui s'élève outre-Atlantique.

En attendant, la remontée du dollar a provisoirement cassé la hausse de l'or. En repli sur les marchés américains, l'once de métal, qui avait atteint mardi matin à Londres son plus haut niveau historique à 207,50 dollars, est retombé au voisinage de 203 dollars au cours des premières transactions.

A Belfast

LE PRIMAT D'IRLANDE DÉNONCE LES CONDITIONS DE DÉTENTION DES MEMBRES DE L'IRA

Le docteur O'Fiaich, primat d'Irlande, qui a visité la prison de Maze, à Belfast, a demandé, mardi 1er août, aux autorités britanniques d'accorder le statut de prisonniers politiques aux membres de l'IRA qui y sont détenus. *« Les prisonniers vivent dans des cellules froides, sombres et humides, sans meubles, sans vêtements (...) au milieu de leurs excréments »*, a déclaré le docteur O'Fiaich qui a qualifié ces conditions de vie d' *« inhumaines et dégradantes »*.

Depuis plusieurs mois, les prisonniers de Maze observent une « grève de l'hygiène » dans le but d'obtenir le rétablissement du statut de prisonniers politiques qui leur a été cupprimé il y a deux ans.

Dans un communiqué, M. Mason, secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, a répondu : *« Ce sont les détenus qui ont créé les conditions dans lesquelles ils vivent, en projetant des excréments sur les murs et en urinant partout. (...) Les gens qui se trouvent dans ces prisons sont des criminels qui ont été reconnus coupables de meurtres ou de tentatives de meurtre. »* — *(A.F.P.)*

Dans l'attente de leur expulsion du Gabon

PLUSIEURS MILLIERS DE BÉNINOIS SONT REGROUPÉS DANS DES CONDITIONS DÉPLORABLES

Un premier contingent de quatre cent soixante-huit béninois sur les quelques neuf mille qui doivent être rapatriés du Gabon ont quitté Libreville pour Cotonou, a-t-on appris mardi 1er août dans la capitale gabonaise. L'expulsion des ressortissants béninois avait été décidée, en représailles, par le président Bongo après les accusations portées contre son pays par M. Kerekou, chef de l'Etat béninois, lors du récent sommet de Khartoum (« le Monde » du 27 juillet).

Ce regain de tension entre Libreville et Cotonou avait, en outre, provoqué de sérieux affrontements dans les principales villes du pays (Libreville, Port-Gentil, Lambaréné, Kango, N'Djolé), où les membres des communautés béninoises ont subi des sévices. Ces incidents ont fait au moins un mort (un commerçant) et des dizaines de blessés. Plusieurs milliers de familles ont été entièrement spoliées.

Selon plusieurs témoignages qui nous sont parvenus, plus de six mille réfugiés béninois ont été regroupés au lycée de l'Estuaire, près de l'aéroport de Libreville, où ils attendent depuis le 23 juillet d'être rapatriés. Ils manquent de nourriture et sont entassés dans des conditions sanitaires déplorables. Le camp est strictement gardé par la police et la gendarmerie gabonaise.

L'expulsion des Béninois risque de perturber gravement l'activité économique du Gabon. Dans le seul domaine de l'enseignement, par exemple, plus de la moitié des professeurs étrangers travaillant dans le pays sont originaires du Bénin.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS

La septième partie est, à nouveau, nulle

Les adjectifs qui étaient restés au vestiaire après les six premières parties vont pouvoir à nouveau fleurir. C'est, en effet, un bien beau duel que celui qui a opposé, au cours de la septième partie pour le titre de champion du monde, Victor Kortchnoï, qui jouait avec les blancs, contre le tenant, le Soviétique Anatoly Karpov.

Dès le sixième coup, Kortchnoï décide de sortir des sentiers battus et, au lieu des coups habituels *Cé2* ou *a3*, pousse son pion *d*. La bataille devient superbe et, rapidement, Kortchnoï gagne une *qualité*, en prenant une tour contre un cavalier, mais en échange Karpov obtient un centre de pions impressionnant.

Malheureusement, dès le vingtième coup, Kortchnoï comptait, comme à son habitude, une demi-heure de retard sur son adversaire et, au trentième coup, il ne lui restait plus que quelques minutes pour effectuer les dix derniers mouvements. Seul probablement ce *zeitnot* explique l'étrange trente-deuxième coup, *b4*, qui donne à Karpov deux pions passés et liés qui lui assuraient très vraisemblablement, d'après l'avis des grands maîtres présents à Baguio (Philippines), la victoire.

Mais, mercredi, à la reprise de la partie, Anatoly Karpov, à la surprise générale, a proposé le nul, immédiatement accepté par Victor Kortchnoï.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1978
Septième partie
Blancs : VICTOR KORTCHNOI
Noirs : ANATOLY KARPOV

1. d4	Cf6	22. F×ç8	T×ç8
2. ç4	é6	23. Fa5	Cbd7
3. Cç3	Fb4	24. Dd2	Fd6
4. é3	0-0	25. Fb4	Cç5
5. Fd3	ç5	26. F×ç5	F×ç5
6. d5	b5	27. Rh1	Dd6
7. d×é6	f×é6	28. Tad1	Rh8
8. ç×b5	Fb7	29. Dç2	Dé6
9. Cf3	d5	30. Cé2	Dç6
10. 0-0	Cbd7	31. b3	Té8
11. Cé2	Dé8	32. b4	Fb6
12. Cg3	é5	33. Db2	Rg8
13. Ff5	g6	34. Tfé1	Rf7
14. Fh3	a5	35. Dç2	d4
15. Cg5	a×b5	36. Cg3	Td8
16. Cé6	ç4	37. é×d4	é×d4
17. Fd2	Fç5	38. Dd2	d3
18. Cç7	Dé7	39. Dh6	ç3
19. C×a8	T×a8	40. Cé4	C×é4
20. a3	Cb6	41. D×h7+	Rf8
21. Dç2	Fç8	42. Dh8+.	Nulle.

M. ANDRÉ ARNAUD AMBASSADEUR AU CONGO

Le *Journal officiel* du mardi 1er août annonce la nomination de M. André Arnaud comme ambassadeur au Congo en remplacement de M. Bertrand Dufourcq.

[Né en 1923, M. Arnaud, breveté de l'école nationale de la F.O.M., a commencé sa carrière dans les services d'outre-mer. Intégré aux affaires étrangères en 1958, il a été en poste au Vietnam du Sud (1959-1960), au service de presse du Quai d'Orsay (1960-1961), à Conakry (1961-1964) et à Alger (1964-1967). Conseiller au ministère de l'information (1967-1969), délégué dans les fonctions de sous-directeur du service de presse du Quai d'Orsay (1969-1972), il a été nommé ensuite à l'ambassade de France aux Etats-Unis comme conseiller à Washington puis comme chef du service de presse à New-York, avant de devenir en 1976 adjoint du porte-parole de l'Elysée.]

Mgr NORBERT CALMELS EST NOMMÉ PRO-NONCE A RABAT

Cité du Vatican (Reuter). — Le Saint-Siège a *décidé d'élever* sa représentation diplomatique au Maroc, dont le titulaire était Mgr Sante Portalupi, pro-nonce à Alger.

Le nouveau pro-nonce, qui résidera à Rabat, est Mgr Norbert Calmels, Français, abbé général des Prémontrés.

MORT DU METTEUR EN SCÈNE D'OPÉRA GÜNTHER RENNERT

Le metteur en scène d'opéra ouest-allemand Günther Rennert est mort, mardi 1er août, à Salzbourg, à l'âge de soixante-sept ans, d'une embolie pulmonaire, à la suite d'un malaise survenu lors d'une *répétition* du « Chevalier à la rose » de Richard Strauss.

[Né le 1er avril 1911 à Essen, Günther Rennert avait dirigé l'Opéra de Hambourg de 1946 à 1956 avant d'être, pendant plusieurs années, metteur en scène invité à l'Opéra de Stuttgart. Durant cette période, il avait assuré de nombreuses mises en scène en Europe et aux Etats-Unis. En 1967, il avait pris la succession de Rudolf Hartmann à la tête de l'Opéra de Munich. Il avait conservé cette fonction jusqu'en 1976, participant notamment aux Festivals de Munich et de Salzbourg. Il avait monté récemment à Paris *l'Enlèvement au sérail* en 1976 et *le Couronnement de Poppée* en 1978.]

L'accident d'hélicoptère dans le Var

LE PUMA AURAIT ÉTÉ FRAPPÉ PAR LA FOUDRE

C'est au cours d'un violent orage au large de la côte varoise que l'hélicoptère Puma de l'armée de terre fra ,aise s'est abîmé, mardi 1er août, entre Sanary et l'île de Bendor, provoquant la mort des six occupants (*le Monde* du 2 août). Selon les premiers témoignages, l'appareil aurait été frappé par la foudre.

A l'état-major de la 53e division militaire (Marseille), on indique que l'équipage du Puma a émis, une minute avant sa disparition, un signal de détresse. L'équipage était composé de deux pilotes chevronnés, deux officiers chefs de cours à l'Ecole d'application de l'aviation légère de l'armée de terre, installée au Luc (Var). Chacun totalisait cinq mille heures de vol.

Les identités des six militaires ont été connues dans l'après-midi : l'appareil était piloté par le commandant Claude Houpert et le capitaine Régis Lavergne. Le mécanicien était l'adjudant Gérard Le Masson ; le radio, le maréchal des logis-chef Alain Charrière. Deux autres officiers se trouvaient a bord : le lieutenant-colonel Gérard Chandovineau et le capitaine Henri L'Héritier.

Avec un total supérieur à cinq cents hélicoptères de tous modèles qui accomplissent en moyenne, chaque année, cent quatre-vingt mille heures de vol, l'aviation légère de l'armée de terre a enregistré l'an dernier un accident pour vingt-cinq mille heures de vol, soit un taux de sécurité très supérieur à ceux de plusieurs armées étrangères.

Le numéro du « Monde » daté 2 août 1978 a été tiré à 504 370 exemplaires.

A Nice

LE TRIBUNAL DES RÉFÉRÉS ORDONNE L'ÉVACUATION DU PALAIS DE LA MÉDITERRANÉE

(De notre correspondant régional.)

Nice. — Dans un jugement rendu, le mercredi 2 août, le tribunal des référés de Nice, présidé par M. Charles Rossi, a ordonné l'expulsion immédiate des trois cents salariés du Casino du Palais de la Méditerranée, qui occupaient les locaux de leur entreprise depuis le 14 avril 1978.

Ce jugement fait suite à une assignation lancée par le syndic du règlement judiciaire de la société du Palais de la Méditerranée, M. Jean-Claude Rosidès, et par l'administrateur provisoire, M. Jean-Louis Lanzaro.

Le tribunal a prononcé l'exécution du jugement « à la minute ». Une seule banderole subsiste sur le fronton du casino. Elle porte la mention : *« Occupation des locaux ! Négociations pour la sauvegarde de l'emploi ! »*

La Société du Palais de la Méditerranée a été mise en règlement judiciaire, le 14 avril dernier, à la suite du dépôt de bilan effectué par son P.-D. G. — depuis démissionnaire, — M. Jean Buchet. La situation provisoire de l'entreprise faisait apparaître un déficit de trésorerie de plus de 17 millions de francs.

L'ensemble des salariés ont été licenciés pour cause économique, et ont perçu, depuis le mois de mai, les différentes indemnités auxquelles ils avaient droit. La municipalité de Nice, de son côté, a décidé, le 17 juillet, de solliciter un arrêté d'utilité publique pour l'acquisition du Palais de la Méditerranée, en vue de la création d'un palais des festivals.

LA DÉFECTUOSITÉ D'UN CABLE PROVOQUE UNE PANNE D'ÉLECTRICITÉ A PARIS

Plusieurs arrondissements du nord, de l'est et du centre de Paris (1er, 2e, 4e, 8e, 12e, 17e, 18e) ainsi qu'Argenteuil (Val-d'Oise) et une partie de la banlieue ouest ont été privés d'électricité à partir de 21 h. 45, le mardi 1er août. Cette panne a provoqué un certain émoi : les pompiers ont dû effectuer une douzaine d'interventions pour libérer des locataires bloqués dans les ascenseurs. Le courant a été complètement rétabli à 22 h. 10.

Selon les techniciens d'E.D.F., cet incident a été provoqué par la défaillance d'un câble de liaison d'une puissance de 225 000 volts situé à la Courneuve (Seine-Saint-Denis). Le câble avait été mis hors service pour être déplacé. Au moment de la remise en fonctionnement, un incident technique a mis hors tension un poste de transformation à haute tension.

● *Echange des messages franco-syrien.* — Le secrétaire général de l'Elysée, M. Jean François-Poncet, s'est rendu mardi à Damas pour remettre au président Assad une lettre de M. Giscard d'Estaing, en réponse à un message que le président de la République syrienne lui avait adressé, indique-t-on mardi 1er août à l'Elysée. Damas a annoncé la remise de ce message sur lequel l'Elysée ne donne aucune précision.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jacques Capela,* inspecteur divisionnaire de police à la direction de la police judiciaire de la préfecture de police, tué lors de la fusillade du 31 juillet devant l'ambassade d'Irak, est cité à l'ordre de la nation, annonce le *Journal officiel* de ce mercredi 2 août : *« Jeune policier, dynamique, courageux, d'un dévouement absolu et d'une haute conscience professionnelle, a été mortellement blessé, le 31 juillet 1978, à Paris, dans l'accomplissement de la mission qui lui avait été confiée. Est tombé, victime du devoir, en donnant le plus bel exemple de courage et d'abnégation. »*

● *Le vaisseau de transport* Progress 2 s'est séparé mercredi 2 août du train spatial composé, en outre, de la station Saliout-6 et du vaisseau Soyouz-29. Progress-2 avait été lancé le vendredi 7 juillet, et était amarré deux jours plus tard sur Saliout. Pendant près d'un mois, les cosmonautes ont transporté dans Saliout les appareils et ravitaillements apportés par Progress, puis l'ont rempli de déchets ou d'ustensils usagers. Le retour sur Terre de Progress n'est pas prévu ; il se désintégrera dans la haute atmosphère. — *(A.F.P.)*

● *Trois jeunes extrémistes* italiens ont attaqué à main armée, mercredi matin 2 août, un commissariat de police proche de l'université de Bologne. Après avoir désarmé les policiers, les assaillants ont pris la fuite avec trois fusils. — *(Reuter.)*